TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 066 — VENDREDI 29 AOUT 1980

Le conflit des marins-pêcheurs

- PROTESTATIONS APRÈS LES HEURTS AVEC LA MARINE NATIONALE.
- TROIS RÉUNIONS DE NÉGOCIATIONS SE TIENNENT A PARIS.

LIRE PAGE 20




Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 CFA ; Danemark, 4,75 kr; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 L. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

# La crise économique occidentale

## Mme Thatcher face au chômage

Pour la première fois depuis la « grande crise » de 1929 et les années noires qui l'ont suivie, la Grande-Bretagne a passé le cap des deux millions de chômeurs — exactement deux millions mille deux cent huit officiellement recensés, selon les chiffres publiés mercredi 27 août à Londres.

Au sein de la Communauté européenne, il ne s'agit pas là d'un record : avec 8,2 % de sa population active en chômage, la Grande-Bretagne est devancée à cet égard par la Belgique (11,9 %) et la République d'Irlande (9,4 %). Mais les perspectives sont plus préoccupantes que le franchissement d'un seuil dont l'impact psychologique est toujours considérable, comme en témoignent ce jeudi les gros titres et les éditoriaux de la presse britannique. Il semble en effet que la hausse du chômage, déjà forte ces dernières semaines (on compte près de cent cinq mille demandeurs d'emplois de plus que le 15 juillet), doive encore s'accentuer durant l'automne et l'hiver prochains. Les plus pessimistes, à Londres, vont jusqu'à redouter que le chiffre de deux millions et demi de chômeurs ne soit rapidement atteint.

Le ministre de l'emploi, M. Prior, a lui-même admis, en commentant ces chiffres alarmants, que « les choses risquaient de s'aggraver plutôt que de s'améliorer ». Pourtant, il n'y a guère de chances que ce constat pessimiste conduise le gouvernement à réviser sa politique économique, dont Mme Thatcher a rappelé, quelques heures après la publication des dernières statistiques sur l'emploi, qu'elle était à ses yeux la seule possible.

Pour le chef du gouvernement britannique, l'accroissement du chômage est avant tout provoqué non par la politique d'austérité, mais par la situation internationale et par des hausses de salaires excessives. Les rémunérations ont crû de quelque 22 % l'an dernier, alors que l'indice de la production baissait de 4 %, et les coûts de main-d'œuvre sont trop élevés pour de nombreuses petites entreprises, contraintes de fermer leurs portes ou, au moins, de réduire leur personnel. En outre, ces coût handicapent gravement l'exportation.

Pour Mme Thatcher et son inspirateur économique, Sir Keith Joseph, les salariés doivent avoir la patience et le courage d'attendre, sans demander de hausses de salaires exagérées, que la politique gouvernementale ait ramené l'inflation à un taux raisonnable et relancé les exportations. Le gouvernement peut, il est vrai, se *flatter* d'avoir obtenu dans ce domaine quelques premiers résultats, puisque l'indice de la hausse des prix a été récemment abaissé de trois points et que la balance des paiements s'est redressée. Quant à la livre sterling, elle a atteint, le jour même où étaient publiés les chiffres-records du chômage, son cours le plus haut depuis cinq ans.

L'opposition travailliste a vigoureusement dénoncé « la politique inhumaine et cruelle » du gouvernement. Plusieurs dirigeants syndicalistes ne cachent pas leur inquiétude, et l'un d'eux a même estimé que la situation économique en Grande-Bretagne risquait de provoquer une vague de violence, voire une véritable révolte ouvrière. Les libéraux, de leur côté, demandent la convocation d'urgence du Parlement, et reprochent à Mme Thatcher de confondre détermination et entêtement.

Le chômage va très probablement redevenir, dans les mois qui viennent, le principal thème du débat politique outre-Manche. Encore faudrait-il que travaillistes et libéraux surmontent leurs divisions avant de recueillir les fruits politiques du mécontentement et de l'inquiétude prévisibles de l'opinion.

## Le président Carter cherche à hâter la reprise américaine prévue pour la fin de 1980

**Le président Carter devait présenter, ce jeudi 28 août, son plan de « renaissance économique », alors que les Etats-Unis continuent et continueront jusqu'à la fin de 1980, selon les pronostics des experts de l'O.C.D.E., à souffrir de la récession. Ce programme, qui se situe dans la perspective de l'élection présidentielle et regroupe notamment des mesures déjà connues, comporterait une réduction des impôts l'an prochain pour les particuliers et les entreprises, ainsi que la création de plusieurs centaines de milliers d'emplois au cours des prochaines années.**

**Une reprise semblant toutefois probable en 1981, il est à craindre, indiquent plusieurs économistes, que le programme présidentiel n'arrive trop tard et ne relance la hausse des prix. Pour l'instant, à la suite de la faiblesse de l'activité, le déficit de la balance commerciale a fortement baissé en juillet, revenant de 3,96 milliards de dollars en mai et 2,28 milliards en juin, à 1,85 milliard, ce qui constitue le chiffre le plus faible depuis mars 1979. Ce résultat est lié à une diminution de 17 % en valeur et en volume des achats de pétrole. Pour les sept premiers mois de 1980, le déséquilibre des échanges américains a représenté 23,5 milliards de dollars contre 19,7 milliards de janvier à juillet 1979 (37,3 milliards pour l'ensemble de l'an dernier).**

**En dépit de la contraction du déficit en juillet, la Bourse de New-York a baissé de façon sensible mercredi, alors qu'était annoncé un recul de 1,1 % de la productivité au deuxième trimestre, le plus important enregistré depuis l'établissement des statistiques à ce sujet en 1958.**

La longue période de reprise, qui avait commencé en mars 1975, s'est achevée au premier trimestre de 1980. Elle a été l'une des plus longues observées depuis la fin de la seconde guerre mondiale, n'ayant été dépassé que par l'expansion des années 60, qui coïncidait avec la guerre du Vietnam. Le produit national brut qui avait baissé de 1,4 % en 1974 et de 1,3 % en 1975, a augmenté de 5,9 % en 1976, 5,3 en 1977, 4,4 % en 1978 pour revenir à 2,3 % en 1979. Durant cette période, les prix à la consommation ont, quant à eux, suivi une courbe en V, ayant enregistré des hausses successives de 11 %, 9,2 %, 5,7 %, 6,5 %, 7,7 % et 11,3 %. Pour sa part, le chômage a baissé régulièrement à partir de 1975, représentant 5,1 % de la population active en 1974, puis 7,8 % l'année suivante, mais 7,3 % en 1976, 6,9 % un an plus tard et 6 % en 1978 comme en 1979.

M. B.

( Lire la suite page 21.)

# Les grèves polonaises

- **Le mouvement se développe**
- **L'agence Tass dénonce les « éléments antisocialistes »**

**Les négociations ont repris ce jeudi 28 août, à Gdansk, avec l'arrivée à 11 heures du vice-premier ministre M. Jagielski, aux chantiers Lénine, pour tenter de définir exactement la nature et les compétences des syndicats indépendants, dont les grévistes de la région demandent la création. Il apparaît que si un accord est conclu, ces syndicats seront limités à la région de la Baltique et ne pourront pas s'affilier à des organisations internationales.**

**L'évolution de la situation continue, bien entendu, d'être suivie très attentivement à Moscou où l'agence Tass a dénoncé pour la première fois mercredi l' « activité subversive des éléments antisocialistes » en Pologne, « qui s'efforcent d'unir leurs efforts pour éloigner le pays du système socialiste ».**

**Les grèves continuent cependant à s'étendre en Pologne, notamment aux aciéries de Nowa-Huta et à Wroclaw, accentuant les flottements à l'intérieur de la nouvelle équipe dirigeante.**

## *Vers un compromis à Gdansk ?*

De notre envoyé spécial

Varsovie. — Les mouvements de grève gagnent l'ensemble du territoire polonais alors que la crise de Gdansk paraît s'acheminer sur un règlement ouvrant la voie aux syndicats libres. Les aciéries de Nowa-Huta, l'un des grands symboles industriels du régime socialiste, sont désormais aux deux tiers paralysées. Un comité de grève s'est constitué et quarante revendications ont été avancées par les grévistes.

L'usine Fiat de Pielsko-Biala est, elle aussi, largement touchée et une grosse entreprise de cette ville, Befama (machines-outils) a cessé le travail. A Cracovie, l'usine Elbud (matériels électriques) est venue s'ajouter à la liste ainsi que deux autres usines de Skavina, dans la même région. Les informations de mardi (*le Monde* du 27 août) sont confirmées concernant wroclaw, où un comité interentreprises a été créé, et le sont en large partie pour ce qui est de Rzeszow et de Lodz.

Une seule région reste à l'écart du mouvement, la Silésie, mais on considère dans les milieux gouvernementaux qu'elle pourrait basculer bientôt, si l'agitation persistait.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 4.)

### UN ENTRETIEN AVEC LE CHEF DE L'ÉTAT DU BANGLADESH

**Le président Ziaur Rahman souhaite « une assistance immédiate pour amorcer le développement industriel »**

(Lire page 6 l'article de Gérard Viratelle.)

## POINT

### Moins d'arbitraire à l'encontre des locataires

*Un pas important pour rétablir l'équilibre entre propriétaires et locataires lors de l'établissement des baux des appartements à loyer libre sera franchi si le texte adopté mercredi 27 août au conseil des ministres devient loi (lire page 8). Ces contrats de gré à gré, qui ne sont guère pour l'instant que des recueils des droits du propriétaire et des devoirs des locataires, devront désormais obéir à des règles claires et simples.*

*Il était devenu urgent de « dire le droit » dans un secteur où aucune pratique abusive ne pouvait être sanctionnée, faute de base juridique. On devrait donc voir disparaître, d'ici un an ou un peu plus, les baux d'un an qui maintiennent les familles dans la crainte permanente du congé les priant de « déguerpir », la revalorisation des dépôts de garantie et le paiement par les locataires de charges ou de travaux incombant aux propriétaires. Encore faudra-t-il que les locataires apprennent à connaître leurs droits et à utiliser pour se défendre cette nouvelle arme juridique.*

*Important, utile, nécessaire, ce texte l'est, certainement. Cependant, qu'on ne s'y trompe pas : il n'instaure en rien, pour le secteur libre, le droit au maintien dans les lieux dont jouissent les locataires d'H.L.M. ou ceux des appartements anciens encore soumis à la loi de 1948. Il porte simplement à trois ans le délai avant lequel le propriétaire, sans avoir à le justifier, peut décider de changer de locataire.*

*Une autre erreur serait de croire qu'il porte atteinte à la liberté des prix des loyers, qui reste totale. Pour empêcher les loyers de grimper vertigineusement dans les grandes agglomérations où la pénurie encourage l'envolée spéculative, il faudrait soit recourir à la réglementation, soit construire massivement des logements sociaux à loyers raisonnables. Il n'en est pas question pour le moment.*

*Tel qu'il est, le projet du gouvernement, qui a l'avantage d'avoir l'aval de principe des professionnels et des locataires, grâce aux « accords Delmon », marque un premier pas vers l'assainissement des relations entre propriétaires, gestionnaires et locataires. C'était indispensable.*

(Lire page 21.)

# Nouvel internationalisme et monnaie

## *I. — Un désordre organisé*

par JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Les questions monétaires internationales peuvent bien être maquillées en « sujets de thèse » : elles sont avant tout des questions politiques, au cœur des problèmes posés par l'avènement d'un nouvel ordre économique mondial. pour ces questions plonge ses

Sujet que le rapport de la commission Brandt et l'actuelle session spéciale de l'Assemblée des Nations unies sur le développement mettent à nouveau sous les feux de l'actualité.

A vrai dire, le regain d'intérêt pour ces questions plonge ses racines dans trois ordres de considérations :

1) Tout d'abord il apparaît de plus en plus clairement à certains milieux dirigeants qu'il n'y a pas d'issue à la crise que traverse le capitalisme qui ne s'appuie sur une solution ou une esquise de solution aux problèmes du tiers-monde. D'une part, le deuxième « choc pétrolier » illustre pour les pays développés la fragilité de leurs approvisionnements énergétiques, aussi bien en quantité qu'en prix, dès lors qu'il n'existe plus de règles du jeu communément admises et plus particulièrement d'étalon monétaire international stable.

Mais surtout l'exacerbation des contradictions au sein du monde capitaliste (approche d'une nouvelle récession, montée du protectionnisme, rivalités commerciales sur les marchés de l'Est et du tiers-monde au prix d'un endettement massif des pays concernés) contraint à une véritable « fuite en avant » : on le sait, les pays du tiers-monde fournissent 25 % de ses débouchés à la France, 35 % aux Etats-Unis, 44 % au Japon. D'où l'idée de fonder la relance dans les pays développés sur l'octroi de nouvelles ressources aux pays du tiers-monde. C'est ainsi que la commission Brandt a avancé le chiffre de 50 milliards de dollars supplémentaires par an à l'horizon 1985.

2) Par ailleurs, le tiers-monde est devenu un enjeu politique de première importance : pour l'Europe, les Etats-Unis et le Japon, l'accès au pétrole et aux matières premières du Moyen-Orient, de l'Afrique, de l'Amérique latine ou de l'Asie du Sud-Est, et la liberté des routes maritimes de l'océan Indien ou des îles de la Sonde, sont choses vitales.

(Lire la suite page 22.)

### « Saïd et moi »

roman-reportage de Poirot-Delpech

AUJOURD'HUI

IX. — SUSPENDU A DES AMARRES...

(Lire page 17.)

### AU JOUR LE JOUR

## Consensus

*La Pologne provoque un bien étrange consensus puisque tout le monde, des Soviétiques à l'Eglise catholique en passant par la France et le gouvernement polonais lui-même, semble en apparence approuver les revendications des travailleurs de Gdansk.*

*Pareil accord devrait nous faire chanter d'allégresse. Seulement voilà, en y regardant d'un peu plus près on s'aperçoit vite que ce consensus ne concerne nullement les progrès réclamés par les ouvriers polonais, mais au contraire la perpétuation de l'équilibre Est-Ouest tel qu'il existe actuellement, et pour injuste qu'il soit... notamment pour la Pologne !*

MICHEL CASTE.



### EN MARGE D'UN CENTENAIRE

## *Guillaume Apollinaire 1980*

Apollinaire n'a pas connu le purgatoire. Aimé d'un public restreint à sa mort, en 1918, il n'a jamais eu de détracteurs, de sorte que sa gloire n'a fait que croître. On doit le considérer aujourd'hui comme un des trois poètes capitaux de ce siècle, et plus immédiatement compréhensible que les deux autres : Paul Valéry et Saint-John Perse. Il est la séduction même : une musique sentimentale et mélancolique, qui fut aussi celle de Du Bellay, de Musset, de Nerval, de Verlaine, et que seul après lui Eluard aura encore.

Cet élégiaque est de surcroît un homme d'avant-garde, voire un révolutionnaire. Dans « Alcools » même, il fait alterner les poèmes d'amour, parfaitement ciselés, et les poèmes de la vie moderne, déchiquetés, desossés, empreints d'un futurisme pleins d'aéroplanes et d'automobiles. Ce n'est pas un contemplatif qui écrit les « Calligrammes », mais un homme au courant des grandes mutations qui se préparent et qu'il prépare par son action de critique et de journaliste.

Quant aux profondeurs insondables, cet esprit solaire y jette mainte sonde, dans « l'Enchanteur pourrissant », tandis que le pré-surréaliste, précurseur de l'absurde, a de bien étranges fulgurances dans sa seule pièce, « les Mamelles de Tirésias ». Il savait, d'autre part, rire et se moquer de soi cruellement : cet amoureux un peu flasque n'a-t-il pas écrit le plus désopilant récit érotique de notre histoire : « les Onze Mille Verges » ?

ALAIN BOSQUET.

*(Lire les articles de Michel DECAUDIN, Léo FERRE, et un texte d'Alberto SAVINIO dans « le Monde des livres », page 14.)*

Le Monde

# idées

## NORD-SUD

*UN ENTRETIEN AVEC M. SAMIR AMIN*

# « Il faut un développement autocentré et populaire »

**Depuis le 26 août, les Nations unies tiennent une session spéciale consacrée aux orientations de la « troisième décennie du développement » et au dialogue Nord-Sud. Cherchant les moyens les plus appropriés d'aider le tiers-monde, Maurice Guernier, membre du Club de Rome — qui a été entendu à la tribune de l'ONU — plaide pour un nouvel ordre inter-communautaire, et M. Samir Amin défend la stratégie de développement autocentré dans ses réponses à Gérard Viratelle.**

*AUTEUR de nombreux et, pour certains, importants travaux analysant notamment les modes de développement capitalistes et « inégaux » dans différents pays et régions d'Afrique et du monde arabe, ainsi que la « crise de l'impérialisme », « inventeur » de la théorie du centre et de la périphérie, l'économiste Samir Amin a pris, le 1er juin, la direction des recherches concernant les stratégies de développement pour le futur de l'Afrique, à Dakar* (1). *Pour prolonger en quelque sorte la réflexion faite dans son dernier ouvrage,* Classe et nation dans l'histoire de la crise contemporaine (2). *Nous lui avons demandé quel jugement il portait brièvement sur la situation internationale actuelle et l'évolution du « nouvel ordre économique mondial ».*

« Les rapports de forces se sont modifiés ces dernières années conduisant à une redistribution des cartes à quatre niveaux.

» L'une des principales modifications est celle qui est intervenue dans les rapports économiques entre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon. La situation est rendue plus complexe du fait que les Etats-Unis sont seuls à avoir dans tous les domaines des responsabilités et une politique planétaires.

» Le second équilibre qui s'est modifié est celui qui intéresse les rapports Est-Ouest, plutôt au plan militaire qu'économique, car, en dépit de ses faiblesses économiques, l'U.R.S.S. est la seule puissance militaire qui soit capable de rivaliser avec les Etats-Unis.

» Le troisième facteur est l'émergence de la Chine, aujourd'hui susceptible de s'affirmer comme nation ayant sa propre stratégie, sa propre politique internationale, de ne dépendre, pour l'essentiel, de l'extérieur en aucun domaine (alimentaire technologique, économique...), ainsi que pour sa sécurité. Elle peut, en conséquence, entrer dans un jeu à trois. Or, l'U.R.S.S. veut éviter une modernisation de la Chine. La menace atomique soviétique sur la Chine est réelle.

» Le quatrième élément de cette redistribution des forces mondiales ce sont les relations Nord-Sud. Il est secondaire, car les bourgeoisies en place dans les pays en développement ont un pouvoir de négociation limité. Le seul chapitre sur lequel elles ont pu jusqu'ici tirer profit est le pétrole, du fait qu'elles ont exploité certaines contradictions entre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon. Pour les autres, les Etats du tiers-monde ont dû se rendre à l'évidence que le Nord se refusait à faire des concessions notables...

### Réduire la dépendance extérieure

*— Ce qui s'est passé en Iran depuis la chute du chah illustre-t-il votre réflexion sur l'importance du fait national dans les luttes de classes ?*

— Il y a dans le tiers-monde des nations fortes et des Etats dont la nation ne s'est pas cristallisée. Actuellement on assiste à un commencement de désintégration du monde capitaliste périphérique. Les révoltes contre l'exploitation et les conséquences du mode de développement capitaliste prennent la forme de ce que j'appelle le populisme. Elles s'alimentent de la religion et des traditions culturelles. Ces forces en mouvement ne sont pas nécessairement manipulées par l'impérialisme et les révoltes peuvent avoir un caractère spontané. Quelle sera l'issue de ce processus de désintégration ? Les recompositions sociales et politiques se font à partir de cette décomposition. Mais aussi ce processus de désintégration crée des vides permettant alors aux superpuissances de s'engouffrer et de chercher à atteindre leurs propres objectifs.

» C'est ainsi que les Soviétiques réagissent à leur « expulsion » du Proche-Orient en intervenant en Afghanistan et en encerclant ainsi l'Iran. En prenant prise en Afrique (Ethiopie, Angola), ils entendent être en position de force pour négocier avec les Occidentaux. L'U.R.S.S. n'a pas besoin, comme les pays occidentaux, d'importer des matières premières, en particulier grâce à la Sibérie. Elle dispose d'un potentiel d'exportation vers le Sud... pour payer ses achats à l'Ouest et, en conséquence, est partie prenante du système monétaire international.

*— Les Soviétiques ne sont-ils pas allés un peu loin en intervenant militairement en Afghanistan ?*

— C'est une affaire très grave. L'Occident a été à ce sujet d'une faiblesse extrême. Kaboul vaut tout de même bien un match de football. Les Soviétiques ne peuvent se retirer sans perdre la face. Ils sont allés trop loin et le paieront sans doute cher. Ils ont perdu une partie de leur crédit dans les pays occidentaux et en Asie. Mais trop peu d'attention a été portée, à mon avis, à l'offre faite par Moscou aux Européens de « garantie internationale » pour les transports pétroliers en provenance du Golfe.

*— Le récent rapport de la commission Brandt vous semble-t-il offrir quelques suggestions susceptibles de favoriser une reprise du dialogue Nord-Sud ?*

— Ce rapport remplit une fonction idéologique et les solutions qu'il suggère ne sont guère réalistes. Il serait, par exemple, naïf de croire qu'un impôt mondial sur les dépenses d'armement et le commerce des armes puisse être applicable. A la vérité, si le Nord avait voulu faire des concessions, il n'a pas manqué, jusqu'à maintenant, d'occasions de le faire. Les pays du tiers-monde ont certes obtenu quelques relèvements des prix de certains produits. Mais ces hausses ont vite été annulées, par l'inflation importée notamment.

» Cependant, le blocage des négociations Nord-Sud par les Occidentaux, et notamment les Etats-Unis, a créé des conditions plus favorables à une action collective des pays en développement. Mais, en définitive, seul un affrontement entre les peuples du Sud et leurs dirigeants peut conduire à un réaménagement des rapports avec le Nord.

*— Quelles autres priorités ou grandes réformes recommanderiez-vous en vue d'un tel réaménagement ?*

— Il est difficile de donner, dans ce domaine, des recettes, les situations économiques objectives d'une part et les constellations des forces politiques d'autre part étant, d'un pays à l'autre du tiers-monde, variables à l'extrême. Ce que l'on peut faire seulement, c'est donc indiquer les principes d'une politique de développement susceptible de renforcer la capacité de négociation internationale des pays en développement. Ce principe, c'est celui d'un développement autocentré, c'est-à-dire d'un développement qui se propose de réduire au maximum la dépendance extérieure dans tous les domaines : commercial, financier et technologique. Evidemment, une stratégie de développement autocentré ne peut pas être autre que populaire, c'est-à-dire fondée sur la volonté de servir les intérêts des classes populaires qui sont les victimes historiques de l'intégration dans le système capitaliste mondial. Cela implique le remplacement des blocs hégémoniques actuellement au pouvoir qui s'inscrivent dans une alliance internationale de classes dominée par l'impérialisme, par des blocs hégémoniques populaires. La composition des classes de ces blocs ne peut que résulter concrètement des luttes locales, mais, après tout, c'est sous cette forme que les grands changements ont eu lieu jusqu'à présent.

*— Vous avez dit, récemment, que l'échec de la plupart des politiques de développement dans le tiers-monde n'était pas dû à de mauvaises théories. A quoi attribuez-vous, pour l'essentiel, ces échecs et existe-t-il vraiment de « bons » modèles ?*

— Je veux dire par là que la théorie n'est jamais que le reflet de choix politiques et d'intérêts de classes et qu'elle ne saurait être examinée en vase clos comme s'il s'agissait de théories concernant la science de la nature. Les théories mises en œuvre pour justifier les politiques de développement en cours dans le tiers-monde sont soit des théories conventionnelles, soit une version mécaniste d'un marxisme simplifié. Dans le premier cas, il s'agit essentiellement de justifier l'intégration à la division internationale du travail, fondée sur les soi-disant avantages comparatifs. Or, c'est cette intégration qui est la cause du sous-développement. Dans le deuxième cas, il s'agit de justifier un développement étatiste, des réformes agraires et une nationalisation de l'économie sans remettre en cause également l'appartenance à la division internationale du travail. C'était là le contenu des politiques progressistes du tiers-monde dans le passé comme dans le présent et les unes et les autres de ces expériences ont montré leurs limites et sont entrées en crise avec la crise du système impérialiste. »

Propos recueillis par
GÉRARD VIRATELLE.

(1) Codesria, B.P. 3 304, Dakar (Sénégal).
(2) Ed. de Minuit.

# Pour un nouvel ordre mondial à trois dimensions

par MAURICE GUERNIER (*)

QUAND les dirigeants de l'Est comme ceux de l'Ouest comprendront-ils que les vrais et graves problèmes du monde ne sont pas Est-Ouest, mais Nord-Sud ?

Le Club de Rome vient d'avoir deux occasions exceptionnelles de l'affirmer et de le démontrer à l'Ouest et à l'Est : à New-York, devant les Nations unies, et à Budapest devant l'Académie des sciences.

L'accueil très favorable qui a été réservé aux idées présentées vient de se traduire par la création décidée par M. Kurt Waldheim d'un groupe de travail permanent qui a pour mission d'approfondir le plan proposé et d'engager des contacts avec les hauts dirigeants politiques.

On peut résumer en trois grands thèmes les propositions du Club de Rome :

1) *L'ordre mondial créé après la deuxième guerre par les accords de Bretton Woods et le GATT a été un succès* en ce sens qu'il a permis aux économiquement forts d'atteindre des niveaux de production et de croissance jamais connus. Je dis « succès » si l'on estime que le développement maximum de la consommation et son corollaire, celui du commerce international, constituent un objectif optimal. On sait que le Club de Rome avait, dès 1968, posé la question et qu'on ne conteste plus aujourd'hui sa clairvoyance.

En revanche, cet ordre mondial a défavorisé les pays du tiers-monde. Pendant la « belle époque » des années 60, il a fait surgir au Nord cinq superpuissances (Amérique du Nord, Europe, U.R.S.S., Japon, Chine) qui ont profité du système (sauf la Chine, qui s'est attardée mais veut entrer progressivement dans le système), tandis que, au Sud, le tiers-monde émietté en cent quatorze pays, n'a pas pu rattraper ni même se rapprocher du peloton de tête.

Le système de Bretton Woods favorise les plus forts, il défavorise les plus faibles, les plus petits : le tiers-monde n'est pas, ne peut pas être dans la course.

Trois chiffres résument cette gigantesque anomalie. De 1970 à 1975, le Nord a progressé de 180 dollars par habitant par an, l'Est de 80 dollars, le Sud de 1 dollar.

2) *Le vrai développement du tiers-monde n'est possible que dans de grands espaces à trois dimensions : dimension économique, dimension politique et dimension culturelle.*

Il faut un minimum de dimension économique, c'est-à-dire un marché intérieur d'au moins 200 à 300 millions de consommateurs, pour pouvoir amorcer un développement, asseoir un plan agricole et industriel, organiser une mise en valeur des ressources, un plan d'équipement, un système bancaire, un dispositif d'éducation et d'universités, le tout étant axé sur le développement endogène et non pas — comme aujourd'hui — sur une fausse industrialisation exogène faite pour les besoins des pays riches (fabriquer au Brésil ou à Taiwan des chemises pour les Européens ou les Américains).

### Le cadre communautaire

Tous les pays du tiers-monde sont aujourd'hui trop « petits » pour organiser par eux-mêmes une vraie politique de développement. Le Brésil ou l'Inde sont aussi « petits » que l'Espagne, et celle-ci ne peut survivre que si elle s'intègre à l'Europe.

Il faut également un minimum de dimension politique. Avec cinquante-trois Etats, l'Afrique n'a aucun poids sur l'échiquier mondial : une communauté de développement de l'Afrique aurait un poids politique. Et il n'est pas bon, dans notre monde, que des centaines de millions d'hommes n'aient pas de poids politique : cela attire les tentations naturelles des autres à l'impérialisme.

Enfin, il faut une dimension cuIuturelle, et cela est un élément nouveau que nous avons introduit dès 1968 : il n'y aura pas de développement africain si l'Afrique cherche à copier le développement du Nord (américain, européen, soviétique ou chinois), ni de développement latino-américain, ni de développement arabe, ni de développement asiatique, si chacune de ces grandes sociétés humaines ne fonde pas son développement sur ses propres racines. Elles doivent — avec les principes universels des droits (et devoirs) de l'homme et l'apport scientifique et technologique moderne — imaginer une néo-civilisation africaine, une néo-civilisation latino-américaine, une néo-civilisation du Proche-Orient, etc.

3) *C'est le cadre communautaire qui seul peut servir de base à ce principe tridimensionnel nouveau* que le Club de Rome propose comme nouvel ordre mondial (et non pas ordre économique seulement comme on le dit depuis 1974 dans tous les colloques et conférences internationaux).

Ainsi, le nouvel ordre mondial serait un ordre non plus international (aucun système mondial ne peut fonctionner avec les cent soixante centres de décision que sont les cent soixante pays inscrits à l'ONU), mais un ordre intercommunautaire entre douze grandes communautés : les cinq communautés du Nord et les cinq ou sept communautés à créer dans le Sud (une ou deux en Amérique latine, une ou deux en Afrique, une au Proche-Orient du Maroc à l'Iran, une dans le continent indien, une en Asie du Sud-Est...).

Ce dispositif permettrait une grande souplesse dans les rapports intercommunautaires :

— Libre échange entre les communautés industrielles très avancées (Amérique du Nord, Europe, Japon) ;

— Accords du type troc entre ces trois communautés l'U.R.S.S. et la Chine ;

— Accords spécifiques entre les trois communautés très avancées et les communautés du Sud. Le traité de Lomé entre Europe très avancée et Afrique très en retard, est un exemple excellent d'accords entre économies différentes ;

— Enfin, accords spécifiques entre communautés quasi fermées (U.R.S.S. et Chine) et communautés en retard de développement, le tiers-monde.

Chacune de ces communautés devrait non pas développer au maximum la croissance de sa production et de sa consommation, mais chercher son vrai épanouissement, c'est-à-dire celui de sa culture. Cette remarque s'applique à toutes les communautés y compris l'américaine, l'européenne, la soviétique, etc.

Si le nouvel ordre mondial nous forçait à réfléchir aux vraies finalités de nos grandes sociétés humaines, notamment en fonction de la problématique mondiale des prochaines décennies, et en conservant, pour chacune, les principes authentiques des cultures dans leurs diversités, nous aurions fait accomplir un grand pas à une humanité qui commence à douter profondément de sa capacité de survie.

L'accueil fait à notre proposition aux Nations unies, celui des grands dirigeants de l'Amérique latine comme de l'Afrique noire (déclarations d'Edem Kodjo, secrétaire général de l'O.U.A., aux conférences de Monrovia et Lagos) prouve que l'idée est déjà en marche.

(*) Membre fondateur du Club de Rome.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 282 F | 331 F | 461 F | 590 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 387 F | 661 F | 956 F | 1 250 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 234 F | 396 F | 558 F | 720 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | 289 F | 506 F | 723 F | 940 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

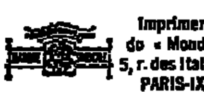
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.




Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1978



Commission paritaire n° 57 437.







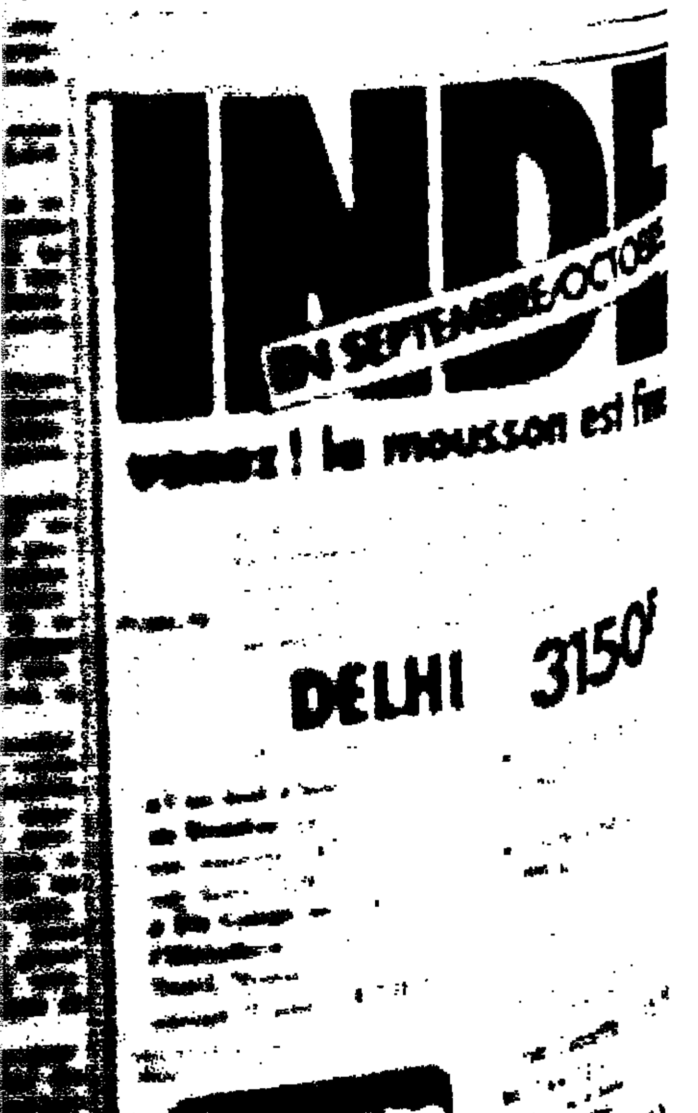




هكذا من الأصل

Le Monde

# étranger




## AMÉRIQUES

### Nicaragua

**APRÈS UNE CAMPAGNE DE CINQ MOIS**

## Le taux d'analphabétisme aurait été sensiblement réduit

**_Un mois après les cérémonies, à Managua, du premier anniversaire de la révolution, les Nicaraguayens viennent de fêter la fin de la campagne d'alphabétisation de cinq mois au terme de laquelle quatre cent mille Nicaraguayens ont appris à lire et à écrire grâce à près de cent mille « guérilleros culturels ». Le taux national d'analphabétisme chez les plus de dix ans est ainsi passé de 50 % à 13 %._**

**A cette occasion, le commandant Humberto Ortega, ministre de la défense et membre de la direction du Front sandiniste de libération nationale, a annoncé que des élections auraient lieu en 1985 (« le Monde » du 28 août). Pour sa part, M. Sergio Ramirez, membre de la junte de reconstruction nationale, a déclaré que son gouvernement allait déposer devant le Conseil d'Etat un projet de loi pour contrôler les informations sur la « sécurité interne du pays », qui devrait s'appliquer à certaines informations de caractère économique.**

**Le F.S.L.N., qui s'était donné comme première tâche la reconstruction du pays, estime que « le retard et la destruction économique, sociale et morale du pays est d'une telle ampleur que l'on ne peut espérer reconstruire le pays avant 1985 » ; en conséquence, l'actuelle junte devra rester au pouvoir jusqu'à cette date. A charge pour elle de mettre en place, « à partir de janvier 1984, le processus électoral grâce auquel les Nicaraguayens choisiront le gouvernement chargé de construire un nouveau Nicaragua ».**

**Le secteur privé et les partis d'opposition, qui font campagne pour des élections en 1982, n'ont pas encore réagi, mais certains sont tentés de se retirer du Conseil d'Etat, espérant ainsi isoler le Front sandiniste.**

## *Des ‹professeurs› de quinze ans dans les villages oubliés*

De notre envoyé spécial

El Cebollin. — Cinq maisons au sommet d'un pic, quelques vaches, du maïs, des bananes, une soixantaine de personnes et seulement deux noms de famille. Derrière les planches mal jointes et noires de fumée de la maison des Menendez, un jeune professeur tape son rapport : vingt-sept habitants du village savent maintenant lire et écrire, comme en témoigne l'examen qu'ils ont réussi la veille : lecture, écriture et même dictée. Sept ont été déclarés inaptes, soit en raison de troubles physiques ou mentaux, soit en raison de leur trop grand âge.

A 2 heures de l'après-midi, sur la place Augusto-César-Sandino, en fait un champ pelé semblable aux autres, un gosse de treize ans ânonne syllabe par syllabe, un « discours » qu'il a lui-même écrit. Une éloquence émouvante moins en raison de la grandiloquence maladroite du texte que des circonstances. L'enfant n'avait jamais été à l'école il y a quatre mois. Il est maintenant chargé du collectif d'éducation populaire (C.E.P.) d'El Cebollin. Les C.E.P. doivent assurer la continuité de l'effort. Les « alphabétiseurs » rentrent chez eux, mais le relais est pris par l'ensemble des élèves sous la direction du meilleur d'entre eux.

« *Ils ont eux-mêmes commencé à s'entraider,* déclare M. Francisco Lacayo, l'un des responsables de la campagne, *alors nous avons généralisé le principe, car il est évident que cette croisade n'est qu'une porte ouverte sur l'éducation permanente populaire des adultes. Il s'agit maintenant de consolider les acquis d'u : façon collective et sous la surveillance d'assesseurs communaux et départementaux.* »

Au début de la campagne, certaines personnes n'osaient pas avouer leur ignorance, d'autres refusaient les discussions trop « politiques ». L'alphabétisation dans les villes a été dans les premiers temps un peu négligée, et il reste beaucoup à faire pour atteindre certaines communautés. Une campagne en langue indigène spécialement destinée aux indiens Mesquito, Rama et Sumo de la côte Pacifique doit commencer en octobre. Vers la fin 1981, l'analphabétisme devrait avoir pratiquement disparu, et il sera alors possible de passer à la formation technique des adultes d'une façon plus diversifiée et conforme à leurs besoins ou à leurs goûts.

Le bilan de la croisade ne rend pas compte des aspects politiques et humains. « *Nous sommes parvenus à créer un vrai dialogue entre villes et campagnes, entre jeunes et vieux,* explique M. Lacayo. *Nous avons pu constater que les adolescents avaient appris à se détacher de leurs parents sans pour autant traverser les crises habituelles de rupture. Les paysans, pour leur part, se sont ouverts à l'histoire du pays, à l'histoire de notre guerre de libération et du Front sandiniste. Les écoliers devenus professeurs ont pris conscience de la misère incroyable de la grande majorité de notre peuple.* »

### « Somoza ne m'a rien fait »

Sur une route poussiéreuse, nous avons rencontré Leona, quinze ans, fragile dans sa chemise de coton. Au coin d'une masure, elle faisait répéter la leçon du jour à deux femmes et trois gamins d'à peine plus de dix ans. « *Je suis contente d'être ici,* dit-elle. *J'ai dû un peu pousser mon père à donner son autorisation. C'est la plus grande aventure de ma vie, et je plains les enfants qui ont été envoyés à l'étranger pour qu'ils ne puissent pas prendre part à cette campagne.* » Les premiers jours n'ont pas été faciles. « *J'avais un peu de mal à parler avec dona Maria, la mère de famille,* raconte Leona, *jusqu'au moment où elle m'a dit : « Somoza ne m'a rien fait. » Je lui ai demandé comment il pouvait être si riche alors que ses enfants à elle ont faim et qu'ils sont rongés par les parasites. « Ce que j'ai pu être bête de ne » pas y penser plus tôt », m'a-t-elle répondu.* »

Le mari de dona Maria se joint à la conversation. « *Leona fait maintenant partie de la famille,* dit-il. *Nous lui avons enseigné à traire les vaches.* » Dans la plupart des cas, les paysans se sont pris d'une incroyable tendresse pour leurs professeurs de quinze ans. Ils les traitent souvent beaucoup mieux que leurs propres enfants. Ils ne laissent jamais les filles se déplacer seules dans les campagnes. Quand elles se baignent dans la rivière, il les protègent, machette à la main. On raconte que la population d'un village a lynché un garçon qui avait tenté de violer une jeune volontaire.

« *Nous allons pleurer quand Leona partira,* dit dona Maria. *Heureusement, maintenant nous pouvons nous envoyer des lettres.* » « *Nous lui devons beaucoup,* dit son mari. *Les travaux des champs ne m'ont pas laissé le temps d'apprendre complètement à lire et à écrire, mais je vais continuer avec mes enfants. La semaine dernière, pour la première fois, je n'ai pas été obligé de tremper mon pouce dans l'encre en allant à la banque. J'ai pu écrire mon nom.* »

FRANCIS PISANI.

### Brésil

## LES ATTENTATS D'EXTRÊME DROITE SE MULTIPLIENT

Rio-de-Janeiro (*A.F.P.*). — L'organisation clandestine d'extrême droite Phalange-Patrie nouvelle a revendiqué, mercredi 27 août, les attentats commis dans la journée à Rio, qui ont fait un mort et sept blessés.

Le premier attentat, contre le bâtiment abritant l'organisation de gauche Tribune ouvrière, n'a causé que des dégâts matériels. Le deuxième, au siège de l'ordre des avocats du Brésil, a fait un mort et un blessé. Le dernier s'est produit à la mairie de la ville et a fait six blessés.

Des menaces d'attentat ont également été formulées par la même organisation à l'encontre des centres régionaux de l'ordre des avocats, de l'association brésilienne de presse, de l'Assemblée législative à Rio, d'un journal d'opposition et du syndicat des journalistes.

Ces derniers mois, un certain nombre d'attentats ont été commis au Brésil contre des parlementaires de l'opposition, des avocats, *des organisations* de défense des droits de l'homme et des publications de gauche. Jusqu'à présent, leurs auteurs n'ont pas été retrouvés. Les autorités ont assuré que cette vague de violence n'entraînerait pas l'arrêt du processus d'ouverture politique.

### États-Unis

## LE SYNDICAT DE L'AUTOMOBILE RECOMMANDE DE VOTER POUR M. CARTER

Le comité exécutif du syndicat de l'automobile (United Auto Workers) s'est prononcé, le mercredi 27 août, pour le soutien à la campagne de M. Carter. Le président du syndicat, M. Fraser, malgré ses sympathies pour le sénateur Kennedy, s'est rallié « *avec enthousiasme* » au candidat désigné par la convention démocrate de New-York.

L'U.A.W. s'étant toujours signalé par ses positions « avancées », il était hors de question qu'il recommande l'élection de M. Reagan, mais le « troisième homme » de la compétition présidentielle, M. Anderson aurait voulu que le syndicat restât neutre jusqu'en octobre pour avoir le temps de prouver qu'il était « la seule alternative valable » au candidat républicain. M. Fraser a cependant reconnu que ce dernier trouvait un certain écho parmi la base de son organisation.

### Chili

## L'ancien président démocrate-chrétien Frei réclame le départ du général Pinochet

Santiago-du-Chili (*A.F.P.*). — M. Frei, ancien président démocrate-chrétien du Chili, a proposé mercredi 27 août, à Santiago, la formation d'un gouvernement de transition regroupant civils et militaires, pour remplacer le régime du général Pinochet.

M. Frei a fait cette proposition lors d'une manifestation de masse autorisée par le gouvernement. A l'issue de la manifestation, des heurts ont opposé manifestants et policiers. Présentant sa proposition comme une solution de rechange politique au référendum constitutionnel du 11 septembre, le dirigeant démocrate-chrétien a critiqué ce référendum qui, a-t-il déclaré, n'offre ni alternative ni garanties. « *Si par malheur toutes les portes venaient à se fermer,* a-t-il affirmé, *nous voterions « non » le 11 septembre.* »

M. Frei a contesté la légitimité de la « *charte fondamentale* » qui sera soumise aux Chiliens le 11 septembre. Refusant l'alternative proposée par le gouvernement, « *la charte ou la marche au chaos* », il s'est prononcé pour la formation immédiate d'un gouvernement de transition.

Ce gouvernement, a indiqué M. Frei, aurait pendant deux ou trois ans pour objectifs de « *favoriser la cicatrisation des blessures du passé, de rétablir l'unité et la paix entre les Chiliens, de retrouver le plein exercice de la démocratie et enfin de garantir la sécurité intérieure et extérieure du pays* ».

Dès sa formation, a-t-il précisé, « *les libertés publiques devraient être rétablies et une assemblée constituante représentative de tous les secteurs du pays devrait entrer en fonctions* ».

M. Frei s'est prononcé pour un « *consensus national ou pacte social* » qui garantirait la « *convivialité démocratique* » : « *Je suis certain qu'avec de tels principes, un vaste accord pourrait être conclu auquel s'associeraient le peuple chilien et les forces armées.* »

L'ancien président a rejeté les accusations le présentant comme favorable au régime, et il a proposé au général Pinochet un débat contradictoire diffusé par la télévision.

De son côté, le général Pinochet a déclaré, mercredi, qu'il était « affecté » par les critiques de l'Eglise catholique à propos du référendum. A l'issue d'une réunion extraordinaire de la Conférence épiscopale, les évêques ont critiqué les conditions dans lesquelles doit se dérouler la consultation, et ont demandé au gouvernement « *de ne pas exécuter ou de ne pas permettre l'exécution de tout acte tendant à altérer la volonté des votants* ».

Le référendum a pour objet la ratification d'un projet constitutionnel qui permettrait au général de rester au pouvoir jusqu'en 1989, et éventuellement jusqu'en 1997.

### Argentine

## A Paris, centième manifestation de solidarité avec les mères de disparus

*La centième manifestation de solidarité avec les mères de disparus argentins devait avoir lieu ce jeudi 28 août devant l'ambassade d'Argentine à Paris. Cette manifestation, comme les précédentes, est organisée par le Club des droits socialistes de l'homme. (190, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Tél. : 608-20-39.)*

## *Libre opinion*

### *Un nouveau vocabulaire*

par PIERRE BERCIS (*)

A L'INTENTION de toutes les personnes qui ont affaire avec l'Argentine (à quelque titre que ce soit), il importe que soit rédigé d'urgence un lexique approprié au nouveau cours des choses en ce beau pays. En effet, que l'on s'y rende comme immigré, comme homme d'affaires, comme touriste, ou comme missionnaire, il peut coûter fort cher de ne pas connaître le vocabulaire en vogue, édité là-bas par l'Académie militaire (équivalent de l'Académie française chez nous).

Voyez, par exemple, ce qui est arrivé à ces deux religieuses françaises : sœur Alice et sœur Léonie. Elles ignoraient que les mères de la place de Mai n'étaient que des « folles » et, qu'en conséquence, elles étaient dangereuses pour qui osait s'en approcher. Pour ce grave péché sémantique, nos deux sœurs sont maintenant retenues en un endroit secret, depuis plusieurs années, comme vingt mille Argentins et onze autres Français.

Retenues ? Que dis-je ?... Non, elles ont disparu. Elles ne sont pas retenues par les militaires argentins, auxquels, donc, il est inutile de demander des comptes puisqu'ils ignorent tout. Voilà pourquoi on doit adopter leur vocabulaire et parler des « disparus ». D'ailleurs, sincères et soucieux de vérité, ces très catholiques dirigeants rassurent et informent dès qu'ils savent quelque chose : « Untel ? On vient de retrouver son cadavre criblé de balles le long d'une route. Probablement un règlement de comptes entre bandes armées rivales. » « Madame Unetelle ? On nous a signalé sa présence dans plusieurs pays limitrophes. C'est son droit de rester dans l'anonymat, n'est-ce pas ? » Pour les autres, au cas où ils resteraient véritablement « disparus », ce gouvernement de rêve a même légiféré en prévoyant qu'ils soient considérés comme morts s'ils ne répondaient pas à deux appels successifs par voie de presse. Peut-être, dans ces conditions, serait-il opportun d'envoyer papier et crayons à M. Videla afin que les disparus puissent, effectivement, répondre ?

Ah ! si ces disparus avaient au moins le privilège insigne d'être prisonniers de l'armée argentine, on serait plus tranquille pour eux. On saurait qu'ils sont en de bonnes mains — s'ils sont normaux, bien sûr. Car il est évident que celle-ci ne peut tout garantir. Ainsi en est-il d'Osvaldo de Benedetti (1) tué pendant la coupe du monde de football parce qu'il avait tenté de s'enfuir. Qu'importe que vous trouviez dans votre dictionnaire le mot « assassinat » pour un tir de face sur un homme désarmé ; sur le rio de la Plata, il faut dire « tué lors d'une tentative de fuite ». De même que pour son frère qui respirait la joie de vivre (fût-ce dans les geôles où l'on torture), « il s'est suicidé » a décrété l'Académie militaire, et vous avez intérêt à la croire

Dans le même ordre d'idées, si votre dictionnaire est antérieur à 1976 et que vos moyens ne vous permettent pas d'en acquérir un autre, biffez les mots « sécurité des multinationales » et écrivez à la place « sécurité nationale ». C'est la même chose, mais dans une langue vivante, les modes changent.

Lors d'un enlèvement par des hommes portant l'uniforme de l'armée argentine, et qui se rendent ensuite dans des casernes, ne *dites pas bêtement « des militaires ont enlevé », dites « des forces* incontrôlées ». Et s'ils emmènent meubles, vêtements, tableaux dans les heures qui suivent, prétendre que ce sont des pillards, des voleurs serait pire qu'une erreur de vocabulaire. Vous seriez alors un « ennemi de la nation » : un opposant au fascisme.

N'allongeons pas la liste. Elle serait trop impressionnante puisque l'inflation verbale y atteint le même niveau que l'inflation économique (127 % en 1979). Mais si ce nouveau lexique argentin vous rebute — on n'est pas forcément doué pour les langues étrangères — n'allez pas là-bas ; ou demandez à être accompagné du porte-hélicoptère *Jeanne d'Arc* ou d'un ministre français. Ils s'y rendent fréquemment, en visite de courtoisie.

(*) Président du Club des droits socialistes de l'homme.

(1) *Le Monde* du 5 juillet 1980.

## DIPLOMATIE

**LA SESSION DES NATIONS UNIES SUR LE TIERS-MONDE**

## Le ministre des affaires étrangères de R.F.A. propose l'ouverture d'un « registre » sur les dépenses comparées d'armement et d'aide au développement

**New-York (Nations unies). — La conférence des Nations unies est entrée le 27 août dans sa phase concrète avec la constitution du comité « ad hoc » présidé par une personnalité canadienne, M. Michel Duffour, qui coordonnera les travaux sur la stratégie de développement pour la troisième décennie et sur les éventuelles « négociations globales ». Les résultats seront ensuite soumis à l'Assemblée générale, seule instance de décision.**

**_Le caractère jusqu'à maintenant relativement serein_ des débats, l'absence d'éclat, traduisent apparemment une prise de conscience de la gravité des problèmes économiques mondiaux et de la volonté d'aboutir à un certain résultat au cours des discussions des dix prochains jours.**

**Le texte sur la stratégie (« le Monde » du 22 août) devrait être mis au point d'ici là. Un accord n'est pas tellement éloigné, même si des obstacles notables restent à surmonter (estimation du taux de croissance, montant de l'aide publique au développement, perspectives de prix et d'approvisionnement pétroliers). _Des compromis sont possibles_, des désaccords de fond pouvant toujours s'effacer derrière quelques formulations habiles.**

De notre envoyé spécial

Ainsi, les membres de l'Europe des Neuf ont, le 27 août, harmonisé leurs propres positions et adopté une attitude ouverte et constructive. Sans doute ne voudraient-ils pas être rendus responsables d'un échec et souhaitent-ils éviter qu'un affrontement spectaculaire Sud-Nord vienne s'ajouter aux crises actuelles.

Les pays industriels, qui recherchent des garanties de prix et d'approvisionnement pétroliers, se félicitent de l'initiative des « 77 » d'inclure l'énergie dans les négociations. Pour sa part, rejoignant la proposition faite la veille par M. François-Poncet, le représentant de Tokyo a exprimé, lui, l'espoir que les négociations conduisent à l'établissement d'un « *mécanisme étendu de coopération* » dans le domaine de l'énergie. Tous demandent aux producteurs d'*augmenter leur aide* aux nations les plus démunies et se félicitent aussi de l'appel lancé par le président du Bangladesh (*le Monde* du 27 août).

Dans un discours remarqué, M. Genscher, ministre des affaires étrangères de R.F.A., a déclaré que « *le succès du développement dépend de plus en plus de la manière dont il sera mis fin à la croissance des dépenses militaires. Le monde,* a-t-il dit, *n'a pas besoin d'une course aux armements, mais d'une course à l'aide aux pays en développement. Un registre devrait être ouvert aux Nations unies indiquant combien chaque nation industrielle dépense en armements et pour le commerce des armes, et combien elle consacre à l'aide au développement* ».

En revanche, sur la question des réformes de structures, qui est au centre des discussions sur les négociations globales — la partie, la plus importante de la conférence, *puisque, tout compte* fait, la stratégie fixe des objectifs de portée générale qui ne constituent pas des engagements contraignants, — le fossé semble difficile à combler entre les pays du tiers-monde et les pays industriels à économie de marché, les Etats industriels socialistes — l'intervention du délégué soviétique le 27 août l'a encore montré — ne paraissant guère concernés par le débat. Les premiers réclament un nouvel ordre économique et posent en conséquence les problèmes en termes politiques ; les seconds évoquent les difficultés présentes de l'économie mondiale, les drames du tiers-monde pouvant avoir des retentissements politiques.

Cette opposition se cristallise notamment sur les pouvoirs qui pourraient être dévolus, lors des négociations globales, à l'organisme central de la conférence économique mondiale, qui serait convoquée à cette fin au début de 1981 et aux institutions spécialisées du système des Nations unies (CNUCED, ONUDI, BIRD, F.M.I.). Le débat est hautement politique puisque les « 77 » ont mis en avant l'idée d'une négociation globale précisément afin qu'un nouvel organisme à vocation universelle et politique vienne coiffer l'ensemble du système.

Ainsi pensent-ils tirer profit du jeu démocratique et de la loi du nombre et obtenir un partage du pouvoir qui leur est refusé dans les institutions dominées par les *pays riches. Il est entendu que,* dans cet esprit, l'organisme central aura prééminence sur ces institutions, qui ne seraient pas pour autant mises de côté et dessaisies de leurs prérogratives, mais où les pays industriels verraient, du moins pendant la prochaine conférence, leur influence battue en brèche.

Entre cette position et celle des pays industriels qui, pour le moment, ne semblent pas vouloir que les problèmes du ressort des institutions spécialisées tombent dans la corbeille du nouvel organisme, des accommodements sont peut-être possibles, notamment maintenant que la France et même les Etats-Unis suggèrent d'aller un peu plus loin que les efforts faits depuis six mois par le F.M.I.

Cependant, l'attitude que pourraient adopter — ensemble — les pays membres de l'OPEP demeure encore une inconnue. Elle ne sera sans doute pas précisée avant la réunion au sommet, le 25 octobre, à Bagdad, des treize pays membres de l'Organisation qui doivent examiner les problèmes de la politique à long terme. Pour l'heure, bien que le représentant du Vénézuela, l'ancien président Caldera, ait déclaré que les Etats membres de l'OPEP donnaient un « *exemple extraordinaire de coopération avec les autres pays en voie de développement* », plusieurs d'entre eux ne semblent pas porter un intérêt extrême à la réunion de New-York, où ils ne sont pas représentés par des personnalités importantes. C'est le cas de l'Arabie Saoudite et de l'Irak. Le délégué irakien, M. Munthir Araïn, a seulement réaffirmé que son gouvernement réexaminerait ses relations économiques avec tout Etat en fonction de l'attitude adoptée sur la question du droit « *inaliénable du peuple palestinien arabe* ».

G. V.

● *La C.G.T. et la C.F.D.T.* seront représentées au sein de la délégation de la conférence syndicale mondiale sur le développement, qui est reçue ce jeudi *28 août* par *M. Waldheim* au siège de l'ONU, à New-York. La délégation remettra au secrétaire général de l'ONU le texte de la déclaration adoptée par la conférence, lors de sa réunion à Belgrade, du 22 au 25 avril, qui exprime la volonté d'une centaine d'organisations syndicales d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe de participer à l'élaboration des décisions relatives à l'instauration d'un « *nouvel ordre économique international* ».

● *Le président Senghor* est l'hôte à déjeuner, le jeudi 28 août, de M. Giscard d'Estaing. Le président sénégalais séjourne en France à titre privé.

ncentré et populaire

# EUROPE

## R.F.A.

## Un éditeur britannique présente l'autobiographie de M. Honecker... à Bonn

De notre correspondant

Bonn. — Souvent décrit comme *« l'homme d'Etat inconnu »*, M. Honecker, secrétaire du parti communiste est-allemand et président du Conseil d'Etat de la R.D.A., vient de jeter un peu de lumière sur son passé en publiant une autobiographie le jour de son soixante-huitième anniversaire. L'intention politique est assez claire. L'ouvrage vient d'être présenté à Bonn, avant même qu'il ait trouvé place dans les librairies est-allemandes : il s'agissait évidemment de mettre en valeur l'image de M. Honecker juste avant le voyage que le chancelier Schmidt devait entreprendre dans l'autre Allemagne. Bien que la rencontre des deux chefs d'Etat ait été ajournée, le représentant de la R.D.A. à Bonn ne pouvait pas décommander la réception prévue ici pour célébrer la publication de l'ouvrage.

C'est la grande maison anglaise d'édition Pergamon qui publie la biographie du dirigeant est-allemand. Le directeur de cette société d'Oxford, M. Robert Maxwell, ancien député travailliste, est venu pour cette occasion à Bonn, et a assuré, au cours de sa conférence de presse, qu'il lui a fallu beaucoup d'efforts pour convaincre le secrétaire du parti est-allemand d'écrire son autobiographie.

La présence de M. Ewald Moldt, représentant permanent de la R.D.A. en République fédérale, devait inévitablement provoquer quelques questions sur le rendez-vous manqué entre les deux hommes d'Etat allemands. Le délégué est-allemand s'est cependant contenté de dire, à ce sujet, que son gouvernement restait favorable à la détente, ainsi qu'à la normalisation des rapports entre la R.D.A. et la R.F.A., mais ne voulait pas *« troubler l'avenir »* en encourageant les spéculations au sujet d'une autre rencontre entre le chancelier fédéral et le président du Conseil d'Etat.

Plus intéressante et plus surprenante est une interview donnée par M. Honecker à l'éditeur britannique. Ce texte, inclus dans le volume, a été rédigé au début de juillet. Or il est clair, à sa lecture, que M. Schmidt ne pouvait que revenir les mains vides de la visite qu'il prévoyait de faire en R.D.A. M. Honecker y indique, en effet, qu'il ne lui était pas possible d'alléger les conditions dans lesquelles certains citoyens de l'Allemagne de l'Est peuvent se rendre en République fédérale. Cette dernière serait, bien entendu, responsable d'un tel état de choses, puisqu'elle refuserait toujours de reconnaître une *« nationalité est-allemande »*.

Est-ce le sort particulier de certains chefs de partis communistes qu'un « trou » apparaisse dans leur biographie durant l'époque de la guerre ? Toujours est-il que, comme pour M. Marchais, les spécialistes se sont souvent interrogés sur le rôle exact que le militant communiste Erich Honecker avait joué au moment de la libération de Berlin. En attendant que les spécialistes analysent et digèrent les quelque cinq cents pages de l'autobiographie du dirigeant est-allemand, l'hebdomadaire *Der Spiegel* — qui a acquis les droits de publication pour la R.F.A. et qui va détailler ce récit en feuilleton — attire l'attention sur le fait que M. Honecker explique lui-même aujourd'hui les versions contradictoires touchant son activité entre mars et mai 1945, à Berlin.

Tantôt, en effet, M. Honecker s'était enorgueilli de s'être échappé de sa prison berlinoise le 6 mars 1945. Tantôt, il se plaisait à rendre hommage aux *« héroïques soldats de l'Armée rouge »* qui l'avaient tiré de sa geôle lors de leur entrée dans l'ancienne capitale du Reich. M. Honecker fait aujourd'hui une révélation plutôt surprenante, qui tente de concilier les deux versions. Déprimé, épuisé, privé de tout refuge dans Berlin bombardé, il aurait résolu, au bout de quelques semaines, de rejoindre « volontairement » la prison dont il s'était échappé. Il aurait vu là le seul moyen de ne pas tomber dans les mains de la Gestapo.

Mai si l'affaire n'est pas complètement éclaircie pour autant. Dans ses souvenirs, M. Honecker ajoute, en effet, que son retour avait été assez habilement organisé par ses amis pour que les autorités judiciaires défendent alors sa cause. Aussi l'hebdomadaire de Hambourg demande-t-il : *« Quels étaient ses amis ? Qu ont-fait de si habile ? »*

JEAN WETZ.

## Italie

## M. Cossiga obtient la confiance à deux reprises

De notre correspondant

Rome. — A deux reprises, le parlement italien a accordé (par 317 voix contre 270), dans la nuit du mercredi 27 août, la confiance au cabinet de M. Francesco Cossiga à propos des problèmes de procédure (légitimité constitutionnelle et utilité) posés par les deux décrets économiques anti-crises décidés par le gouvernement le 2 juillet dernier (*le Monde* du 4 juillet 1980). Mais ces décrets ne pourront probablement pas être entérinés par les parlementaires dans les délais prévus — avant le 1er et le 7 septembre, — et le gouvernement sera obligé de représenter de nouveaux projets aux Chambres.

Pour ce double vote de confiance, M. Francesco Cossiga a obligé les trois formations — démocratie chrétienne, parti républicain et parti socialiste — qui composent le cabinet et lui assurent sa majorité parlementaire à serrer les rangs. Pour le moment, il n'y aura ni crise politique, ni remaniement ministériel. Une rencontre mardi 26 août entre le président du conseil et les secrétaires généraux des trois partis de la coalition gouvernementale l'a confirmé.

Les socialistes, qui, à la mi-août, s'inquiétaient *« de l'usure physique et psychologique de M. Cossiga »* et mettaient en doute l'efficacité du gouvernement dans la lutte contre la crise économique et contre le terrorisme, ont réaffirmé, par la bouche de leur secrétaire général, M. Bettino Craxi, que *« penser à une crise politique de gouvernement, au milieu d'un automne qui s'annonce difficile, serait comme se préparer à jeter de l'essence sur le feu de nos difficultés »*. Les républicains, qui évoquaient la nécessité d'un remaniement ministériel, ont abandonné cette idée, tout en continuant à affirmer qu'il faut *« redonner vigueur au cabinet »* et reprendre un certain dialogue avec le P.C.I. Cette dernière idée est aussi partagée par M. Flaminio Piccoli, le secrétaire général de la D.C. Mais le P.C.I., pour sa part, ne croit pas à ces *« ouvertures »* et reste convaincu que le cabinet de centre-gauche veut avant tout le mettre sur la touche.

Les néo-fascistes, qui ont déposé mille deux cent amendements, continuent leur systématique obstruction parlementaire. Après avoir posé une première double question de confiance, et remporté la victoire, le gouvernement sera-t-il obligé de recourir de nouveau à ce subterfuge pour le vote de chacun des articles des deux décrets qui doivent être entérinés avant le 1er et le 7 septembre prochain ? Un communiqué du conseil des ministres a annoncé que le cabinet *« demandera la confiance autant de fois qu'il sera nécessaire »*, mais même les parlementaires de la D.C. s'inquiètent de l'abus du recours à ce moyen pour éviter la discussion des articles des décrets et le dépôt d'amendements *(Intérim)*. ■

## Portugal

● LE MAJOR OTEO DE CARVALHO, l'une des grandes figures de la révolution du 25 avril 1974, ne pourra pas être candidat aux élections législatives du 5 octobre prochain. Un tribunal de Lisbonne a, en effet, décidé mercredi 27 août d'interdire la participation du Front d'unité populaire (FUP) à ces élections. Le tribunal a estimé que le FUP, dont le major était « tête de liste » à Lisbonne, n'avait pas déposé ses statuts avant la date limite lui permettant de se présenter au scrutin d'octobre. Le FUP est une organisation d'extrême gauche fondée en mars dernier par l'ancien « homme fort » de la révolution portugaise, qui a déjà annoncé sa candidature à l'élection présidentielle du 14 décembre. — *(A.F.P.)*

# L'AGGRAVATION DE LA CRISE

**Alors que les grèves s'étendent dans le pays et que les négociations se poursuivent à Gdansk, le conseil des ministres a décidé mercredi 27 août de rétablir l'usage des tickets de rationnement pour le sucre de façon à garantir à la population l'approvisionnement en cette denrée. Le conseil a également décidé d'augmenter les importations de viande.**

**A Cracovie, où les transports en commun sont perturbés, plusieurs contestataires auraient été arrêtés, et à Lublin, six étudiants de l'université catholique de la ville, et un prêre, le Père Bronislaw Sroka, ont commencé mardi 26 août, dans l'église du Saint-Esprit une grève de la faim par solidarité avec les ouvriers de Gdansk. Une action analogue a été entreprise à Stalowa-Wola, dans l'église Notre-Dame-de-Pologne, par quatre membres du collège rédactionnel de « Spotkania » (« Rencontres », journal indépendant de la Jeunesse catholique. Les grévistes réclament en outre une démocratisation de la vie politique du pays et la construction de nouvelles églises.**

**Tandis que les principaux dirigeants de l'opposition restent emprisonnés, M. Leszek Moczulski, fondateur du mouvement (dissident) Confédération de la Pologne indépendante, a été libéré mercredi à Varsovie, a annoncé sa femme. Interpellé le 21 août, il avait été libéré deux jours plus tard à l'issue de la période légale de garde à vue et arrêté de nouveau. Le scénario s'était renouvelé deux jours plus tard, et c'est au bout de sa troisième « période » que M. Moczulski a pu rentrer chez lui. D'autre part, douze intellectuels ont envoyé un télégramme au bureau politique du parti pour exprimer leur solidarité avec les personnes détenues. Parmi les signataires figurent : Mme Stanislawa Grabska et MM. Sliwinski, Kisielewski, Amsterdamski, M. Krol et W. Bartoszewski.**

**A Moscou, l'agence Tass a publié mercredi soir 27 août un long commentaire consacré aux « événements de Pologne ». Dans ce texte, destiné à l'étranger, l'agence s'en prend pour la première fois aux « éléments anti-socialistes » qui, « en exploitant les difficultés subjectives et objectives dans le pays, tentent d'unir leurs efforts pour écarter la Pologne de la voie socialiste qu'elle a choisie conformément aux intérêts vitaux de l'ensemble du peuple polonais ».**

**Utilisant largement « Trybuna Ludu », le quotidien du parti polonais, Tass ajoute que « les éléments anti-socialistes méconnaissent les intérêts nationaux et l'opinion publique prévalante ». Tass reproche aussi aux moyens d'information « bourgeois » d'ignorer les prises de position des personnalités polonaises officielles. L'agence enfin s'en prend aux analyses « revanchardes » de la presse ouest-allemande, à laquelle elle reproche d'utiliser « les noms allemands des villes polonaises ».**

**Selon le quotidien yougoslave « Politika », l'U.R.S.S. aurait décidé d'accorder « une aide urgente » à la Pologne. Le journal ne cite aucun montant mais précise que cette aide serait supérieure à celle (100 millions de dollars) qui avait été accordée par Moscou après les événements de 1970. « Politika » ajoute que les dirigeants soviétiques préparent leur opinion à une évolution de la situation en Pologne, « qui ne doit pas constituer un précédent pour les autres pays socialistes ».**

**Aux Etats-Unis, le syndicat des dockers a décidé de refuser, à partir de mercredi 27 août, de s'occuper du fret en provenance ou à destination de la Pologne. Ce boycottage avait été décidé la semaine dernière mais son entrée en vigueur avait été différée.**

**A Budapest, cinq dissidents hongrois qui voulaient se rendre auprès des grévistes de Gdansk se sont faits confisquer leurs passeports à l'aéroport. Il s'agit du philosophe Gyoergy Bence, du physicien Gyoergy Goendoer, du mathématicien Miklos Sulyok, de l'architecte Balint Nagy et de M. Rajk, fils du ministre hongrois des affaires étrangères exécuté en 1949 lors des purges staliniennes.**

## *Vers un compromis à Gdansk ?*

*(Suite de la première page.)*

L'ombre de la grève générale commence à planer sur la Pologne.

L'effervescence qui s'est emparée des esprits et qui se manifeste depuis plusieurs jours déjà à la base du parti (*le Monde* daté 24-25 août) semble toucher désormais les cadres intermédiaires.

Des revendications portant sur l'augmentation de l'autonomie des différents échelons de l'appareil commencent, indique-t-on de bonne source, à être formulées. Plusieurs des premiers secrétaires de voïvodie n'y seraient pas hostiles et un manifeste assez radical circule actuellement dans les rangs du parti. Il aurait déjà recueilli plus d'une centaine de signatures, prestigieuses pour certaines, et demande notamment le respect de l'autonomie de l'appareil d'Etat, la liberté de vote au sein du parti et la convocation d'un congrès extraordinaire d'ici à l'automne.

Très secoués, aussi bien par la vague de grèves que par le remaniement de dimanche dernier (*le Monde* du 26 août), les cercles dirigeants cèdent actuellement à une certaine nervosité. Après avoir échoué à ramener le calme, malgré les discours de MM. Babiuch et Gierek et les tentatives de négociation séparée à Gdansk, on espérait que l'ouverture manifestée par la composition de la nouvelle direction pourrait donner satisfaction au pays. Il n'en a rien été et, trois jours après le remaniement, il se trouve déjà des membres du bureau politique pour regretter l'éviction de M. Lukaszewicz, le porte-drapeau des conservateurs.

La réunion de la direction du parti, au cours de laquelle MM. Barcikowski et Jagielski ont rendu compte, mardi 26 août dans la soirée, de l'évolution des négociations à Szczecin et Gdansk, a été à la fois confuse et passionnée. Le premier secrétaire de Gdansk, M. Fiszbach, descendu pour l'occasion à Varsovie, a été pris à partie de manière assez vive. On l'a accusé d'être responsable de la situation dans sa région, mais on semblait lui en vouloir surtout de son intervention au cours du plénum de dimanche. Dans ce texte, publié lundi par les journaux de sa ville, M. Fiszbach avait dénoncé, en termes posés mais cruels, les erreurs commises par le parti, décrit la lassitude de la population et de la classe ouvrière, présenté la crise comme uniquement sociale et s'était attaché enfin à combattre l'idée d'une manipulation politique des grèves.

Des rumeurs inspirées ou fantaisistes, toujours sujettes à caution, circulent en abondance sur les divergences au sommet. Mercredi après-midi, un nouveau remaniement encore plus radical était ainsi donné comme imminent, tous détails nécessaires à l'appui. Rien n'interdit qu'il devienne un jour réalité. Mais en attendant, on note surtout la convergence dans l'anxiété, génératrice d'ordres, de contre-ordres et de désordres.

La presse, qui a repris une relative liberté de ton depuis le départ de M. Lukaszewicz (il coiffait la propagande au secrétariat du comité central), ne sait plus très bien, dans cette situation, à quel saint se vouer. Le quotidien des jeunes a ainsi sorti, mercredi, un numéro presque totalement consacré aux grèves, titré en gros caractères *« Que veulent les travailleurs ? »*, publiant, outre des photos du chantier Lénine, la liste des vingt et une revendications. Les exemplaires valent déjà une petite fortune au marché noir. Chaque rédacteur en chef a envoyé à Gdansk une équipe de journalistes, non pas encore pour couvrir l'événement, mais pour pouvoir être au courant de l'évolution de la situation. Ce sont ces hommes qui ont signé une pétition contre la manière dont la presse rend compte de la grève...

### Mise au point de l'Eglise

Grèves et troubles de l'appareil donc, mais aussi deux autres difficultés. Avec l'Eglise d'abord, qui a fait savoir mercredi que l'homélie du cardinal primat, telle qu'elle avait été radio-télévisée mardi, ne correspondait pas au texte prononcé réellement. Bref, qu'il y avait eu manipulation. *« Les médias, sur lesquels l'Eglise n'a aucune influence,* a déclaré au cours d'une messe le curé de la paroisse du chantier Lénine, *n'ont diffusé que les extraits de l'homélie qui convenaient à l'Etat et ont passé sous silence le contenu qui était pour nous le plus important. »* Un communiqué du bureau de presse de l'épiscopat a confirmé cette mise au point, sans aucune circonlocution, et, pour que les choses soient claires, la hiérarchie a diffusé une déclaration soutenant les revendications des grévistes, notamment sur les libertés syndicales. L'Eglise, quelle que soit son inquiétude à elle aussi, ne veut pas passer pour alliée du pouvoir.

Deuxième difficulté : l'attitude de Moscou qui a commencé à crier gare. Mercredi à 16 heures, lorsque la commission bipartite de treize membres (*le Monde* du 28 août) s'est réunie pour la seconde fois au chantier Lénine afin d'apporter les dernières retouches au projet d'accord sur la création des syndicats libres, l'atmosphère est moins détendue que la veille. D'emblée et en termes beaucoup plus directs que ne peuvent l'être les citations, les représentants gouvernementaux annoncent que la situation a évolué dans ses aspects internationaux.

### Des syndicats « autodirigés » ou « libres »

Pour qu'il y ait accord, il faut employer l'adjectif *« autodirigé »* plutôt que *« libre »* ou *« indépendant »* ; que les futurs syndicats spécifient dans leur charte qu'ils ne remettent en cause ni les *« traités d'amitié »* signés par la Polonge, ni le rôle dirigeant du parti dans l'Etat, ni le socialisme et qu'ils rejettent l'idée de jouer un rôle de parti politique.

C'est à vrai dire ce que répètent avec réalisme les grévistes depuis le début, mais encore faut-il trouver des formulations qui excluent l'idée de toute sujétion et donnent dans le même temps satisfaction à l'autre partie. Le présidium du comité inter-entreprises (M.K.S.) et les « experts » qui l'assistent y travailleront toute la nuit, et ils étaient fort satisfaits à l'aube de ce jeudi des fruits de leur veille.

Sans nouvelles conditions mises par les autorités, le compromis sur la création de syndicats indépendants dans la zone du littoral baltique leur semblait désormais possible. De fait, M. Jagielski, bouleversant les programmes de la télévision régionale, avait déclaré, mardi soir, en substance, qu'un accord existait sur presque toutes les revendications et qu'il ne restait que les problèmes de formulation à régler dans la question des syndicats.

Les dirigeants polonais, certains d'entre eux en tout cas, et plus particulièrement ceux du littoral, souhaitent visiblement dénouer le plus rapidement la crise de Gdansk pour tenter d'enrayer la crise tout court. Eux-mêmes ne croient qu'à moitié à cette possibilité, et l'Eglise, elle, n'y croit que peu. Elle a entrepris mercredi des démarches indirectes auprès de M. Lech Walesa, le dirigeant du mouvement, pour lui suggérer de lancer un appel au calme.

La situation est suffisamment incertaine pour que les membres du présidium du M.K.S. craignent qu'un mouvement de fond, incontrôlé et aux conséquences imprévisibles, ne vienne remettre en cause, aussitôt acquise, une victoire aussi importante pour l'ensemble du pays. Il n'est donc pas exclu, en cas d'accord, que M. Walesa soit amené à intervenir dans le sens souhaité par l'Eglise — et par beaucoup de Polonais aussi, qui commencent, malgré la joie évidente de la majorité d'entre eux, à prendre peur. Il n'est même pas exclu que M. Walesa, avant même que l'accord ne soit définitivement signé, prononce quelques paroles d'apaisement.

Le journal télévisé — réseau national — a diffusé, mercredi soir, une déclaration de M. Rakowski, membre du comité central et directeur d'un des meilleurs journaux du bloc socialiste, l'hebdomadaire *Polityka*. Il s'agissait à la fois d'un appel aux réformes, d'une promesse — sous forme de constat — que plus rien ne serait jamais comme avant, et d'une mise en garde assez solennelle contre l'enchaînement menant à l' *« auto-faire peur à personne, mais moi faire peut à personne, mais moi aussi j'ai peur »*, a dit M. Rakowski avant de conclure : *« Personne ne veut revivre les moments tragiques que nous avons vécus dans le passé. »*

Un passé fait, chacun le sait, d'occupations étrangères. L'épouvantail est commode. On n'en est pas encore là. Mais il est vrai que la partie se joue au bord du gouffre.

BERNARD GUETTA.

## L'ÉPISCOPAT RAPPELLE LES « DROITS INALIÉNABLES DE LA NATION »

Varsovie *(A.F.P.)*. — *L'épiscopat polonais a publié, dans la nuit du 28 août, un document établi lors d'une réunion de son conseil général, le 26 août à Jasna-Gora, et « énumérant notamment les* « droits inaliénables de la nation ». *L'épiscopat souligne que les* « tensions » *qui se sont manifestées en Pologne résultent d'un* « mécontentement accumulé depuis des années à la suite des erreurs commises ». *Il exprime son « estime » tant aux grévistes qu'aux autorités pour avoir* « su éviter des troubles de l'ordre public » *et formule l'espoir que* « les grèves se termineront par la réalisation d'accords assortis de garanties appropriées ».

*Rappelant que* « le respect des droits inaliénables de la nation est la condition du maintien de la paix à l'intérieur du pays », *l'épiscopat insiste notamment sur la liberté religieuse, la liberté d'opinion, le droit à la propriété individuelle de la terre et, avec une référence à Vatican II, le droit à la libre création de syndicats représentatifs.*

*En conclusion, l'épiscopat souligne la nécessité de restaurer la confiance entre les autorités et la société polonaise, afin que* « par un effort commun on puisse assurer à la patrie un avenir meilleur et protéger les intérêts de la nation et de l'Etat ».

*D'autre part, l'hebdomadaire catholique indépendant de Cracovie,* Tygodnik Powszechny, *n'a pas été autorisé à publier, dans sa dernière édition, le texte de la lettre adressée par Jean-Paul II, à la fin de la semaine dernière, au primat de Pologne. Selon la rédaction du journal, la censure avait qualifié ce texte de « subversif » et interdit aussi la publication d'un* « appel » *à l'ouverture immédiate de négociations entre les autorités et les grévistes de Gdansk, signé par plus de deux cents* « intellectuels progressistes polonais », *parmi lesquels l'écrivain Tadeusz Konwicki et le réalisateur Andrzej Wajda.*

## M. Séguy : le mouvement ouvrier français est par tradition partisan de l'unification syndicale

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a, au cours de l'émission de France-Inter « Face au public », réalisée mercredi 27 août, évoqué les événements de Pologne en ces termes :

*« Je pense que ce qui est intéressant, en Pologne, c'est la recherche, de part et d'autre, de solutions négociées à des problèmes sociaux dont on ne s'est pas suffisamment préoccupé jusqu'à maintenant. Il y a des problèmes syndicaux aussi qui touchent à des aspects de la démocratie dans ce pays. Pour le moment, je ne veux pas engager l'avenir parce que je ne possède pas suffisamment d'éléments d'information. En l'état actuel des choses, j'observe que c'est la négociation, la concertation, la recherche de solutions les plus équilibrées possibles qui prédominent et, ma foi, comme syndicaliste, j'avoue que ce n'est pas si mal que cela et que beaucoup pourraient s'en inspirer. »*

En réponse à la question : « *Le pluralisme syndical est-il compatible avec le régime communiste ?* », le dirigeant de la C.G.T. a assuré : *« C'est l'affaire des travailleurs polonais. C'est à eux de se déterminer. Quant à moi, je ne suis pas, par principe, pour le pluralisme syndical, je suis pour le pluralisme politique, car j'estime que les travailleurs — à condition que l'on fasse, dans le syndicat, abstraction des contingences idéologiques et politiques partisanes — doivent pouvoir se retrouver tous au sein d'une même centrale syndicale nationale. Voilà pourquoi le mouvement syndical français, de tout temps, par tradition, a été partisan de l'unification syndicale. Je sais que ce n'est pas facile surtout quand, dans un pays comme le nôtre, les impulsions politiques sont trop envahissantes dans le mouvement syndical. A ce propos, je pense que l'expérience qui a lieu en Pologne et qui, d'ailleurs, ne pose pas des questions de pluralisme syndical mais d'extension des pouvoirs et des libertés syndicales est fort intéressante et digne d'attention. »*

● RECTIFICATIF. — M. Edmund Baluka, qui fut le président du comité de grève des ouvriers du chantier naval de Szczecin en décembre 1970, nous prie de préciser que, contrairement à ce que nous avons écrit (*le Monde* du 27 août), il n'a jamais été membre du parti ouvrier unifié polonais (communiste).

● La Communauté franco-polonaise, 20, rue Legendre, Paris-17e (1), lance un appel à la solidarité nationale en faveur des familles des grévistes de la Baltique. Les dons peuvent être versés au C.C.P. Paris 21-994-16 D avec la mention : « Aide aux familles des grévistes polonais ».

(1) Président M. Henri Adamczewski.






## EN POLOGNE

POINT DE VUE

# Pour un développement créateur à l'Est

par Petru DUMITRIU (*)

LES ouvriers de Berlin-Est, en 1953 ; le peuple hongrois, en 1956 ; la Pologne, en octobre 1956 ; la Tchécoslovaquie, en 1968 ; de nouveau la Pologne, en *1970* ; *le bassin charbonnier* de Roumanie, en 1978 ; et voici encore la Pologne. Cette série ne donne-t-elle pas à réfléchir aux hommes d'Etat de l'Est ?

En même temps, la Yougoslavie, socialiste, gouvernée par un parti communiste, est stable, jouit d'un certain bien-être, et ses citoyens la quittent assez librement — pour y revenir. Cela non plus ne donne-t-il pas à penser aux hommes d'Etat de l'Est, surtout soviétiques ?

Il n'est pas question ici de critique. Encore moins de mépris ou de haine. *Il est question du mieux-être de ces pays-là* ; il s'agit d'un mieux réaliste et réalisable. Dans la stabilité, la modération et la relative prospérité ; sans chambardement, sans vengeances, sans massacre des insurgés, ni massacre des « sortants ». Sans toucher aux structures de pouvoir actuelles. Il n'y a pas de tâche politique plus urgente. La paix du monde en dépend. En dépendent la prospérité de l'hémisphère nord, saignée par la course aux armements et les prix du pétrole, et la pure et simple survie de l'hémisphère sud, guetté par la famine.

A cette fin, il faut que nulle situation, à l'intérieur de l'U.R.S.S. et de son glacis est-européen, ne soit de nature à forcer les dirigeants soviétiques à la fuite en avant, dans la « lutte anti-impérialiste », à coups d'ultimatums, d'irruptions de blindés et de fusées « à moyenne portée ». Autrement dit : l'Europe de l'Est doit évoluer dans les structures politiques actuelles, vers une relative prospérité et une relative liberté, suffisantes pour empêcher les explosions périodiques, une ou deux fois tous les dix ans.

Nous avons un intérêt vital et immédiat à ce que les marxistes-léninistes appelleraient un « *développement créateur* », en Union soviétique et dans les pays de son glacis. Ce développement est possible. Il a déjà été esquissé depuis plus de trente ans en Yougoslavie, avec un succès modéré, mais évident.

## Le pain quotidien

Il faut commencer par le pain *quotidien. La disproportion* entre le niveau de vie en Europe de l'Est et celui des pays occidentaux est inadmissible. Encore plus inadmissible la relative pénurie, dans les anciens « *greniers de l'Europe* », Ukraine, Roumanie, naguère Hongrie, eux aussi. Les hommes d'Etat soviétiques est-européens savent qu'il y a à cela une solution à portée de la main. Elle consiste à déculpabiliser idéologiquement l'effort individuel et familial.

Personne ne peut songer à toucher à la propriété « collective », d'Etat ou kolkhozienne, autant propriété du sol que propriété de l'outillage agricole. C'est une des assises du système. La propriété paysanne privée, dit Lénine, engendre le capitalisme « *jour par jour, heure par heure, et en masse* ».

Donc, la propriété du sol et celle de l'outillage agricole doivent rester entre les mains de l'Etat.

Mais il faut permettre l'effort de la famille paysanne. On sait que le lopin de terre individuel, autour de la maison familiale, qui représente au total quelque chose comme la centième partie du sol arable, produit presque la moitié de l'approvisionnement alimentaire. On voit partout le magasin d'Etat plus ou moins vide et, à côté, le marché kolkhozien bien fourni.

Cet effort n'a pas besoin d'encouragement. La demande, énorme, suffit à le stimuler. Il a besoin de légitimité : d'être déculpabilisé.

Des germes existent : sous la *forme du* contrat entre *l'Etat, la* ferme d'Etat, le commerce d'Etat, et le producteur individuel, pour l'élevage de la volaille, des porcins ou la fourniture de produits laitiers.

La question théorique, et d'une incalculable portée pratique, se pose donc : la propriété restant intacte, « collective », d'Etat, l'idée de métayage, de fermage, l'idée de contrat avec le producteur familial, seraient-elles inacceptables, le critère supérieur étant le principe de la « prospérité socialiste », de l'« effort patriotique de la famille paysanne socialiste, pour la prospérité collective » ?

Qu'est-ce qu'un socialisme où l'on ne mange pas à sa faim ? La mise en place d'un système simple et pratique de contrats de production entre le paysan et l'Etat, complétés par un système également simple et pratique de location d'outillage agricole léger, le développement du marché kolkhozien et la déculpabilisation de l'effort producteur de la famille paysanne socialiste ramèneraient les récoltes d'avant 1914 en Ukraine et d'avant 1939 en Europe de l'Est. Le bien-être des masses au niveau le plus élémentaire, celui de l'alimentation, existe en Yougoslavie. Il existe en Hongrie. Et le marché kolkhozien existe en U.R.S.S. Un modeste progrès dans l'approvisionnement alimentaire serait une première étape de la consolidation des socialismes est-européens.

## La réorientation des investissements

Une hausse générale du niveau de vie exige la production d'outillage ménager, d'outillage de confort, et en général de biens de consommation. Réorientation donc des investissements ? Elle serait moins difficile qu'on ne pense.

La priorité de l'industrie lourde est une constante des budgets soviétiques. Industrie lourde et, hélas ! d'armement. Mais une partie des investissements d'intérêt militaire se trouvent sous les chapitres non militaires de ces budgets. En U.R.S.S. et dans les pays de son glacis, les conservateurs, les immobilistes de toute sorte pousseraient de hauts cris en voyant diminuer la proportion de l'industrie lourde dans le budget. Mais, d'autre part, il suffirait d'une répartition véridique des investissements militaires et d'utilité militaire, pour laisser libre, dans les budgets soviétiques, la marge nécessaire au déclenchement de la prospérité. Marge faible au début, mais *portant en elle-même sa propre justification* politique, en termes de prospérité, de stabilité et de popularité du régime.

Les hommes d'Etat soviétiques et est-européens vivent depuis bientôt une quarantaine d'années à côté de la Yougoslavie socialiste et communiste. Quand finiront-ils par tirer enfin la leçon de l'expérience ? Ils assistent depuis une trentaine d'années au miracle économique en *Europe occidentale, et aux incroyables* effets stabilisateurs de la prospérité. Ne sont-ils pas tentés d'expérimenter ces vertus stabilisatrices dans leurs pays ? Croient-ils qu'une économie étatisée est absolument inapte à produire de l'abondance, même relative ? La même Yougoslavie et, sans bruit, la Hongrie leur prouvent le contraire.

## La réanimation des soviets

*Il serait illusoire* et dangereux de préconiser l'autogestion de l'entreprise selon le modèle yougoslave dans les pays est-européens. Le changement serait trop brutal. Et la Hongrie actuelle a atteint une modeste prospérité sans grandes innovations de structure. La décentralisation de l'économie serait une tâche pour la dernière décennie du siècle. Il serait aussi illusoire et dangereux de revendiquer les libertés ouvrières, comme aujourd'hui en Pologne. La société soviétique surtout ne résisterait pas à cette véritable rupture de continuité. Ou plutôt, les anciennes structures survivraient, endurcies, encore plus *immobiles, avec un quotient* de répression accru. La question de syndicats dignes de ce nom ne pourra être abordée dans l'Est qu'au sein d'une certaine prospérité, qui assurerait la stabilité politique. Et cela uniquement lorsque la structure administrative et politique actuelle aura été consolidée, c'est-à-dire a s s o u p l i e et démocratisée. Aujourd'hui, elle n'est que rigide. Et inefficace en tout, sauf dans la répression.

Il serait aussi illusoire et dangereux de préconiser la démocratie parlementaire et la liberté des partis en U.R.S.S. et dans son glacis. Même ceux qui ont une certaine tradition parlementaire, et la tradition européenne du *Rechtsstaat*, de l'Etat soumis aux lois, comme l'Allemagne entre Elbe et Oder, la Tchécoslovaquie, la Hongrie, la Pologne.

Seule serait pensable et réaliste une réanimation des structures existantes, mais qui sont vidées de leur contenu. A savoir les soviets, communaux, municipaux et régionaux. Ils ne sont que de façade, exécutants passifs des décisions du parti. Serait-il possible au parti de déléguer les tâches administratives aux exécutifs élus, élus par des soviets également et librement élus ? Et de veiller dorénavant non plus au détail quotidien, mais au respect des règles de fonctionnement, légal et démocratique ?

Le « rôle dirigeant du parti » est la clef de voûte de la structure politique. On ne saurait y toucher sans que l'ensemble s'écroule dans un chaos dangereux pour le monde entier. Mais ce rôle dirigeant a deux aspects : le travail quotidien du gouvernement et de l'administration, en tout et partout ; et la *nomenklatoura*, le droit de nomination, depuis le porcher du kolkhoze jusqu'au président du conseil des ministres d'une des républiques de l'Union. L'auteur de ces lignes sait par expérience combien la marge des réformes réalistes, faisables, est restreinte dans l'Est. Il sait quel soulagement ce serait pour les citoyens est-européens que de pouvoir élire librement les conseils communaux, municipaux et régionaux et les comités d'entreprise. Même si le choix était réduit aux candidats approuvés par le parti. Ce ne serait pas la liberté, mais ce serait infiniment mieux que ce qu'ils ont à présent : à savoir, rien.

## La Constitution réelle

Le parti ne doit pas s'exposer aux élections, ni, comme il le fait aujourd'hui, les vider de contenu réel. Il est une élite politique ; mais il n'est pas une élite politique partielle, avec une autre élite de rechange, l'opposition, comme c'est le cas des partis politiques en Occident. Il pourrait et devrait se réserver la supervision de l'activité administrative et économique, selon les règles et avec les objectifs fixés par lui. Mais sans s'ingérer dans le détail quotidien, et donc sans s'exposer au mécontentement causé par la mauvaise gestion.

Une telle réanimation des soviets ne saurait avoir lieu que de bas en haut, par étapes prudentes, réparties sur deux décennies. Et, de préférence, par régions séparées, en commençant, comme modèles-pilotes, par les régions défavorisées.

Un « développement créateur » des socialismes est-européens ne provoquerait et n'exigerait pas l'éclatement des structures actuelles : il les consoliderait. On ne consolide, l'Occident et la Yougoslavie l'ont prouvé, que par l'abondance et par un maximum de libertés et de démocratie possibles dans la structure donnée, fruit de l'histoire du pays, quel qu'il soit.

C'est pourquoi la Constitution écrite devrait être plus proche de la Constitution réelle, et le langage politique plus proche de la réalité. Une partie de la tension permanente qui oppose les socialismes est-européens à leurs peuples vient de cette inadéquation entre les mots et les choses.

*Pourquoi faut-il que le premier* personnage de l'Etat et du parti joue le rôle d'un député, alors que ses confrères, les présidents des Etats-Unis et de la République française, se donnent tout bonnement pour ce qu'ils sont, à savoir les chefs de l'Etat ? Elus par le peuple là-bas, élu par le présidium du parti ici, chacun selon sa légitimité historique nationale. Pourquoi faut-il mimer des élections qui n'en sont pas, alors qu'on pourrait procéder à des élections réelles, libres, ou au moins libres dans le cadre étroit de la confirmation par le parti, là où elles peuvent avoir lieu sans ébranler la structure politique du pays ; et procéder par nomination solennelle pour les positions au sommet ? Pourquoi le président français peut-il avoir un domaine réservé, et le président soviétique, ou le présidium du parti, ne pourrait-il pas se réserver ouvertement, honnêtement, la politique étrangère, la défense et les grandes lignes de la politique économique ? Pourquoi faut-il à l'U.R.S.S. un Soviet des nationalités de façade, absurde chambre d'acclamations, et l'Allemagne fédérale peut-elle se permettre une chambre des ministres-présidents des Etats fédérés ?

Pour gouverner et administrer un pays très vaste, comme les Etats-Unis, l'Inde, le Brésil, ou un pays composé de nationalités distinctes, avec des l a n g u e s diverses et des traditions culturelles contrastées, comme la Suisse ou la Yougoslavie, il n'y a pas deux solutions. C'est le fédéralisme ou la paralysie, appelée plus poliment « centralisme ».

L'U.R.S.S., énorme et multinationale, dispose d'une fausse solution : la contrainte policière ; et d'une solution excellente : sa Constitution fédérale depuis 1918, mais, comme les Soviets, et depuis la même époque, vidée de sa substance vivante.

## Le double concordat

Cependant, devant la montée de la conscience islamique dans les pays limitrophes de ses républiques asiatiques, elle sera obligée de traiter sa Constitution fédérale de la même façon qu'elle sera obligée de traiter sa structure « soviétique » (« définie par les conseils ») devant la montée du besoin de prospérité et de libertés dans sa population : elle devra y injecter de la réalité.

Un double concordat est indispensable et urgent.

L'U.R.S.S. et son glacis est-européen ne peuvent pas vivre dans un monde dominé par les sciences, les techniques, l'industrie, les communications et l'information, sans établir un accord de principe entre l'idéologie marxiste, d'une part, les sciences et la liberté d'information, de l'autre. Et sans trouver un *modus vivendi* théorique entre le marxisme, d'une part, et de l'autre la vie religieuse des citoyens, catholiques en Pologne, orthodoxes ailleurs, musulmans en U.R.S.S. — et aussi avec l'islam au-delà des frontières soviétiques.

## La coopération pacifique

Un autre point décisif où le socialisme soviétique et ses pareils ont besoin d'un développement créateur, à la fois politique et théorique, c'est le passage de la coexistence pacifique à la coopération pacifique.

Citoyens de l'Occident, nous sommes payés, il faudrait plutôt dire : écorchés, pour savoir ce que coûtent les armements.

D'autre part, la réorientation de 1 ou 2 % des investissements militaires, *soviétiques autant qu'occidentaux*, vers le bien-être des masses créerait un climat de stabilité, de satisfaction et de confiance dans les socialismes de l'Est. Les dirigeants soviétiques et est-européens n'envient-ils pas la popularité du défunt Tito parmi ses concitoyens et dans le monde entier ? Pourtant il était communiste, marxiste-léniniste, et est-européen. Mais le pacifisme de sa politique ne faisait point de doute. L'objection facile et superficielle : il ne pouvait pas être agressif, il gouvernait un petit pays, est réfutée par le spectacle des marxistes agressifs qui gouvernent des pays du même ordre de grandeur, en Indochine et ailleurs.

Les dirigeants soviétiques doivent se décider s'ils veulent coopérer avec l'Occident : profiter de sa collaboration scientifique et technique, et de ses crédits ; ou l'obliger aux embargos, et à consacrer à la défense des fonds qu'il pourrait fournir au développement économique des socialismes de l'Est, et à celui de l'hémisphère Sud.

Les chefs d'Etat du tiers-monde ont tort de ne pas exercer une pression morale permanente sur les dirigeants soviétiques, afin de les gagner à une politique plus rassurante. La réorientation des investissements militaires occidentaux à des buts pacifiques est la seule source de taille à fournir les fonds gigantesques dont l'hémisphère Sud aura besoin pendant les décennies suivantes. Et cette réorientation est, littéralement, entre les mains des hommes d'Etat soviétiques. Et de leurs théoriciens, qui devraient pouvoir comprendre que la lutte de classes mondiale devra être menée après la saturation industrielle et l'abondance en U.R.S.S. et dans les autres socialismes apparentés, et après l'équipement industriel de l'hémisphère Sud...

(*) Ecrivain roumain vivant en Allemagne occidentale, auteur notamment d'*Incognito*, *l'Extrême-Occident*, *le Beau Voyage*, *Au Dieu inconnu*.

# AFRIQUE

## Somalie

### Mogadiscio affirme avoir repoussé une « invasion éthiopienne » dans le nord-ouest du pays

Le gouvernement de Mogadiscio a annoncé qu'une *« invasion terrestre et aérienne »* des forces éthiopiennes contre la région nord-ouest de la République démocratique somalienne avait été repoussée le mercredi 27 août, mais que des combats continuaient. Dans un communiqué diffusé par l'agence de presse Sonna, le ministère somalien de la défense avait précisé que *« les forces d'invasion ont franchi la frontière sur un front de 45 kilomètres qui s'étend entre les villes de Kalabayd et de Boroma »*. Aucune réaction d'Addis-Abeba n'était enregistrée ce jeudi en fin de matinée.

Selon le communiqué somalien, l'invasion a commencé mercredi à l'aube, lorsque des unités d'infanterie éthiopiennes ont franchi la frontière tandis que l'aviation bombardait au moins cinq villes dans la région nord-ouest de la Somalie. Les forces somaliennes, toujours selon les autorités de Mogadiscio, auraient infligé de lourdes pertes aux « envahisseurs » et abattu un Mig-21.

Le gouvernement somalien a informé les Etats-Unis de cette attaque. Toutefois, les milieux autorisés américains se montrent quelque peu sceptiques au sujet de ces informations, estimant que les fréquentes opérations militaires dans cette région ne revêtent pas l'ampleur qui leur est prêtée par les autorités de Mogadiscio.

Cette « attaque », note-t-on à Washington selon Associated Press, survient quelques jours après la signature de l'accord militaire américano-somalien qui avait donné le droit aux Etats-Unis d'utiliser l'ancienne base aéro-navale soviétique de Berbera, sur le golfe d'Aden (*le Monde* du 23 août). La Somalie s'était vu octroyer par Washington un crédit en armements de 40 millions de dollars. L'Ethiopie avait alors déclaré que cet accord provoquerait une « escalade » dans le conflit de la Corne de l'Afrique

Toutefois, le Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.), qui se bat pour obtenir l'indépendance de l'Ogaden et bénéficie du soutien de la Somalie, *« n'a jamais été aussi loin de son objectif qu'aujourd'hui »*, estime l'envoyé spécial de l'A.F.P. à la frontière somalo-éthiopienne. A son avis, le Front est *« pauvre en équipements militaires face à un adversaire aux moyens supérieurs et est dépourvu de réel soutien extérieur »*.

## Zimbabwe

RECU CHALEUREUSEMENT A WASHINGTON

### M. Mugabe n'est pas parvenu à obtenir un accroissement sensible de l'aide américaine

Washington (*A.F.P.*). — Au terme de ses entretiens avec le président Carter et d'autres dirigeants américains, M. Robert Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, s'est déclaré convaincu, mercredi 27 août, que les Etats-Unis étaient pour son pays *« des amis et des alliés qui peuvent l'aider à consolider son indépendance comme ils l'ont aidé à l'obtenir »*.

Dans un vibrant hommage à l'action du président Carter en faveur des droits de l'homme et de l'égalité des races prononcé au cours d'une réception à la Maison Blanche, le premier ministre du Zimbabwe, en visite officielle à Washington, a souhaité, sans la moindre hésitation, le renouvellement de son mandat en novembre.

*« Nous vous avons admiré pour être demeuré ferme lorsque votre Sénat menaçait de lever les sanctions »* (contre l'ancien régime de Rhodésie) a dit M. Mugabe. *« Il était évident que nous avions un ami en votre gouvernement. »*

Le président Carter, qui rencontrait M. Mugabe pour la première fois, a fait un long éloge chaleureux de sa *« sagesse »*, de son *« courage »* et de sa *« connaissance des hommes »*. Il a vu en lui, dit-il *« un leader mondial illustrant les plus aspects de l'humanité et offrant un exemple aux autres peuples africains luttant contre l'exploitation et l'apartheid. »*

Toutefois, l'ambassadeur américain à Salisbury, M. Robert Keeley, a déclaré le même jour à Washington qu'il était peu probable que les Etats-Unis augmentent leur aide au Zimbabwe avant 1983 et que celle-ci ne dépasserait *« certainement pas »* 30 millions de dollars en 1981 en dépit des pressantes demandes d'assistance de M. Mugabe, qui assure avoir besoin de 350 millions de dollars sur deux ans.

Les Etats-Unis avaient accordé une aide de 25 millions de dollars en 1980 à Salisbury. M. Keeley a rappelé que le Congrès, dans le but d'équilibrer le budget a refusé tant en 1980 qu'en 1981 d'augmenter les dépenses au titre de l'aide à l'étranger et que l'assistance au Zimbabwe, non prévue en 1979, doit être prise sur d'autres postes budgétaires.

● *Les opérations du Front Polisario.* — Quarante-six soldats marocains ont été tués au cours de différentes opérations menées par le Polisario entre le 22 et le 25 août au Sahara occidental, a annoncé un communiqué du ministère sahraoui de l'information, publié, à Alger, mercredi 27 août — (*A.F.P., Reuter.*)

## Zaïre

### M. NGUZA KARL I BOND EST NOMMÉ PREMIER MINISTRE

M. Nguza Karl I Bond, commissaire d'Etat (ministre) zaïrois aux affaires étrangères et à la coopération internationale, a été nommé, le mercredi 27 août, premier commissaire d'Etat (premier ministre), a annoncé l'agence AZAP. Il succède à M. Boliko Lokonga, qui devient secrétaire exécutif du Mouvement populaire de la révolution, parti unique.

M. Karl I Bond est remplacé à la tête de la diplomatie zaïroise par M. Inonga Lokonga Lome, actuellement ambassadeur en Belgique et représentant permanent auprès des Communautés européennes. D'autre part, le général Mobutu Sese Seko, chef de l'Etat, reprend le ministère de la défense nationale, des anciens combattants et de la sécurité du territoire. — (*Reuter.*)

[Arrêté au mois d'août 1977 alors qu'il était ministre des affaires étrangères, pour intelligence avec les « gendarmes katangais » qui venaient d'envahir le Shaba, M. Karl I Bond avait été condamné à mort « pour haute trahison » le 13 septembre 1977 par la Cour de sûreté du Zaïre. Deux jours plus tard, il avait été gracié par décision personnelle du chef de l'Etat. Remis en liberté en juillet 1978, il avait été nommé commissaire d'Etat aux affaires étrangères le 6 mars 1979.]



# PROCHE-ORIENT

## Iran

### Les accrochages se multiplient à la frontière irakienne

Téhéran (*A.F.P. - Reuter*). — L'afence officielle irainienne Pars a annoncé mercredi soir 27 août une brusque aggravation de la situation militaire à la frontière irano-irakienne. En effet, selon l'agence, l'armée iranienne a, pour la première fois, tiré des missiles sol-sol pour repousser des *« agresseurs irakiens »* dans la région de Kasr-e-Chirin (province de Kermanchah, à 600 kilomètres à l'ouest de Téhéran). Pars indique que les combats dans cette région ont pris mercredi soir une « nouvelle ampleur » et se sont propagés à *« tous les postes frontières »*.

D'autre part, toujours selon l'agence Pars, vingt *« contre-révolutionnaires »* du parti démocratique du Kurdistan iranien (P.D.K.I.), dont *« plusieurs hauts responsables »* ont été tués mercredi et trente autres blessés dans un affrontement avec les forces gouvernementales iraniennes à Takab, à la limite des provinces du Kurdistan et de l'Azerbaïdjan occidental.

Sept hommes condamnés à mort pour avoir fomenté un coup d'Etat, le mois dernier, ont été fusillés jeudi matin dans un parc de la ville d'Ahwaz, dans le sud-ouest de l'Iran. Selon l'agence Pars, les suppliciés, un colonel, un commandant, trois soldats et deux civils avaient participé au complot révélé le 10 juillet par le gouvernement. Depuis lors, quatre-vingt une personnes ont été fusillées. Dansl5 600kilo-icéaCvo-rseésli

Par ailleurs, les rencontres et contacts au plus haut niveau se poursuivaient mercredi à Téhéran en vue de la formation du gouvernement. Dans la matinée, le premier ministre, M. Mohamed Ali Radjaï, nommé à ce poste le 10 août dernier, a eu un entretien avec l'imam Khomeiny. A l'issue de cette rencontre, M. Radjaï a indiqué, selon l'agence officielle iranienne Pars : *« On cherche des ministres à cent pour cent islamiques. C'est une chose difficile. Je crois que, pour constituer un cabinet à cent pour cent islamique, il faut du temps. »* Le premier ministre a ajouté que *« l'imam Khomeiny accorde plus d'importance à la foi et à la doctrine qu'aux personnes elles-mêmes »*.

Le premier ministre a précisé que sur la liste des ministres actuellement soumise à la discussion ne figuraient que *« deux personnes officiellement membres du parti de la république islamique (P.R.I.) »*. Mercredi matin, l'ayatollah Behechti, président du P.R.I. et de la cour suprême, avait déploré, lors de sa conférence de presse hebdomadaire, le retard apporté à la formation du gouvernement.

### Les Baha'is : une communauté maudite

La presse iranienne observe encore le silence sur l'arrestation, le 21 août dernier, des neuf membres de la plus haute instance de la communauté baha'i, *« l'assemblée spirituelle nationale »* (*le Monde* du 28 août). On ignore qui a procédé à leur arrestation, sinon qu'il s'agit d'un groupe d'hommes armés *« se réclamant des autorités »*, lesquelles se réfugient dans un pesant mutisme. On ne sait rien non plus du lieu de leur incarcération. Ni le président Bani Sadr, ni le procureur génral, l'ayatollah Ghodoussi, n'ont pu, ou voulu, répondre aux appels angoissés des familles et des coreligionnaires des neuf personnalités.

Accusés de *« complot contre la sûreté de l'Etat »*, elle risquent la peine de mort. Conformément à la procédure des *« tribunaux islamiques révolutionnaires »*, l'instruction et le procès se dérouleront à huis clos, en dehors de la présence d'un avocat ; le verdict pourrait être prnoncé et exécuté avant même que le procureur général n'en soit informé.

Des milliers de *« contre-révolutionnaires »* sont sans doute dans la même situation. Mais celle des baha'is, d'une manière générale, est beaucoup plus grave dans la mesure où la répression s'abat non pas sur des individus qui se seraient rendu coupables d'activités subversives, mais sur l'ensemble d'une collectivité qui ne bénéficie d'aucune protection légale. Au regard de la Constitution, en effet, les baha'is... n'existent pas. Chrétiens, juifs, zoroastriens, pourtant beaucoup moins nombreux que les adeptes de cette religion humaniste, figurent dans la loi fondamentale et bénéficient de tous les droits reconnus aux autres citoyens de confession musulmane, y compris celui d'être représentés au Parlement. Ainsi, quelque trois cent mille baha'is sont réduits à l'état de parias.

L'anarchie engendrée par la révolution — en principe dirigée contre l'autocratie impériale et la domination étrangère — favorise le déchaînement du fanatisme non pas de la population, mais d'organisations religieuses ultra-conservatrices, comme la confrérie Tablighat-e-Islami (groupe de propagande islamique), qui sévissait déjà sous la monarchie, avec le concours actif de la SAVAK. Depuis l'instauration de la république, une vingtaine d'édifices sacrés baha'is ont été détruits ou confisqués par les autorités locales ; des centres du culte dans quatre-vingts villes et villages ont été détruits ou incendiés, une quarantaine de cimetières ont été profanés, et le plus souvent confisqués ; des musées, des magasins ou des entreprises appartenant à des baha'is ont été attaqués, pillés, incendiés dans plus de trois cent quatre-vingts agglomérations citadines ou rurales, selon un bilan établi il y a deux mois par l'assemblée spirituelle nationale de la communauté.

·s hauts responsables de la République pourraient difficilement se dégager de toute responsabilité dans ces crimes collectifs. Aucun d'eux, sauf erreur, ne les a condamnés explicitement. Pis, le Conseil de la révolution, auquel appartenaient pourtant des « libéraux », a décrété, l'hiver dernier (voir le quotidien *Etelaat* du 20 décembre), que l'armée devrait exclure de ses rangs toute personne n'appartenant pas à l'une des quatre religions « officielles » de l'Etat (musulmane, chrétienne, juive et zoroastrienne). Par la suite, outre les officiers et les soldats, des fonctionnaires, des employés des entreprises nationalisées, des professeurs et des instituteurs ont été congédiés du jour au lendemain, sans indemnités ou retraite. Par ordre du gouvernement encore, les temples baha'is dans plusieurs villes, notamment à Téhéran et à Meched, ont été convertis en... *« universités islamiques libres »*.

Les baha'is sont dénoncés comme des « hérétiques », des « renégats » de l'islam, parce que les fondateurs de leur religion, au siècle dernier, étaient, pour la plupart, des Persans musulmans, parce que leur prophète, le Bab (1819-1850), a eu le malheur de naître après Mahomet, considéré comme étant le dernier envoyé de Dieu. Or les millions de baha'is disséminés aujourd'hui dans quelque quatre-vingt-huit mille localités à travers les cinq continents ne sont ni d'origine persane ni des musulmans convertis. En outre, la foi baha'i reconnaît et respecte l'islam.

Cependant, les persécuteurs ont « raffiné » leurs accusations en les « politisant ». Les baha'is seon eux, seraient des *« agents d'Israël »*, parce que le centre mondial de la communauté est situé à Haïfa. Or le siège a été établi dans cette ville en 1868, près d'un siècle avant la fondation de l'Etat juif.

Les baha'is, dit-on encore, auraient été des *« suppôts de l'ancien régime et de la Savak ! »* Or ils avaient refusé — en dépit des sommations du chah — d'adhérer au parti unique Rastakhiz, malgré les pogroms organisés contre eux par la Savak, notamment en 1955 et en 1963. Dans les derniers mois de la monarchie, les agents de la police secrète avaient fait incendier quelque trois cents maisons appartenant à des baha'is. Conformément à leur doctrine, les baha'is sont tenus de se soumettre au pouvoir établi, quel qu'il soit, et refusent — sous pein d'être exclu de la communauté — de se livrer à toute activité ou d'accepter toute fonction de nature politique. C'est dire combien paraît absurde l'accusation de *« complot contre la sûreté de l'Etat »* formulée contre les neuf membres élus de l'instance suprême de la communauté en Iran.

Ils se savaient menacés. Ils auraient pu, comme tant d'autres, choisir l'exil. Comme nous l'a dit récemment l'un d'eux, ils étaient cepnedant décidés *« à rester aux côtés de nos coreligionnaires en détresse »*. Leur fidélité risque de leur coûter la vie. Mais qui, en Iran ou à l'étranger, aura le courage ou la volonté d'intervenir en faveur d'une communauté maudite entre toutes ? — ERIC ROULEAU.

# ASIE

## Bangladesh

RECU VENDREDI PAR M. GISCARD D'ESTAING

### Le président Ziaur Rahman souhaite une « assistance immédiate pour amorcer le développement industriel »

**Venant de New-York et de Washington, le président de la République du Bangladesh, le général Ziaur Rahman, est attendu, à Paris, pour une « visite de travail » d'une journée, vendredi 29 août. Il s'entretiendra avec M. Giscard d'Estaing, et signera plusieurs accords de coopération bilatérale. Le premier est un accord-cadre dans le domaine nucléaire ; le Bangladesh souhaite acquérir un réacteur pour une centrale électrique nucléaire à Roopur. Le deuxième concerne l'aide alimentaire, qui se montera, pour 1980, à 8 000 tonnes, contre 7 500 l'an dernier ; la France fournit aussi une aide alimentaire dans le cadre de la C.E.E. Enfin, un protocole financier sera ratifié par les deux présidents. Il prévoit un crédit de 150 millions de francs en 1980, contre 130 en 1979.**

Dans un premier temps, le Bangladesh voudrait établir avec la France une coopération (formation de scientifiques, échange d'informations...) du type de celle qu'il entretient avec l'Inde et le Pakistan. Dans le domaine économique, les rapports entre Dacca et Paris étaient, jusqu'à une époque récente, relativement réduits ; mais ils commencent à se développer et, malgré sa pauvreté, le Bangladesh n'est pas dépourvu de perspectives pour l'industrie française.

Le Bangladesh n'est pas, en effet, démuni de toute ressource (son sol deltaïque est très fertile et il possède du gaz naturel en abondance, du charbon et sans doute du pétrole) ; mais c'est l'un des pays les plus pauvres du monde (86 millions d'habitants sur un territoire grand comme le quart de la France) ; un P.N.B. de 90 dollars par habitant ; plus de la moitié de la population active sans travail. L'aide internationale (occidentale, japonaise et des pays musulmans) finance la quasi-totalité des dépenses de développement. Cet état de choses plus que l'ambition de se poser en dirigeant d'une faction du Groupe des 77 pays du tiers-monde explique l'appel en faveur de l'aide aux pays les moins avancés lancé par le général Ziaur Rahman à l'ONU (*le Monde* du 28 août). *« Nous avons besoin immédiatement d'assistance et aussi de capitaux privés pour amorcer notre développement industriel »* (la Banque mondiale participe au financement des explorations pétrolières), nous a déclaré, à New-York, peu avant son départ pour Paris, le président bangalais. Mais, cette année, les pays du consortium formé, sous l'égide de la Banque mondiale, de pays occidentaux et du Japon, qui ont tenu jusqu'à maintenant à bout de bras son économie, ne lui ont cependant pas accordé toute l'aide qu'il attendait (1). Malgré la priorité donnée à l'agriculture et au développement rural, le Bangladesh connaît toujours un important déficit alimentaire (2), ce qui ne met pas sa population à l'abri de toute disette. *« Nous sommes déterminés à doubler notre production alimentaire dans les cinq ans et même à exporter des céréales, car nous avons grand besoin de devises. Nous avons peu de terres disponibles, mais nous pouvons les utiliser mieux, en développant l'irrigation pendant la saison sèche notamment. Nous étudions aussi une réforme agraire pour les prochaines années. Nous voulons, d'autre part, ramener le taux de croissance de la population de 2,8 % à 2 % d'ici à 1985 »*, nous a dit le général Ziaur Rahman.

Le président bangalais tire quelque vanité à être l'un des rares militaires à avoir été élu chef d'Etat au suffrage universel direct. Il a doté son pays d'un système institutionnel qui, à certains égards, s'inspire de la Constitution française. Mais s'il permet le multipartisme, la formation du chef de l'Etat, le Parti national du Bangladesh, domine au sein d'un Parlement dont la « souveraineté » ne porte pas ombrage au pouvoir exécutif. Le général Ziaur Rahman a d'autre part assis son autorité en éliminant, parfois brutalement, ses adversaires. Mais, souligne-t-il devant nous, *« nous avons levé l'état d'urgence et libéré la grande majorité des prisonniers politiques, et en particulier les responsables de tous les mouvements qui avaient été incarcérés »*.

Cette *« remise en ordre »* politique, malgré la grande fragilité de la situation économique et sociale, a permis au Bangladesh d'affirmer sa place sur la scène internationale. Les principes qui guident sa politique étrangère sont largement dictés par sa position géographique — enserrée dans l'aile orientale de l'Union indienne — et par les conditions dans lesquelles il a accédé à la souveraineté, à la suite d'une brève lutte armée appuyée par une intervention militaire indienne. Aussi Dacca s'emploie-t-il à entretenir de bonnes relations avec New-Delhi, ce qui est une tâche plus délicate depuis le retour de Mme Gandhi au pouvoir. *Mais* les Bangalais s'efforcent aussi, dans un souci d' *« équidistance »*, de maintenir des rapports étroits avec Pékin. Le Bangladesh a proposé, il y a quelques mois, une rencontre au sommet aux dirigeants des principaux pays du sous-continent (Inde, Pakistan, Népal, Bhoutan, Sri-Lanka) en vue d'établir un *« Forum de l'Asie du Sud »*. Le projet, apparemment encore schématique, s'inspire des formes de coopération existant dans d'autres parties du monde. Le président Ziaur Rahman estime qu'il a reçu des pays intéressés un accueil *« favorable »*. Mais les discussions ne font que commencer et la suspicion demeure forte entre certains des éventuels participants.

Membre de la Conférence islamique et du mouvement des pays non alignés, le Bangladesh s'est acquis, notamment au sein du Conseil de sécurité, une réputation de pays modéré, actif, aux positions parfois proches de celles des Occidentaux. Evoquant la situation en Afghanistan et au Cambodge, le général Ziaur Rahman nous a encore déclaré : *« Toutes les troupes étrangères devraient se retirer des territoires qu'elles occupent : nous sommes contre toutes les interférences dans les affaires d'Etats voisins et contre l'usage de la force militaire dans le règlement des conflits. »*

GÉRARD VIRATELLE.

(1) 1,350 milliard de dollars lui ont été attribués en mai par le Consortium au lieu des 2,9 milliards demandés.

(2) Le déficit devrait être, pour la récolte de 1980, entre 2 et 3 millions de tonnes.

# PROCHE-ORIENT

## Israël

### DÉNONCÉ PAR LA JORDANIE ET L'ÉGYPTE

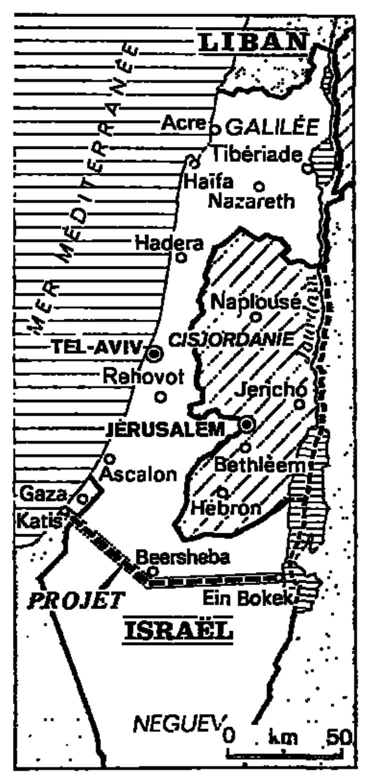
# Le projet de canal Méditerranée-mer Morte exigerait un important financement international

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Renflouer la mer Morte qui se meurt »* (parce que son niveau ne cesse de baisser) : ce n'est pas l'une des inventions poétiques et saugrenues d'Alphonse Allais mais l'un des buts de l'opération qui vient d'être lancée par le gouvernement israélien. Le conseil des ministres a approuvé, le 24 août, le projet de construction d'un canal reliant la mer Méditerranée au grand lac salé de la dépression du Jourdain.

L'idée n'est pas nouvelle. A la fin du siècle dernier, elle avait déjà été soumise à Théodore Herzl, le fondateur du sionisme, par un ingénieur suisse qui voulait utiliser la dénivellation de près de 400 mètres entre la Méditerranée et le fossé le plus profond du monde pour fournir de l'énergie hydroélectrique au futur Etat juif. C'est le même principe qui est aujourd'hui retenu. Le projet a été remis à l'étude en 1974, au début de l'augmentation massive des prix du pétrole. En Israël, le pétrole est en effet, jusqu'à présent, le seul moyen employé pour produire de l'électricité (1). Malgré bien des hésitations et de multiples controverses en raison de tous les problèmes d'ordre technique, financier, écologique... et politique posés par la construction du canal, les dirigeants israéliens ont estimé qu'ils ne pouvaient plus retarder leur décision, notamment parce qu'Israël connaît de plus en plus de difficultés pour s'approvisionner en pétrole, mais aussi parce que la Jordanie s'apprêtait à réaliser un projet concurrent en créant une liaison entre la mer Rouge et la mer Morte depuis le golfe d'Akaba.

Après avoir envisagé successivement plusieurs tracés, le comité d'experts chargés des études préalables a finalement choisi celui qui traverse le Néguev de Katis situé sur le rivage du territoire de Gaza à Ein Bokek au bord de la mer Morte. Le canal sera long de 110 kilomètres, dont les 80 derniers emprunteront un tunnel creusé sous les collines qui dominent la mer Morte. A l'arrivée sera construite une centrales électriques au charbon ou une puissance totale de 600 mégawatts, ce qui devrait assurer environ 15 % des besoins énergétiques d'Israël d'ici à vingt ans. Les travaux devraient durer au moins dix ans et coûter au total près de 3 milliards de francs. Entre autres avantages, les promoteurs du projet prévoient que les eaux du canal pourront être utilisées sur son parcours pour le refroidissement d'une ou plusieurs centrales électrique au charbon ou une centrale nucléaire, et pour alimenter des bassins où serait développée l'aquaculture ou bien encore un lac artificiel réservé aux loisirs et au tourisme. Enfin le déversement des eaux de la Méditerranée dans la mer Morte permettra à terme de maintenir le niveau de celle-ci. Il s'agit d'une




compensation, car au cours des dernières années le débit du Jourdain, qui se jette dans la mer Morte, a considérablement diminué, Israël et maintenant la Jordanie ne cessant d'augmenter le pompage des eaux de la rivière et de ses affluents notamment pour l'irrigation.

Mais il y a aussi beaucoup d'inconvénients qui n'ont pas encore tous été mesurés et cela exigera des compléments d'études avant le début des travaux. Il faudra déterminer les risques d'infiltration d'eau salée dans les terrains et les nappes d'eau douce souterraines aux abords du canal. Par ailleurs l'apport des eaux de la Méditerranée peut engendrer des changements importants dans la flore et la faune — très rares — des rives de la mer Morte. D'autre part, la concentration en sel est de 5 % dans la Méditerranée alors qu'elle est de 25 % dans la mer Morte, ce qui aura pour effet de réduire assez sensiblement la production de potasse qui est extraite au sud de la mer Morte, tant du côté israélien que jordanien. De surcroît, les installations industrielles des deux pays devront être modifiées, car on prévoit dans un premier temps un relèvement du niveau de la mer Morte d'environ 17 mètres.

Sur ce seul point déjà le projet israélien ne peut qu'entraîner des complications politiques. Les dirigeants du comité qui a mis sur pied ce projet ont affirmé qu'ils avaient examiné *« toutes les conséquences politiques »* mais qu'il ne leur appartenait pas d'en tenir compte. Remarque étrange car ils ont renoncé — pour des *« motifs techniques »* — à faire passer le canal plus au nord, à travers la Cisjordanie, alors que dans ce cas l'opération aurait été moins coûteuse et aurait permis une plus grande production d'électricité. D'autre part, dans le tracé qui vient d'être accepté, un détournement du canal a été prévu pour éviter complètement le territoire de Gaza. Toutefois, dans la forme actuelle du projet, les installations de pompage dans la Méditerranée et les 7 premiers kilomètres du canal se situeront à l'intérieur de ce territoire. Pour cette raison la Jordanie et l'Egypte viennent de réagir, le 26 août, en déclarant qu'Israël allait commettre ainsi une nouvelle *« violation du droit international »* dans les territoires occupés. Ce ne seront vraisemblablement pas les seules réactions hostiles, comme le faisait remarquer, le 23 août, un éditorial du journal israélien *Al Amishmar* (organe du parti Mapam, allié au parti travailliste), qui condamne l'ensemble du projet et souligne qu'Israël sera une fois de plus accusé de se livrer à un acte unilatéral comme cela a été le cas lors de l'adoption de la loi sur l'annexion de Jérusalem.

Une telle condamnation pourrait remettre en cause l'avenir du projet car, pour son financement, Israël entend faire appel à des investissements internationaux qui sont loin de lui être assurés, si les pays arabes s'y opposent. En outre, placer la Jordanie devant le fait accompli risque d'entraîner une rupture des négociations discrètes actuellement menées entre Jérusalem et Amman par l'intermédiaire de Washington sur les quotas de prélèvement des eaux du Jourdain et de son affluent le Yarmouk. Dans ces conditions, certains Israéliens se souviennent maintenant des mises en garde faites par l'un des pères du projet, M. Ygal Allon, l'un des principaux dirigeants travaillistes, mort au début de l'année, qui pressait le gouvernement israélien de trouver un moyen de négocier avec les autorités jordaniennes ou au moins de les consulter.

FRANCIS CORNU.

(1) Une centrale thermique alimentée au charbon est actuellement en cours de construction entre Tel-Aviv et Haïfa.

● *Le ministre israélien des affaires religieuses*, M. Aharon Abouhadzera, vient d'être personnellement mis en cause à propos d'une enquête menée dans son ministère sur des cas de corruption et de détournement de fonds publics. Au terme des premières investigations, il serait apparu que des faveurs et d'importantes subventions auraient été irrégulièrement accordées à des institutions religieuses, certaines d'entre elles étant dirigées par des proches de M. Abouhadzera et n'ayant qu'une existence fictive.

Au cours d'un débat télévisé, mercredi soir, M. Abouhadzera a dénoncé les *« provocations »* et *« diffamations »* dirigées contre lui, ainsi que l'attitude de la police qui, selon lui, a agi de manière *« inconsidérée »* pour alerter l'opinion publique et a *« intentionnellement laissé filtrer des informations dans le seul but de nuire à sa réputation »*. — *(Corresp.)*

## Liban

● *L'ambassadeur des Etats-Unis au Liban*, M. John Gunther Dean, a échappé, mercredi soir 27 août, à un attentat. Le diplomate venait de quitter sa résidence, lorsque des inconnus installés dans une voiture ont ouvert le feu sur le cortège dans lequel il se trouvait, utilisant des armes automatiques et une roquette.

Les gardes du corps de l'ambassadeur ont aussitôt riposté, touchant la voiture des agresseurs qui a été endommagée. Trois des occupants de cette voiture ont été arrêtés. — *(A.F.P.)*

## Egypte

### LA PREMIÈRE PIERRE DE SADATEVILLE...

De notre correspondant

Wadi-Natroun. — *« Là est l'avenir de l'Egypte »*, a déclaré le raïs, en plantant un olivier pour marquer, le samedi 23 août, la fondation de la cité qui portera son nom.

Sadateville est située à une centaine de kilomètres au nord-ouest du Caire, sur la route qui conduit à Alexandrie à travers le désert libyen. Les seuls sites habités de la région sont les quatre monastères coptes-orthodoxes de Wadi-Natroun, datant du quatrième siècle. Sa seule richesse est constituée par des lacs donnant du natron (carbonate de soude) et du sel.

Le plan directeur prévoit que la nouvelle agglomération aura *« une vocation à la fois administrative et industrielle »*. Les ministères de la reconstruction, de la bonification des terres et de la planification y seront transférés. Des usines, *« produisant du fer, du ciment et des briques »*, sont prévues. Une université sera créée. Le coup d'envoi d'une première tranche de sept mille logements a été donné. *« Un demi-million d'habitants devraient vivre à Sadateville au début du siècle prochain »*, selon les experts américains associés au projet.

La cité du raïs n'est que l'une de la dizaine de villes nouvelles que le gouvernement égyptien veut bâtir dans les immensités sahariennes qui enserrent la vallée du Nil, étroite et surpeuplée. *La plus avancée de ces cités neuves* est Dix-Ramadanville (1), dans le désert arabique, à mi-chemin du Caire et d'Ismaïlia. Une mosquée, des commerces, des usines, des milliers de logements, des dizaines de milliers d'arbres y ont déjà poussé, tandis que l'eau du Nil y était amenée, mais les gens qui y travaillent préfèrent rentrer le soir dans la capitale, où ils trouvent sans doute moins de confort, mais plus de vie.

J.-P. P.-H.

(1) Par référence à la date hégirienne du début de la guerre d'octobre.

### LE CANAL DE SUEZ A RETROUVÉ LE TRAFIC ASSURÉ AVANT SA FERMETURE

*(De notre correspondant.)*

Le Caire. — C'est un navire japonais, le *Tokyo Bay*, qui a été, fin août, le cent millième bateau à franchir le canal de Suez depuis sa réouverture en juin 1975. La voie d'eau internationale était restée fermée depuis la guerre de six jours, en juin 1967.

Le canal a donc retrouvé son trafic d'avant la fermeture, qui avait été de 21 520 bâtiments en 1966. La capacité maximum de *la voie d'eau est de 25 000 navires* par an, avec une jauge de 66 000 tonnes par unité.

Grâce aux travaux conduits depuis quatre ans, avec notamment le concours du Japon, et qui ont coûté quelque 8 milliards de francs, la capacité de charge par bateau en transit passera à 150 000 tonnes à compter du 1er novembre, selon l'autorité du canal de Suez. Celle-ci a également annoncé que les droits de transit augmenteront à partir de cette date.

Grâce à des prêts européens et japonais, une seconde tranche d'aménagement du canal sera menée de 1981 à 1986, pour un montant de 3 milliards de francs environ. — J.-P. P.-H.

Le Monde

# politique

## Les objectifs fixés au gouvernement

# M. Giscard d'Estaing n'entend rien céder à ses adversaires et concurrents

Le conseil des ministres qui s'est réuni mercredi 27 août à l'Elysée, après une interruption de trois semaines, s'est prolongé autour d'un déjeuner offert par M. Giscard d'Estaing aux membres du gouvernement pour marquer le quatrième anniversaire de la nomination de M. Raymond Barre au poste de premier ministre. MM. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, et Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères et plusieurs secrétaires d'Etat étaient absents.

Le président de la République a, dans une brève déclaration rendue publique par ses services, félicité le premier ministre pour « le travail tenace et clairvoyant » qu'il a accompli depuis 1976 et il a fixé les objectifs de l'action gouvernementale pour les prochains mois. Des mois qui seront dominés par la campagne présidentielle. Il se confirme ainsi que M. Barre reste en place avec la consigne de conduire « hardiment » l'équipe gouvernementale en s'inspirant des principes suivants : fermeté, solidarité, activité et liberté.

M. Giscard d'Estaing a expliqué que l'activité gouvernementale devait se poursuivre normalement jusqu'à l'élection présidentielle.

Si le conseil des ministres n'a pas été convoqué depuis le 6 août, c'est pour ne pas donner le sentiment que le pouvoir cédait à une pression politique et syndicale. Au reste, le président de la République n'estime pas très grave le conflit de la pêche et en souligne la portée limitée dans la population (M. Le Theule a exposé les données du problème à ses collègues). D'une manière plus générale, M. Giscard d'Estaing juge que les syndicats, et particulièrement la C.G.T., veut tâter le terrain et la capacité de réaction du gouvernement. C'est la raison pour laquelle il recommande la fermeté, outre que cette attitude est celle dont se réclament par rapport à lui, MM. Chirac et Debré et, pour la politique étrangère, M. Mitterrand. Le président de la République et le gouvernement n'entendent rien céder à la faveur d'un certain laxisme électoral à ceux qui les critiquent. Ils n'accepteront de dérapage que s'il est contrôlé et justifié par « le respect de la solidarité des Français ».

Ainsi aux thèmes habituels du giscardisme sur la « solidarité » et la « liberté » s'ajoutent ceux de la fermeté et de la rigueur qui répondent aux critiques les plus fréquemment entendues et, sans doute les plus ressenties.

M. Giscard d'Estaing a parlé aussi de la Pologne en soulignant les qualités humaines de M. Gierek et les lacunes de sa gestion économique. La Pologne, où il a toujours l'intention de se rendre à la fin du mois devrait, selon lui, s'orienter vers une conception plus libérale de l'économie sans pour autant changer ses structures politiques.

A. L.

### L'éloge de M. Barre

Le président de la République a déclaré : « *Je félicite et je remercie le premier ministre pour le travail tenace et clairvoyant qu'il a accompli depuis quatre ans à la tête du gouvernement. Ce travail a permis d'amorcer la transformation en profondeur de l'économie française, nécessaire pour qu'elle puisse affronter la concurrence des pays les plus puissants, et assurer ainsi l'emploi des Français d'aujourd'hui et de demain.*

» *Dans les circonstances difficiles que continue de traverser le monde, les objectifs que j'assigne à la politique gouvernementale pour les prochains mois sont les suivants : fermeté, solidarité, activité et liberté. Chacun sait que ces objectifs sont difficiles à concilier, et qu'il est facile d'insister sur un seul en oubliant un moment les autres. Ils sont pourtant également nécessaires.*

» *Dans une économie troublée, où chacun se préoccupe à juste titre de son revenu et de son emploi, il est clair que tout ce qui désorganise, retarde ou complique, appauvrit l'ensemble. C'est pourquoi la ligne de l'action gouvernementale doit être hardiment conçue, clairement tracée, et conduite avec fermeté, dans le respect de la solidarité et de la liberté des Français. Ce sera l'objet des prochaines délibérations du gouvernement.* »

## Succédant à trois officiers de marine depuis 1974

# Le général de Llamby est nommé chef du cabinet militaire du premier ministre

Le général de division Charles de Llamby a été nommé, au *Journal officiel* de ce jeudi 28 août, chef du cabinet militaire du premier ministre, en remplacement du vice-amiral Pierre Lacoste qui a pris le commandement de l'escadre de la Méditerranée à Toulon.

Outre la forte et originale personnalité de l'intéressé, la nomination du général de Llamby est importante parce que c'est la première fois depuis 1974, date de l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République, qu'un officier général de l'armée de terre occupe ces fonctions à Matignon.

Un accord tacite voulait, en effet, que, pour respecter l'équilibre entre les trois armées, un « terrien » soit chef de l'état-major particulier de l'Elysée, un aviateur chef du cabinet militaire du ministre de la défense et un marin chef du cabinet militaire du premier ministre. A l'Hôtel Matignon se sont ainsi succédés, depuis 1974, les amiraux Paul Bigault de Cazanove (aujourd'hui préfet maritime de Brest et commandant en chef en Atlantique), Jean-Paul Orosco (aujourd'hui commandant l'Ecole supérieure de guerre navale) et Pierre Lacoste.

Ainsi, la marine nationale perd le poste de chef du cabinet militaire du premier ministre. Il est vrai qu'elle a, en revanche, conquis, avec la récente nomination du vice-amiral d'escadre de Castelbajac, celui de directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale (I.H.E.D.N.) réservé de longue date à un « terrien ».

[Né le 13 mars 1926 à Perpignan, Charles de Llamby a appartenu à l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) durant la seconde guerre mondiale et participé aux combats de la libération. Il sert, durant plusieurs séjours, en Extrême-Orient, dans l'infanterie coloniale et les troupes parachutistes. En 1956, il est en Algérie et sert notamment, après 1958, au deuxième bureau (renseignements) de l'état-major d'Alger. En 1961, il est au service de presse des armées, puis au secrétariat général de la défense nationale. Il commande en 1969 le 6e régiment parachutiste d'infanterie de marine. Chef de la section budget-finances à l'état-major de l'armée de terre en 1972, Charles de Llamby, promu général de brigade, commande en 1975 la 7e brigade de Besançon, puis en 1976 la 9e division d'infanterie de marine de Saint-Malo. Depuis septembre 1978, il était adjoint au général commandant la Ire région militaire, le IIIe corps d'armée et gouverneur militaire de Paris.]

## Autres nominations

*Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 27 août a approuvé les promotions et nominations suivantes :*

ARMEMENT

*Sont promus* : ingénieur général de première classe, les ingénieurs généraux de deuxième classe Daniel Coulmy, Pierre Thévenin, Bernard Brunlaux, Jean-Marie Sandeau et François de Batz de Trenquelleon ; ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef Jacques Soule-Susbielles, Bernard Pilian, Yves Bonnet, Jacques Bousquet et Marcel Mariat (mis à la disposition de l'inspecteur technique des poudres et explosifs).

*Son nommés* : inspecteur technique de l'armement pour les poudres et explosifs, l'ingénieur général de première classe Lucien Toche ; chargé de mission auprès du directeur technique des armements terrestres, l'ingénieur général de deuxième classe Pierre Capion.

TERRE

*Est nommé* : adjoint au général gouverneur militaire de Paris, commandant le 3e corps d'armée et la Ire région militaire, le général de brigade Raymond Boissau.

MARINE

*Sont promus* : contre-amiral, le capitaine de vaisseau Jacques Le Gen ; commissaire général de deuxième classe, le commissaire en chef de première classe Guy Deloge.

AIR

*Sont promus* : général de division aérienne, le général de brigade aérienne Paul Rieuneau ; général de brigade aérienne, le colonel Jean Fleury.

SANTE

*Sont promus* : pharmacien-chimiste général inspecteur (rang et prérogatives de général de division), le pharmacien-chimiste général, chef des services hors classe Pierre Acker, nommé inspecteur technique des services pharmaceutiques et chimiques des armées : pharmacien-chimiste général (rang et prérogatives de général de brigade), le pharmacien-chimiste, chef des services de classe normale, Jacques Mauroy.

*Est nommé* : sous-directeur de la santé publique et de l'action sociale auprès du ministère de la coopération, le médecin-général, médecin chef des services hors classe, Jean Fourre.

## M. BRICE LALONDE PROPOSE DE RÉFLÉCHIR A « LA MISE EN PLACE DE LA VIe RÉPUBLIQUE »

M. Brice Lalonde, candidat écologiste à l'élection présidentielle, a proposé, mercredi 27 août, à Saint-Malo (Ile-et-Vilaine), « *une triple réflexion pour la mise en place de la VIe République* ».

La première interrogation — « *essentielle* » selon lui — intéresse la société française : « *Il faut savoir pourquoi l'on produit et non pas seulement produire pour produire* », a expliqué M. Lalonde. La seconde question concerne la nation et consiste à déterminer « *la place à donner aux régions* ». La troisième réflexion porte sur « *la nécessité d'inventer une nouvelle démocratie, en matière notamment de décentralisation et de participation* ». M. Lalonde s'est à ce propos prononcé contre le cumul des mandats.

A l'issue de sa tournée de deux mois dans les zones touristiques, le candidat écologiste a tiré la conclusion qu'« *un grand nombre de gens considèrent désormais l'écologie comme une réponse politique possible à la crise* ». Il a estimé que le seuil des 20 % d'électeurs « *n'est pas inaccessible* » pour les écologistes qui, a-t-il ajouté, « *sont des non-alignés* ».

# OUTRE-MER

## En Nouvelle-Calédonie

### DES INSTITUTIONS COUTUMIÈRES POURRAIENT ÊTRE MISES EN PLACE

Conseiller de gouvernement, M. Frank Wahuzue (R.P.C.R. (1), a dressé, mardi 26 août, le bilan des travaux de la commission pour la promotion mélanésienne, qu'il préside, alors qu'à l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie s'est ouvert le débat sur le projet de réforme foncière.

Au cours d'une conférence de presse, M. Wahuzue a souligné qu'en un an les travaux de cette commission ont permis de « *faire reconnaître les structures coutumières et de constater les changements de mentalité parmi la population mélanésienne* ». La création de trois institutions est envisagée : le « *conseil du clan* », plus particulièrement chargé des affaires internes au clan, d'ordre foncier par exemple, le « *conseil des chefs de clan* », chargé de coordonner l'activité des conseils de clan, et enfin le « *conseil des grands chefs* », institution consultative au niveau territorial. M. Wahuzue a rappelé qu'il existe 350 tribus, soit environ 1 500 clans, ainsi que 54 grands chefs administrativement reconnus auxquels il faut adjoindre des grands chefs coutumiers.

Evoquant le projet de réforme foncière, le conseiller de gouvernement a déclaré : « *Nous espérons beaucoup de cette réforme qui est un facteur de paix durable et de coexistence fraternelle en Nouvelle-Calédonie.* »

(1) Rassemblement pour la Calédonie dans la République, proche du R.P.R.

## Dans les DOM

### L'ACCORD SUR L'INDEMNISATION DU CHOMAGE EST MIS EN PLACE

Les partenaires sociaux des départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de Saint-Pierre-et-Miquelon viennent de conclure l'accord de mise en place de l'indemnisation du chômage, a annoncé, mercredi 27 août à Paris, le secrétariat d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer.

Cet accord sera soumis à l'agrément du ministère du travail, a précisé le secrétariat d'Etat, qui a rappelé que, pour l'île de la Réunion, l'accord était intervenu le 20 juin dernier.

Le secrétariat d'Etat a souligné, à cette occasion, qu'« *un pas très important, souhaité par les parlementaires, les conseils généraux et les professionnels de l'outre-mer, vient d'être accompli dans l'extension aux DOM des dispositions sociales métropolitaines* ».

Le délai d'application de cet accord, variable selon les départements, s'étalera jusqu'au 1er septembre 1984.

● *Le Conseil d'Etat* estime qu'un maire ne peut interdire à un conseiller municipal d'enregistrer sur magnétophone les débats du conseil municipal pour autant que cette opération ne gêne pas les travaux des élus. Le Conseil d'Etat vient en effet de rendre un arrêt qui annule une décision du maire de Reuilly (Indre), confirmée par le tribunal administratif d'Orléans. M. André Bigot (P.S.), qui, depuis lors s'est démis de son mandat pour raison de santé et qui a été remplacé le 23 novembre 1979 par M. Jean-Pierre Beriot (P.C.), avait interdit le 30 septembre 1977 à un conseiller municipal d'enregistrer les débats, estimant que l'usage qu'il en faisait portait atteinte à la sérénité des délibérations du conseil.

# Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 27 août 1980, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

### ● BAILLEURS ET LOCATAIRES :

Le conseil des ministres a examiné un projet de loi relatif aux conditions de location des logements à usage d'habitation et aux rapports entre propriétaires et locataires.

Depuis 1974, à l'initiative des pouvoirs publics, l'amélioration des rapports entre propriétaires, gestionnaires et usagers, a été recherchée en commun par les associations qu'ils représentent. Il en est résulté des accords qui traduisent une conception nouvelle des relations entre locataires et propriétaires visant à clarifier leurs rapports et à compléter l'équilibre économique et juridique du contrat. En particulier, les locataires bénéficieront de garanties juridiques accrues.

Il est apparu nécessaire de préciser et d'adapter le contenu de ces accords dans un projet de loi.

Ses principales dispositions concernent :

— le contrat de location qui devra notamment être conclu pour une durée minimum de trois ans et être accompagné d'un état des lieux ;

— le dépôt de garantie, qui ne pourra être révisé ;

— les charges récupérables dont définition est donnée.

(Lire page 1.)

### ● LES FRANÇAIS DES NOUVELLES-HÉBRIDES :

A la suite de l'accession à l'indépendance des Nouvelles-Hébrides, le conseil des ministres a adopté, en application de la loi du 22 décembre 1979, trois ordonnances concernant :

— les mesures nécessaires au reclassement des fonctionnaires français ;

— le règlement de situations particulières en matière de nationalité ;

— l'application aux personnes qui quitteraient les Nouvelles-Hébrides de la loi du 26 décembre 1961 relative à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer.

### ● L'AIDE A L'OUGANDA :

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Olivier Stirn, a fait une communication sur la mise en place de l'aide d'urgence aux populations de l'Ouganda, décidée sur proposition du président de la République par le conseil des ministres du 6 août.

Cette aide a comporté notamment l'installation d'un détachement sanitaire français de quarante hommes et de deux hélicoptères à la base de Soroti. La totalité du détachement est devenue opérationnelle le 24 août.

Elle se manifeste aussi par une contribution en médicaments, en aliments et en matériels. Une partie en est mise à la disposition des associations humanitaires françaises qui déploient une activité remarquable sur place et notamment dans les régions les plus éloignées.

Les autorités ougandaises, qui ont manifesté leur gratitude pour l'aide que nous accordons aux populations du Karamoja, nous apportent leur concours.

### ● L'ONU ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Olivier Stirn, a rendu compte des travaux de XIe session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies sur le développement économique, qui s'est ouverte à New-York le 25 août et devant laquelle M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, est intervenu le mardi 26 août.

(Lire page 3.)

### ● LES RÉFUGIÉS D'ASIE DU SUD-EST :

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, M. Olivier Stirn, a fait le point de la situation des réfugiés d'Asie du Sud-Est. Si l'affluli-moé du Sud-Est.

Si l'afflux des réfugiés ne donne aucun signe réel de tarissement, les efforts consentis par les pays d'accueil définitif depuis la conférence internationale de Genève en juillet 1979, ont permis de faire face aux problèmes posés aux pays de premier asile par ces arrivées massives.

Toutefois, la situation demeure très préoccupante en Thaïlande, où la tension qui règne à la frontière cambodgienne aggrave les souffrances des populations khmères déplacées.

Le secrétaire d'Etat a rappelé que, depuis 1975, la France est, après les Etats-Unis, le pays qui reçoit le plus grand nombre de réfugiés de la péninsule indochinoise. Plus des deux tiers des réfugiés accueillis ces derniers mois viennent des camps de Thaïlande.

∴

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. Daniel Hœffel, pour sa part, a rendu compte des conditions de cet accueil dans notre pays.

Depuis 1975, grâce à un effort continu, soixante-dix mille deux cents réfugiés ont trouvé asile dans notre pays en utilisant les procédures établies par le Haut Commissariat pour les réfugiés, onze mille deux cents personnes étant arrivées dans notre pays par leurs propres moyens et vingt mille ayant été rapatriées. La France a donc accueilli en cinq ans plus de cent mille personnes originaires d'Asie du Sud-Est.

Grâce à l'effort financier de l'Etat qui atteint 1 250 millions de francs, l'insertion des réfugiés dans la société française, avec le concours des associations humanitaires, est assurée de façon particulièrement satisfaisante.

Le président de la République a tenu à rendre hommage au dévouement de tous ceux qui se consacrent à l'accueil de ces réfugiés.

### ● LE DÉVELOPPEMENT DES I.U.T. :

Le ministre des universités a présenté une communication sur les instituts universitaires de technologie.

Le ministre a indiqué que les effectifs de ces établissements sont passés en cinq ans de quarante-trois mille étudiants à cinquante-quatre mille. Ils augmenteront à la rentrée prochaine dans toutes les académies.

Ce développement a pu se faire grâce à l'important effort d'information, de rationalisation des enseignements et d'utilisation des moyens mis à la disposition des I.U.T.

Cette rationalisation a été de pair avec une adaptation systématique en 1976 et 1980 des programmes de dix-huit spécialités enseignées des données les plus actuelles de la technologie.

Plusieurs innovations seront apportées aux I.U.T., notamment dans les domaines de l'énergie solaire et nucléaire, de l'informatique industrielle, de la biotechnologie appliquée aux industries alimentaires, de la gestion des petites et moyennes entreprises, du commerce international, de la maintenance industrielle et de la robotique.

La participation des milieux professionnels aux activités d'enseignement doit être renforcée par l'intensification des échanges entre les I.U.T. et leur environnement.

En outre, l'équipement en matériel des établissements sera régulièrement renouvelé pour tenir compte de l'évolution des procédés industriels.

∴

Le ministre de l'éducation, pour sa part, a fait une communication sur les sections de techniciens supérieurs qui sont ouvertes dans les lycées.

Ces sections, qui préparent aux brevets de technicien supérieur, sont à la fois différentes et complémentaires des instituts universitaires de technologie. Elles permettent de dispenser une formation professionnelle dans quatre-vingt-treize spécialités. Leur réseau est à la fois dense et bien réparti sur l'ensemble du territoire, dont il constitue un élément important d'aménagement.

Les sections de technicien supérieur des lycées apparaissent aussi comme une voie de formation particulièrement bien adaptée pour les élèves de l'enseignement secondaire technique notamment.

### ● LA CONJONCTURE AGRICOLE :

Le ministre de l'agriculture a présenté une communication sur les perspectives des récoltes agricoles.

Le volume de la production devrait être en augmentation de 4,6 % en 1980.

Les céréales et les oléagineux connaissent la récolte la plus élevée jamais enregistrée. Au total, la quantité des productions végétales progresse de 6,2 %. Le volume des productions animales augmente de 3,2 %.

L'excédent du commerce extérieur excède 9 milliards de francs pour les sept premiers mois de 1980. Il dépasse déjà le résultat de l'ensemble de l'année 1979 : + 6,7 milliards de francs.

L'augmentation du coût de certaines productions, entraînée par la hausse de l'énergie et des engrais, a créé certaines difficultés sectorielles, en particulier dans le secteur de l'élevage.

Le ministre de l'agriculture a fait le point des mesures communautaires et nationales prises en faveur des éleveurs. Le dispositif d'aide aux éleveurs de races à viande permettra d'effectuer les premiers versements aux intéressés dès la fin du mois prochain.

La cellule de gestion du marché mise en place par le gouvernement permet un bon déroulement de la campagne d'été des fruits et légumes.

Le gouvernement a décidé une série de mesures nouvelles en faveur des producteurs de porcs. Elles sont destinées à mieux faire respecter la préférence communautaire, à alléger la charge des emprunts des éleveurs ayant investi récemment et à soutenir les revenus des producteurs par les avances de caisses de péréquation.

(Lire page 21.)

### ● L'ORGANISATION DE LA RECHERCHE COLLECTIVE :

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre de l'industrie et du secrétaire d'Etat à la recherche sur l'organisation de la recherche collective.

La recherche collective est assurée par les divers organismes, notamment les centres techniques et les laboratoires qui apportent, par leurs recherches et leurs services, un appui technologique aux entreprises industrielles. Le rôle de relais entre la recherche et l'industrie que jouent ces centres leur permet de diffuser les connaissances nouvelles auprès des entreprises, en particulier auprès de celles qui ne disposent pas de moyens propres de recherche, et d'assurer ainsi le transfert de technologies et d'innovations entre secteurs industriels.

Le financement des centres techniques comprend une part de recettes stables, sous forme de cotisations obligatoires, et une part de recettes liées à l'exécution de contrats : ces ressources permettent de mener des travaux en profondeur sur les évolutions techniques et, d'autre part, d'offrir des services adaptés en permanence aux besoins immédiats des entreprises.

Le développement de ces centres a été favorisé par une meilleure implantation régionale de leurs activités. La création de la prime à l'innovation, par le décret du 13 juillet 1979, facilitera l'utilisation de ces services par les petites et moyennes entreprises.

De nouvelles mesures sont à l'étude pour rendre plus efficace notre système de recherche collective, en facilitant aux établissements d'enseignement supérieur la passation de contrats avec les entreprises industrielles et en incitant celles-ci à accroître leurs cotisations volontaires aux centres techniques. En outre, l'Etat poursuivra son action d'animation en aidant à la création ou au développement d'organismes d'appui pour offrir des services nouveaux à l'industrie et encourager les échanges techniques.

### ● LES CONFLITS DE LA PÊCHE :

Le ministre des transports a informé le conseil des ministres du déroulement des conflits de la pêche maritime.

A la suite de cet exposé, le gouvernement a confirmé sa directive de maintien d'ouverture au trafic des grands ports maritimes français dont l'activité n'est pas concernée par les problèmes de la pêche, et dont la désorganisation compromet l'emploi et l'avenir, en raison du détournement de trafic vers l'étranger qu'elle entraîne automatiquement.

Le conseil des ministres a approuvé les propositions du ministre des transports pour améliorer les conditions d'activité de la pêche. Ces propositions devront être examinées sur le plan régional, en concertation avec les représentants des professionnels, afin que leur application soit confirmée et précisée.

Il rappelle que le conflit de la pêche industrielle est un conflit interne à la profession dont la solution doit être recherchée par la voie de négociations contractuelles et en utilisant les facilités offertes par les décisions du conseil des ministres du 2 avril 1980.

Pour tous les types de pêche, l'adoption d'une politique communautaire efficace d'ici le 31 décembre 1980 est la condition nécessaire de leur développement.

(Lire page 20.)

### ● LA FRANCE ET LA POLOGNE :

Le président de la République a déclaré au sujet des événements de Pologne : « Il existe entre les peuples polonais et français une amitié profonde venue d'une histoire partagée, et qui s'exprime à travers de multiples liens humains auxquels les deux pays sont attachés.

» L'existence et le rôle de la Pologne revêtent, aux yeux de la France, une importance fondamentale pour l'équilibre et la paix de l'Europe.

» Ces deux données justifient l'attention avec laquelle les événements de Pologne sont suivis en France, et la sympathie qui accueille toute initiative répondant aux aspirations du peuple polonais.

» La France a pour principe constant de ne pas intervenir dans les affaires intérieures des autres Etats. Elle souhaite que la Pologne puisse trouver en elle-même les moyens de surmonter ses difficultés et de répondre aux aspirations de son peuple. »

(Lire pages 4 et 5.)

## L'université d'été des Jeunes démocrates-sociaux

### M. RENÉ MONORY CHAHUTÉ PAR DES AGRICULTEURS

Après avoir entendu un exposé de M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., les stagiaires de l'université d'été des Jeunes Démocrates sociaux ont accueilli, mercredi 27 août, à Annecy, M. René Monory, ministre de l'économie. Des agriculteurs de la région — cinq cents environ — sont venus troubler cette réunion pour protester contre « *la politique laitière incohérente* » du gouvernement.

MM. Meynet, président de la fédération des exploitants agricoles de la Haute-Savoie, et Jean-François Bouchet, président du centre départemental des jeunes agriculteurs, ont souligné « *le désespoir qui gagne les campagnes. La crise laitière place les agriculteurs dans une situation dramatique* », ont-ils déclaré. Tentant de surmonter les cris des manifestants, le ministre de l'économie a répondu : « *D'ici la fin de l'année, il y aura un rendez-vous avec le monde agricole pour voir ce qu'aura été le pouvoir d'achat des agriculteurs et pour apprécier s'il faut apporter ou non un complément à ce pouvoir d'achat.* »

هكذا من الأصل



Le Monde

# société

## ÉDUCATION

### La démolition des anciens locaux de l'université de Paris-VIII

**Les travaux de démolition des bâtiments de l'université de Vincennes ont commencé tôt mercredi 27 août (nos dernières éditions du 28 août). Ces locaux, construits pendant l'été 1968, avaient abrité jusqu'au mois de juillet dernier l'université de Paris-VIII qui a été transférée ces dernières semaines dans de nouveaux bâtiments à Saint-Denis (« le Monde » du 23 août).**

**Le permis de démolir les bâtiments a été délivré le 29 juillet par la mairie de Paris. Certains élus parisiens s'étaient posé la question de savoir s'il était « économique » de démolir 40 000 mètres carrés de bâtiments qui avaient coûté 20 millions de francs. M. Jacques Chirac, après avoir ordonné une enquête, a jugé qu'il était préférable de détruire l'ensemble immobilier.**

**La précipitation avec laquelle les travaux de démolition ont été effectués, oblige à poser encore une question : pourquoi avoir envoyé des pelles mécaniques pour mettre à terre en quelques jours des bâtiments conçus pour être démontés et donc... réutilisés ailleurs ?**

### Vincennes écrasée

Bâtie en un mois, l'université de Paris-VIII (Vincennes) s'est écroulée en un jour. Ou il ne s'en faut pas de beaucoup. Le *déménagement à peine terminé*, les démolisseurs sont entrés en action, mercredi 27 août à l'aube. Dans la matinée, ils avaient déjà abattu... un travail monstre. La plupart des bâtiments (verre et aluminium) étaient entamés, mordus par les pelles mécaniques, ébranlés par de lourds boulets suspendus à des filins d'acier. La cafétéria était encore sauve quand l'heure de la pause-déjeuner permit aux hommes de relâcher leur attention.

Car, juchés dans leur cabine, agrippés à leurs manettes, ils travaillaient avec conscience, les yeux *fixant* à travers la poussière l'endroit précis où il convenait de porter un nouveau coup.

Le vacarme ayant cessé, on n'entendait plus que des craquements sinistres provenant de matériaux abandonnés en porte à faux. Parfois, un débris se détachait furtivement.

#### Un coup de pelle

La démolition ? Presque un D'abord, pelle repliée, donner un coup négligent dans une fenêtre du deuxième étage, histoire de ménager une prise. Bris de verre du plus bel effet. Alors, projeter la pelle en avant, dents agressives, faire tomber, crevé un plancher et laisser descendre. C'est fou le dégât que peut provoquer d'un seul coup de pelle ! Dans un craquement mêlé au chuintement produit par les feuilles d'aluminium flottant quelques instants dans les airs, tombaient pêle-mêle : radiateurs, portes, fenêtres, pans de murs avec les affiches qui les couvraient, stores, tuyauteries... Et la pelle, tout emberlificotée de fils électriques, mais s'en souciant comme d'une guigne, reprenait son élan pour l'assaut suivant.

Le deuxième étage ravagé sur 10 à 15 mètres de long, ce qui était au-dessus s'effondrait de soi-même. Il restait à écraser l'amas sous les chenillettes, à se déplacer quelque peu et à poursuivre ce travail de termite.

Ce que les spécialistes considéraient comme un chef-d'œuvre du préfabriqué n'était plus, mercredi soir, qu'un gros tas de gravats d'où émergeaient, çà et là, quelques moignons, vestiges de bâtiments tordus. Vision hallucinante d'après-séisme.

Encore une journée ou deux pour finir de tout déblayer, et la Ville de Paris retrouvera son terrain aussi propre qu'elle l'avait loué.

CHRISTIAN COLCOMBET.





Un garde du corps poursuivi pour transport d'arme

### Un « privé » passionné de tir

Les voilà donc, ces fameux *« gardes du corps » !* Ces messieurs si discrets, qui gardent toujours, comme un tic obsédant, la main sur la poche rebondie de leur imperméable. *Ces champions de la protection* rapprochée, dont les policiers dénoncent, depuis la fusillade de l'ambassade d'Irak à Paris, le 31 juillet 1978, la présence dans l'entourage des personnalités étrangères résidant en France.

Au lendemain de l'attentat contre M. Chapour Bakhtiar, le 18 juillet, la Fédération autonome de la police avait décidé de mener la vie dure aux faux diplomates et vraies barbouzes, qui doivent à la souplesse des relations diplomatiques de pouvoir exercer, sur le territoire national, une activité officiellement illégale.

Le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, lui-même, l'avait rappelé : toute personne, non titulaire d'un permis de port d'arme, surprise en possession d'un pistolet, est en situation irrégulière. Il était donc de leur devoir, à eux policiers, d'interpeller ces gardes du corps. Peut-être la justice allait-elle se montrer plus intransigeante que le Quai d'Orsay et le ministère de l'intérieur ?

Le premier de ces gardes du corps comparaissait, mercredi 27 août, devant la vingt-troisième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Il avait été arrêté, le 5 août, par deux inspecteurs des renseignements généraux, dans les locaux d'un hebdomadaire libanais édité à Paris, *Al Watan el Arabi*. Une bonne prise, apparemment : l'arme, un Smith et Wesson de calibre 38, était chargée, et son propriétaire n'avait pas de port d'arme. (*Le Monde* daté 10-11 août.)

Déception, pourtant : ce garde du corps n'a rien des « diplomates » irakiens de la fusillade de 1978. Il ne ressemble pas à ces héros inquiétants des règlements de comptes entre factions rivales étrangères. Il n'est ni *arabe ni sud-américain, mais* français. M. Albin Baze, âgé de quarante-quatre ans, est détective privé. Un excellent professionnel, selon le président, M. Jacques Ducos, bardé de décorations gagnées en Afrique, compétent et de bonne moralité.

La première cible des policiers paraît mal choisie. A en croire le tribunal, peu soucieux de faire de cette histoire une affaire d'Etat, le cas de M. Baze ne déborderait pas du cadre de la législation sur les armes. Rien à voir avec cette diplomatie parallèle mise en accusation.

Il faut dire que ce détective est un passionné de tir. Membre de la fédéartion nationale de ce sport, il est autorisé, comme tous les pratiquants chevronnés, à transporter son arme de son domicile à son stand de tir. Il peut même voyager avec elle dans toute la France, s'il lui prend l'envie d'aller s'entraîner ailleurs.

M. Baze n'est pas un garde du corps armé. Il aime simplement s'entraîner après sa journée de travail. Or il doit bien garder sur lui son pistolet toute la journée, notamment pendant ses heures de travail. *« Le trajet domicile stand de tir n'est pas réglementé »*, précise son avocat, Mᵉ Gaby Cohen-Bacri.

Pour le président, conciliant à l'extrême, il ne faut voir là qu'un *« transfert de l'usage sportif à l'usage professionnel »*. M. Albin Baze a été condamné avec dispense de peine. Les policiers français devront donc, la prochaine fois, chercher un garde du corps qui, le soir, ne s'entraîne pas au tir.

PHILIPPE BOGGIO.

### DEMANDE D'INTERDICTION DU FILM « LE BAR DU TÉLÉPHONE »

Un avocat strasbourgeois, Mᵉ Joseph Rennemann, a introduit mercredi 27 août une action en référé auprès du tribunal de grande instance de Paris pour obtenir l'interdiction du film français *le Bar du Téléphone*, réalisé par Claude Barrois, et ce à la demande d'un de ses clients, Roland Veronese, actuellement détenu. Celui-ci doit comparaître prochainement devant les assises de Savoie pour une affaire de vol qualifié avec violences et est présenté dans le film, nommément, comme un *« truand sanguinaire »*. Mᵉ Rennemann craint que le film, inspiré d'un fait divers réel — le 3 octobre 1978 au soir, quatre tueurs massacraient dix personnes dans un petit bar de Marseille portant ce nom (*le Monde* du 5 octobre 1978), — ne porte préjudice à son client en donnant de lui une fausse image aux jurés qui auront à le juger.

L'avocat demande que le film soit saisi jusqu'à la comparution de son client devant son jury, comme cela avait été le cas pour *les Noces rouges* de Claude Chabrol, dont le visa d'exploitation avait été différé (*le Monde* du 24 février 1973) en raison des similitudes relevées entre son scénario et un procès qui devait avoir lieu le 26 mars suivant.

D'autre part, quatre salles de cinéma marseillaises, qui projettent ce film depuis mercredi 27 août, ont fait l'objet ce jour-là, en début d'après-midi, de menaces d'incendie ou de destruction par explosif, communiquées par téléphone aux exploitants des salles par une voix anonyme se réclamant des *« amis des victimes du massacre du bar du Téléphone »*. Les fouilles effectuées ont été toutes négatives, et le film a été projeté, avec néanmoins quelque retard, sous la protection de la police.

### RACISME (Suite)

Sous le titre « racisme », *le Monde* a fait état le 13 août des protestations de la section C.F.D.T. de la société SERNAM, le service des messageries de la S.N.C.F., dénonçant un texte proposé aux candidats à l'examen de commis de messagerie et intitulé « Du singe à l'homme ». Ce texte faisait en particulier état de la *« supériorité immense »* des tribus nordiques sur les *« races inférieures »*, négroïdes, sémites, mongoloïdes, etc. Malgré nos recherches, il nous avait été impossible de savoir d'où ce passage était extrait.

Un lecteur de Paris, le docteur C. Sallé, nous signale qu'il s'agit du numéro du 15 août 1943 du *Téméraire*, journal nazi destiné aux adolescents. Dans son livre consacré à ce journal et intitulé *le Petit nazi illustré* (Editions Albatros), M. Pascal Ory, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, explique que cet hebdomadaire est le seul magazine destiné aux jeunes qui ait paru pendant les années 1943 à 1945. *Le Téméraire*, dont l'équipe administrative était composée de membres de la rédaction du journal collaborationniste *Paris-Soir*, était réalisé par des spécialistes de la littérature *enfantine. Un des gérants du Téméraire*, M. Boué, avait été l'adjoint de Louis Darquier de Pellepoix, au commissariat aux questions juives.

La direction de la SERNAM, que nous avons à nouveau interrogée sur cette affaire, maintient que ce texte, dont l'origine n'était pas mentionnée, a été choisi pour ses *« difficultés orthographiques »*. Elle reconnaît avoir commis une *« erreur d'appréciation »* mais souligne qu'*« aucune intention maligne n'a dicté ce choix »*.

Dans les Hautes-Pyrénées

### LE CENTRE DE LOISIRS D'IZAUX NE RECEVRA PLUS DE HANDICAPÉS

Après avoir interrompu la grève de la faim entreprise pour protester contre la fermeture du centre de loisirs Midi-Pyrénées d'Izaux (*le Monde* des 16 et 21 août), centre dont la préfecture des Hautes-Pyrénées a décidé ensuite la réouverture moyennant quelques réaménagements, M. Jean-Claude Guillot, directeur de l'établissement, a tiré devant la presse les enseignements qui se dégagent, selon lui, de ces péripéties. Celles-ci affectent directement les handicapés, puisque le centre ne pourra recevoir à nouveau les adolescents, aujourd'hui dispersés dans d'autres établissements : le contrat de location de l'établissement s'achevait en effet le 2 septembre.

## CORRESPONDANCE

### « L'agresseur de Bondy n'appartient pas au Front national » affirme cette organisation

*Sous le titre* « Un militant d'extrême droite tire sur un étudiant maghrébin », le Monde *du 27 août a présenté M. Vincent Delbrel, l'auteur de cette agression, comme un « militant du Front national ». A la suite de cet article, nous avons reçu de cette organisation la lettre suivante :*

Dès que nous avons eu connaissance de votre numéro (...), nous avons procédé à la vérification de nos fichiers.

Cette vérification nous permet d'affirmer que le militaire désigné dans votre article sous le nom de Delbrel ne figure ni sur le fichier de nos adhérents, ni sur celui des abonnés à notre mensuel *le National*, ni même sur celui des sympathisants, personnes non-adhérentes qui sont invitées à nos réunions. Ce démenti concerne aussi bien l'intéressé que sa famille.

Dans le cas où Delbrel aurait déclaré à la police qu'il appartenait au Front national, nous le mettons au défi de produire non seulement une carte de membre ou un reçu de première cotisation, mais même une simple invitation à une réunion quelconque organisée par notre mouvement.

Il s'agit très probablement d'une provocation organisée par un des groupuscules que l'on sait contrôlés par la police depuis l'affaire Durand - Dupuis, et auxquels votre article fait d'ailleurs allusion.

[Ni militant ni sympathisant du Front national, selon cette organisation, M. Delbrel n'en collait pas moins, selon les enquêteurs, des affiches en faveur de M. Jean-Marie Le Pen. C'est au cours d'un de ces collages que s'est produit l'incident qui est à l'origine de cette affaire.]

# SPORTS

## ATHLÉTISME

### Le record du monde du 1 500 mètres battu à Coblence

# Ovett, comme un lièvre

La réunion de Coblence, organisée mercredi 27 août, avait un parfum de fin de saison. Invités un peu partout depuis les Jeux de Moscou, les athlètes qui vont de ville en ville, davantage pour courir le cachet que le record, ne suscitaient plus guère d'intérêt. La plupart des courses et des concours tenaient autant à l'hexhibition, à la démonstration, qu'à la compétition.

Le 1 500 mètres de la réunion de Coblence a démontré qu'il ne faut pas se laisser prendre à la routine. C'est, en fait, le plus étonnant des 1 500 mètres de toute l'histoire de l'athlétisme qui a été disputé le 27 août entre le Britannique Steve Ovett et les Allemands de l'Ouest Thomas Wessinghage et Harald Hudak, tous trois battant l'ancien record de la distance (3 minutes 32 secondes 1/10°).

Le 1 500 mètres, qui a toujours été la distance préférée de Steve Ovett, ne lui avait pas réussi aux Jeux de Moscou. Alors qu'il avait remporté le 800 mètres, battant le favori son compatriote Sébastien Coe, Ovett s'était incliné sur 1 500 mètres, classé troisième de la finale (3 minutes 39 secondes) remportée par Coe en 3 minutes 38 secondes 4.

Si un lièvre, ou même plusieurs, avaient manqué à Moscou pour lancer la course olympique sur un rythme extrêmement rapide, il n'en n'a rien été à Coblence où chacun, en plus, a bénéficié, en début de soirée, de conditions climatiques idéales, 20 degrés, pas de vent. Il s'en est même fallu de peu de chose pour que Steve Ovett ne soit battu par Thomas Wessinghage, encore en tête de la course à 100 mètres de l'arrivée. C'est tout d'abord Gary Cook qui a assuré un train soutenu, passant aux 400 mètres en 55 sec. 5, aux 800 mètres en 1 min. 53 sec. 2, relayé par Wessinghage, pointé aux 1 200 mètres en 2 min. 50 secondes 7.

Au dernier virage, l'Allemand de l'Ouest résistait encore et c'est seulement dans la ligne droite que Steve Ovett parvenait, mais fort difficilement, à dépasser son rival, améliorant de 7 dixièmes (3 min. 31 sec. 36, temps arrondi à 3 min., 31 sec. 4) le précédent record. Il avait aussi battu son temps de Moscou de 7 secondes 4 ! Ovett participait à Coblence à son quarante-neuvième 1 500 mètres. Il en a gagné quarante-huit. Sa seule défaite remonte à Moscou, en finale olympique... — F J.

## TENNIS

### INTERROGÉ A FLUSHING-MEADOW SUR SES DÉCLARATIONS A « ROCK AND FOLK »

# Noah, piégé, se défend

New-York. — *La deuxième journée des Championnats internationaux de tennis des Etats-Unis a été marquée par l'élimination de deux têtes de série du tounoi messieurs : l'Américain Gene Mayer (n° 6), souffrant d'une blessure à la cuisse, a abandonné alors qu'il menait deux sets à un contre l'Italien Gianni Ocleppo. Et l'Argentin José-Luis Clerc (n° 12) a été « sorti » en cinq sets par le Sud-Africain Bernie Mitton.*

*L'écho des surprenantes déclarations de Yannick Noah au magazine* Rock and Folk *— accusant notamment certains joueurs de se doper — n'est pas encore véritablement parvenu au National Tennis Center de Flushing-Meadow. Seule la petite colonie française paraît pour l'instant s'en préoccuper. Pris au dépourvu, on n'y cache pas quelque crainte de voir l' « affaire » provoquer de fâcheuses vagues.*

De notre envoyé spécial

« *L'affaire ?* » : Yannick Noah sourit. Un demi-sourire gêné, emprunté. Une façon muette de dire que tout cela n'est rien, ou si peu de chose, qu'il n'a rien fait, rien dit, sinon quelques babioles futiles. Mais il sait déjà qu'il ne convainc personne, qu'un certain soir, parti en fête « avec des potes », il en a bel et bien trop dit : il y avait un micro... Les « potes » ont tout écrit. Piégé !

Ce soir, assis sous les gradins du grand central de Flushing-Meadow, il préférerait les fuir, ces micros qu'on lui tend et ces carnets ouverts de tout ce petit monde en quête d'explications. On lui a glissé dans l'oreille que « cette fois » le mieux serait de plaider discrètement les circonstances un peu particulières d'une interview lâchée, une nuit de virée, entre le Palace et l'Elysée-Matignon : il s'y essaie, plus maladroit que sur le court. Il bafouille, dément mollement comme si, convenances obligent, prudence tardive, il ne devait plus que penser tout bas ce qu'il a eu tort de dire tout haut.

Quoi, au juste ? Qu'il voudrait bien parfois ressembler à Mohamed Ali *(sic)* ? Fantasme de longiligne. Qu'il se fait « *masser gratis chez Carita* » ? Tout juste de quoi faire des jaloux, pas des ennemis. Que des ébats galants dans un vestiaire avant un match n'entament pas son influx nerveux ? Démenti rigolard : il ne l'a jamais fait. Mais alors, pourquoi tant d'émoi ? Deux photos d'un Noah éméché ? Simple mise en scène « *pour faire plaisir aux copains* ». Une petite note en passant sur certains matches-exhibitions, largement « *préparés* » ? Secret de polichinelle.

Non, l'essentiel est ailleurs. Noah avoue : « *Il a fumé un joint, oui, du haschisch, un beau jour, avant de prendre la raquette, et l'entraîneur s'est étonné de sa « pêche* ». Cette fois, ça se gâte et ça empire. Le numéro un du tennis français jure tout de go que la « *topette* » n'est pas le monopole des champions du vélo et qu'on « *se charge* » aussi parfois sur les courts. Et de citer un nom : Pecci, ce beau Paraguayen, révélation d'un seul printemps, vite retourné dans les zones grises du classement. Puis d'insinuer que Borg lui-même, après tout...

Noah pince les lèvres, baisse la tête. L'affaire se corse : « *On a peut-être parlé de dope, mais je n'ai cité personne...* » De quoi se faire des ennemis tout de même ? « *Non, Pecci, c'est mon potes de* Rock and Folk » provoque *parle.* »

Conclusion d'une défense flottante et hésitante : il n'y a pas d'affaire... Et s'il y en a une, c'est la presse qui l'a faite. Noah s'en va, pas content de lui, et quand, un peu plus tard, on lui apprend qu'à Paris il a déjà l'honneur de quelques larges manchettes, il ne pipe mot, comprenant soudain que la petite virée avec « *les potes de Rock et Folk* » provoque des turbulences inattendues.

Autour de lui, joueurs et accompagnateurs français balancent, selon l'humeur, entre l'étonnement, l'inquiétude et le haussement d'épaule. On a sans tarder conseillé au « fautif » d'aller s'expliquer gentiment avec Pecci et Borg. Reste à attendre. M. Jean-Paul Loth, directeur technique national, n'en cache pas moins quelque amertume : « *Dix ans*, soupire-t-il, *qu'on s'échine à relever le tennis français, et cette bêtise, d'un coup, viendrait casser notre crédibilité. C'était un sport jusqu'ici préservé des histoires de dopage. Et cette c... fait place au doute.* »

DOMINIQUE POUCHIN.

### « DES MECS « CHARGÉS » J'EN VOIS DANS TOUS LES TOURNOIS »

**Dans le mensuel « Rock et Folk » de septembre, Yannick Noah a notamment fait les déclarations suivantes :**

« ... Fais attention. On nous a dit que tu fumais du haschisch, aussi. Quelles sensations cela te procure-t-il ?

— *J'aime vachement.*

— Fais attention, il paraît que cela fatigue.

— *C'est pas évident. Un jour où j'avais fumé de la pure, l'entraîneur est venu me voir, et il m'a dit : « Tu as une » pêche, aujourd'hui ! » Hi ! Hi ! Hi ! Mais j'en prendrais jamais avant un match important.*

— Tu prendrais quoi, de la cocaïne ?

— *Non.*

— Tu n'as jamais essayé ?

— *Jamais, mais certains le font. Au tennis, il n'y a jamais de contrôle. Et quand il y en a eu, tout le monde le savait quinze jours à l'avance !*

— Tu peux deviner si ton adversaire a pris quelque chose ?

— *Bien sûr. Des mecs chargés, j'en vois dans tous les tournois, et de plus en plus. Ça fait chier, parce qu'on se bat pas avec les mêmes armes. Moi aussi, je peux le faire si je veux absolument gagner un match, et on ne le saura jamais. Personne n'en parle, pourtant il suffit d'ouvrir les yeux !*

— Et sur un écran de télé, tu t'en aperçois aussi ?

— *Bien sûr, il suffit de regarder comment le type se comporte sur le court.*

— Tu crois que Borg prend des trucs ?

— *C'est chiant de citer des noms...*

— On ne te demande pas ça.

— *Je sais pas... je pense... parfois... c'est possible...*

— Ceux qui en prennent, qu'est-ce qu'ils prennent, tu crois ?

— *Entre autres, ils prennent des amphés ou de la coke...*

— Les tournois doivent être encore plus fatigants !

— *Tu tiens le coup pendant le tournoi et tu t'écroules après. T'as des mecs qui ont joué super-bien pendant un tournoi, et qu'on a plus revus... Plus jamais entendu parler...*

— Oui, par exemple ?

— *Je ne sais pas moi... comme... comme... Pecci.*

— Tu en es sûr ?

— *Certain.* »

**RESULTATS**

**MESSIEURS**

Premier tour (suite). — Portes (Fr.) b. Yuill (E.-U.), 6-2, 6-4, 6-2 ; Nastase (Roum.) b. Domingues (Fr.), 6-4, 6-1, 4-6, 6-2 ; Tulasne (Fr.) b. Leonard (E.-U.), 2-6, 7-6 et abandon ; Wilkinson (E.-U.) b. Tom Gullikson (E.-U.), 4-6, 6-0, 6-2, 7-5 ; Gottfried (E.-U.) b. Carter (Austr.), 6-7, 6-2, 6-1, 6-3 ; Solomon (E.-U.) b. Norback (E.-U.), 6-2, 6-1, 6-4, etc.

**DAMES**

Premier tour (suite). — Richards (E.-U.) b Liess (E.-U.), 3-6, 6-2, 6-3 ; Margolin (E.-U.) b. Forood (E.-U.), 6-1, 5-7, 6-1 ; Thibault (Fr.) b. Jolissaint (Suisse), 7-6, 6-0 ; Treeguarden (E.-U.) b. Antonoplis (E.-U.), 4-6, 6-4, 6-4, etc.

# RADIO-TÉLÉVISION

## VU

### Formes et visages

La soirée sur Antenne 2, mercredi, exposait d'une manière exemplaire la diversité de l' « *expression télévisuelle* ». Sa virtuosité d'abord, avec *le Surmâle*, où Jean-Christophe Averty a mis tout ce qu'il aime : sur fond de jazz rétro et d'effets optiques, il a illustré la fable insolente et amère d'Alfred Jarry, en s'inspirant de Marcel Duchamp — rencontre éblouissante. Les truquages électroniques recréent les mouvements d'une vision poétique, les aller et retour du concret à l'abstrait. Collages, déformations, fluorescences, vertiges des perspectives faussées, Averty a donné une fête surréaliste. Il a composé un canular culturel à la manière d'une revue de music-hall dada, toute en morceaux de bravoure et glissades audacieuses. Les personnages - marionnettes s'inscrivent dans les décors tournoyants, acteurs-machines, dont le texte se dévide à toute vitesse. On reconnaît le style commentateur sportif d'Averty, quand il présente à la radio ses chansons préférées.

Sa direction de jeu, qui flotte du côté de la parodie façon fête paroissiale, n'est pas à la hauteur de ses prouesses visuelles. S'il avait davantage l'occasion de travailler avec des comédiens, il serait plus à l'aise avec eux. Mais une dramatique d'Averty est si rare que, même quand il se répète, il reste surprenant. Il bouscule avec élégance l'habituelle pruderie de la télévision, son habituelle neutralité d'écriture. On aimerait que les chaînes se risquent plus souvent à de telles émissions aux heures de grande écoute.

Ensuite — pour se faire pardonner ? — Antenne 2 est allée à la plus grande simplicité : Marie Cardinal racontant en gros plan une histoire de sauterelles, paraît-il improvisée. Ce n'était pas ennuyeux, mais ça faisait pauvre. Se contenter de filmer le visage d'une personnalité, même intéressant, est une solution de facilité trop utilisée. A la fin, tout le monde finit par se ressembler.

En revanche, l'interview qui suivait était exceptionnelle, à la mesure du personnage interviewé, homme sans âge, édenté, peintre, poète, semi-clochard à la Prévert, Roland Labretagne. Il raconte sa vie et sa philosophie. Il y a ses paroles et son paysage d'arbres fanés, d'usines, de murs en démolition, de H.L.M. en construction, de brume enfumée, de fleuve douteux où se reflètent en vibrions les globes blancs des lampadaires. Ce n'était pas de la virtuosité, c'était une sensibilité attentive, un court métrage d'Yves Billy et Thade Piasecki, du cinéma. Aucune importance, c'était un moment authentique, un moment de bonheur poignant, diffusé tard, à une heure de faible écoute.

COLETTE GODARD.

## Jeudi 28 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**18 h 5 Série : « les Impressionnistes ».**
De Max-Pol Fouchet : Degas et Toulouse-Lautrec.

**19 h Caméra au poing.**
Les princes de l'océan (deuxième partie).

**19 h 20 Emissions régionales.**

**19 h 45 Série : « Frédéric ».**

**20 h Journal.**

**20 h 30 Comédiens de notre temps : « l'Ecole des contribuables ».**
De L. Verneuil et G. Berr, mise en scène de R. Manuel, réal. P Sabbagh. Avec R. Manuel, L Valmant, M. Dudicourt, D Volle, M Roux...

**22 h 50 Des courts métrages racontés : la nouvelle vague.**
« Charlotte et son Jules », de J.-L. Godard.
*Le second court métrage signé Jean-Luc Godard et dans lequel Jean-Paul Belmondo tient son premier rôle au cinéma.*

**23 h 10 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**18 h Récré A 2.**
Félix le chat : Satanas et Diabolo ; Le neveu d'Amérique.

**18 h 30 C'est la vie.**

**18 h 50 Jeu : Des chiffres et les lettres.**

**20 h Journal.**

**20 h 35 Le grand échiquier.**
De Jacques Chancel.
J.-P Collard, pianiste, A. Dumay, violoniste, F Lodeon, violoncelliste et l'English Chamber Orchestra.
*Les trois invités de Jacques Chancel comptent parmi les grands interprètes actuels. Ils ont choisi pour ce rendez-vous l'English Chamber Orchestra. François Chatelet, le chef d'orchestre Ricardo Chailly, Claude Nougaro, Maurice Baquet, le guitariste John Mc Laughin et d'autres encore y participeront aussi*

**23 h 15 Journal.**

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**19 h 10 Journal.**

**19 h 20 Emissions régionales.**

**19 h 40 Pour les jeunes.**
Pillages : le poisson crapaud ; Les enfants de Samos.

**20 h Les jeux.**

**20 h 30 Cinéma (cycle C. Bronson) : « Chino ».**
Film franco-italo-espagnol de J Sturges (1973), avec C. Bronson, J Ireland, V Van Patten, M. Bozzuffi, M. Chimenti, F Tozzi. (Rediffusion).
*Un métis, éleveur de chevaux, s'attire la haine de son associé, un Blanc raciste dont il veut épouser la sœur*
*Un western psychologique où le savoir-faire de l'Américain John Sturges est gâté par les exigences d'une coproduction européenne et une distribution hétéroclite.*

**22 h Journal.**

### FRANCE-CULTURE

19 h. 25, Sons : Au fil des eaux.
19 h. 30, Le Conte de Zozebig et de Merlin (quatrième partie).
20 h. La Comédie musicale : l'Amérique et le reste.
21 h., A contre-courant du fantastique français : les offensives naturaliste et réaliste.
22 h. 30, Les Chemins de la connaissance : les nombres et la physique moderne
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète, feuilleton de L. Kobrynski (redif.)
23 h. 30, New-Nuits.

### FRANCE - MUSIQUE

19 h. 30, Festival de Salzbourg 1980 (en direct de l'O.R.F.) : « Requiem », de Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, le Chœur du Staatsoper de Vienne et le Chœur de l'Opéra national de Sofia, dir. H von Karajan, avec M. Freni, soprano, A Baltsa, alto, J. Carreras, ténor, et R Raimondi, basse.
22 h., Les Nuits d'été : œuvres de Vierne ; 23 h., Bucarest.

## Vendredi 29 août

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**12 h 15 Jeune Pratique.**
Résultats du concours U.C.P.A.

**12 h 30 Jeu : Avis de recherche.**

**13 h Journal.**

**13 h 30 Série : « l'Homme qui revient de loin ».**

**17 h 5 Scoubidou.**
Le fantôme du baron rouge.

**17 h 20 Croque vacances.**
Dessin animé ; 17 h. 25, Bricolage (et à 17 h. 50) ; 17 h. 30, Isidore le lapin ; 17 h 35, Infos-magazine ; 17 h 45, Variétés ; 17 h 55, Les fous du volant.

**18 h 5 Série : « les Impressionnistes ».**
Sisley et Pissaro, émission de M.-P. Fouchet.

**19 h Caméra au poing.**
Sauvez les primates

**19 h 20 Emissions régionales.**

**19 h 45 Série : « Frédéric ».**

**20 h Journal.**

**20 h 30 Téléfilm : « la Grotte aux Loups ».**
Réal B Toublanc - Michel. Avec C. Jade, A Claessens, M Cassagne...
*Le jeune facteur d'un petit village jurassien découvre les corps d'une femme inconnue et d'un jeune garçon dans une caverne perdue, la grotte aux Loups. Les cadavres ont disparu quand arrivent les gendarmes. Soupçonné d'avoir menti, le facteur, bravant l'hostilité du village, décide de se charger de l'enquête*

**22 h Les idées et les hommes.**
Gandhi, l'apôtre de la non-violence.
Une émission proposée par Denis Huisman et Marie-Agnès Malfray, avec des interviews de lord Mountbatten, Lanza Del Vasto, René Habachi, professeur de philosophie, et M. Philippe Lavastine, écrivain. Réalisateur : J.-C. Lubtchansky.

**22 h 55 Journal.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.**

**12 h 45 Journal.**

**13 h 35 Série : « Une affaire pour Manndil ».**
Tirée par les cheveux.

**14 h Aujourd'hui, madame.**
Le mensuel.

**15 h 5 Feuilleton : « L'Aventure est au bout de la route ».**
L'évasion

**15 h 50 Sports basques.**
Finale pelote à main nue.

**17 h Magazine : Quatre Saisons.**
Les journées du modèle réduit au Bourget.

**18 h Récré A 2.**
Félix le chat ; Satanas et Diabolo ; Le neveu d'Amérique.

**18 h 30 C'est la vie.**

**18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**

**19 h 20 Emissions régionales.**

**19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.**

**20 h Journal.**

**20 h 30 Feuilleton : « Fortunata et Jacinta ».**
D'après B. Perez Galdos, réal. M. Camus. Avec A. Belen, M. Pardo, M.L. Ponte, C. Torres.

**21 h 35 Magazine : Ah ! Vous écrivez.**
De B. Pivot.
Avec le professeur J. Bernard (« Mon beau navire »), Mme V. Forrester (« la Violence du calme »).

**22 h 40 Journal.**

**23 h 5 Ciné-club : « la Fiancée de l'Amérique ».**
L'histoire de Mary Pickford. Montage de documents et extraits de films, réal. J. Edwards (1977)
*Mary Pickford est morte l'an dernier, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Elle fut la première super-star du cinéma américain et demeura, pendant vingt-trois ans, la reine incontestée d'Hollywood. A ne pas manquer, ne serait-ce que pour les extraits de ses films tournés entre 1912 et 1933, dont la Ruée vers l'or, Sinbad le marin et Papa longues jambes.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**19 h 10 Journal.**

**19 h 20 Emissions régionales.**

**19 h 40 Pour les jeunes.**
Les aventures de Lolek et Bolek ; Titres en poche : classique

**20 h Les Jeux.**

**20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Les gros et les petits.**
Emission de J.-M Cavada et Michel Thoulouse, réalisé par Cl. Pavard.
*Le tiers-monde et sa bataille pour son développement : la lutte des grands de l'industrie qui imposent leurs projets gigantesques face à des réalisations plus modestes élaborées localement avec la participation des autochtones. Le sujet mérite attention.*

**21 h 30 Soirée polonaise :**
*Jumelées depuis près de deux ans, les stations de FR 3 Nord-Picardie et la radio-télévision de Katowice, en Pologne, présentent d'une part, « le Choix du maître de chapelle », cantate comique en un acte de J. Haydn, interprétée par l'Opéra de Varsovie et enregistrée durant le Festival de Lille ; d'autre part, « le Ballet de Maria Luisa », une production de la télévision de Katowice illustrant le ballet contemporain polonais.*

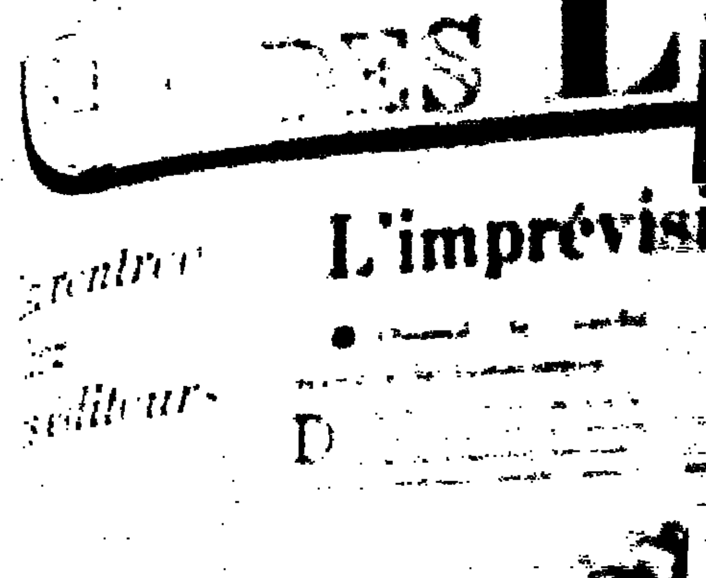
**22 h 25 Journal.**

### FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportage : à Montauban.
8 h., Le jardin des sciences naturelles : la grenouille
8 h. 32, Actualité : les Jésuites.
9 h. 7, Les universités de l'universel : Genève.
10 h., Un mois en Auvergne : à Clermont-Ferrand ( la langue de la Basse-Auvergne).
11 h., Itinéraires vénitiens.
12 h. 5, Œuvres et chefs-d'œuvre en France.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Entretiens avec... Paul Sacher.
14 h., Au concert... avec P. Sacher ; Musique pour cordes, percussion et célesta, de Bartok
14 h. 30, Vézelay, Autun, La Chaise-Dieu, le Mont-Saint-Michel.
16 h., Festivals d'été : Sceaux ; Festival estival de Paris.
18 h., L'épopée des matières premières : la matière grise.
19 h. 25, Sons : Au fil des eaux.
19 h. 30, Le Conte de Zozebig et Merlin (5e partie).
20 h., La comédie musicale : la mort du genre.
21 h., A contre-courant du fantastique français : Frénétiques et romantiques.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : Les nombres et l'inconscient (redif.).
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète, feuilleton de L. Kobrynski (redif.).
23 h. 30, New-nuits.

### FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Réveil-matin : Valses de Strauss, dir. K. Boehm ; 8 h. 35, Kiosque-matin ; 9 h. 30, « Petrouchka », de Stravinsky, dir. P. Monteux.
11 h. 30, Concert (dans le cadre d'Amnesty International) : « Concerto n° 4 pour piano » et « Cinquième Symphonie en ut mineur », de Beethoven, dir. L. Bernstein ; 13 h. 5, Jazz : Concert du 2 septembre 1978 au Festival suisse de Willisau (Mangelsdorff, Jones) ; Concert du 22 juin 1980 à l'Esplanade de la Défense à Paris (Carmichaël, par D. Liebman, J. Scofield...)
14 h., Collection particulière : « Les grands chefs : enregistrements historiques et récents », Mendelssohn, dir. Toscanini (1926) ; Beethoven, dir. Mengelberg (1930) ; Ravel, dir. Ch. Munch ; Roussel, dir S. Baudo ; 15 h., « Le Tricorne », de De Falla, avec Teresa Berganza, mezzo-soprano et l'Orchestre symphonique de Boston, dir S. Ozawa.
17 h. 30, Concert : Stravinsky, « Les Noces », « Le Roi des Etoiles » et « Le Sacre du Printemps », par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. M. Tilson-Thomas (concert du 15 décembre 1977 à la Salle Pleyel de Paris) ; 19 h. 5, Kiosque-soir ; 20 h., Prologue.
20 h. 20, Concert (Cycle d'échanges franco-allemands) « Hamlet » ouverture de concert (N. Gade) ; « Concerto pour piano et orchestre en la mineur » (Grieg) ; « Symphonie n° 0 en ré mineur » (Brükner), par l'Orchestre national de France, dir. Lukas Vis, avec S. Scheja, piano.
22 h. 15, Les Nuits d'été ; 23 h 5, Vieilles cires : œuvres de Chausson, Debussy, Ravel, et Lanner ; 0 h. 5, Grandes œuvres, grands interprètes.





هكذا من الأصل

# Le Monde DES LIVRES

## La rentrée chez les éditeurs

*Les difficultés que connaît l'édition française se traduisent, en cette rentrée, par un léger fléchissement de la production romanesque. Mais ce fléchissement est plus sensible encore dans le domaine des sciences humaines et de la philosophie, qui se caractérisent par un souci de qualité et une sélection plus rigoureuse. Moins d'ouvrages de politique militante également, surtout du côté du féminisme. En revanche, les livres consacrés à la musique continuent leur progression.*

*Voici un aperçu des livres que les éditeurs proposent à l'automne.*

### Du côté du roman

DANS le domaine littéraire, sont publiés cette année peu de débutants, beaucoup d'auteurs confirmés mais peu de ténors. Ceux-ci choisissent désormais une saison moins encombrée par les débordements qu'entraînent les prix. Quelques exceptions, toutefois, avec Aragon, dont Gallimard publie un recueil de nouvelles peu connues, *le Mentir-vrai*, Michel Tournier qui raconte à sa manière l'épopée des rois mages dans *Gaspard, Melchior, Balthazar* (Gallimard), Pierre-Jean Rémy qui donne ce beau titre à son roman : *Salue pour moi le monde* (Gallimard). Jean-Edern Hallier a mis à profit son court « exil » irlandais pour achever une *Fin de siècle* (Albin Michel) sur laquelle son éditeur fonde de grandes espérances. Dans le *Banquet des léopards*, publié comme il se doit à la Table ronde, Alphonse Boudard narre ses retrouvailles avec des compagnons de prison et de sanatorium. Angelo Rinaldi peint *la Dernière fête de l'empire* (Gallimard).

Parmi les auteurs qui ont entrepris une suite romanesque, citons Robert Merle qui donne, avec *Paris, ma bonne ville* (Plon) le troisième volume de sa fresque historique commencée avec *Fortune de France*, Vladimir Volkoff qui poursuit *les Humeurs de la mer* dans *Intersection* (Julliard / l'Age d'homme), Alain Gerber qui prolonge *le Faubourg-des-coups-de-trique*, dans *Une sorte de bleu* (Robert Laffont), et Maurice Denuzière qui achève sa trilogie louisianaise par *Bagatelle* (J.-C. Lattès).

### Des retours remarqués

Quelques retours remarqués : celui d'Henri-François Rey (voir l'article de Josane Duranteau), de Gilbert Toulouse avec *Crystal Palace* (Belfond), d'Etienne Lalou avec *le Photographe aveugle* (Seuil), d'Yvonne Baby, qui dans *Kilroy* (Mercure de France), analyse, avec pudeur, la séparation d'un couple.

Et voici les habitués : Yves Navarre brosse une saga familiale dans *le Jardin d'acclimatation* (Flammarion) ; Guy Croussy retrace, avec *la Tondue* (Grasset), la quête spirituelle d'un jeune garçon dont la mère fut humiliée après l'occupation — époque que de nombreux auteurs évoquent encore cette saison. Dans *Photo souvenir* (Seuil) de Raymond Jean et *Une légion d'anges* (Gallimard) de Jean-Pierre Millecam — qui subit naguère un grave attentat en Algérie — l'histoire vient tourmenter l'espérance des hommes, comme elle chasse, d'Odessa en Normandie, les Russes de Nella Bielski dans *Si belles et fraîches étaient les roses* (Mercure de France) et qu'elle entraîne Paul Morelle du Front populaire et de la « douceur de vivre » à la « drôle de guerre » avec *l'Embusqué* (Stock).

Hantises de l'écrivain, les livres sont au centre des romans de Jean-Luc Benoziglio, dont le héros entretient de curieux rapports avec une encyclopédie dans *Cabinet-portrait* (Seuil), et de Serge Koster qui conte notamment les affres d'un garçon libraire saisi par le vertige dans *les Langues de Terre* (Flammarion).

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 12.)

## L'imprévisible Alain Jouffroy

● *Quand le verbe mène à la conscience.*

DEPUIS un quart de siècle, Alain Jouffroy a publié plus de quarante volumes : romans, poèmes, essais, monographies de peintres, et pourtant il donne toujours l'impression de se chercher. Aucun de ses livres ne ressemble au précédent, et tous traduisent une sorte d'instabilité inquiète. Si on voulait, dans cette œuvre déroutante, distinguer quelques lignes de force, on dirait qu'Alain Jouffroy est un post-surréaliste qui a su profiter des leçons d'André Breton, qu'il a fréquenté : amour de l'image explosive, des coïncidences bizarres, des assauts du subconscient, de l'érotisme sous toutes ses formes.



★ Dessin de Cagnat

A d'autres moments, par exemple dans son meilleur roman, *Un rêve plus long que la nuit*, le romantisme effréné l'emporte sur le surréel, alors que la psychologie traditionnelle attire Alain Jouffroy vers un classicisme plus convenu. Ailleurs, dans ses poèmes récents par exemple, il est un écrivain à la fois engagé et soucieux de briser le langage : il se met alors à la suite des « beatniks » américains, qu'il a traduits avec des fortunes diverses.

Tous ces éléments disparates ont égaré le public et l'intelligentsia. Il n'est pas certain que *l'Indiscrétion faite à Charlotte*, pourtant d'une écriture remarquable, lève tout à fait l'hypothèque : Alain Jouffroy, comme toujours, y est imprévisible, fantasque et en mauvaise intelligence avec lui-même.

Charlotte Auboy — qu'Alain Jouffroy fait parler à la première personne — est une jeune femme disponible, qui se laisse vivre dans l'inarticulation de ses désirs et de ses humeurs contradictoires. Elle aime un Adalbert, sans doute avec sincérité et comme par inertie. Cette indifférence fervente, Alain Jouffroy la décrit de manière très juste et très tendue.

Les choses évoluent lorsque Charlotte prend un second amant, plus âgé qu'elle et plus apte qu'Adalbert à la révéler à son propre esprit et à sa propre sensibilité : Jean-Marc. Elle vient à Paris avec lui ; plongée dans le milieu littéraire et artistique de la capitale, elle se civilise et apprend à mieux analyser ce qui désormais est aussi bien rouerie que spontanéité. Charlotte trouve assez vite un équilibre entre l'être et le paraître, sans pour autant perdre beaucoup de son naturel. Ce tohu-bohu, ce carrousel de sensations, cet érotisme surtout, Alain Jouffroy les rend avec splendeur, jusqu'au moment où il fait de Charlotte une femme qui se croit obligée d'écrire.

Ses lettres merveilleuses et ses poèmes en prose, le lecteur ne peut pas se forcer à les lui attribuer : là, l'auteur se détache de son personnage, ce qui amène le lecteur à son tour à s'interroger sur la véracité de Charlotte. Un destin humain se mue en destin verbal ; Charlotte, si charnelle, n'est plus qu'un être traduit, rédigé, écrit, à l'affût de ses trouvailles littéraires. Qu'elle continue d'aimer Jean-Marc ou qu'elle ait des expériences lesbiennes intermittentes, qu'importe ! A la fin, gagnée par une sorte de fronde rageuse et assez peu fondée, Charlotte exprime sa méfiance et même sa haine de la France, devenue, comme chacun sait, invivable aux êtres libres, en ces années 70 où tout chez nous est pourri !

Nous étions en présence d'une femme de chair qui se cherche : à l'issue du roman, nous ne sommes plus que devant un porte-parole aux récriminations vagues. La fascination du style et l'extrême harmonie d'une écriture superbe et moelleuse ne suffisent pas à racheter un tel manque de psychologie. Alain Jouffroy nous doit un livre à la mesure de sa maîtrise technique.

ALAIN BOSQUET.

★ L'INDISCRETION FAITE A CHARLOTTE, d'Alain Jouffroy. Robert Laffont, 312 pages. Environ 63 F.

## Une Américaine bien de chez nous

● *Gertrude Stein face à l'occupation.*

ELLE nous étonnera toujours Gertrude Stein ! Plantée dans son gros corps arrogant, imbue d'elle-même, cette championne de l'avant-garde, acharnée à des recherches austères longtemps (et encore) méconnues, la voici qui nous écrit très simplement, comme on envoie des lettres à des copains.

Cette pionnière, irritante parfois, passionnante toujours, cette vestale de la langue, et qui, sur *le plan du texte au moins*, investit toute libido dans des aventures grammaticales, la voilà qui rêve, nostalgique, à son enfance, à l'adolescence, et s'avoue vulnérable, frémissante : « *Et j'étais une légende, bien sûr, et je luttais de toutes mes forces pour ne pas mourir, pour ne pas savoir que la mort est ce qu'elle est, et qu'avoir peur n'était pas seulement avoir peur, mais que tout pouvait faire peur.* » Oui, et surtout la différence sexuelle, indicatrice de la mort, que toute son œuvre tendra à éviter ; lutte qui sera source de son intensité comme de ses limites.

### « La guerre n'est jamais fatale »

Des limites qu'elle semble, ici, bien près de dépasser. Peut-être parce qu'elle nous écrit de Culoz, en Savoie, pendant l'occupation, parce qu'il y a la guerre, et que « *la guerre n'est jamais fatale, mais elle est toujours perdue, toujours perdue* ». Va-t-elle perdre sa guerre, cette femme âgée, et se laisser dériver hors des frontières qu'elle défend ? Non, pas elle. L'ample, la lente, la dangereuse méditation qui déferle *au début du livre tourne court*, pour laisser place à une avalanche d'anecdotes pittoresques, de réflexions subtiles, incongrues. Et la femme presque tendre, inquiète, s'efface devant une conteuse magistrale tout aussi inattendue ; non plus la mécène de la rive gauche, qui, dans *l'Autobiographie d'Alice Toklas*, laissait négligemment tomber toutes les deux pages le nom de son protégé Picasso, mais une nouvelle Stein encore : la bonne dame de Culoz. Une Américaine bien de chez nous, paysanne et paterne, dans ce village qu'elle décrit ballotté, en 1943-1944, entre un maquis qui se cherche et ses occupants qui vont perdre pied.

### Une épopée de potins

Avec un mimétisme tranquille, elle s'intègre à son nouveau milieu, attentive à la moindre rencontre avec le fermier, le cheminot, la châtelaine, les gendarmes ou le pâtissier. Une épopée de potins. Et qui, très vite, constitue une fresque. Rien de grandiose, mais un de ces documents dont les historiens d'aujourd'hui sont friands : la chronique de la banalité. Quoi de plus banal alors que cette femme qui n'aime pas les Allemands sans trop savoir pourquoi, qui certes attend les Américains, mais se méfie des Anglais et qui admire éperdument Pétain : il « *a sauvé la France* » ? Les juifs ? Connaît pas. Elle est juive pourtant. Mais ce qui a lieu alors, les déportations, elle les ignore. Tout au plus note-t-elle qu'au vingtième siècle les juifs ne sont plus ce qu'ils étaient au dix-neuvième siècle, et que « *financièrement l'antisémitisme n'a aucun sens* ». Brave Gertrude Stein ! Franchement lâche, carrément inconsciente et s'exprimant avec exactitude, serait-ce dans la litote, elle se confond *avec la majorité soi-disant silencieuse*, avec cette France qu'aujourd'hui on nommerait profonde...

Et l'on découvre mieux que la langue parlée là, cette rhétorique officielle où le sexuel est effacé, et derrière laquelle peuvent grouiller les camps de concentration, c'est bien celle que Stein a pathétiquement arpentée, travaillée superbement dans ses autres travaux, jusqu'à lui faire perdre le sens avec les sens, jusqu'à la faire éclater mais dans ses propres limites, que Joyce a su franchir, contre lesquelles Woolf s'est fracassée.

Cette langue, ici recomposée, Stein en use avec brio pour raconter tant d'histoires comme celle du chauffeur de taxi obligé d'emmener trois gardes mobiles jusqu'en haut d'une colline où ils vont tirer sur des maquisards, et qui, désespéré, trouve tout de même une revanche : leur faire payer la course double tarif ! C'est cette langue encore qu'elle manipule, plus si bonnasse, avec toute l'ambiguïté de son intelligence : « *Cette guerre-ci, ils ne s'y retrouvent plus car tout ce qui se passe est le contraire de la simplicité. Je dois dire que j'aime cela. Non que j'aime pêcher en eau trouble, mais j'aime voir les eaux troublées, les poissons et les pêcheurs. Je pense que je n'aime pas pêcher en eau trouble, parce que je n'aime pas du tout la pêche.* »

Un livre écrit à la première personne, une personne pas si ordinaire qu'elle voudrait le paraître, mais palpitante, à travers laquelle s'anime toute une population, ressuscite une histoire sans légende, brossée par une adulte avide d'oublier « *que tout pouvait faire peur* ». Même la guerre !

VIVIANE FORRESTER.

★ LES GUERRES QUE J'AI VUES, de Gertrude Stein. Christian Bourgois, 316 pages. Environ 60 F.

## « Un homme infidèle », de Madeleine Chapsal
## « Toutes les chances plus une », de Christine Arnothy

# Comédies légères

LA saison s'ouvre sur deux portraits d'hommes peints par des femmes, et le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont guère flatteurs. Dans *Un homme infidèle*, Madeleine Chapsal met en scène ce qu'elle appelle tout bonnement un « gougnaffier ». Il est vrai que c'est la femme avec laquelle vit Pierre, et dont il ne peut se contenter, qui le traite ainsi. Et rien ne nous garantit que l'auteur oublie plus ses distances avec l'un de ses personnages qu'avec l'autre.

Le don Juan de Christine Arnothy — c'en est un lui aussi — est apparemment moins maltraité. Mais c'est une « bête politique » qui ne rêve que du pouvoir, et sa façon de se conduire avec les femmes, la sienne ou les autres, n'est ni plus élégante ni plus passionnée.

A première vue, donc, dans ces deux livres, les hommes passent un mauvais quart d'heure. On les voit faibles, égoïstes, vaniteux, lâches, préoccupés d'eux-mêmes, tandis que leurs partenaires, elles, ne confondent jamais l'amour et l'amour-propre. Cela nous vaut deux comédies légères, aux attraits différents. Elles nous mènent un peu plus loin et ailleurs qu'on ne s'attend.

ON *sera peut-être étonné de me voir prendre en souriant le roman* de Madeleine Chapsal, où retentit le lamento d'une douleur féminine aiguë, la jalousie. Mais il me semble saupoudré d'ironie, jusque dans sa forme, dans son présent entêté où alternent, toujours à la troisième personne, le monologue intérieur des deux partenaires et le jugement pointu que l'auteur porte sur eux.

Isabelle, « *qui n'est pas une hippie, mais une « dame », une personne bien élevée* », est jalouse à en devenir folle, muette, paralysée, parce que Pierre, qui est son amant depuis deux ans sans partager sa vie, la trompe. Du moins l'imagine-t-elle. Lui, agacé par ses soupçons, ne fait rien pour les lever. Il les attiserait plutôt, non sans grossièreté : elle n'est pas son genre de femme, Il n'est pas près d'aliéner pour elle sa

*par Jacqueline Piatier*

liberté ; qui plus est, il lui raconterait bien la satisfaction que lui apportent ses autres conquêtes... Ce qu'Isabelle ne saurait entendre.

UNE femme d'aujourd'hui peut-elle accepter que l'homme qu'elle aime la trompe ? Les femmes d'autrefois entérinaient tout. Mais maintenant ? Avec la liberté des mœurs, l'égalité des sexes, le droit au plaisir reconnu à l'un comme à l'autre ? Madeleine Chapsal retarde la réponse le temps d'un beau petit duel, d'un beau petit duo d'amour et de férocité, où les amants s'étreignent, se séparent, s'empoignent, dans l'intimité du lit ou en parcourant un joli Paris *inédit. C'est d'un art très fin*, très *mobile*, qui relève du ballet et d'un étrange marivaudage... écorché vif. Mais pour nous mener où ?

Le « *Je vois clair dans mon cœur* », Isabelle le prononcera à la fin. Après une crise plus forte, elle a rompu... pour quelques semaines. Ils ont renoué quand Pierre est revenu, mais chacun d'eux a changé : lui commence à entrevoir la monogamie ; en elle, la jalousie est morte. On ne comprend pas très bien pourquoi. Qu'elle ait fait l'amour avec une *des maîtresses de Pierre n'est convaincant ni pour elle ni* pour nous. Il est plus probable qu'elle a soudain accepté de vivre l'éternel malentendu sur quoi reposent les relations entre l'homme et la femme. Le jour où Pierre, rue de la Fidélité, lui propose de faire vie commune avec elle, tout en savourant sa victoire elle s'aperçoit qu'elle ne l'aime plus.

Le charme qui se dégage d'*Un homme infidèle* tient à sa malicieuse ambiguïté. Le livre se raille autant des femmes que des hommes, tout en ayant l'air de ne s'en prendre *qu'à ceux-ci. Et il feint de condamner une passion invivable.* Mais c'est pour mieux en aiguiser la nostalgie...

AUTANT les duettistes de Madeleine Chapsal, à peine situés dans la société, ne disent qu'eux-mêmes, désirs, souffrances et cruautés mêlés, autant les héros de Christine Arnothy nous ouvrent les fenêtres toutes grandes sur le monde où nous vivons. Cette romancière, qui reste dans la tradition, qui sait ficeler une histoire, donner chair à de *nombreux personnages, est une bonne observatrice de nos* mœurs. Il y a deux ans, dans *le Bonheur et rien d'autre*, elle caricaturait notre civilisation des loisirs organisés. Elle vise encore plus juste aujourd'hui, puisque, en cette rentrée d'avant élections, elle fait de son héros un candidat à la présidence.

Bien entendu, l'avertissement de rigueur est donné d'emblée : les personnages de ce roman sont purement imaginaires, et toute ressemblance avec une personne réelle, vivante *ou morte, « ne pourrait être qu'une coïncidence* insoupçonnée de l'auteur ». Il reste que ce sont justement ces échos, ces reflets de la situation présente, qu'on cherche à travers le livre et qui nous amusent. Beaucoup plus que le drame sentimental vécu par le héros.

Ne voit-on pas dans ce roman un couple désuni se reformer, pour des raisons toutes politiques, dès que s'ouvre devant lui la voie de l'Elysée ? Le candidat inattendu surgir d'une dissidence au sein d'un vieux parti, qui n'est certes pas le parti socialiste, mais où s'opposent un vieux routier de la politique et un député plus jeune qui entend rhabiller les vieilles idées au goût du jour ? Ne voit-on pas enfin le futur numéro un de la nation s'offrir d'aimables rencontres, destinées à *rester fugitives, avec de jeunes beautés* ?

(Lire la suite page 13.)

# La rentrée chez les éditeurs

*(Suite de la page 11.)*

Avec sa pétulance habituelle, Gabrielle Rolin, dans *l'Innocence même* (Mercure de France), tient la chronique des locataires d'un immeuble par le truchement de Mme Pline, concierge. Michèle Perrein, dans *Comme une fourmi cavalière* (Grasset), retrace l'errance initiatique d'un jeune arabe. Dans *Tikoun* (Mazarine) Arnold Mandel s'interroge sur le destin juif à travers l'autobiographie imaginaire d'un anti-heros. Georges Walter raconte l'épopée d'un immigré, avant le *Mayflower*, dans *Captain Smith* (J.-C. Lattès).

Parmi les talents confirmés, citons, encore, Bernard Waller avec *la Patience* (Gallimard), François Weyergans avec *les Figurants* (Balland), Jean-Pierre Enard avec *la Reine du technicolor*, Patrick Besson avec *Vous n'avez pas vu ma chaîne en or?* (tous deux aux Presses de la Renaissance), Danielle Sallenave avec *les Portes de Gubbio* (Hachette/Pol).

D'autres écrivains délaissent la pure fiction tels Anne Philipe qui donne un récit de voyage en Chine avec *Promenade à Xian* (Gallimard), Maurice Blanchot qui approfondit *l'Ecriture du désastre* (Gallimard) et Hubèrt Juin qui livre le premier tome d'une biographie de *Victor Hugo* (Flammarion). Parmi les poètes présents à ce rendez-vous d'automne, nous citerons André du Bouchet avec *Rapides* (Hachette/Pol), Jean Cavrol avec *Poésie-Journal III* (Seuil) et Pierre Emmanuel avec *l'Autre* (Seuil).

## En littérature étrangère

Du côté de la littérature étrangère, c'est encore les Latino-Américains qui fournissent le plus fort contingent. Ainsi, Gallimard annonce le roman posthume du Cubain Alejo Carpentier, *la Danse sacrale*, un recueil de petits essais, *le Tour du jour en quatre-vingts mondes* de l'Argentin Julio Cortazar, et *Préfaces et essai d'autobiographie* de Jorge Luis Borges. Les Editions des femmes prévoient une édition bilingue de *Agua Viva* de la Brésilienne Clarisse Lispector. Et il y en a beaucoup d'autres dont la révélation se prépare.

Avec *Noir sur noir* (les Lettres nouvelles), Leonardo Sciascia ouvre un journal de dix années. Le Turc Nazim Hikmet est publié deux fois : un roman *(Pourquoi Bênerdji s'est-il suicidé?)* aux Editions de Minuit et un recueil de poèmes *(En étrange pays)* chez Maspero. Elias Canetti, dont on a publié l'autobiographie au printemps, donne un récit : *les Voix de Marrakech* (Albin Michel).

L'éditeur Balland inaugure un volet étranger dans sa collection « L'instant romanesque », avec un récit de Thomas Hardy, *l'Homme démasqué*.

Les Américains sont nombreux aussi : Erica Jong avec *Fanny ou la Vraie histoire de Fanny Troussecottes-Jones* (Belfond) « rectifie » les aventures de la célèbre Fanny Hill ; Mary Mac Carthy raconte un détournement d'avion dans *Cannibales et missionnaires* (Fayard) ; Erich Segal, l'auteur heureux de *Love Story*, livre un chant d'amour, à propos d'un enfant né d'une liaison oubliée, dans *Un homme, une femme, un enfant* (Grasset) ; Bernard Malamud, dont Flammarion traduit un roman et un recueil de nouvelles, *Dubin's lives* et *l'Homme dans un tiroir* ; Stock réunit dans *Ce que je voulais vous dire* les causeries aux étudiants d'Anaïs Nin.

Du côté des Russes, un important roman inachevé de Iouri Tynianov, *Pouchkine* (Gallimard). Du côté des Allemands, Peter Schneider, dans *le Sable aux souliers de Baader* (Hachette/Pol) soumet à la critique la vie politique et sociale de son pays.

## Mémoires et documents

Parmi les Mémoires, on lira cet automne ceux de Ferhat Abbas (Garnier), Yitzahk Rabin (Buchet-Chastel), et ceux — moins politiques, — d'André Beucler *(De la Néva à Saint-Germain-des-Prés*, Gallimard), et d'Igor Markevitch *(Etre et avoir été*, Gallimard). Nous découvrirons aussi *les Journaux intimes* (Albin Michel) de Sophie Tolstoï, le *Journal sous l'occupation* (Gallimard) de Jouhandeau, les correspondances de Charles de Gaulle de 1905 à 1940 (Plon, deux volumes), et celles de Lev et Natalia Trotsky (Gallimard).

En ce qui concerne l'actualité, ce sont les ouvrages sur les Etats-Unis, sur l'islam et sur le parti communiste français qui dominent. Pour l'Union soviétique, deux livres feront parler d'eux : *la Nomenklatura* (Belfond), de Michaël Voslensky qui analyse le système des deux cent mille privilégiés et surtout *le Kolyma* (Maspero), de Varlam Tikhovovitch Chalanov, effroyable témoignage sur le Goulag. Anita Rind, de son côté, analyse la condition féminine dans les Etats socialistes avec *Etre femme à l'Est* (Stock). Autre ouvrage attendu : la biographie « critique » — *Tito, mon ami, mon ennemi* (Fayard), — de Milovan Djilas dans laquelle l'ancien dirigeant yougoslave analyse les problèmes de son pays.

## Des élections américaines...

C'est évidemment la campagne électorale américaine qui précipite la parution de la plupart des livres sur les Etats-Unis. Dans *la Liberté de choisir* (Belfond), Milton de Rose Fridman expose le programme de Reagan. Le sociologue Michel Crozier diagnostique *le Mal américain* (Fayard). John Kenneth Galbraith, qui fut un proche du président Kennedy, élabore une *Théorie de la pauvreté de masse* (Gallimard). On peut noter encore deux ouvrages qui remettent de tragiques événements en mémoire : *Lee Oswald, l'assassin du président Kennedy* (la Table ronde), de Armand Moss et *la C.I.A. prise au piège* (Editions Jeune Afrique), de Peter Wyden, à propos de l'affaire de la baie des Cochons.

L'étude de l'islam est en pleine effervescence actuellement : une biographie de *Mahomet* (Calmann-Lévy), de Jean-Claude Frère, *l'Orientalisme* (Seuil), d'Edouard Saïd, *la Fascination de l'islam* (Maspero), de Maxime Rodinson, *l'Islam noir* (Seuil), de Vincent Monteil, sans compter deux enquêtes sur les femmes : *Des femmes d'Afghanistan* (éditions Des femmes), d'Isabelle Delloye et *la Femme dans le monde arabe* (Mazarine), de Juliette Minces.

## ...aux élections françaises

Après les élections américaines, les élections françaises. Candidat à la présidence, Roger Garaudy prolonge ses réflexions commencées avec *l'Appel aux vivants* (200 000 exemplaires vendus) en exposant ses propositions dans *Il est encore temps de vivre* (Stock). Un candidat — sans l'être, — François Mitterrand, fut l'objet de violentes attaques politiques en 1954 : elles sont démontées par Claude Clément dans *l'Affaire des fuites* (Olivier Orban). Un candidat, lui tout à fait déclaré — Georges Marchais, — qui va inaugurer une série de livres sur son parti (plusieurs ne manqueront pas de l'intéresser...), présentera à la fête de *l'Humanité* ses propres analyses dans *l'Espoir au présent* (Editions sociales). Marcelle Hertzog-Cachin fait revivre son père dans *Marcel Cachin, une biographie*, aux Editions sociales, qui annoncent aussi la publication intégrale des débats du congrès de Tours, accompagnés d'inédits. Philippe Robrieux publie une *Histoire intérieure du P.C.* (Fayard), Pierre Daix raconte comment on quitte le parti dans *les Hérétiques du P.C.F.* (Laffont), Philippe Alfonsi et Patrick Pesnot disent ce que ces « hérétiques » sont devenus dans *Ah ! vous étiez communiste !* (Ramsay), Renaud de Jouvenel fait *les Confidences d'un ancien sous-marin du P.C.F.* (Julliard) et Bertrand Legendre dresse une manière de sottisier avec *le Stalinisme français : qui a dit quoi?* (Seuil).

## Des sujets moins attendus

Les problèmes de société font aussi l'objet de nombreuses études, notamment le statut de l'éducation. A ce propos, on lira *Vincennes assassinée* (Ramsay), de Pierre Merlin, qui retrace la vie et la mort de la célèbre université. Jacques Frémontier concentre toujours son intérêt sur le monde du travail, comme le prouve sa dernière enquête : *la Vie en bleu : la culture ouvrière* (Fayard). Mais parler de travail c'est aussi aborder la question de l'emploi : Edmond Malinvaud propose *Un réexamen de la théorie du chômage* (Calmann-Lévy).

Peu de livres sont consacrés au féminisme en cette rentrée. On retiendra, néanmoins, une réédition « féministe » des Mémoires de Sarah Bernhardt, *Ma double vie* (éditions Des femmes), présentée par Claudine Hermann, et, surtout, un ouvrage de Régine Pernoud sur la condition féminine au Moyen Age, *la Femme aux temps des cathédrales* (Stock), qui va, dit-on, à l'encontre de bien des idées reçues.

La palme de l'originalité, en cette rentrée, revient peut-être à Hachette-Massin, qui publiera, avec le concours de grandes signatures, des sujets inattendus tels que *les Lunettes* (Pierre Marly, Georges Perec et autres), *le Lit* (Hubert Juin), *le Boulevard du crime* (Pierre Gascar), *le Monde à l'envers* (Frédéric Tristan), qui montre comment l'ordre renversé figurait dans l'imaginaire européen, tentative toujours infructueuse de remettre le monde à l'endroit...

BERNARD ALLIOT.

## SCIENCES HUMAINES ET PHILOSOPHIE

# La part du lion pour la psychanalyse

UNE fois de plus, c'est la psychanalyse qui se taille la part du lion. Parmi les livres annoncés, celui de Michel Schneider, *Blessures de mémoire* (Gallimard), suscitera vraisemblablement la curiosité la plus vive : il traite de la transmission « officielle » et inconsciente des institutions et du savoir analytiques. Plus classique, *la Petite Piggle* (Payot) raconte le récit du traitement d'une petite fille par Donald W. Winnicott.

Peu de chose, en revanche, du côté de l'antipsychiatrie, sauf *l'Homme papillon*, de Joseph H. Berke (Buchet-Chastel). L'auteur de *Mary Barnes*, en même temps qu'il suit la métamorphose d'un jeune homme qui se prenait pour une chenille, plaide pour une psychiatrie à visage humain.

Les thérapies de famille connaissent un succès croissant. L'un des ouvrages de référence dans ce domaine : *Psychothérapies familiales*, d'Ivan Boszormenyi-Nagy et James L. Framo, est, enfin, traduit (PUF). C'est également sous l'angle de la psychologie du groupe familial qu'un célèbre psychiatre allemand, Helm Stierlin, envisage la jeunesse de *Hitler* (PUF).

En anthropologie, trois livres s'imposent. D'abord, *l'Unité de l'homme*, d'Edmond R. Leach (Gallimard) ; dans ce recueil d'essais d'inspiration structuraliste, l'auteur, qui est une des figures marquantes de la vie intellectuelle britannique, étudie la communication non verbale les mythes et les symboles. Ensuite, les *Recherches d'anthropologie politique*, de Pierre Clastres, décédé en 1977 : les Editions du Seuil ont rassemblé ses derniers travaux, qui ont trait au rapport, au sacré, au pouvoir et à la guerre dans les sociétés primitives. Enfin, on découvrira aux Editions Denoël les *Lettres sur le terrain*, de Margaret Mead.

En philosophie, un ouvrage fera date ; il s'agit de la superbe étude exhaustive des rapports entre *Freud et Nietzsche* (PUF), par Paul-Laurent Assoun. Autre événement attendu depuis longtemps : la publication du tome II de *l'Anti-Œdipe*, cette machine de guerre contre toutes les transcendances, de G. Deleuze et F. Guattari, sous le titre : *Capitalisme et schizophrénie* (Editions de Minuit).

Sarah Kofman, dans *l'Enigme de la femme* (Galilée), défend Freud contre l'accusation de phallocratie ; elle montre, textes et rêves à l'appui, que ses positions sont beaucoup plus nuancées et complexes qu'on a bien voulu le dire. Quant à Catherine Clément, elle livre un essai sur le personnage le plus controversé de la psychanalyse : *Jacques Lacan* (Grasset).

## Un brouillon du « Capital »

Du côté du marxisme, l'événement est incontestablement la publication en deux volumes des *Grundrisse*, de Karl Marx (Sociales) ; dans ce brouillon du *Capital*, Marx fait le point sur plusieurs années de recherches économiques. Il s'agit d'une nouvelle traduction, enfin complète et sérieuse, dont le responsable est Jean-Pierre Lefebvre.

Signalons enfin chez Gallimard la naissance d'une nouvelle revue : *le Temps de la réflexion*, dirigée par J.-B. Pontalis.

R. J.

## HISTOIRE

# Des rééditions importantes

LES titres les plus frappants de la rentrée, en histoire, semblent bien être des rééditions, dont certaines sont très importantes. Ainsi, deux livres de qualité, consacrés aux événements tragiques des années 1933-1940 : *la Révolution du nihilisme*, d'Herman Rauschning, et *l'Etrange défaite*, de Marc Bloch, paraissant tous deux chez Gallimard. Réédition d'un classique récent aux Editions du Seuil, *Magistrats et Sorciers*, de Robert Mandrou ; réédition de classiques anciens chez Garnier, *la Loi naturelle*, de Volney, et les *Considérations sur la France*, de Joseph de Maistre.

Parmi les textes paraissant signaler *la Guerre de Cent Ans* (Fayard), de Jean Favier, un *Charles Quint*, de Philippe Erlanger (Perrin), et une traduction française du livre pionnier de Carlo Ginzburg, *le Fromage et les Vers*, dont le titre peu appétissant cache une merveilleuse étude de la mentalité d'un meunier italien du seizième siècle. Autre étude de mentalité capitale, aujourd'hui rééditée par Gallimard, *les Rois thaumaturges*, réflexion érudite sur le pouvoir monarchique médiéval, que beaucoup considèrent comme le meilleur ouvrage de Marc Bloch.

Paraîtra également à la rentrée un livre nouveau d'Henri Denis, l'un des plus grands historiens français de la pensée économique, *l'Economie de Marx. Histoire d'un échec*, (Presses universitaires de France). — E. T.

# la vie littéraire

## L'absurde triomphant de Marin Sorescu

Né en 1936, Marin Sorescu est le plus remuant et sans doute le plus original des poètes roumains de sa génération. Il a débuté par des pastiches lyriques, puis il s'est rendu célèbre par une pièce sur les aléas de la liberté, *la Baleine*, qui lui a valu aussi bien le succès que certaines vigilances dont il se serait passé. Auteur de plusieurs recueils, il a surtout chanté, en des vers simples, accessibles à tous, l'absurdité de la vie moderne. Moins intellectuel qu'Henri Michaux ou que le poète yougoslave Vasko Popa, de qui on peut le rapprocher, il a pour arme principale le rire : un rire énorme qui transforme chacun de nos travers en une sorte de fête cosmique broyant l'homme sous le poids du ridicule. Un choix de ses poèmes vient de paraître pour la première fois en français, sous le titre de *l'Ouragan de papier* (Editions Saint-Germain-des-Prés, 62 pages). — A. B.

## Quarante siècles de civilisation en « Bouquins »

Depuis trente ans, quatre grands volumes offraient, sur les rayons des bibliothèques fortunées, l'analyse résumée de seize mille œuvres littéraires, musicales, philosophiques, scientifiques. Ce *Dictionnaire des œuvres de tous les temps et de tous les pays*, adapté et publié par Robert Laffont d'après l'entreprise monumentale de l'éditeur italien Bompiani, est une véritable tentative de bibliothèque totale. Mais c'est aussi un inestimable outil que rendaient malheureusement peu facile d'accès son volume et son prix. Le voilà maintenant à la portée de tous dans la présentation si maniable de la collection « Bouquins » (1). Les six volumes et l'index des auteurs, de format 13 × 20, sont réunis sous coffret ou vendus séparément. Le prix — de l'ordre de 350 francs pour l'ensemble — est d'environ trois fois inférieur à celui de l'ancienne collection, qui est d'ailleurs devenue en partie introuvable.

La nouvelle édition supprime les illustrations mais incorpore les rubriques du volume consacré aux *Œuvres contemporaines*, paru en 1968. Cependant la règle fixée par l'éditeur de limiter les entrées aux œuvres des auteurs nés avant 1910 ou morts avant 1955 reste suivie dans la réédition, qui ne présente donc pas de modification de contenu. Malgré les critiques que ne manque pas de soulever ce choix — imposé par les éditeurs pour ne pas donner aux œuvres modernes une place excessive — il faut saluer cet exploit de l'édition et de l'érudition. Le « Laffont-Bompiani » en « Bouquins » ce sont, en 5 000 pages, quarante siècles de civilisation qu'on peut emporter et parcourir en souplesse. — A. Bo.

(1) Les éditions Robert Laffont annoncent pour octobre 1980 la publication en « Bouquins » du *Dictionnaire des auteurs*, de la même collection Laffont-Bompiani.

## Friedrich Dürrenmatt chez Luigi Luccheni

De la révolte à la création, de l'anarchie à l'art, la distance est minime. Tout livre n'est-il pas, d'une certaine manière, un meurtre différé ? C'est pourquoi des écrivains suisses, parmi lesquels J.-L. Babel, J. Probst, J.-M. Lovay, A. Braun, G. Bratschi, désireux de porter des coups mortels à la culture lénifiante de leur pays ont choisi de publier leurs livres sous l'égide de Luigi Luccheni, l'anarchiste italien qui, en 1898, poignarda à Genève l'impératrice Elisabeth d'Autriche.

Ils éditent aujourd'hui, paradoxalement avec l'aide de Pro Helvetia, une nouvelle du grand romancier suisse allemand Friedrich Dürrenmatt intitulée : *Mister X prend des vacances*. Mister X, qui n'est autre que le diable, après avoir obtenu l'accord de son supérieur, Mister U, le législateur suprême, prend trois semaines de vacances dans un couvent tenu par des religieuses céciliennes. La morale de ce récit au ton sardonique est que lorsque le diable cesse de faire le mal, les choses ne s'arrangent pas, bien au contraire.

Ce livre de F. Dürrenmatt met un terme à la collection Luccheni (case postale 44, 1257 Croix-de-Rozon, Genève), les éditeurs choisissant le silence face à une société où l'insignifiance et le nivellement ôtent aux mots leur sens et à l'existence son sel. A l'instar du diable de Dürrenmatt, ils prennent des vacances. — R. J.

## Connaissance d'Eschyle

Les travaux d'André Wartelle ont montré que, contrairement à ce qu'on a cru longtemps, les textes des tragiques grecs, en particulier d'Eschyle (dont il ne nous reste pas le dixième), ont été non pas égarés ou détruits presque aussitôt après leur mort, mais seulement dans les premiers siècles de notre ère, à la limite jusqu'au cinquième siècle, soit quelque mille ans plus tard !

Conduit à recenser les écrits accumulés sur son sujet, il a entrepris d'utiliser le fruit de cette recherche pour établir une bibliographie — qui n'avait jamais été tentée — d'Eschyle et de la tragédie grecque. Il croyait rassembler quelques centaines de références : il en a mis au jour neuf mille ! On ne sait ce qui étonne le plus, de cette masse imprévue, imprévisible, ou de la science et du labeur dépensés pour l'« inventer » et la réunir. Outre les références proprement bibliographiques, chaque note comporte un bref et savant commentaire historique et critique (1).

Bibliographie monumentale et universelle qui couvre cinq siècles et demi : de l'édition princeps d'Eschyle, à Venise en 1518, aux ouvrages les plus récents. Le couronnement de cet édifice de textes tragiques et d'exégèses accumulés est cette bibliographie elle-même, qui restera fondamentale : il suffira de la tenir à jour. — Y. F.

(1) *Bibliographie historique et critique d'Eschyle et de la tragédie grecque*, par A. Wartelle, professeur à l'Institut catholique, « Les Belles Lettres », 683 pages.

## romans

# Des grives aux palombes

● ***Claude Michelet achève sa geste campagnarde.***

LES palombes ne passeront plus à Saint-Libéral (Corrèze) quand les maisons de week-end et celles des retraités auront grignoté la majeure partie des terres arables. Cinq générations de cultivateurs n'auront laissé que quelques traces sur ce sol, et quelques grands noyers qui produiront pour les petits-enfants des derniers, s'ils acceptent de rester à la terre.

Ainsi se termine l'histoire d'une famille de paysans, les Vialhe, commencée l'an dernier par Claude Michelet. *Des grives aux loups* s'achevait aux environs de 1925, quand Pierre-Edouard et Mathilde prenaient en main la ferme paternelle. Le second volume traverse les cinquante années suivantes, plus chargées de transformations que n'avaient pu en voir les « anciens » durant tout le siècle précédent. Les techniques, les mœurs, les mentalités changent. Le monde, par la radio puis la télévision, vient bruire jusque dans le fin fond des campagnes de plus en plus désertées : le travail y est trop dur, le profit trop aléatoire, le repos trop rare, ceux qui sont partis et reviennent, fortune faite, sont trop sûrs d'avoir eu raison. La commune, qui comptait jadis treize cents habitants, en a perdu plus de mille à la fin du roman.

Claude Michelet charge chacun de ses personnages d'illustrer un cas spécifique de cette évolution. A côté du couple de Pierre-Edouard et de Mathilde — la tradition et la fidélité — il y a Léon, le marchand de bestiaux parti de rien, qui est parvenu à racheter le château, vendu par les propriétaires ruinés ; il y a Berthe, qui a créé une maison de couture à Paris et a le chèque facile ; il y a Paul, militaire de profession, qui participera aux combats d'Algérie après ceux d'Indochine, et Jacques, en passe de devenir vétérinaire, dont la guerre et quatre ans de stalag ont coupé net les ambitions ; il y a l'instituteur sectaire, le curé maréchaliste et réactionnaire, les enfants juifs sauvés des Allemands, quelques collabos, un peu de maquis, des morts, des naissances, de l'émotion, beaucoup de recettes, en somme, pour fabriquer un roman qui plaise, à l'heure du retour aux sources et de l'écologie, à l'heure du retour au roman romanesque.

L'auteur a le don de la vie ; ses personnages ont de la chair et de la voix. Mais il n'est pas Tolstoï. Les acteurs de second plan, falots, conventionnels, servent de point de repère ou de démonstration, cela se sent, sur une toile de fond qui défile comme on faisait défiler les paysages dans les vieux films pour donner l'illusion de la vitesse lors d'une scène en voiture. Il ne suffit pas de nous fournir le prix d'un bœuf en 1930, celui de l'hectare de terre, décuplé en dix ans, ou le rendement d'un tracteur 25 CV outillé d'une charrue et d'une barre de coupe, pour rendre l'épaisseur et le poids du temps, et cette poésie des jours aux champs, tantôt églogue tantôt drame, légère comme la fleur d'aubépine au printemps ou lourde, le plus souvent, comme les mottes brunes que retourne le soc à l'automne.

Il manque ici le souffle d'un Troyat — celui des *Semailles et les Moissons*, la vigueur du Clavel de *l'Espagnol*, il manque la patte d'un grand romancier. Celui-ci n'est que gentil. Cela lui a valu des milliers de lecteurs pour le premier tome de son roman. Gageons qu'il en sera de même pour le second.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LES PALOMBES NE PASSERONT PLUS, de Claude Michelet. Robert Laffont, 370 pages. Environ 63 F.

# Le narcissisme d'Henri-François Rey

● ***Les affres de la cinquantaine***

*LA Parodie*, que publie cette année Henri-François Rey, est son huitième roman, et marque le retour de cet écrivain à un genre littéraire qu'il semblait bouder depuis 1972.

Ici, un homme qu'atteignent les affres de la cinquantaine cherche à comprendre sa vie, à la juger, à dresser un bilan de ses échecs et de ses réussites : c'est son identité véritable qu'il veut mettre au jour. La trouvera-t-il dans son œuvre, puisqu'il est artiste, dans ses amours, dans la solitude de l'alcool et de la drogue ? Martin Magnier est un peintre célèbre, et il a épousé une chanteuse d'opéra célèbre elle aussi, Mélanie Kuntz, à qui le lient de vieilles connivences. Au cours d'une fête qui réunit chez lui une trentaine de personnes, il brûle solennellement toutes ses toiles, et veut ainsi faire table rase d'un passé où il ne se reconnaît plus. Au seuil d'entreprendre le grand œuvre de sa vie, une composition qui symboliserait les moments essentiels de son expérience, Martin s'aperçoit que sa femme ne figure dans aucune de ces scènes significatives. Comment interpréter cette absence que Mélanie découvre avec crainte et suspicion ?

C'est que, si Martin est en quête de son être profond, Mélanie est aussi à la recherche d'elle-même : son mari l'a toujours aidée à se construire et à se voir, comme de son côté elle le soutient en étant son miroir et son témoin. Chacun ici ne cherche que soi-même à travers les rencontres : quand Martin s'attache au jeune Dave, où il croit reconnaître son visage d'autrefois, c'est pour se découvrir et se retrouver qu'il multiplie croquis et portraits du garçon, lequel cherche passionnément à voler ces images qui lui ressemblent tant. Le narcissisme est omniprésent, chaque personnage l'incarnant avec obstination.

Martin, armé d'une carabine, erre longtemps dans une forêt fantastique où il rencontre des corbeaux, mais aussi un cerf royal, dit « le grand sacrifice », des chasseurs lancés à sa poursuite, un renard mourant, un mystérieux chanteur qui prophétise l'arrivée des « nains », et d'autres apparitions liées aux plus anciens phantasmes du narrateur qui, chemin faisant, revit les rêves et les angoisses du passé.

Pendant tout ce temps, des coups de fusil espacés donnent à croire qu'on cherche à tuer Martin Magnier. « Tuer la mort », tuer ce qui veut donner la mort devient un impératif immédiat.

Ecrit parfois avec fougue, ce récit ambitieux et touffu charrie trop de mots et d'images pour être pur de toute scorie, et même de tout cliché : en fin de compte, les réflexions de Martin n'évitent pas, sous la violence verbale, une certaine banalité.

JOSANE DURANTEAU.

★ LA PARODIE, d'Henri-François Rey. Laffont, 248 pages, 55 F.

# Comédies légères

*(Suite de la page 11.)*

C'EST par un esclandre involontaire que Lisa, toute fraîche de ses vingt ans, fait irruption dans la vie de Laurent Jay, la cinquantaine, autour duquel vont bientôt se cristalliser les espoirs imprévisibles des Français. Elle est interprète à Genève d'une organisation internationale, où celui-ci présente le programme de son nouveau parti : un centre gauche formé par une union des forces libérales. En l'entendant manier chiffres et statistiques, elle pousse ce cri du cœur : *« Qu'il est chiant ce mec ! »* Le micro était branché. Le jugement péremptoire a retenti dans la salle. Habitué à l'encens de son entourage, Laurent Jay ne résiste pas à cette franchise...

C'est tout de suite drôle et bien engagé. La partie qui désormais va se jouer entre Laurent et Lisa met aux prises un homme politique avec la jeunesse et l'amour. Christine Arnothy se sert des vingt ans de Lisa, écolo, antinucléaire, et qui réclame qu'on ose vivre, pour railler les solutions dérisoires que les politiciens proposent à ceux qui veulent vraiment changer la vie. Cette satire ne va pas très loin et ne touche pas au fond grave des choses. L'amour dans son conflit avec l'ambition est un meilleur révélateur. Il fait apparaître le rôle de marionnette auquel l'homme se réduit dès qu'il s'engage dans la course au pouvoir, à travers sondages, radios, télévisions. Là, la caricature de Christine Arnothy est bien venue.

NOUS sommes donc en présence de deux goujats, l'un par nature, donc plus universel, l'autre, par fonction, donc plus exceptionnel. Je ne donnerais pourtant pas ces deux romans comme les œuvres d'un féminisme agressif. Madeleine Chapsal, avec son petit sourire ironique, Christine Arnothy, avec sa verve comique, tendent au fond toutes les deux à raccorder les sexes. En se glissant l'une et l'autre dans des consciences mâles, dont elles détectent les faiblesses, les peurs, les mesquineries, mais aussi les tyrannies qu'elles subissent, ne plaident-elles pas en leur faveur ? Se servant de leurs dons très différents, de plume ou d'observation, elles retournent la vieille plaisanterie masculine : les hommes sont si insupportables qu'on ne peut même pas s'en passer.

JACQUELINE PIATIER.

★ UN HOMME INFIDELE, de Madeleine Chapsal. Grasset, 314 pages. Environ 59 francs.

★ TOUTES LES CHANCES PLUS UNE, de Christine Arnothy. Grasset, 441 pages. Environ 62 francs.

## lettres étrangères

# Nancy Zaroulis et la condition de l'ouvrière américaine au XIXe siècle

● ***Dans la tradition du roman populaire.***

NANCY ZAROULIS est une historienne. C'est dire qu'elle a établi *Lumière des ténèbres*, son livre, sur des documents sérieux. Mais son livre est un roman avant tout. Mieux encore : un roman populaire, comme on dit des romans d'Eugène Sue ou de Louise Michel. Un ouvrage qui brasse les sentiments, qui sollicite la sentimentalité du lecteur, qui joue sur les cordes du cœur plus peut-être que sur les certitudes intellectuelles. Ce genre ne pardonne pas : ou on y réussit, ou on tombe dans le ridicule. Je crois que Nancy Zaroulis a réussi son entreprise : c'est un livre qui se dévore de la première à la dernière ligne, avec des morceaux de bravoure qui sont d'un bel emportement. Le côté *Deux Orphelines* ou *Sans Famille*, paradoxalement, ne nuit pas à l'exposé de l'historienne qui est sous la romancière. On voit dans le moindre détail les travaux pénibles de ces femmes américaines vouées, au dix-neuvième siècle, aux manufactures du textile.

Chez nous, les révoltes des canuts de Lyon sont restées célèbres dans l'histoire. C'est que, dans le monde occidental, la manufacture s'est créée premièrement dans le textile. Michelet, dans *le Peuple*, explique à quel point les visites qu'il fit, lors de son séjour en Angleterre, dans les ateliers de tissage de Manchester et de Liverpool l'éclairèrent sur les dangers de l'industrie. Les patrons américains jurèrent (et, au départ, de bonne foi) que leurs usines ne ressembleraient en rien à ces bagnes. Puis, la loi du bénéfice jouant, ils accrurent encore le malheur de la classe ouvrière. Nancy Zaroulis situe son roman à Lowell, grand centre du textile dans ce siècle dominé par le plus terrible des dilemmes : *« Travailler ou mourir »...*

*Lumière des ténèbres* raconte l'histoire d'une femme au milieu d'autres femmes, dans les ateliers de Lowell. Les femmes ! L'une d'elles dira : *« Elles n'étaient, en fin de compte, que des femmes : celles à qui Dieu avait pensé après coup. »* En toile de fond, il y a toute l'interrogation de l'époque : les agitateurs, les prêcheurs, les conférenciers, qui viennent prôner l'autogestion, les vertus de l'association, les miracles de la communauté, l'aube radieuse que promettent les phalanstères. Certains parlent de syndicats, de revendications, de grèves. Mais quoi ? Ces femmes gagnent 1 ou 2 dollars par semaine : *« C'était un miracle »*. Beaucoup viennent de la campagne : *« Cet argent était mis de côté ou envoyé au pays ; et dans les fermes, c'était de nouveau un miracle. »* Par ce miracle, la femme s'élève. Ces ouvrières qui côtoyaient la mort *« démontraient qu'elles étaient capables de sauver la terre hypothéquée »*. Mais à quel prix ? Au prix de l'aliénation : *« L'argent s'échangeait contre du travail. »*

Dans cette cité industrieuse du Massachusetts, il existe une communauté haïe et délaissée, chassée dans des bidonvilles innommables : celle des immigrants catholiques irlandais. On pense, ici, à Dickens dans ses descriptions des bas-fonds de la ville.

Puis, au long du livre, la romancière « populaire » prend le pas : les coups de théâtre sont nombreux. L'héroïne est sans cesse à deux doigts de périr, et elle échappe aux pièges. Elle souffre de toutes les manières, mais elle vaincra le sort adverse. Il y a dans *Lumière des ténèbres* un mélange de violence et de candeur naïve qui charme et retient l'attention.

HUBERT JUIN.

★ LUMIERE DES TENEBRES, de Nancy Zaroulis, traduit de l'anglais par Marie-Lise Marlière. Editions Gallimard, 518 pages, environ 60 F.

# Une nonne en cavale

DANS les légendes, les chansons ou les drames de Shakespeare, on rencontre souvent de fringantes demoiselles qui, pour suivre l'élu de leur cœur, n'hésitent pas à revêtir l'uniforme de soldat ou l'habit de matelot et à courir l'aventure. Catalina de Erauso a, sur ces créatures mythiques, l'avantage d'avoir bel et bien existé, au début du dix-septième siècle, et de n'avoir suivi que son goût de la liberté. C'est pourquoi elle fascina Thomas De Quincey, grand admirateur de Jeanne d'Arc, qui lui inspira un essai. Mais l'héroïne espagnole lui semble plus exemplaire encore que la sainte dont l'auréole l'agace. En outre, qui la connaît, cette Catalina ? Qui a lu ses Mémoires ou le terne récit qu'en a tiré *la Revue des deux mondes* ? Résolu à réparer cette injustice, De Quincey saute sur sa plume, comme la belle « conquistadoresse » sur son cheval, et entame une extravagante biographie.

Traduite pour la première fois par Nicole Tisserand, en 1954, l'œuvre reparaît aujourd'hui enrichie d'une subtile préface de Kenneth White. Elle tient du divertissement, du rêve éveillé, du délire, et même de la confession puisque, dédaignant la vérité historique, l'auteur prête à son personnage ses propres fantasmes. Il joue à « je est *une* autre » et rejoint à mi-chemin, au rendez-vous des androgynes, celle qui se voulut homme.

### « L'impétueuse coquine »

Au départ : une petite fille que son père enferma dès sa naissance dans un couvent, faute, sans doute, d'oser la noyer. Durant quinze ans, elle y rongea son frein, jusqu'au jour où le sort lui fournit l'occasion de faire le mur, précédant de deux siècles l'écolier De Quincey qui s'enfuit, lui aussi, d'un pensionnat de Manchester. Impatiente de cavaler et de guerroyer, elle transforma sa robe de novice en *« culottes à la Wellington »* et s'engagea dans les troupes de Sa Majesté le roi d'Espagne à la conquête du Pérou. Sa bravoure lui valut de devenir porte-étendard, d'entrer au service de son frère, de trucider celui-ci (involontairement) et d'être condamnée à mort. Mais elle pouvait compter sur le beau sexe, le sien, pour voler à son secours, fût-ce au prix d'une promesse de mariage que la nature, hélas ! lui interdisait de tenir. Plutôt que de révéler son état, elle franchit à pied la cordillère des Andes, ayant mangé son cheval en guise de breakfast. Sans une malencontreuse blessure au sein, jamais personne n'aurait deviné qu'elle en avait un.

*« Ah ! la brave Kate, l'impétueuse coquine ! Que j'aurais aimé baiser sa main blanche ! »*, s'extasie De Quincey.

Que cette main soit maculée de sang ajoute encore à ses charmes. Enfin il a rencontré l'âme sœur, la carnassière de haut vol qui pratique l'assassinat comme un des beaux-arts, pour se tailler une place au soleil. Sur ces traces, il échappe à l'espace et au temps, *« ces deux brutes obstinées »*, aux neiges de Glasgow, aux migraines qui l'obsèdent, et se grise de la frénésie sauvage de l'enfance.

GABRIELLE ROLIN.

★ LA NONNE MILITAIRE D'ESPAGNE, de Thomas de Quincey. Réédition du Mercure de France, 227 pages. Environ 49 F.

**centenaire**

# Apollinaire 1980

## *Une image qui a bougé*

***De l'élégiaque au maître de l'équivoque.***

LES amis Billy ou Salmon, qui ont tant écrit sur lui, reconnaîtraient-ils « leur » Apollinaire dans l'image que nous en donne aujourd'hui la critique ? Ils ne retrouveraient pas — « *Guillaume qu'es-tu devenu ?* » — « *le charmant compagnon* » rigolard et sentimental qu'ils ont dépeint, le tendre mystificateur lancé par jeu, ou par faiblesse, dans l'avant-garde, le poète dont la fantaisie expliquait toutes les bizarreries. Ils s'étonneraient de l'intérêt grandissant porté à sa prose, aux calligrammes, à un texte comme *l'Enchanteur pourrissant.*

Notre approche de l'œuvre s'est en effet considérablement modifiée depuis une quinzaine d'années. D'abord dans son extension même. L'édition des *Œuvres complètes* chez André Balland et Jacques Lecat en 1965-1966 avait été une première tentative de regroupement d'une œuvre jusqu'alors dispersée. Plus récemment, le premier tome des *Œuvres en prose* dans la « Bibliothèque de la Pléiade » (1), la réunion, pratiquement définitive, de ses articles effectuée par Pierre Caizergues (2), achèvent de nous mettre en possession de la quasi-totalité de cette œuvre — à l'exception de la correspondance pour laquelle il reste beaucoup à faire.

Saisie désormais dans son ensemble, avec, de texte à texte, des circulations et des continuités souvent insoupçonnées, elle permet de restituer leur valeur à *Calligrammes* par rapport à *Alcools*, à *l'Enchanteur pourrissant* (3), ou au *Poète assassiné* par rapport à la poésie et, d'une façon générale, à ses travaux de journaliste dans lesquels on peut voir autre chose qu'une activité purement alimentaire.

### Le « moi » insaisissable

Elle révèle aussi la force et la permanence de quelques aspects fondamentaux de l'imaginaire apollinarien. Le faussaire d'un article publié dans *la Revue blanche*, content d'avoir fabriqué « *un vrai faux dieu* », fait écho au « *faux amour* » de la *Chanson du mal-aimé*, aux « faux rois mages » et autres faux personnages qui célèbrent dans *l'Enchanteur* une Nativité à l'envers, aux méprises qui fournissent le thème de plus d'un conte...

Le monde d'Apollinaire apparaît comme une réalité illusoire qu'investissent aussi bien le hasard des rencontres que les prestiges de l'imagination. Comment, dans une telle perspective, ne pas s'interroger sur sa propre identité, sur un moi insaisissable, pointe vacillante entre un avenir aux infinies possibilités et un passé figé dans l'éloignement ? Le thème du temps et du souvenir prend ici une signification existentielle autrement profonde que celle de la tradition élégiaque à laquelle on l'a souvent ramené.

Sur un tel jeu de rapprochements et sur d'autres analogues s'élabore ainsi une étude du champ de l'imaginaire et de son fonctionnement, déjà entreprise par Jean Burgos (4). La physionomie d'Apollinaire et de son œuvre y acquiert une dimension singulière : la prétendue « fantaisie » devient structuration du perçu et du vécu, les racines autobiographiques ne sont plus un simple magasin où puiser les souvenirs. Après *l'Enchanteur pourrissant*, *le Poète assassiné* apparaît comme une pièce maîtresse, le texte où Apollinaire a réalisé la projection de son expérience dans le rêve, l'expression d'une éternité où le moi aurait enfin sa stabilité et la mise en place d'un monde de l'ambiguïté.

Il a fallu à cette réussite le concours d'une écriture. Ce qu'on a souvent pris pour négligences ou complaisances faciles sous sa plume est en fait, dans toute l'œuvre et de façon éminente dans *le Poète assassiné*, le résultat d'un traitement précis et conscient du langage. A l'équivoque de la vie et du regard répond l'équivoque des mots.

Contrepèteries, écholalles, procédés d'engendrement verbal ou de polysémie, jeux de mots, forment la trame de ce langage et ordonnent le texte. Les parents de Croniamantal, prenant à Rome un billet de chemin de fer pour Monaco, se retrouvent à Munich, qui se dit en italien Monaco. Mila vend sa virginité à un champion de tir aux pigeons, mais comme ce n'est pas la première fois qu'elle se livre à cette opération commerciale, voilà notre champion pigeonné. Et ainsi de suite, jusqu'à cette poétesse qui prend systématiquement un mot pour un autre et pour qui « papier buvard » signifie « archipel ».

### L'anti-Valéry

N'allons toutefois pas imaginer un Apollinaire plus méthodique, plus systématique qu'il ne l'était. S'il est, comme on l'a parfois dit, l'anti-Valéry, c'est dans la mesure où la création ne s'accompagne pas chez lui d'une idée de la création, ni l'écriture d'une théorie de l'écriture. Il est toujours à l'écoute, et toujours disponible.

Ses amis ont noté le côté « badaud » de sa personnalité, son insatiable curiosité : ce ne sont là que les formes les plus visibles d'une aptitude à tout recevoir et à tout admirer de ce que la vie lui apporte. De là son ouverture à toutes les manifestations de la création littéraire et artistique (et elles furent nombreuses à son époque !) qui l'ont souvent fait taxer de versatilité, alors qu'il ne s'agissait que de sympathie sans préjugés. De là aussi sa défiance à l'égard de ce qui réduit la vie à une habitude et l'invention à une imitation ou à un jeu de conventions, aux entraînements de la mode comme aux académismes.

Toute sa critique d'art, si légèrement décriée, procède de ce double mouvement. Ses prises de position esthétiques également, lorsqu'il en a formulé. Il n'est pas un homme d'école ou de chapelle qui s'affirme contre quelque chose, mais un rassembleur qui va naturellement aux formules les plus larges : « orphisme », « esprit nouveau », « surréalisme » (dans une acception bien différente de celle qu'adoptera Breton). Ainsi, le futurisme le fascine par sa nouveauté et le rebute par sa volonté de rupture catégorique avec le passé.

### Le goût du patchwork

Cette disponibilité, en effet, s'exerce aussi bien à l'égard de la littérature que de la vie (ainsi s'éclairera, en particulier, son attitude pendant la guerre), du passé que du présent (5). On savait Apollinaire grand amateur de livres. Nous découvrons chaque jour — les deux dernières livraisons de la revue *Guillaume Apollinaire*, n° 14 et 15, sont là pour en témoigner (6) — non seulement l'ampleur de ses lectures, mais l'usage qu'il en fait.

Plus que des sources ou un usage de l'intertextualité, ce qu'on découvre, c'est une appropriation, une technique de la seconde main, éclatante dans *la Femme assise*, où on peut dire que rien, dans les épisodes mormons, n'est de lui, mais également sensible ailleurs, comme si le recours au masque (un autre de ses thèmes obsessionnels) avait déterminé un type particulier d'écriture et de composition, où son goût pour le patchwork trouve sa pleine satisfaction. « *Je suis un autre* », ou plutôt « *les autres sont moi* » ; « *On me construisit peu à peu comme on construit une tour.* »

Bien loin des « miracles ingénus d'Apollinaire » dont parlait Gide et des plaintes élégiaques du « pauvre Guillaume » cher à ses amis, c'est ainsi un écrivain d'une étonnante modernité qui commence à nous livrer les secrets de son écriture.

MICHEL DÉCAUDIN.

(1) Il contient l'œuvre d'imagination et le théâtre en prose. Un second tome sera consacré à la critique et aux chroniques.

(2) Dans une thèse de doctorat ès lettres, *Apollinaire journaliste*, à paraître aux éditions des Lettres modernes (Minard). Pierre Caizergues a d'autre part publié des articles inédits d'Apollinaire en deux volumes aux éditons Fata Morgana : *Petites Merveilles du quotidien* (1979) et *Petites Flâneries d'art* (1980).

(3) Rappelons que Jean Burgos en a donné aux éditions des Lettres modernes une excellente édition critique.

(4) Voir *Pour une poétique de l'imaginaire*, à paraître aux éditions du Seuil.

(5) Voir, de Claude Debon, *Apollinaire après « Alcools »*, à paraître aux éditions des Lettres modernes.

(6) La Société des Amis de Guillaume Apollinaire, qui organise les Journées de Stavelot, publie quatre fois par an le bulletin *Que vlo-ve ?*

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Martin-Schmets, 127, avenue du Petit-Sart, Jambes, Belgique.

## Portrait en empereur romain

*L'écrivain italien Alberto Savinio, mort en 1952, a connu Guillaume Apollinaire, durant ses années parisiennes. Nous extrayons de l'Encyclopédie nouvelle sa prochaine œuvre à paraître le 3 septembre chez Gallimard, l'article qu'il a consacré au poète.*

APOLLINAIRE. L'unique poète de nos jours qui, par la légèreté et la profondeur de son inspiration, par son expression naturelle et limpide, par son lien étroit avec les éléments de la nature surnaturelle et sous-naturelle, par son sentiment de l'immortalité terrestre, par sa familiarité avec les mystères de la terre, du ciel et de l'âme, par son regard porté si loin et jusqu'au-delà des choses, par la mélancolie olympienne de son esprit, par la manière dont il dépasse toute goinfrerie en matière de savoir, de découvertes, de victoires sur la nature et sur les hommes, par son désintérêt à l'égard de la vie comme de ce qui est au-delà de la vie, et encore par la pureté de sa voix, par la chasteté de ses sentiments, par la sobriété des ornements, par la beauté de son chant, peut être tenu pour l'égal de Sapho, d'Anacréon, d'Alcée. (...)

Apollinaire n'était point un spécialiste. Il écrivait indifféremment en prose ou en vers, des vers libres ou rigoureusement dactylisés, des vers blancs ou rimés, sachant bien qu'entre prose et prosodie il est tout juste une différence technique et pratique. Il savait que la poésie est la crème de la prose, ce qui demeure de la prose après une décantation longue et appliquée ; il savait que les mots sont à mesurer métriquement, et les vers à lier par des rimes uniquement pour des raisons d'ingestion. (...)

Apollinaire est mort en 1918, à Paris, dans son petit logement situé sur les toits de l'immeuble marqué par le numéro 208 du boulevard Saint-Germain, à la manière de ces oiselets qui prennent demeure sur le dos du rhinocéros, et y chantent, s'y épucent, y vivent leur vie, tandis que le pachyderme, de son côté, vit la sienne. Il est mort de la grippe « espagnole », et à la suite de la blessure grave reçue pendant la guerre, qui avait rendu nécessaire une trépanation. Il est mort le jour même de l'Armistice (1), où les Parisiens se livraient à la joie la plus effrénée : aller à contre-courant a toujours été le drame de sa vie.

Français par élection, Apollinaire aimait dans la France ce qu'elle a de latin : le côté franc de la France l'intéressait à titre de curiosité. Le monde anglo-saxon l'intriguait aussi, et il en allait de même pour le monde slave, la Balkanie, les colonies. Et je ne dirai rien des civilisations antiques, surtout les plus obscures. Quant aux Enfers, sa curiosité à leur propos était incroyable : ce curieux infatigable avait voué nombre d'années à des études de démonologie. Homme d'une culture profonde, ses auteurs de prédilection étaient les auteurs du Grand Siècle : Corneille, Racine, la poésie en cothurnes, cette poésie sévère et en toge où se reflète le visage auguste de Rome.

Au reste, entre Rome et Apollinaire, il y avait un lien physique : Polonais par sa mère, Apollinaire avait un père qui était Romain du Vatican. Ses amis le nommaient « le pape », et le buste d'Apollinaire serait chez lui dans la galerie des empereurs, des rhéteurs, des annalistes du Musée des Thermes. Romain était même son corps robuste et débordant. Il chérissait la cuisine italienne et se plaisait à cuire lui-même les pâtes dites « *agnolotti* ».

Il avait été formé par les pères maristes de la principauté de Monaco, avait voyagé ensuite un peu partout en Europe : d'abord employé chez un agent de change parisien, il œuvrera ultérieurement chez un éditeur de publications libertines. Inculpé lors du vol de la Joconde, il passe dix jours en prison, boit l'eau de nénuphar que lui passent ses gardiens pour étouffer les ardeurs du sexe, et écrit en cellule l'un de ses poèmes les plus touchants, *A la prison de la Santé*. Etranger, il lui fallait se rendre tous les mois à la police afin de faire viser sa carte de séjour. Engagé volontaire pendant la guerre, il sera blessé à la tête, soigné et en grand danger de mort à l'hôpital italien d'Auteuil, décoré de la Légion d'honneur. « Le Mal-Aimé », tel le sobriquet qu'il s'était donné lui-même. Mais il finit par trouver une femme qui l'aime et il l'épouse Pour ensuite mourir au seuil du bonheur, ainsi que Tamerlan au moment où il voit la mer. (...)

Le même jour on enterrait Rostand. Deux espèces de funérailles « poétiques » traversent les rues couvertes de drapeaux. La « Polonaise » suit le cercueil de son fils, vêtue en reine de carnaval. A ceux qui s'efforcent de la réconforter, elle répond : « Mon fils, un poète ?.. Vous voulez dire un fainéant. Rostand, voilà un vrai poète ! »...

ALBERTO SAVINIO.

(1) En réalité le 9 novembre.

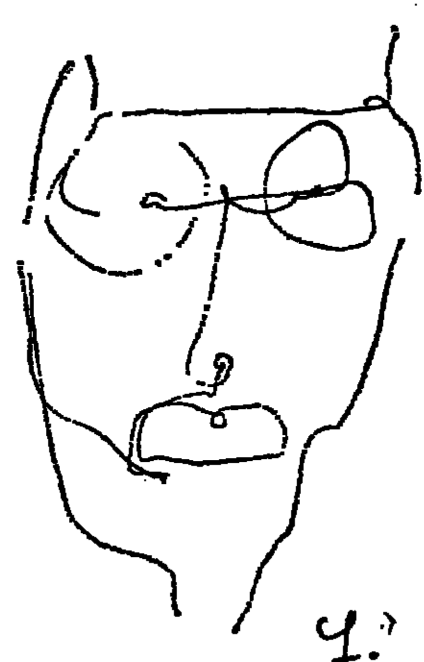
## Guillaume, vous êtes toujours là !

DEPUIS ce pays perdu dans des histoires fantastiques dont il a gardé le souvenir en Kostrowitzky jusqu'à Rome, où il naît le 26 août 1880, depuis cette principauté de Monaco encore garantie dans le soliloque du tapis vert et où il fait ses études — lesquelles ? — au collège des Frères des écoles chrétiennes, depuis cette semblance incontrôlée qui le protège et le désigne dans l'enfer de ces « anges maudits » qu'on appelle « poètes », depuis cette « demi-brume » londonienne où il reconnaît son amour indompté dans ce « voyou » qu'il suit, peut-être, dans des cagibis à l'accent britannique, depuis enfin cette magnificence de la pensée fraternelle que le lecteur lui doit et lui accorde, qu'en est-il de Guillaume Apollinaire ? Un dessin de Picasso en forme de cafetière et d'amitié retrouvée, qui sait ? Alors que le coq a chanté et que le Pablo s'est soudain souvenu qu'il était là, à la promenade, avec Guillaume, pendant que l'alibi s'informait de sa prochaine inconsistance et que saint Pierre n'avait sans doute pour le Christ qu'une dévotion bien apprise dans le don de soi et dans la méfiance du pouvoir judiciaire...

*Anges frais débarqués à Marseille hier matin*
*J'entends mourir et remourir un chant [lointain*
*Humble comme je suis qui ne suis rien qui [vaille*
*Enfant je t'ai donné ce que j'avais travaillé*

Comment peut-on raconter cet hôtel inquiétant où paraissent s'élaborer les destinées confuses de ces « *couples allant dans la profonde eau triste* » si l'on ne se persuade pas qu'Apollinaire n'est que le travers de cet instant fantastique et douloureux de la passe magique et qui se traduit par la folie de Shakespeare ou par la serviette nid d'abeille... Dans *Roméo et Juliette*, il n'est que William, dans *la Porte*, il n'est que Guillaume. C'est sa mère qui l'avait persuadé d'être cet employé de nuit dans un hôtel de Marseille et qui donne au lecteur des idées subsversives et qui n'ont rien à voir avec les couples passants, ou tarifés par un secret désir de se transmettre au jour ou à l'instant présent. La poésie est une voix d'outre-univers et qui sommeille. Parfois, elle descend dans des hôtels de passe. Bienheureux couples vendus à ces parleurs d'un autre monde et qui nous réapprennent à regarder les étoiles comme des parleuses de nuit, dans des chambres horribles et revues ou corrigées par le génie d'outre-là-bas !

Il y a dans Guillaume une source du mal qui nous arrache à l'absurde bêtise du calendrier et de l'heure qui tourne et qui tombe aussi, et qui nous poursuit jusque dans les rides calculées qui nous préservent




Vu par Léo Ferré

de cette éternelle jeunesse dont l'intelligence perspective n'a que faire. Ce mal, Guillaume le traverse et en calcule les bienfaits et l'ardeur génésique jusqu'à se prendre sans doute pour Kostrowitzky. Il faut entendre le mal comme un bien nécessaire...

« *Voie lactée ô sœur lumineuse...* »

Je t'engage, lecteur, à poursuivre cette « voie », à t'enchaîner à *ce parler vertigineux* et qui nous apprend à penser le profond de ton être et à t'enseigner le discours qui est au fond de toi, qui n'est qu'à toi, et qu'un messager venu de Pologne t'apporte comme une offrande, en te disant : « *Ceci est à toi, dans toi, et tu ne le savais pas.* » Moi, Kostrowitzky, je te le dis...

*Nageurs, morts suivrons-nous d'ahan*
*Ton cours vers d'autres nébuleuses.*

Je salue en Guillaume le noir dévidement de l'aurore et de la pensée, quand la pensée se tourne et s'interroge, quand le drame quotidien de l'outrecuidance et de ses attaches imbéciles se reprend doucement et se tourne vers le non-dit et l'incontrôlé. C'est parce que la vie n'est pas digne d'être vécue que certains hommes la poursuivent et la montrent de leur génie en nous disant : « *Regardez, la vie n'est qu'une information biologique et qui m'indiffère...* » Moi, je serais plutôt du côté des amibes et de l'informulé. Alors, ce que je vous envoie dire n'est qu'un peu de la vérité première qui me jaillit comme une source et encore... la source est un mot bien à vous. Il vous sert. Il vous comprime dans l'habitude de recevoir et de croître. C'est peut-être cela l'indifférence confortable et syndiquée, pourquoi pas ? Hommes de peu, hommes de cette planète bienheureuse, soyez maudits à votre tour et soyez tranquilles, oui, car la malédiction qui vous concerne se traite à coups de désirs et d'aventures télécommandés et dont l'absurdité n'est jamais conforme aux désirs et aux aventures de vos contempteurs d'outre-galaxie.

Guillaume ? Sa voix écrite et transmise n'est plus qu'un chiffre dans le désarroi de notre condition. Les poètes meurent quand ils ne sont plus dictés par l'ineffable. Salut, Guillaume ! Vous pouvez dire à William que nous vous aimons bien. Nous sommes très peu, d'ailleurs, à nous inquiéter du jour et du siècle de votre naissance. 1980 ? Tiens, vous êtes toujours là, et avec nous, et avec la terreur qui nous emplit de de n'être que toujours là aussi...

« *La vie est variable aussi bien que l'Euripe...* »

LÉO FERRÉ.



## *Colloques, expositions, spectacles...*

QUATRE colloques et une exposition ont déjà marqué le centième anniversaire de la naissance d'Apollinaire, qu'on célèbre cette année. Colloques en mars, à la maison française de l'université Columbia à New-York, puis en Californie à l'université de Santa-Barbara ; en avril, à la maison française d'Oxford ; à Nice enfin, le 20 juin dernier.

L'exposition qui vient de s'achever à la maison Gaugiran, à Cordes, méritait d'être connue : sous le titre « Le substitut Granié et Guillaume Apollinaire », elle présentait avec des œuvres de Bourdelle, Lhote, Granzow, notamment, des documents de première importance dont on reparlera.

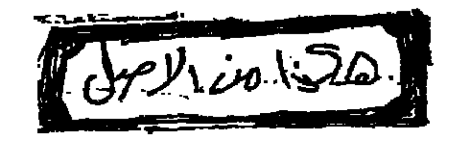
D'autres manifestations importantes doivent avoir lieu dans les prochains mois. Du 3 au 7 septembre se dérouleront à Stavelot, dans les Ardennes belges, les journées qui, tous les deux ou trois ans depuis 1958, constituent de véritables états généraux apollinariens : amateurs et spécialistes venus de nombreux pays y échangeront leurs vues sur « Apollinaire et les arts du spectacle ».

Du 20 au 25 octobre, ce sera à l'université de Varsovie une rencontre franco-polonaise sur le thème « Apollinaire au tournant du siècle » (expression utilisée, on le sait, pour désigner la mutation artistique et littéraire des années 1900).

Le programme parisien est chargé : un colloque au Grand Palais du 5 au 9 novembre avec une participation internationale ; une exposition « Apollinaire et la presse » à la bibliothèque du Centre Pompidou d'octobre à décembre ; une autre exposition dans le cadre du Salon d'automne, « Apollinaire et les peintres », organisée par J. Warnod (et déjà présentée au Japon pendant l'été) ; *Couleur du temps* et une pièce inédite, *le Marchand d'anchois*, dans une mise en scène de Pierre Della Torre au Lucernaire en novembre et décembre ; à la *Maison de la culture* de Créteil, la première de l'opéra-bouffe *Casanova* par le marionnettiste J.-L. Temporal et sa troupe.

Simultanément à Rome se tiendront un colloque du 18 au 20 novembre et une exposition à la Galerie d'art moderne du 15 novembre au 5 janvier sur « Apollinaire et l'avant-garde ».

Il appartiendra enfin à la Principauté de Monaco, le seul Etat à avoir publié à cette occasion un timbre commémoratif, de clore cette année Apollinaire en recevant l'exposition de J. Warnod et en organisant un dernier colloque.



Le Monde

# culture

## CINÉMA

# « LA BANQUIÈRE », de Francis Girod

### *Le jeu de l'argent et de la mort*

Malgré le sentiment de frustration, voire de franche irritation, que provoque en nous à plusieurs reprises le nouveau film de Georges Conchon (scénariste) et Francis Girod (metteur en scène), il faut bien lui reconnaître un certain panache, le goût de la provocation poussé aux limites de l'insupportable.

Après Jorge Semprun et Alain Resnais avec leur *Stavisky*, Georges Conchon et Francis Girod sont repartis à l'assaut de cette IIIe République durement éprouvée par la guerre de 1914-1918, blessée à mort comme toute l'Europe par la crise de 1929, et cherchant désespérément à mettre en accord ses immortels pnncipes avec une réalité biseautée. Semprun et Resnais avaient joué cartes sur table, gardé les noms d'origine, ils définissaient leur héros comme un aventurier porté par l'amour du risque. Georges Conchon et Francis Girod, partant, eux aussi, de faits historiques, ont brouillé les pistes en changeant les noms. S'inspirant de Marthe Hanau, ils ont inventé une femme-fleur avide de tous les plaisirs de la vie là où se cachait un être extrêmement complexe.

L'ouverture, ou plutôt la préface du film, met sommairement en place les pièces de cet échiquier, et d'abord la reine, une jeune femme d'ascendance alsacienne, fille de chapeliers, baptisée Emma Eckhert par les auteurs (Romy Schneider). Images sautillantes du premier avant-guerre, le Paris de la belle époque, entrevu sur des images documentaires, un Paris laborieux et affairé. Toujours en noir et blanc, la fiction peut s'engager qui nous conduira, en quelques sauts de puce, jusqu'à l'année 1929, où la couleur prend le relais et l'action proprement dite débute. Déjà pointe l'irrespect de Girod et Conchon, déjà l'accent est mis sur l'inconscience de cette classe moyenne qui croit aux vertus du travail, de l'épargne, par rapport à l'immoralité des possédants. « *Il va te sourire, le monde* », proclame avec ferveur le père à sa fille, à la veille de 1914, avant que n'éclate l'horreur que l'on sait : Francis Girod fut le producteur, et Georges Conchon le scénariste du très beau film de Jacques Rouffio *l'Horizon*.

### Une femme libre

Les choses se gâtent quand on entre dans le vif du sujet, qu'on prétend tracer le portrait de cette aventurière du Tout-Paris, de cette banquière de la fin des années folles et du début des années de crise. S'identifiant assez naturellement, par la pesanteur de notre box-office, à Romy Schneider, Emma Eckhert vit dans un décor de rêve hollywoodien, hante les salons privés, plie à son caprice les êtres pusillanimes qui l'entourent, choque la morale bourgeoise. Sa liaison avec un beau parleur, une âme noble revenue désenchantée de la guerre de 1914 et qui poursuit une insaisissable pureté, Rémy Lecoudray (joué avec une sorte d'humour rentré par Daniel Mesguich), n'est que l'élément le plus visible du scandale latent.

Car Emma Eckhert crée en permanence le scandale, ordonne autour d'elle une société scandaleuse. « *L'argent*, déclare-t-elle en passant à une amie, *si tu savais ce que je m'en fous !* Mais elle ne va vivre que par, pour l'argent, le pouvoir qu'il donne, la chance qu'il offre dans une société capitaliste de diriger, de contrôler, d'influencer l'opinion. Emma est une femme libre, militante tous azimuts plus qu'aventurière. Le sosie de Raymond Poincaré comme celui d'Aristide Briand lui font fête. Curieusement, la crise passe à côté d'elle, elle rêve de faire partager le pouvoir à ses *alter ego* de la classe moyenne, les petits épargnants.

### Un super-show

Il y a surtout le rival numéro un d'Emma dans la confrérie bancaire, Vanister (un Jean-Louis Trintignant guindé à souhait, s'amusant comme à une revue de fin d'année au lycée ou à Normale sup'), Vanister fier d'avoir « *deux siècles de banque française derrière lui* », antisémite sur les bords, franche crapule en habit noir qui sera l'instigateur de la chute progressive d'Emma, puis de son assassinat à la fin du film. Il y a, hélas ! cet insupportable gosse, le fils d'Emma. Il ressemble à la caméra aveugle des temps modernes qui enregistre tout sans rien dire : est-il la conscience, le cri de révolte étouffé de Georges Conchon, dont il aurait aujourd'hui l'âge ?

Dîner de têtes, galerie des horreurs, ils défilent tous un à un, ces pantins d'une époque pitoyable, nul plus méchant, plus cruel, plus sadique que le journaliste incarné avec une force particulièrement convaincante par le doux, l'émouvant Jean Carmet dans un rôle inédit pour lui : de la parodie nous passons à la véritable comédie humaine, retrouvons un peu de cette chaleur communicative, dont est si totalement dépourvu ce super-show de luxe. Peu importe que Francis Girod ait rêvé depuis l'adolescence de porter à l'écran les manigances de *la Banquière*, que l'Emma Eckhert du film ait pour répondant dans l'histoire une Marthe Hanau rondouillarde dont la vraie vie semble avoir été assez extraordinaire.

L'argent en soi n'est pas un péché, comme l'expliquent si bien Conchon et Girod par la bouche de leur héroïne. Monter, avec malgré tout des moyens relativement limités, à la française, une superproduction sur notre seconde « Belle Epoque », la IIIe République de l'entre-deux guerres, n'a rien de répréhensible, mais en cours de route, l'apparence a par trop gommé le sens, l'habit rutilant a tué le moine.

Il faudrait citer tous les autres comédiens, admirer ce prodigieux bal sur deux tons, noir et blanc, conduit par un orchestre de jeunes femmes à perruque. Il faudrait dire l'abattage de Romy Schneider qui garde de ses origines viennoises une allure princière et nous rappelle qu'elle est la fille de Magda Schneider, la fragile interprète de *Liebelei*. Il faudrait dire encore le travail maniaque de reconstitution des médias de l'époque, radio, actualités Pathé.

Mais une forêt de notations pittoresques, de curiosités certifiées, de numéros d'acteur, ne fait pas un film. La coupe déborde au terme de la bien triste histoire de la pauvre Emma, quand elle tombe au ralenti, accompagnée par un sanglot lent de violon, sous les balles d'un tueur à gages. Depuis longtemps nous avons quitté le film, perdu de vue l'enjeu initial, nous n'arrivons même pas à croire au simple mélodrame : la naïveté n'est pas le fort de Georges Conchon et Francis Girod qui survolent de trop loin leur sujet.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

## L'histoire de Marthe Hanau

*Parmi les « scandales » de la IIIe République, celui des spéculations de Marthe Hanau, la* Banquière des années folles (1) *n'est sûrement pas le plus retentissant, mais il jette une lumière crue sur les rapports entre la politique et l'argent durant la période 1925-1935. Née le 1er janvier 1886 d'une famille de commerçants israélites, elle épouse à vingt-deux ans Lazare Bloch qui dilapide sa dot au jeu et dans des affaires douteuses. Ils se séparent dès 1910, Marthe s'éprenant d'une collégienne, Delphine, rebaptisée Josèphe, dont le père était joaillier rue de la Paix.*

*Après la guerre, Marthe Hanau commence à s'intéresser à la banque, fonde une société de crédits pour les petits commerçants et lance en 1925 un hebdomadaire,* la Gazette du franc, *dont l'un des emblèmes était déjà... « Astérix le Franc ». Son journal attaque les gouvernements du Cartel des gauches et sert à soutenir ou à lancer en Bourse certains titres. Peu à peu elle est amenée à fréquenter les grands hommes de l'époque : André Citroën, Aristide Briand, Louis Loucheur, se montre dans les couloirs de la Société des Nations, s'attaque aux grands de la finance, encarte dans son hebdomadaire* la Gazette des nations, *soutenue, à l'insu de l'opinion, par le Quai d'Orsay.*

*Marthe Hanau n'en oublie pas pour autant la banque. Elle avait créé le Groupemen ttechniquede gérance financière qui s'adressait aux petits épargnants et leur proposait de verser 8 % d'intérêt sur leurs comptes. Ses opérations émurent les banquiers traditionnels puis les milieux politiques, et une partie de la presse commença d'attaquer la « banquière » et notamment le journaliste maître chanteur Anquetil demandant que Chéron, alors ministre des finances, sévisse contre les « pilleurs de l'épargne ».*

*La toile d'araignée s'élargit, on parle d'escroqueries, et finalement, le 4 décembre 1928, Marthe Hanau est arrêtée, certaines irrégularités ayant été découvertes dans ses constitutions de sociétés. Des députés socialistes et communistes affirment que l'appareil gouvernemental s'est compromis avec* la Gazette du franc. *La prisonnière fait la grève de la faim, s'évade de l'hôpital, obtient la liberté provisoire, se remet à travailler, ouvre « la Banque d'union publique », lance de nouveaux journaux,* Forces, le Secret des dieux. *Elle reprend ses attaques contre certaines banques, est inculpée de recel de documents volés. Emprisonnée une nouvelle fois en 1932, elle se casse volontairement la jambe, est transférée dans une maison de santé de Neuilly. De nouveau arrêtée en 1935, dans le tourbillon de l'affaire Stavisky, elle se suicide le 14 juillet de cette année, à Fresnes, en avalant un tube de véronal.*

(1) Titre du livre que lui consacra Dominique Desanti en 1968 (Fayard).

## THÉATRE

# Sénèque, la préfecture et le terrain vague

C'est un de ces endroits, en plein vingtième arrondissement, comme on en voit trois ou quatre fois dans sa vie. L'émotion vous saisit dans ce terrain vague oublié du monde, dans ce chaos géographique et mental, parce qu'en plus de la vision intense du mouvement de l'histoire, de la violence des expulsions cachées, (passées), il y a ce soir-là, au milieu des façades crevées, des pans de murs intimes et des fenêtres défenestrées comme après une guerre, une odeur de terre humide et de seringa après la pluie, un silence, et dans le jour finissant, le bruissement de conversations tranquilles. Un *no man's land*, la grande campagne à deux pas des tours et des immeubles neufs de la rue de Vitruve.

On y est allé parce que la première représentation de *Tyeste* de Sénèque, que la compagnie théâtrale Timothée Laine devait donner le mardi 26 août, avait été brusquement interdite (le 23 août) ar la préfecture de police pour raisons de sécurité. A quelques mètres du terrain vague, une voiture de police stationne.

« *Nous avons deux informations à vous donner* », dit Timothée Laine après avoir remercié ceux qui sont venus et ceux qui les ont aidés (la presse, les hommes politiques, des gens du quartier). « *la première : nous ne pourrons pas jouer ce soir...* ». La deuxième, qu'il donnera par la suite après avoir évoqué toutes les difficultés qu'ils n'ont cessé de rencontrer depuis le début de la réalisation de leur pièce, sera que l'interdiction a enfin été levée trop tard (ce jour même à treize heures). Il est impossible pour la troupe d'offrir un travail de qualité. Elle repousse donc la représentation au 2 septembre.

Cela fait un an que les comédiens travaillent sur *Tyeste*. En janvier 1980, ils trouvent un premier terrain dans le 14e arrondissement, rue Vercingétorix, un terrain vague déjà.

Les comédiens demandent auprès de la mairie de Paris l'autorisation de l'occuper. Mais quinze jours avant la « première », après quatre mois de répétitions continues, la mairie de Paris refuse sans donner de raisons. La troupe cherche un autre terrain vague (comme on le lui avait conseillé à la mairie), trouve début juin celui de la place des Grès, obtient cette fois l'autorisation de la mairie de Paris, plus celle des deux sociétés exploitant le terrain, elle reprend les répétitions, retravaille entièrement la scénographie, fait venir seize camions de terre, répare des toitures. L.

Les comédiens ont parlé des mois de travail réduits à néant, d'argent et d'énergie gâchés, de liberté aussi. Une discussion a suivi, polie comme on en voit maintenant, avec un responsable de la mairie qui était présent (il y a cinq ans, il y aurait eu insultes ou « manif. »). Chacun est reparti calmement. Dans la rue des Orteaux, déserte, éclairée par la pleine lune, un rat a surgi de dessous une voiture, nous a accompagnés en zigzaguant jusqu'au métro, station Alexandre-Dumas.

CATHERINE HUMBLOT.

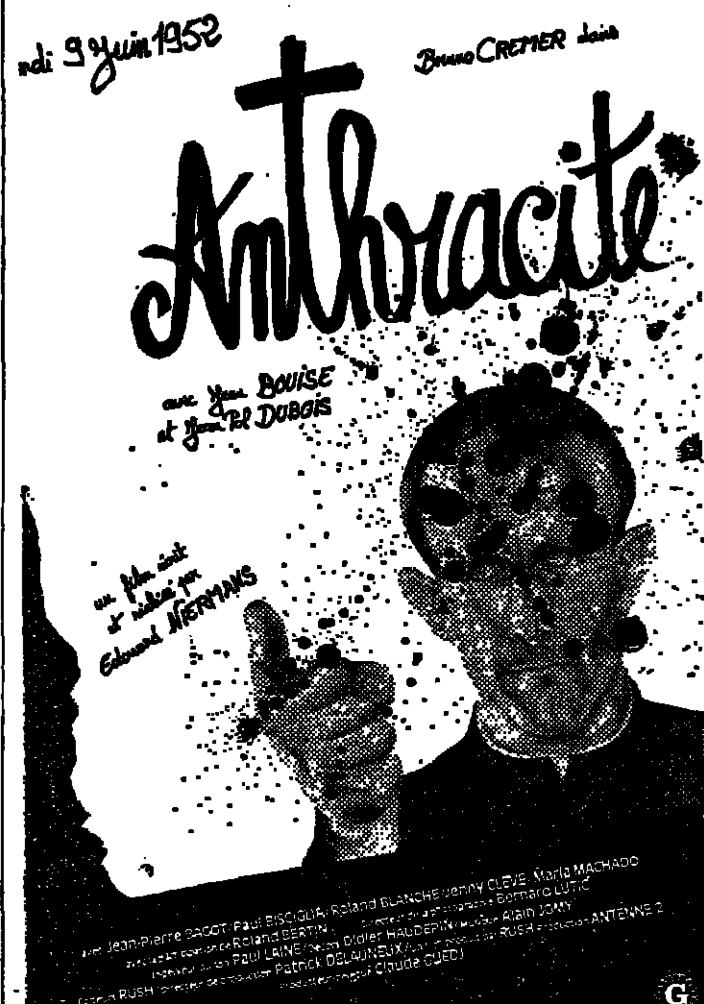


### LE QUATUOR BERNÈDE CHEZ PENDERECKI !

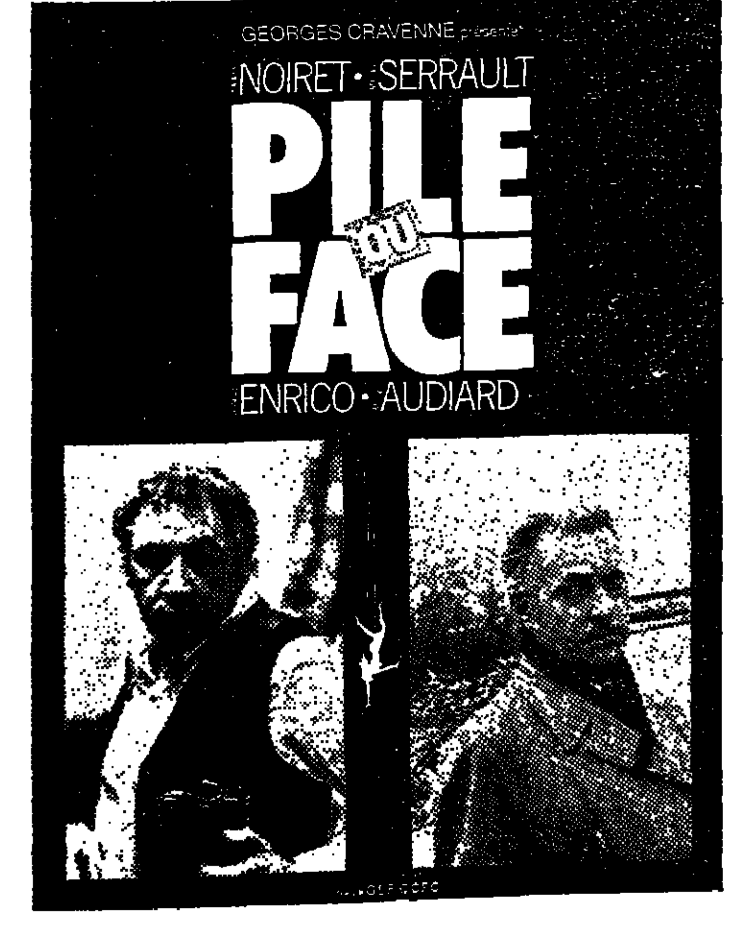
Invité par la télévision polonaise et sous l'égide du ministère des Affaires étrangères, le quatuor Bernède donnera trois concerts à Lodz et Varsovie du 22 au 30 août. Il sera également l'invité du festival organisé par le compositeur Penderecki où il interprétera les quatuors de Debussy, Fauré et Ravel.










# Une coproduction franco-tunisienne interrompue par les autorités de Tunis

Sans raison apparente, sans la moindre explication, un jeune réalisateur français de vingt-cinq ans, Armand Bernardi, et son producteur, la société française Newin Productions, se sont vu retirer, par déclaration verbale des services du ministère de l'information et des affaires culturelles de Tunisie, le samedi 16 août (confirmée par une lettre du ministère du 18 août — le jour même où les caméras auraient dû commencer à tourner), l'autorisation de tournage qui leur avait été accordée par ces mêmes services, en date du 5 juillet, concernant le film *Lucien et les Barbares*, d'après le roman du même nom de Claude Bonjean. Quatorze techniciens français, au côté de vingt-sept techniciens tunisiens, étaient déjà à pied d'œuvre, ainsi que les acteurs, parmi lesquels Jeanne Moreau.

Déjà, des obstacles avaient été dressés par les services des douanes pour la sortie du matériel, quatre camions, cinq voitures, 20 000 mètres de pellicule 35 millimètres. Normalement, ces formalités prennent au maximum deux jours. Il s'est avéré qu'à la date du 16 août le dossier du film avait été retiré depuis deux semaines pour « réflexion » auprès du ministère, qui refuse toujours de donner par écrit les motifs de sa décision. Le film suit trois personnages pendant la guerre d'Algérie, simple toile de fond romanesque : il aurait pu s'agir de la guerre d'Indochine ou de toute autre guerre, affirme la production. « *La violence intervient*, nous a expliqué un des producteurs, *pour remodeler la psychologie des personnages.* »

L'intervention de l'ambassade de France n'a pas réussi à dégeler la situation. Jeanne Moreau est revenue en France dès le 16 août. Petit à petit, les acteurs, les techniciens venus de France, les producteurs ont tous quitté la Tunisie, non sans une ultime intervention de la production française, qui a entamé une procédure, le lundi 25 août, pour porter l'affaire devant la justice tunisienne : les affaires culturelles tunisiennes se déclarent prêtes à dédommager les producteurs.

Pour la société Newin productions, il est impossible de revenir en arrière : « *Pour nous il s'agit d'une perte sèche, tout était en place, le premier décor était préparé. Nous nous croyons victime d'une injustice, d'une décision arbitraire qui risque de porter préjudice à ce pays si soucieux de son image de marque. C'est incompréhensible par rapport à la Tunisie d'aujourd'hui.* » Rien n'avait été improvisé, on avait tout minutieusement discuté avec les services officiels tunisiens avant l'obtention de la première autorisation, le réalisateur partait avec une avance de 1 200 000 francs du Centre national de la cinématographie française. La Tunisie était coproductrice, cette coproduction semblait réamorcer des échanges depuis longtemps souhaités entre les deux pays.

Trente deux membres de l'équipe du film, acteurs, techniciens, producteurs, ainsi que le réalisateur Armand Bernardi, ont adressé de Paris, le 25 août, une lettre ouverte au président de la République tunisienne, M. Habib Bourguiba, pour exprimer leur « *indignation profonde devant cette décision arbitraire, d'autant plus incompréhensible que les relations entre la Tunisie et la France sont bonnes* ». Il semble peu probable que la production de *Lucien et les Barbares* reprenne jamais en Tunisie. Le tournage devrait commencer dans un mois et demi, soit dans le sud de l'Espagne, soit en Corse. Mais Jeanne Moreau avait pris d'autres engagements pour le mois de septembre. Elle ne fera pas partie de la distribution. — L. M.

# SPECTACLES

## théâtres

### Les théâtres de Paris

**Aire libre** (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus.
**Astelle-Théâtre du XIXe** (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
**Carreau du Temple** (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
**Comédie-Italienne** (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
**Essaïon** (278-46-42), 20 h. 30 : Histoires vraies.
**Fontaine** (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac - Tosco, la Raison de la mémoire.
**Gaîté - Montparnasse** (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus.
**La Bruyère** (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
**Lucernaire** (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 . En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance ; 22 h. 30 : Molly Bloom. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'Informatique.
**Marigny** (225-20-74), 21 h. : Kean. — Salle Gabriel, 20 h. 45 : les Deux Suisses ; 22 h. 30 : les Frères ennemis.
**Montparnasse** (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
**Œuvre** (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
**Palais des glaces** (607-49-93). 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
**Théâtre d'Edgar** (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
**Théâtre - en - Rond** (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
**Théâtre de Poche** (548-42-97), 20 h. 30 : le Premier.
**Théâtre de l'Union** (770-90-94), 21 h. : Tartuffe.
**Variétés** (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.
**Le Clown** (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
**Le Connetable** (277-41-40), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 : Abadie.
**Coupe-Chou** (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. : Bagdad Connection.
**Cour des Miracles** (548-85-60), 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
**L'Echandoir** (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin, G. Verchère.
**Le Fanal** (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit.
**Petit Casino** (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
**Le Point-Virgule** (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
**Théâtre de Dix-Heures** (606-07-48), 20 h. 30 : Cabaret chaud sept ; 21 h. 30 . Ch. Jolibois ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
**Théâtre du Marais** (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
**Théâtre des Quatre - Cents - Coups** (320-39-69), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : J.-C. Monteils.

### Les cafés-théâtres

**Bistrot Beaubourg** (271-33-17), 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline.
**Blancs-Manteaux** (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : les Belges.
**Café d'Edgar** (320-85-11), I ,20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 30 : les Deux Suisses. — II, 22 h. : Popeck ; 23 h. 30 : R. Mason.
**Café de la Gare** (278-52-51), 22 h. : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
**Cafessaïon** (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.

### Les chansonniers

**Caveau de la République** (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

### La danse

**Mairie du IVe** (278-60-56), 21 h. : Ballets historiques du Marais.

### Les comédies musicales

**Bouffes - Parisiens** (296-60-24), 20 h. 30 : Ta bouche.

### Le music-hall

**Bobino** (322-74-84), 20 h. 45 : Shalom Israël 80.
**Daunou** (261-69-14), 21 h. : Pepe Cordoba et sa Fiesta flamenca.
**Olympia** (742-25-49), 21 h. : Magie and Co.

### Les concerts

**Lucernaire**, 19 h. 30 : J.-L. Tupin, M. Clément (Haendel, Bach, Vivaldi, Villa-Lobos).
**Sainte-Chapelle**, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ars Antiqua.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
**« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
**704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34**
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

### *Jeudi 28 août*

### Jazz, pop, rock, folk

**Chapelle des Lombards** (236-65-11), 22 h. 45 : Los Salseros.
**Cour des Miracles** (548-85-60), 20 h. 15 : N Nissim Groupe
**Dunois** (584-72-00), 21 h. : Hamsa Music.
**Petit-Opportun** (236-01-36), 23 h. : E. Lelann, B. Maury, A. Cullaz, E. Dervieu.
**Riverbop** (325-93-71), 22 h. 30 : G. Marais, J. Cohen et U. Monthana.

### XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)

**Salle Pleyel**, 20 h. 30 : Orchestre philharmonique du Brabant, dir. L. Vis (Berlioz).
**Conciergerie**, 18 h. 30 : Ensemble Perceval, dir. G. Robert (théâtre et musique du Moyen Age).

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

### La Cinémathèque

**Chaillot** (704-24-24), 15 h. : la Rue sans joie, de G. W. Pabst ; 19 h., Le patrimoine cinématographique français : Au secours !, d'A. Gance; Autour de l'argent, de J. Dréville ; la Petite Marchande d'allumettes, de J. Renoir ; 21 h. : Justine, de G. Cukor.

**Beaubourg** (278-35-57), 15 h., Le patrimoine cinématographique français : la Fille de l'eau de J. Renoir ; 17 h. : The Virginian, de C. B. De Mille ; 19 h. : le Ring, d'A. Hitchcock.

### Les exclusivités

**ALIEN** (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16)
**AMERICAN GIGOLO** (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
**APOCALYPSE NOW** (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
**BABY CART, L'ENFANT MASSACRE** (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
**BIENVENUE, MR CHANCE** (A., v.o.) : Cluny - Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
**BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES** (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Normandie, 8e (359-41-18).
**CALIGULA** (It., v. ang.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Calypso, 17e (380-30-11) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
**LE CHAINON MANQUANT** (Fr.-Belg., v. ang.) : Cinoche, 6e (633-10-82). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
**LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI** (It., v.o.) : Studio de la Harpe - Huchette, 5e (633-08-40) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; H. sp., Studio Raspail, 14e (320-38-98)
**LE COMMANDO DE SA MAJESTE** (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**CONTES PERVERS** (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
**DON GIOVANNI** (Fr.-It.) (v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
**L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE** (A., v.o.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70); Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96)
**ENQUETE SUR UNE PASSION** (Ang., v.o.) Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
**EXTASE** (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
**LES FAISEURS DE SUISSES** (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
**LA FEMME INTEGRALE** (F.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
**FRENCH POSTCARDS** (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
**GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES** (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
**LES HERITIERES** (Hong., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
**JE VAIS CRAQUER** (F.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
**JE SUIS PHOTOGENIQUE** (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
**KRAMER CONTRE KRAMER** (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) : Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
**MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR AVOIR UNE FEMME QUI BOIT DANS LES CAFES AVEC LES HOMMES ?** (F.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS** (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
**MANHATTAN** (A., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
**LE MARIAGE DE MARIA BRAUN** (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
**MON ONCLE D'AMERIQUE** (F.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Ternes, 17e (380-10-41).
**LES MONSTRES DE LA MER** (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
**NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER** (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
**NEW YORK CONNECTION** (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
**ODO TOUM** (Suis.) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).
**LA PETITE SIRENE** (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).
**PILE OU FACE** (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Biarritz, 8e (723-69-23) U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
**PIED PLAT SUR LE NIL** (It., v.f.) : Gaîté - Rochechouart, 9e (878-81-77).
**LE PRE** (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
**QUE LE SPECTACLE COMMENCE** (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60).
**LE ROI ET L'OISEAU** (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Saint - Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp. ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
**ROSY LA BOURRASQUE** (Fr.-It., v.f.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
**LE SAUT DANS LE VIDE** (It., v.f.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
**SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT EXPRESS** (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
**LES SOUS-DOUES** (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
**THE ROSE** (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
**LE TROUPEAU** (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
**UNE SEMAINE DE VACANCES** (Fr.): Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
**LA VIE DE BRIAN** (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
**YANKS** (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

### LES FILMS NOUVEAUX

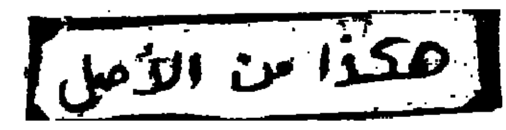
**ANTHRACITE**, film français d'Edouard Niermans. — Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Impérial, 2e (742-72-52). Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38) Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67). Olympic, 14e (542-67-42). Parnassien, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96). Murat, 16e (651-99-75).
**LA BANQUIERE**, film français de Francis Girod. — Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Saint - Germain Studio, 5e (354-42-72). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Ambassade, 8e (359-19-08), France-Elysées, 8e (723-71-11), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Nations, 12e (343-04-67). Fauvette, 13e (33?-60-74). Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
**LA NUIT, UN RODEUR**, film australien de Jim Sharman (*). — Movies-Les Halles, 1er (236-71-72). Studio de la Harpe, 5e (354-34-83). Olympic, 14e (542-67-42).
**LE BAR DU TELEPHONE**, film français de Claude Barrois. U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis-Elysées, 8e (720-71-23), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Max-Linder, 9e (770-40-04). Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33)
**LE TONNERRE ROUGE**, film canadien de Claude Fournier. — Action Christine, 6e (325-85-78).
**LES GUERRIERS DE LA NUIT**, film américain de Walter Hill (**). — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93). Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52). Mistral, 14e (539-52-43). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
**CAN'T STOP THE MUSIC**, film américain de Nancy Walker. — V.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-58-93). Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
**LA CARABINE NATIONALE**, film espagnol de Luis Berlanga. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70). Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
**LES DOIGTS DU DIABLE**, film américain d'Alfredo Zacharias (*). — V.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Mercury, 8e (562-75-90). — V.f : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) Paramount-Bastille, 12e (343-79-17). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

### Les festivals

**FRANÇOIS TRUFFAUT**, 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Baisers volés.
**FILM NOIR** (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Panique dans la rue.
**HUMPHREY BOGART** (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Key Largo.
**W. G. FIELDS** (v. o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Sans peur ni reproche.
**ROCKY REGGAE MOVIES** (v.o.), Trois Luxembourg, 6e (633-97-77). En alternance : Jubilee - Bob Marley Live.
**FILMS SOVIETIQUES** (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80), 18 h. : Cinq soirées ; 20 h. : Partition inachevée pour piano mécanique ; 22 h. : l'Esclave de l'amour.
**STUDIO DE L'ETOILE**, 17e (380-19-93), tous les jours (sf. L.), 21 h. 45 : le Locataire.
**GRAND-PAVOIS**, 15e (554-46-85) (v. o.), I, 20 h. 10 : Mort sur le Nil ; 22 h. 30 : Jeremiah Johnson. — II, 18 h. 30 : Play Time ; 20 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad ; 22 h. 10 : New-York, New-York.
**CHATELET - VICTORIA**, 1er (508-94-14) (v. o.), I, 18 h. 5 : American Graffiti ; 20 h. 5 : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 20 + sam., 0 h. 10 : Vol au-dessus d'un nid de coucou. — II, 18 h. 15 + sam., 0 h. 25 : If ; 20 h. 10 : Marathon Man ; 22 h. 15 : Love.
**STUDIO GALANDE**, 5e (354-72-71) (v. o.), 18 h. 20 : le Troisième Homme ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 et 24 h. : Rocky Horror Picture Show.
**LES VIOLENTS D'HOLLYWOOD** (v. o.), Olympia, 14e (542-67-42) : Soudain l'été dernier.
**INGMAR BERGMAN** (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : Une passion.
**L'INDE, REVE ET REALITE** (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : l'Inde fantôme.
**FRISSON** (v.o.), U.G.C. Marbeuf, [illegible] (225-47-18) : la Maison de l'[illegible]cisme. — Trois Haussmann, [illegible] (770-47-55) (v.o.) : l'Enfer [illegible] zombies.
**DAUMESNIL**, 12e (343-52-97) [illegible] v.f.) : le Marchand de quatre saisons ; Despair ; le Rôti de Satan ; Effie Briest ; l'Exorciste.
**REGARD SUR L'HOMOSEXUALITE**, Le Seine, 5e (325-95-99) (v.o.) : Outrageous.







# SAÏD ET MOI

**Roman-reportage de Poirot-Delpech**

## IX. — Suspendu à des amarres...

**RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS. — Après une semaine mouvementée en Algérie, le docteur Rieux n'a pu entrer en contact avec le père du jeune Omar, qui a enlevé sa fille.**

**De l'hôtel Aletti, où il annonce son retour à sa femme, quelque peu « déphasée », que n'aperçoit-il pas ?...**

Jeudi 28 août.

*« Ne me dis pas que tu t'es fait ça en tombant ! C'est quoi ? Une polio ?*

*— Spondylarthrite ankylosante.*

*— Merde ! Et monsieur joue les funambules avec une plaque dans la hanche ? »*

Rieux porte l'inconnu jusqu'à un wagon stationné en gare maritime d'Alger et l'installe sur une banquette. Dans une vitre, il se voit changé, lui le chercheur bien parisien, en toubib de brousse. La métamorphose l'amuserait presque s'il n'était requis par la nécessité de comprendre et d'agir vite. Tout s'est passé à un rythme de cinéma. Ayant aperçu, de sa chambre de l'Aletti, un homme qui grimpait aux amarres de l'*El Djezaïr* et qui tombait à l'eau, il a interrompu sa communication téléphonique avec Cassis et couru vers le port. Il n'a d'abord rien remarqué. Les policiers qui surveillaient le car-ferry bavardaient vers l'étrave. Apparemment, ils n'avaient pas vu la scène, ni entendu le plongeon. C'est au bout de longues minutes que le plongeur s'est faufilé entre les docks. Les jambes inertes, il se traînait sur le ventre à l'aide des seules mains, qui portaient des gants épais de lamaneurs. La lumière des réverbères faisant luire ses vêtements trempés, on eût dit un phoque rampant sur la banquise. Au premier examen Rieux n'a rien repéré de grave, sinon la paralysie des membres inférieurs et la prothèse iliaque. Le candidat malheureux à l'embarquement clandestin paraît une vingtaine d'années. Rassuré d'avoir affaire à un médecin, et non à la police, il dit s'appeler Ali, et répète en serrant les mâchoires, sans trace d'accent arabe :

*« Je recommencerai ! »*

Rieux va s'exclamer : *« Mais qu'est-ce que ce cirque ! »*, lorsqu'un autre jeune homme surgit dans le wagon. Il a le visage maculé de cambouis et tient à la main une paire de béquilles. Il est beau comme l'imagerie d'autrefois voulait que fût beau un adolescent maghrébin. Très « Rose de sable », se dit Rieux, pensant à Montherlant.

*« Il fallait pas, Momo !* dit Ali.

*— On remettra ça par la Tunisie ! »*, dit Momo, en passant à Ali sa veste de cuir, de bonne coupe.

En montant vers la ville pour éviter les rondes du port, les fuyards racontent leur aventure. Ali est Algérien de Lille, Momo de Lyon. Tous deux ont été expulsés de France il y a quelques mois, et sont décidés à y retourner par tous les moyens. Ils se sont connus en juillet près de la poste centrale, où rôdent les jeunes dans le même cas qu'eux. Grâce à la force de bras que lui a donnée son infirmité, Ali comptait pénétrer clandestinement dans le ferry de Marseille par les amarres. Momo devait le retrouver à bord après s'être caché, à l'aide des béquilles d'Ali, sous le chassis d'un camion français en instance d'embarquement. Entendant le plongeon, il avait renoncé à courir seul sa chance...

الغريب

Les voici assis tous les trois sur les marches de la poste. Pour être franc, Rieux ignorait ce problème des expulsés. Il veut comprende. Il le veut tellement que, fixant les jardins qui montent vers l'ancien « gouvernement général », il oublie de songer aux journées dont ces terrasses furent le décor.

Ali, d'abord. Soit, il a eu des « histoires » à Lille : un vol de sac à main, notamment. Il a fait de la prison.

*« C'est quand même pas une raison pour vous exiler*, s'indigne-t-il, *et vous coller grabataire à vie ! »*

S'il tient tant à rentrer en France, c'est en effet que sa colonne vertébrale commence à être prise, et qu'en Algérie on n'a pas ce qu'il faut pour enrayer le mal.

*« Allocrysine ?* demande Rieux.

*— C'est ça*, confirme Ali. *De plus ma famille a toujours cotisé à la Sécurité sociale française. Au fond, c'est normal que...*

*— Ton état n'a pas empêché l'expulsion ?* commence à s'indigner Rieux.

*— J'ai été mis de force dans l'avion six jours après ma sortie de l'hôpital, alors que je devais faire de la rééducation, et on a prétendu que je m'étais fait opérer exprès au lendemain de la notification de l'arrêt, uniquement pour y échapper... »*

Rieux n'y croyant pas, Ali montre une lettre du ministère de l'Intérieur où c'est dit en toutes lettres, sous la signature d'un certain M. Stordeur.

L'attitude de la France envers Momo paraît moins cruelle. « Rose de sable » éclate de santé, de charme, et son blouson atteste de l'aisance. Quelque chose fait dire à Rieux qu'il s'en sortira toujours. Mais enfin il avait dix-sept ans quand, après avoir essayé de l'« infiltrer » comme indic chez les truands, la police l'a sorti de maison de correction et collé dans l'avion Lyon-Alger, menottes aux mains, sans même prévenir ses parents. Contre toute légalité, le ministère de l'intérieur exécutait lui-même sa sentence, sans appel et au vu de mesures du juge pour enfants qu'il n'aurait pas dû connaître.

الغريب

Rieux n'a pas été interne pour rien : il sait la propension des malades, et des justiciables, à rendre leur cas « bien horrible ». Il veut des preuves. Momo ne se fait pas prier : il produit une lettre dudit juge à un tiers proférant sans prudence que *« la France en a assez des petits truands de son espèce »*. C'est signé M. Rémy Martin.

*« Mais enfin, vous êtes combien comme ça ? »*, s'énerve Rieux qui, en chercheur moderne, trouve qu'une statistique vaut mieux qu'un bon cas particulier.

Ali dessine sur les marches de la poste avec sa béquille :

*« La France a expulsé dix mille mecs l'an dernier. On compte que 80 % sont revenus en douce. Fais le calcul ! »*

Si les faits sont têtus, Ali et Momo paraissent, eux, cabochards. Rieux en est comme « dérangé ».

*« Enfin quoi !* raisonne-t-il, *la France n'est pas un tel paradis : le fric et le cul pour quelques-uns, la ceinture et le chômage pour les autres !... Et l'Algérie n'est pas un enfer ! C'est chez vous, ici ! »*

Ali montre ses jambes ; cela vaut toutes les réponses. Mais « Rose de sable » ?

*« Ici, c'est pas chez moi*, dit-il. *Je comprends pas la langue. On peut même pas sortir avec une fille dans la rue ! Je veux pouvoir m'éclater !*

*— T'éclater à Villeurbanne ? »*, ironise Rieux.

L'argument tombe à plat.

*« Pourquoi ? Tu connais ?* s'émerveille Momo. *Super, non ? »*

Rieux croit avoir lu quelque part que les enfants d'Algériens nés après 1962 peuvent choisir la nationalité française.

*« Vous n'avez qu'à opter une bonne fois !* dit-il.

*— Opter ?* grimace Momo. *Je connais pas le mot. Ça veut dire quoi ? »*

Le silence est retombé. Ali s'est endormi, adossé aux céramiques de la poste. Momo descend sur la place demander du feu à un passant. Tout en se gardant de le laisser voir, Rieux commence à se sentir concerné, et consterné. Ces « saloperies », si elles se vérifient, sont commises en « son » nom. Comment les empêcher.

Saisir l'ambassade ? Il entend déjà la réponse : « Votre bon cœur vous honore, docteur, mais votre bonne foi a pu être surprise, et nous n'avons pas à juger la moralité des actes de notre gouvernement »... Joindre l'Elysée ? Ce serait possible par Anne-Sophie, qui prétend avoir joué aux portraits chinois avec le président à Courchevel, il y a vingt ans. Mais Momo détient déjà une réponse de son chef de cabinet, M. Mosser, promettant toute son attention. Il y a des mois de cela ! Si c'est pour provoquer un rapport de plus, avec remise solennelle dans deux ans devant les télévisions, à quoi bon !

Ecrire aux journaux ? Rieux a publié naguère un article sur la numération globulaire dans *le Monde* : peut-être le laisserait-on s'exprimer, au vu de ses titres, sur les aspects juridiques et moraux de la question. Il intitulerait ça *« Le Maghreb et nous »*... Il paraît que de tels textes font mieux reculer les pouvoirs publics que le Parlement au grand complet. Un scrupule, toutefois : expliquer que des petits clandestins préfèrent la prison française à la liberté en Algérie, n'est-ce pas suggérer une idée injuste du pays dont Rieux vient de voir beaucoup d'aspects positifs ?

Momo est revenu vers Rieux avec un inconnu. Il réveille Ali. Il a trouvé de quoi coucher en ville pour deux ou trois nuits. Rieux poursuit sa réflexion à voix haute :

*« Et la presse gauchiste, elle vous soutient, à Paris ?*

*— Ils disent que les « clandos », ils en ont ras les tifs, que c'est pas leur « créneau » ! »*

الغريب

Rieux a une illumination. Anne-Sophie a dîné plusieurs fois, l'hiver passé, avec un « nouveau philosophe » en renom. Elle le trouvait si beau qu'elle ne jurait plus que par les « droits de l'homme » et qu'elle voulait camper au bois de Boulogne sous les fenêtres de l'ambassade soviétique.

*« Les Arabes, ces mecs-là n'ont rien à en cirer*, lâche Momo.

*— Et pourquoi ?*

*— C'te connerie : c'est tous des oudis !*

*Des quoi ?*

*— Des juifs, si tu préfères. »*

Rieux ne voit plus qu'une solution. Il écrira en rentrant au ministre de l'intérieur. Il a été scout avec lui. Il le tutoie. Il ira carrément. Il sort son agenda Hermès. Il note : « Ecrire à Christian B. »

Ali, Momo et l'inconnu qui doit les héberger se sont éloignés, sans même prendre congé. Rieux en est déçu. Au laboratoire, son rôle social reste abstrait. Depuis tout à l'heure, il se sent utile à des êtres présents, vivants. Cela le change des souris blanches. Cela le rajeunit. Il aimerait ne pas s'arrêter en chemin. Il devient demandeur :

*« On peut se revoir ? »*

« Rose de sable » lui glisse une adresse.

*« On est plusieurs*, dit-il en battant des cils. *Viens demain soir, si tu veux ! »*

**Demain :**

**LES JUSTES**

## MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le jeudi 28 août à 0 heure et le vendredi 29 août à 24 heures :**

Une crête anticyclonique protégera la plus grande partie de la France des perturbations océaniques qui continuent à circuler à travers les îles Britanniques.

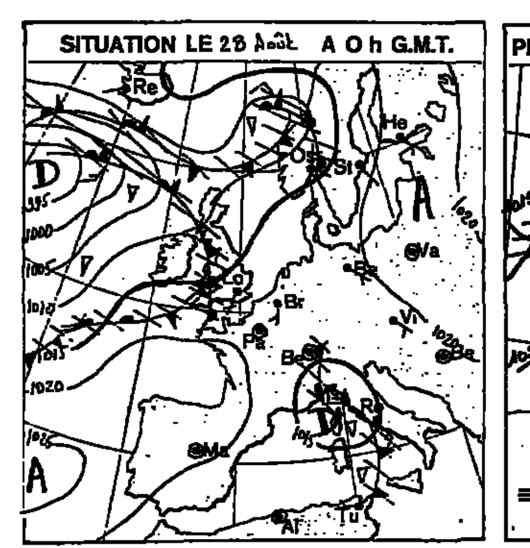
Vendredi 29 août, de la Bretagne à la Flandre, en bordure méridionale du courant perturbé océanique, des nuages temporairement abondants pourront donner quelques faibles pluies près de la Manche et dans le Nord, dans un flux de secteur sud-ouest qui restera modéré. Sur le reste du pays, le temps sera généralement bien ensoleillé, mais il y aura, en début de journée, quelques bancs de brouillard sur l'Aquitaine et le Poitou, ainsi que dans les vallées du Nord-Est, de l'Est et du Massif Central. D'autre part, sur nos régions méditerranéennes où une lente amélioration se poursuivra, quelques ondées orageuses sont encore à craindre sur la Corse. Dans la plupart des régions, les températures maximales seront en hausse.

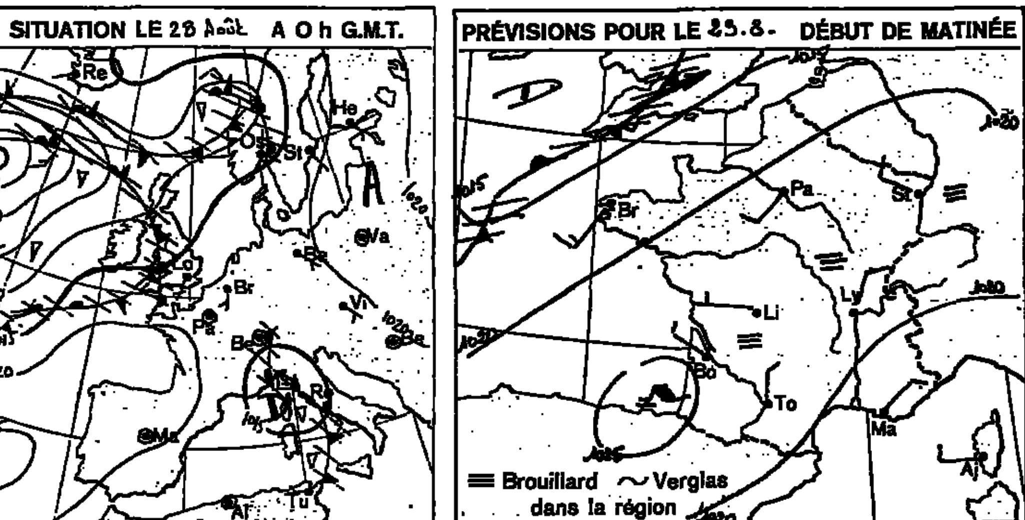
Le jeudi 28 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019, 2 millibars, soit 764,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 août ; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28) : Ajaccio, 28 et 19 degrés ; Biarritz, 23 et 17 ; Bordeaux, 25 et 14 ; Bourges, 24 et 14 ; Brest, 22 et 15 ; Caen, 24 et 13 ; Cherbourg, 21 et 14 ; Clermont-Ferrand, 20 et 13 ; Dijon, 21 et 14 ; Grenoble, 18 et 16 ; Lille, 24 et 14 ; Lyon, 18 et 18 ; Marseille, 23 et 19 ; Nancy, 23 et 15 ; Nantes, 23 et 15 ; Nice, 21 et 18 ; Paris-Le Bourget 25 et 12 ; Pau, 25 et 18 ; Perpignan, 27 et 20 ; Rennes, 25 et 14 ; Strasbourg, 22 et 16 ; Tours, 26 et 15 ; Toulouse, 25 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 25.

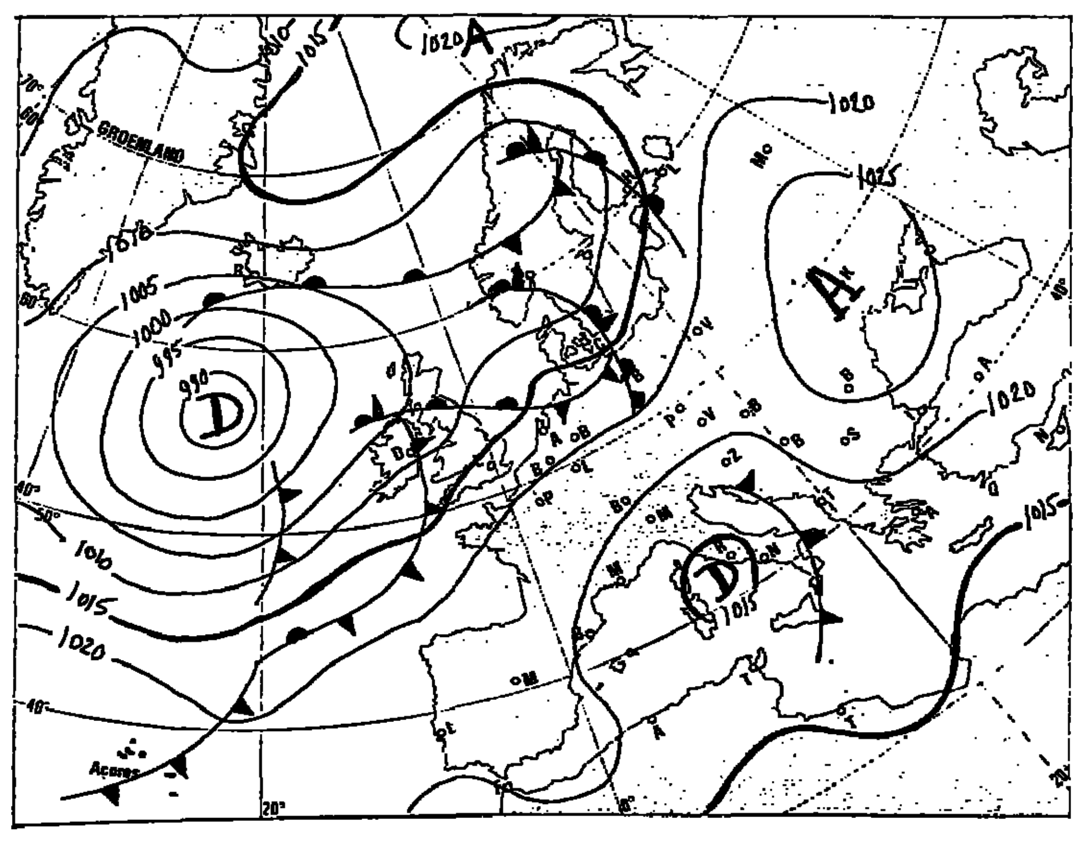
Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 18 degrés ; Amsterdam, 25 et 13 ; Athènes, 30 et 20 ; Berlin, 22 et 11 ; Bonn, 25 et 13 ; Bruxelles, 24 et 14 ; Le Caire, 35 et 23 ; îles Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 18 et 13 ; Genève, 18 et 15 ; Lisbonne, 26 et 18 ; Londres, 24 et 16 ; Madrid, 30 et 14 ; Moscou, 13 et 4 ; Nairobi, 21 et 11 ; New-York, 33 et 26 ; Palma-de-Majorque, 30 et 18 ; Rome, 28 et 18 ; Stockholm, 18 et 11 ; Téhéran, 36 et 25.

*(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*






PRÉVISIONS POUR LE 29 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)





## MOTS CROISÉS

**PROBLEME N° 2 745**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | ■ | | | |
| II | | | | | | | | | |
| III | | | ■ | | | ■ | | | |
| IV | | | | | | | ■ | | |
| V | | | | ■ | | ■ | | | |
| VI | ■ | | | ■ | | | | ■ | |
| VII | | | | | | | | | |
| VIII | | ■ | | | | | ■ | | |
| IX | | | ■ | | | | | | ■ |
| X | | | | | | ■ | | | |
| XI | | | | | | ■ | | | |

HORIZONTALEMENT

I. Fait généralement rougir ceux qui en meurent ; Utile quand on ne peut pas se mettre dans le bain. — II. Qui a donc beaucoup souffert. — III. Peut être contre ; Saint, dans la Manche ; Au nom du pair. — IV. Enclin à fumer ; Adverbe. — V. Période ; A deux ailes et une arête. — VI. Annonce le format ; Bâton pastoral. — VII. Utile pour estomper. — VIII Soufflait ou caressait ; Abréviation pour un prince. — IX. Sur la Tille ; Il n'y a plus de reliefs quand ils sont nettoyés. — X. Qui a donc reçu le cordon ; Pourra devenir un bon sujet. — XI. Certains doivent leur richesse au pétrole ; Mot qui indique que le service est terminé.

VERTICALEMENT

1. Peut être demandée à ceux qui ont des savonnettes ; Se met parfois dans le fond. — 2. Lac d'Amérique ; Nom pour un oncle. — 3. Abréviation qui peut s'appliquer à une « succursale » ; C'est la classe quand il est bon ; Au bout du compte. — 4. Parfois ondulée ; Donner un coup de main. — 5. Qui n'ont donc pas envie de fumer. — 6. Ne peut pas être prévu. — 7. Endroit où l'on peut taper ; Qui n'a donc aucun mérite ; Opération postale. — 8. Ville de Savoie ; Un ambassadeur pour Henri IV. — 9. Célèbre passage ; Pronom.

**Solution du problème n° 2 744**

*Horizontalement*

I. Altitude. — II. Are ; Ion. — III. Débraillé. — IV. Abol ; Lie. — V. Coûte. — VI. Irrespect. — VII. Ego ; Ciney. — VIII. Untel. — IX. Se ; Tabès. — X. Novs ; Or. — XI. Sincérité.

*Verticalement*

1. Audacieuses. — 2. Eborgne. — 3. Tabourot ; NN. — 4. Irrité ; Etoc. — 5. Tea ; Esclave. — 6. Il ; Pi ; Bar. — 7. Diligence. — 8. Eole ; Ce ; Sot. — 9. Né ; Styx ; Ré.

GUY BROUTY.

## PARIS EN VISITES

**VENDREDI 29 AOUT**

« Manufacture des Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Hulot.

« La crypte de Notre-Dame », 15 h., entrée, Mme Bachelier.

« Musée Cognacq-Jay », 15 h., 25, boulevard des Capucines, Mme Garnier-Ahlberg.

« Saint-Julien et Saint-Séverin », 15 h., façade Saint-Séverin, Mme Guillier.

« Bourse de Paris », 15 h., devant la Bourse, rue Vivienne, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'île de la Cité », 15 h., métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 15 h., 62, rue Saint-Antoine (Mme Fleuriot).

« Le Marais ; place des Vosges », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 28 août 1980 :

DES ARRETES

● Fixant les modalités d'application de l'article R. 322-7 du code du travail (allocation spéciale du fonds de l'emploi) ;

● Réglementant l'exercice de la navigation de plaisance et des activités sportives sur le fleuve Seine dans les départements de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-d'Oise et des Yvelines.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## DOCUMENTATION

### Au sommaire des revues

● **THÉATRE :**

*L'Avant-Scène* fête ses trente ans. Rétrospective photographique illustrant le répertoire commenté (la moitié, du moins) des mille pièces publiées par la revue. Une bonne part du meilleur, peu du pire (peut-être est-il resté dans l'autre moitié) ; l'excellent, le bien fait, le surfait ; bref, un panorama véridique du théâtre. Et qui témoigne que, si le texte peut être peu de chose, le théâtre sans le texte n'est rien (juillet-septembre ; ce numéro 30 F. 27, rue Saint-André-des-Arts, 6e).

Dans la *Revue d'histoire du théâtre*, J. Jacquot, directeur de recherche au C.N.R.S., *présente* la « Société française Shakespeare ». D'autre part : Vigny et Marie Dorval ; de l'inédit sur Baty et Hébertot (n° 1 - 1980. 40 F. 98, bd Kellermann, 13e).

Le *Bulletin des amis d'André Gide* révèle une pièce pour marionnettes de Dorothy Bussy, dont on ne connaissait l'existence que par une lettre (1922) de l'auteur à Gide. Une étude sur l'*Œdipe* (Université Lyon-II, Bron-Parilly, 69500 Bron).

Magasin nettoyé

● **POÉSIE :**

*Création* publie deux groupes d'inédits : de Segalen, dont le fac-similé d'un manuscrit ; et les derniers poèmes de Jean de Boschère. Ils encadrent dix-neuf poètes, avec l'accompagnement des dessins de Marguerite Leuwers (n° XVII, 2e semestre 1980. 33 F. 38, bd Jourdan, 14e) ; et J.-M. Place, 12, rue Pierre-et-Marie-Curie, 5e).

Dans *Poésie présente*, cinq poètes. Et un poème introuvable de Saint-Pol Roux (Rougerie, Mortemart, 87350 Mézières-sur-Issoire).

Une nouvelle revue de poésie, c'est toujours une aventure qu'il faut suivre et aider : ainsi de la provençale *Sol fugitif* qui retient l'attention (n° 1, abonnem. 50 F. Complexe scolaire et culturel, 06560 Valbonne).

*Résurrection* donne la primeur de l'attachant « roman poétique » d'un très jeune écrivain : Thierry Metz (J. Cussat, Blanc-Marcaux, 47470 Beauville).

Le second des *Cahiers Obsidiane* (le premier était consacré au poète libanais Salah Stétié) publie des poèmes et lettres inédits en français de Hart Crane, le « Rimbaud américain » (50, rue des Abesses, Paris-18e).

● **RELIGION - PHILOSOPHIE - SCIENCES :**

Dans les *Etudes*, B. Sesboüé, professeur de théologie, propose une recherche pour « actualiser les expériences du Nouveau Testament ». Etude qui peut paraître elle-même d'une actualité particulière au moment où se font jour certaines tensions dont la Compagnie de Jésus est le siège. (Août-septembre, 14 F., 15, rue Monsieur, 75007 Paris.)

Olivier Germain-Thomas rend compte *en philosophe*, dans *Contrepoint*, du colloque de Cordoue, où des savants traitèrent, dans de nouvelles perspectives, des mathématiques et de la physique. Entre autres révélations, il cite l'extrait d'un dialogue (dont on ne comprend pas qu'il soit inédit en français) entre Malraux et Tadao Takemoto. Ou comment se dévoilent les « nouvelles noces de la science et du spirituel ». (Eté 80, 30 F., 4, rue Cassette, 75006 Paris.)

● **CULTURE :**

*Ethiopiques* s'ouvre par le texte de la belle préface que Léopold Sedar Senghor a donnée au livre du Pr Alassane Ndaw : c'est une ample étude où sont relevées les convergences capitales de la pensée négro-africaine et de la pensée occidentale ; d'où « l'engagement pour une philosophie négro-africaine et moderne ». (Troisième trimestre 80. le numéro : 44 F. 10, rue El-Hadj - Amadou Assane Ndoye, B.P. 260, Dakar.)

*La France*, « revue de synthèse du vivant », sous cette définition un peu biologique illustre les cultures régionales, non sans étendre la perspective. Ainsi de ce numéro, sur l'art et l'artisanat à Villefranche-de-Conflent, petite cité médiévale catalane qui nous conduit, en passant par Siva, à l'exaltation et la religion de la femme. Nombreuses photographies. (Eté 80. Abonnement : 60 F. « Tout abonné de passage méritera un verre de vin doux ou de muscat. » (7, rue de Molitg, 66500 Prades.)

● **POLITIQUE - SOCIÉTÉ :**

En tête de la *Revue des Deux Mondes*, Michel Debré dénonce et analyse la guerre qui ne dit pas son nom, montre les risques qu'elle se déclare ouvertement, et conclut sur les chances et les conditions, selon lui, de la paix. (Août, 17 F., 15, rue de l'Université, 75007 Paris.)

*Les Sept Epées* consacrent un numéro à l'essai collectif (G. Bouthoul, R. Carrère, J.-L. Annequin, Institut français de polémologie) : *Guerres et civilisations*. Préface de J. Guitton. (Cahier 14. 40 F. Fondation des Etudes de défense nationale. Hôtel des Invalides, 75007 Paris.)

La *Nouvelle Revue Socialiste* (numéro 48, 15 F., 7 bis, place du Palais-Bourbon) et *Futuribles* (août. 25 F. 55, rue de Varenne) traitent en même temps du même sujet sous le même titre : « Vers un nouvel ordre mondial ».

YVES FLORENNE.

## JEUX

### Problème n° 26

### « L'acrostiche cornélien »

En trouvant, grâce aux définitions ci-dessous, les mots à inscrire horizontalement dans la grille ci-contre, nos lecteurs reconstitueront un acrostiche triple représenté par les lignes verticales 1, 4 et 6.

Les ronds noirs marquent les fins de mots de l'acrostiche [il n'est pas tenu compte des apostrophes]. Afin d'aider les « Œdipes », nous avons indiqué les lettres de la colonne verticale 5.

L'acrostiche est extrait d'une œuvre de Pierre Corneille. De laquelle s'agit-il ?

DEFINITIONS

I. Peut servir à donner un « clap ». — II. Envahi par une odeur insupportable. — III. Peu courageux. — IV. Vieux navigateur. — V. Phonétiquement : arme ; Ciselure de roche calcaire. — VI. Fusion grammaticale. — VII. Lieu où faire un cuir est plutôt bien vu. — VIII. Converser. — IX. Foliotera. — X. Peuples de Gaule qui étaient répartis dans toute la vallée de la Loire du temps de César. — XI. Compositeur espagnol auteur d'études pour guitare, et qu'on ne doit pas confondre avec un coquin ; Grincheux. — XII. Etripé. — XIII. Couvert de pityriasis. — XIV. Commune de l'île de Ré où ne vécut pas un célèbre curé. — XV. Note ; Arbuste aux fleurs blanches ou violettes. — XVI. Poète indien auteur d'un fameux poème mystique (XIIe siècle). — XVII. Ceinture japonaise qui n'a pas de rapport avec le judo ; Déesse égyptienne qui s'occupait du mariage. — XVIII. Indiens qui donnèrent son nom à l'un des Etats-Unis d'Amérique (avec un calembour, Louis XIV eût pu être des leurs !) ; Exécuté sur des planches japonaises. — XIX. Radoter en ressassant. — XX. Bateau à aileron vertical. — XXI. Blâmeras, voueras au mépris. — XXII. Ecrivain français (XVIe-XVIIe s.) qui fut Honoré même avant d'avoir écrit la moindre ligne ; Jamais démodé. — XXIII. Cyclade où serait mort le plus grand poète épique grec ; Famille italienne qui gouverna Ferrare et Modène.

J.-P. COLIGNON.

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | U | | | |
| II | | | | | A | | | |
| III | ● | | | | U | | | |
| IV | | | | ● | ■ | ● | ■ | ■ |
| V | | | ■ | | A | | | |
| VI | | | | | R | | | |
| VII | | | | | E | | | |
| VIII | ● | | | | I | | | |
| IX | | | | | N | | | |
| X | | | | | R | | | |
| XI | | | | ● | O | | | |
| XII | ● | | | | N | | | |
| XIII | | | | | R | | | |
| XIV | | | | ● | ■ | ● | ■ | ■ |
| XV | | | ■ | | I | | | |
| XVI | | | | | D | | | |
| XVII | | | | ● | I | | | |
| XVIII | | | | | S | ● | | |
| XIX | | | | | C | | | |
| XX | | | | | V | | | |
| XXI | | | | | I | | | |
| XXII | | | | | ■ | | | |
| XXIII | | | | ● | E | | | |

## CIRCULATION

### RENTRÉES DE VACANCES

### Comment ne pas tomber dans les pièges de l'A 6 au sud de Corbeil

Avec les retours du dernier week-end d'août, les responsables de la circulation s'attendent à de graves embouteillages. Cette fois le pire est probable sur l'autoroute du Sud (A 6) à quelques kilomètres au sud de Corbeil (Essonne).

En effet, dans le sens province-Paris, sur une dizaine de kilomètres, la direction de l'équipement a entrepris la réfection des deux voies de droite. « *Elles commençaient à donner des signes de fatigue, notamment à cause des poids lourds* », indiquent les techniciens. Seulement, compte tenu des vingt et un jours nécessaires au séchage du béton qui exige de surcroît certaines conditions climatiques, le chantier a été ouvert le 5 août pour être achevé le 31 octobre. Des dates qui, pour n'être pas idéales, ont été considérées comme « *le meilleur compromis* ».

Pour tenter de limiter les conséquences de ces travaux, trois voies seront quand même mises en service jusqu'au 1er septembre pour les automobilistes rentrant dans la capitale. Pour ce faire, on devra emprunter le contresens de l'autoroute ; les responsables de la circulation pensent que le trafic ne pourra être que de trois mille cinq cents véhicules-heure au lieu de cinq mille en temps normal. Ainsi, trois itinéraires de délestage ont été prévus et banalisés.

● Le premier pour ceux qui n'ont pas à rejoindre le centre de Paris est un itinéraire émeraude (panneau vert) bien connu et surnommé « *la route des Belges* ». En sortant à l'échangeur de Courtenay, il permet de contourner la capitale par l'est et de retrouver l'autoroute du Nord à Senlis sans allonger le trajet.

● Le second itinéraire fléché de jaune s'adresse plus particulièrement à ceux qui vont vers la banlieue est. En sortant à Fontainebleau, ils pourront choisir, à la hauteur de Melun, entre la RN 6, la RN 105 et la RN 36.

● Enfin, un dernier parcours, lui aussi fléché de jaune, consiste à éviter le chantier en sortant à Cely, juste après le péage, en empruntant le CD 408 puis le CD 948 sur une quinzaine de kilomètres et en retrouvant l'autoroute A 6 à Corbeil sud. — S. B.

### LE RAPPORT MACBRIDE EST ÉDITÉ PAR LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

Le rapport de la Commission internationale d'étude des problèmes de la communication, présidée par M. Sean Macbride, vient d'être édité par la Documentation française (1), en collaboration avec l'UNESCO. Ce rapport (2), intitulé « Voix multiples, un seul monde — communication et société aujourd'hui et demain » et fruit du travail d'une équipe de seize membres, dont M. Hubert Beuve-Méry, fondateur du « Monde », présente, on le sait, les grands principes directeurs d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication. Ses conclusions seront discutées lors de la conférence générale de l'UNESCO, à Belgrade, en octobre prochain.

(1) Au prix de 60 F.
(2) *Le Monde* des 23 février et 28 mars 1980.

## BREF

### FORMATION PERMANENTE

LES STAGES DE L'UNION FÉMININE. — L'Union féminine civique et sociale organise les stages suivants : 1) stages pré-professionnels (orientation et réinsertion professionnelle), du 3 octobre au 11 décembre : à Paris, U.F.C.S., région Ile-de-France, 6, rue Béranger, 75003 Paris ; à Trappes, Saint-Quentin-Formation, 8, rue Denis-Papin, 78190 Trappes ; du 5 janvier au 19 mars 1981 : à Paris, U.F.C.S., région Ile-de-France, 6, rue Béranger, 75003 Paris; à Evry, 110 Agora, 91000 Evry ; 2) Stages de remise à niveau en orthographe et calcul, du 1er septembre au 24 octobre, du 27 octobre au 19 décembre, du 5 janvier au 26 février 1981, à Paris, U.F.C.S., 6, rue Béranger, 75003 Paris.

**loterie nationale** — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

**TRANCHE DES GERANIUMS**

TIRAGE N° 45 DU 27 AOUT 1980

| TERMINAISONS | FINALES ET NUMEROS | SOMMES A PAYER | TERMINAISONS | FINALES ET NUMEROS | SOMMES A PAYER |
|---|---|---|---|---|---|
| | | F. | | | F. |
| 1 | 41 | 150 | 6 | 88 326 | 50 070 |
| | 9 511 | 1 000 | | | |
| 2 | 562 | 500 | 7 | 317 | 500 |
| | | | | 0 217 | 1 000 |
| | | | | 3 467 | 1 000 |
| 3 | 873 | 500 | | 4 897 | 1 000 |
| | 226 643 | 3 000 000 | | 7 537 | 10 000 |
| 4 | 4 | 70 | 8 | 78 | 150 |
| | 464 | 570 | | 0 558 | 1 000 |
| | 3 604 | 5 070 | | 4 888 | 1 000 |
| | 3 944 | 5 070 | | 6 858 | 5 000 |
| | 4 014 | 5 070 | | 66 638 | 100 000 |
| 5 | 55 | 150 | 9 | 2 509 | 1 000 |
| | | | | 2 159 | 10 000 |
| 6 | 6 | 70 | 0 | | |
| | 06 | 220 | | 980 | 500 |
| | 686 | 570 | | 5 600 | 1 000 |
| | 4 556 | 1 070 | | 2 460 | 5 000 |
| | 5 226 | 1 070 | | 331 090 | 500 000 |
| | 8 526 | 5 070 | | | |

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES DAHLIAS LE 3 SEPTEMBRE 1980 A DINARD (Ille-et-Vilaine)

LOTO TIRAGE N° 35 : 18 24 31 36 45 48 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 28

PROCHAIN TIRAGE LE 3 SEPTEMBRE 1980 VALIDATION JUSQU'AU 2 SEPTEMBRE APRES-MIDI



## P.T.T.

### APPELS MALVEILLANTS : TROIS SOLUTIONS

Si un abonné est l'objet d'appels malveillants, trois solutions sont possibles (hormis l'hypothèse d'une plainte déposée au commissariat de police ou au parquet), indique le secrétariat d'Etat aux P.T.T. :

1° Demander à l'agence commerciale de son domicile le changement de son numéro de téléphone. Coût de la « dénumérotation » : 75 F. Le nouveau numéro figurera au nouvel annuaire ;

2° Demander à l'agence commerciale de ne plus figurer sur l'annuaire tout en conservant son numéro de téléphone actuel. On sera alors porté sur la « liste rouge » ; coût : 9 F par mois ;

3° Demander à l'agence commerciale sa « dénumérotation » avec inscription sur la « liste rouge » ; coût : 75 F + 9 F par mois.

# CARNET

## Naissances

— M. Henri TABOULET et Mme, née Ory-Senac, sont heureux d'annoncer la naissance de

**Aurélien.**

1 ter, boulevard de la Saussaye, 92200 Neuilly.

## Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de

M. Adrien FONTANAROSA
et de
Mlle Marie-Thérèse SAUVAGET,

qui aura lieu le samedi 6 septembre 1980, en l'église de Marcillé-Raoul (35).

## Décès

— Mme Henri Barancy, née Fruhinsholz,
M. et Mme François Poincaré et leurs enfants,
M. et Mme Michel Barancy et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**M. Henri BARANCY,**
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 24 août, à Nice.

Les obsèques ont eu lieu à Strasbourg, dans l'intimité familiale.

« Les Jardins de Cimiez »,
Avenue Michel-de-Cimiez,
06000 Nice.

— Mme Albina du Boisrouvray-Casati,
M. Georges Casati,
M. François-Xavier Bagnoud et Mlle Christiane du Boisrouvray,
ont la très grande douleur de faire part du décès du

**comte du BOISROUVRAY,**
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
chevalier de l'ordre de Malte,

leur père, beau-père, grand-père et frère,
survenu le 26 août 1980, dans sa soixante-dix-septième année.

Une messe sera dite en la chapelle du cimetière de Picpus (35, rue de Picpus, Paris-12e), le lundi 1er septembre, à 14 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Domicile mortuaire : 39, chemin de Malagny,
1294 Genthod (Suisse).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Maurice Clodic,
M. et Mme Denis Clodic et leur fils,
Mme Francis Clodic,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Maurice CLODIC,**
professeur au lycée Saint-Louis,

survenu le 24 août 1980.

Le service religieux sera célébré le vendredi 29 août 1980, à 8 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, place Etienne-Pernet, Paris-15e.

— Medea, Casablanca, Paris.

Mme Jean-Louis Fredj, sa fille,
M. Frédéric Fredj,
M. et Mme Gérald Mourot,
M. et Mme Maxime Fredj,
Mlles Renée et Lucette Fredj,
M. Jean-Michel Deysson et Mme, née Huguette Fredj, et leur fille,
M. et Mme André Fredj et leurs enfants,
M. et Mme Elie Grand et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean-Louis FREDJ,**
ingénieur I.E.G.,
directeur à la Société Degremont,

survenu le 27 août 1980, à l'âge de cinquante ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 29 août 1980.

On se réunira à la porte principale du nouveau cimetière de Neuilly, à 14 heures.

1, rue Erlanger,
75016 Paris.

— Mlle Françoise Houssin,
M. et Mme Michel Houssin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Serge Houssin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Bouillier et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 26 août 1980, dans sa quatre-vingt-sixième année, de

**André HOUSSIN,**

leur père, grand-père et arrière-grand-père.

Le service religieux en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, sera célébré le mardi 2 septembre 1980, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Antoine Llorca,
Mme René Llorca, née de Vaujany,
M. et Mme Roger Russell,
Les docteurs Guy et Evelyne Llorca,
Mlle Brigitte Llorca,
ont la douleur de faire part du décès du

**Docteur René LLORCA,**

survenu dans sa soixante-deuxième année, à Lyon.

Une messe de funérailles sera célébrée le vendredi 29 août 1980, en l'église Saint-Martin de Pau.

Cet avis tient lieu de faire-part.



— M. Henri Mure,
M. Patrick Mure,
M. Bernard Mure,
M. et Mme Christian Mure et leurs enfants Alexis et Violaine,
Mlle Madeleine Mure,
M. et Mme Roger Boppe,
M. et Mme François Boppe et leur fils Guillaume,
M. Emmanuel Boppe,
M. et Mme Pierre Boppe,
M. Jean Boppe,
Mlle Catherine Boppe,
Mlle Catherine Dupuy,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Henri MURE,**

survenu le 22 août 1980.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, à Saint-Jouvent (Haute-Vienne).

Une messe de requiem sera célébrée à Paris, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, le 17 septembre 1980, à 11 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Vallauris, Golfe-Juan (06).
Mme Jean Pezon,
M. et Mme Jacques Pezon et leurs enfants,
M. et Mme Michel-Georges Pezon et leurs enfants,
M. et Mme Max Pezon et leurs enfants,
Mme veuve René Pezon, ses enfants et petits-enfants,
Ainsi que tous les parents et alliés,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur très regretté

**colonel Jean PEZON,**
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre
1914-1918 et 1939-1945 avec palmes,
chevalier de la croix de Malte,

survenu le 24 août 1980.

Conformément à la volonté du défunt, le corps a été remis à la faculté de médecine.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre, à Golfe-Juan, le vendredi 29 août, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le Chesnay, Paris, Brest.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

**M. Jacques PUGET,**
lieutenant de vaisseau de réserve,

survenu à Alger, le 20 août 1980, à l'âge de quarante-quatre ans.

De la part de :
Mme Jacques Puget, née Mona Laurent,
Ollivier et Armelle, ses enfants,
M. Etienne Puget, son père,
Mlle Le Roy, sa tante,
M. et Mme C. Puget,
Mme P. Puget,
M. et Mme G. François,
ses frères et sœurs, et de leurs enfants,
Mme L. Laurent,
Du médecin-général et Mme Ch. Laurent, ses beaux-parents,
Du professeur et Mme F. Liozon,
M. et Mme L. Guilleux,
M. et Mme P. Laurent,
Du médecin-général et Mme M. Le Chuiton,
Du médecin en chef et Mme H. Laurent,
Du capitaine de frégate et Mme M. Le Borgne,
ses beaux-frères et belles-sœurs, de leurs enfants et de tous les siens.

Selon la volonté de la famille, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en la chapelle de l'hôpital maritime de Brest.

30, rue Corneille (pavillon 39),
78150 Le Chesnay.

— Le cabinet Richard-Tahar,
Et ses collaborateurs,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**M. Emile TAHAR,**

survenu le 26 août 1980.

Les obsèques auront lieu le 29 août 1980, à 14 h. 15, au cimetière de Bagneux.

Cabinet Richard-Tahar,
11, rue Alphonse-Daudet,
75014 Paris.

— Le vice-amiral Jacques Willaume,
M. et Mme Michel Levard, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Willaume et leurs enfants,
Le lieutenant-colonel (C.R.) et Mme Philippe Willaume et leurs enfants,
M. et Mme Guy Langlois-Meurinne et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Willaume et leur fils,
Les familles de Kerprigent, Ferté et Lavenir,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Mme Jacques WILLAUME,**

leur épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur et belle-sœur,
survenu à Paris, le 23 août 1980, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, le mardi 26 août 1980, en l'église de Marcilly-sur-Seine (Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.
55, avenue Duquesne,
75007 Paris.

*Nos abonnés*, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde »*, *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

## Remerciements

— Mme Daisy Cohen,
M. et Mme Daniel Cohen,
M. et Mme Norbert Choukroun,
M. et Mme Ichoua Hannoun,
Les familles Cohen et Zatlaoui,
dans l'impossibilité de leur répondre individuellement, remercient bien vivement tous leurs amis et connaissances pour les nombreuses marques de sympathie et d'amitié témoignées à l'occasion du décès de leur très cher époux, père et frère.

**Joseph COHEN.**

Les prières du mois auront lieu le dimanche 31 août 1980, à 18 heures, en leur domicile, 106, rue de la Pompe, Paris-16e.

## Anniversaires

— Une pensée, pour le treizième anniversaire de la mort de

**Misu SCHEIN.**








# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 57,00 | 67,03 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,46 |
| IMMOBILIER | 39,00 | 45,86 |
| AUTOMOBILES | 39,00 | 45,86 |
| AGENDA | 39,00 | 45,86 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 105,00 | 123,48 |

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 33,00 | 38,80 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 8,00 | 9,40 |
| IMMOBILIER | 25,00 | 29,40 |
| AUTOMOBILES | 25,00 | 29,40 |
| AGENDA | 25,00 | 29,40 |





## emplois internationaux

**LA FONDATION D'ART DRAMATIQUE DE GENÈVE**

doit reprendre l'exploitation du Théâtre de la *Comédie* et du Théâtre de Poche. Afin de constituer la direction de ces deux théâtres sur les plans artistique et administratif, elle met au concours le poste suivant :

**DIRECTEUR (TRICE) ARTISTIQUE ET ADMINISTRATIF**

**du Théâtre et de la Comédie et du Théâtre de Poche**

Les candidatures pour l'un seulement de ces théâtres ou l'une seulement de ces fonctions pourront également être prises en considération.

Qualifications requises :
— Vaste expérience artistique et/ou de gestion administrative et financière dans le domaine de l'art dramatique.

*Les candidatures doivent être adressées,* avec le curriculum vitae et le dossier, avant le 30 septembre 1980, au secrétariat du département des *beaux-arts* et de la culture de la Ville de Genève, rue de l'Hôtel-de-Ville 4.

Le cahier des charges sera établi d'un commun accord avec les candidats retenus.

---

*Important Groupe Français*
recherche pour
GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE et COMPTABLE D'UNE SOCIETE EN

**AFRIQUE FRANCOPHONE**

**RESPONSABLE COMPTABILITE GENERALE**

- DECS ou équivalent
- avec expérience
- anglais souhaité.

Avantages habituels d'expatriement

Adresser C.V. et prétentions à no 68735 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

---

**LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE MONDIAL**
(médicaments humains, vétérinaires et instrumentation médicale)
souhaite s'adjoindre la collaboration d'un

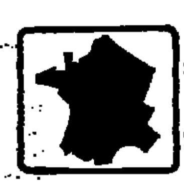
**conseiller technique algérien**

capable de répondre aux besoins d'informations médicales et techniques exprimés par les corps de santé et l'administration.

Une solide culture scientifique, le sens du contact et une bonne organisation sont indispensables pour réussir.

Ce poste sera pourvu dans les meilleurs délais sous réserve de l'agrément du candidat par le BST et la Pharmacie Centrale.

*Faire offre de candidature à M. DUVAL, B.P. 88 - 75840 PARIS CEDEX 17 qui transmettra.*



## emplois régionaux

**LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS**
recherche

**un Comptable**

de bon niveau (H.E.C. ou D.E.C.S.) ayant quelques années d'expérience pour la mise en place du système comptable (comptabilité générale) des télécommunications, dans toute la France.

Le poste est *situé* à l'Isle d'Abeau (Isère, 40 km de Lyon, 70 km de Grenoble) et nécessite des déplacements fréquents. Il sera intégré à une équipe de 5 ou 6 personnes.

Envoyer photo, lettre de motivation et C.V. sous référence 6727 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

Sucrerie Sud de Paris recherche
**Agent en électronique industrielle**
5 ans d'expérience, connaiss. souhaitée : automates programmables, micro-processeurs. Notions d'informatique appréciées. Travail seul pour installations nouvelles et entretien des existantes. Ecr. HAVAS, 45300 PHITIVIERS, n° 028276.

---

CENTRE D'OBSERVATION INTERNAT C.C. 66
4 km Rennes, recherche
**ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS**
diplômés d'Etat.
Tél. : (99) 68-91-80.

## offres d'emploi

**CENTRE DE RECHERCHES**
Situé dans un cadre agréable de la banlieue sud de Paris, souhaite compter parmi ses nouveaux collaborateurs

**1 ASSISTANT AU CHEF DES SERVICES DE GESTION**

Il aura de bonnes connaissances en informatique et participera aux activités suivantes :
- Rédaction et suivi de contrats.
- Elaboration de documents divers de gestion.
- Ordonnancement d'activités administratives.

Une expérience d'analyse et d'informatisation de circuits administratifs serait appréciée.

Références à rappeler : IGC/34.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 68.875, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01, qui transmettra.

---

Pour Société banlieue Paris ouest
**JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS**
même débutants
pour laboratoire d'études
Salaire de début élevé
Adresser curriculum vitae à CERME, B.P. 29 - 92370 CHAVILLE.

---

**HEBDOMADAIRE DE DIFFUSION NATIONALE**
recherche
— Un Rewriter
— Un Reporter
— Un journaliste spécialisé en spectacles
Sérieuses références et expérience exigées.
Adresser C.V. à M. KERN 4, rue Alexandre-Berthereau 92200 Neuilly-sur-Seine

---

Teacher of english required for language school in Paris. Qualifications required : post grad cert tefl. At least 2 years experience. T. 770-29-96, 848-26-10.

---

*Important Cabinet d'Expertise Comptable*
DAKAR
recherche
Réviseurs comptables
Possibilité de stage
Adresser C.V. et prétentions. Ecr. s/n° 8800, « le Monde » P. 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

---

CAISSE DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE
région parisienne, rech.
**COLLABORATEUR**
titulaire D.E.C.S. ou équivalent
Connaissances informatique souhaitées.
Ecr. avec C.V., prét., n° 40.471 P.A. SVP, 37, r. Gl-Foy (8°)

---

URGENT
ORGANISME PUBLIC
recherche
**DACTYLOCODEUSES**
OPERATRICES 37-42 IBM
Ecrire : O.P.H.L.M., Ville de Paris, 49, rue du Cardinal-Lemoine, 75231 Paris Cedex 05

---

ASSOCIATION LOI 1901
recherche
**COLLABORATRICE**
gestion et animation foyer de jeunes travailleurs + 25 ans.
Téléph. : 329-38-10

## proposit. com. capitaux

P.M.E. en pleine expansion + 250 salariés, recherche CAPITAUX, ASSOCIATION, PRISE DE PARTICIPATION. 901-60-11, *Mme Marolleau,* 9-17 h

## information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Pr les connaître lisez la revue FRANCE CARRIERES (C 16), B.P. 402-09 PARIS Documentation sur demande

## demandes d'emploi

J.F. 35 ans cherche emploi mi-temps, réception, standard, secrétariat. Anglais. Allemand. T. : 359-03-34, 9 h. 30-18 h. 30.

---

Dame seule disp. pouvt second. homme d'affaires, industriel, chef d'entrepr. Faire offre sous n° 8831, « le *Monde* » Publicité, 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09, qui transmettra.

---

Couple 35 ans, Médecin généraliste - infirmière expérimentée aimant responsabilité rech. : Médecine de soins salarié Régions : 95, 60, 27, 76, 77. Sal. : 1.400.000 F et 6.000 F. Ecr. T 021768 *M,* Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

## perdu-trouvé

Collaboratrice du journal a perdu, vendredi 22 août, rue de Clignancourt (18°), chienne cocker golden, 12 ans. FORTE RECOMPENSE Téléphoner au 285-88-72

## animaux

CHIOTS BOXERS, à retenir Pères CAC, CAC IB et champion mondial - T. : (98) 40-37-03.

## occasions

Vends *Magnéto* UHER 4000 report. L. av. batterie, charg., batterie, housse cuir. 2.500 F. Téléph. : 344-55-17

## automobiles

## divers

**BMW OCCASIONS**
316 - 320 - 520 - 525 - 528 - 728
1980, peu roulé, garanties.
AUTO PARIS XV - 533-69-95
63, rue Desnouettes, Paris - 15°

---

**NEUBAUER PEUGEOT**
**EXCEPTIONNEL ! EN AOUT PRIX 79 SUR MODÈLES 80 DISPONIBLES**
M. GERARD - 821-60-21

---

Reprise de
**l'agenda du Monde**
le MERCREDI 3
(daté 4) SEPTEMBRE

# L'immobilier

## appartem. vente

### 4° arrdt.

RIVOLI - MARAIS
Magnif. DBLE LIV., 1 CHBRE, REFAIT NEUF. Vue Panthéon. PLEIN SUD. Prix 549.000 F. Tél. : 325-75-42 LE MATIN.

### 6° arrdt.

**PRES INSTITUT**
60 à 130 m² dans très bel imm., aménagements et finitions sur mesure - 325-20-77.

**RUE DES BEAUX-ARTS**
très belle restauration, vue sur jardin, calme, très clair, appts 3 à 5 P. 261-16-50.

### 7° arrdt.

**38, R. VANEAU** NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P. GARAGES
Sur place 11 à 19 h. - 550-21-26.

### 9° arrdt.

RESIDENTIEL, bel immeuble, LUXUEUX 5 PCES, chbre de service, cave. - 878-97-52.

### 14° arrdt.

CŒUR MONTPARNASSE
EUROVIM PROPRIETAIRE
555-92-72 - Vend directement 2 gds studio + 1 gd studio av. loggia + 2 gds duplex (ét. élevé) dans luxueuse rénovation, asc., interph., vidéo, poutres, cheminée, matériaux 1er ch. (marbre)

### 15° arrdt.

**PASTEUR 4 P.** Immeuble réc. Double séjour + 3 chbres, balc., vue dégagée. 810.000 F. - Matin : 734-36-17.

### 16° arrdt.

Henri-Martin (pr.). Tr. bel appt 300 m2. 3 s. bains, 3 chambres de serv. Installation luxueuse. Ecr. n° 2559, « le *Monde* » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

### 19° arrdt.

300 m Parc Buttes-Chaumont Beau studio refait neuf tt cft. Bon rapport garanti. - 555-92-72.

### 20° arrdt.

GAMBETTA - Vaste 3 pièces, entrée, cuis., wc, s. de bains, loggia, chauffage central, park., sous-sol, 550.000 F. - 346-63-85.

### 92 Hauts-de-Seine

**NEUILLY - SABLONS**
DS BEL IMMEUBLE RECENT
5° ETAGE - ASCENSEUR
**5 PIECES** LIVING, 3 CHBRES,
CONFORT, REFAIT NEUF
**PRIX 1.125.000 F**
Visites jeudi, vendredi, 14-18 h :
**16, PLACE** DU MARCHE
781-17-02

### 94 Val-de-Marne

CHATEAU DE VINCENNES
Ds imm. entièrement réhabilité à neuf, PROPRIETAIRE vend STUDIOS et 2 P. tt confort à partir de 175.000 F. - 522-95-20.

---

L'HAY-LES-ROSES
Standing, beau séjour + 4 chambres, 2 bains, 605.000 F. Tél. 547-62-62

---

NOGENT/MARNE, près RER Résidentiel, verdure. Vaste séjour sur loggia, 2 chbres, gd hall, cuisine, wc, salle bains. Box. 760.000 F - 345-82-72.

---

Vincennes *M°* Bérault, côté bois Part. vd réc. 3 P., cave, box. 700 000 F. Pagny - T. 007-05-72.

### Province

AVON, 35' gare Lyon, pr. gare et forêt. 3 p., clair, confort. Vue. 120.000 F - Tél. 422-29-22.

## locations non meublées Offre

### Région parisienne

**MAISONS NEUVES A LOUER**
5, 6, 7 pièces sur 700 m² de terrain en bordure du Golf de Chevry à Gif sur Yvette.
**Tél : 256.12.20**

### Paris

**PARIS 12°**
M° MICHEL-BIZOT
SANS COMMISSION
**2 PIECES** 52 m2, loyer 1.652 F, charges 396 F, parking 145 F.
**3 PIECES** 80 m2, loyer 2.182 F, charges 594 F, parking 145 F.
**5 PIECES** 111 m2 loyer 2.962 F, charges 846 F, parking 145 F.
S'adresser : 34, rue Claude-Decaen (heures bureau)
**TÉL. 344-12-15**

---

**MONTPARNASSE 15°**
Immeuble tout confort
SANS COMMISSION
**3/4 PIECES** 90 m2 Loyer 3.200 F
Charges 756 F. Parking 248 F
**4/5 PIECES** 123 m2 Loyer 4.700 F
Charges 1.025 F. Parking 248 F
Téléphoner pour visite : 273-19-88 (heures bureau)

---

SUR QUAI GDS-AUGUSTINS, face Seine, luxe, dble living + 2 chbres, 2 bains. TELEPH. 5.200 net - Téléph. : 359-87-52.

## locations non meublées Demande

### Paris

Ch. à louer Paris, imm. neuf, F2 ou F3. Ecr. D. Malissart, 171, r. du Barbatre, 51100 Reims

### Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

## locations meublées Offre

### Paris

Belle chbre mblée, s. eau, wc, imm. neuf, stand., République. Tél. à partir 18 h : 200-61-68.

### Région parisienne

MEUDON
Studio meublé partiel 1.000 F.
626-26-37

## locations meublées Demande

### Paris

**LOYERS GARANTIS**
par STE pour beaux appts meublés ou vides - 501-73-80.

---

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 P. et plus. - 285-11-08.

---

EMBASSY-SERVICE *recherche* POUR LOCATION OU ACHAT du *Studio* au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest. 8, av. de *Messine* (8°) - 562-78-99

## bureaux

**Votre SIÉGE SOCIAL**
BURX MEUBLES - TELEX
PARIS 8° - 9° - 15°
**CONSTITUTION de SOCIÉTÉS**
prix compét., délais rapides.
**ASPAC - 281-18-18 +**

---

**Votre SIÉGE SOCIAL**
AV. SECRETARIAT TELEPH.
CONSTITUT. de SOCIETES
ACTE S.A. PARIS 261-80-88
MARSEILLE (91) 93-11-13

---

VOTRE SIEGE A PARIS
de 90 à 300 F par mois
CONSTITUTION DE STES
GEICA
56 bis, r. du Louvre, PARIS-2°
Tél. 296-41-12 +

---

CONSTITUTION de S.A.R.L.
**TELEX** Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

## Boutiques

Près rue CUSTINE, je vends ou loue murs de boutiq. (idéal artisan). Très bon placement garanti. Le Pptaire : 555-92-72.

---

**INVESTISSEZ**
*Murs de boutiques*
De 240 000 à 600 000 F.
HAUT RENDEMENT
MURINVEST - 538-98-15.

## fonds de commerce

A vendre en Provence maison centre ville (11.000 hab.), enseigne commerc., 5 p., cft, chff. cent., gar., s/130 m2. 300.000 F. Mme BOUTRY : (90) 91-72-32.

## pavillons

RUEIL - Parf. état, 4 pièces, tt cft, sous-sol total, garage, jard. 420 m2. 680.000 F. 534-57-40

---

A vendre à Donville-les-Bains, pr. Granville, pavillon sur s/sol avec petit jardinet. Cuis., salon, salle à manger, wc. Au 1er : 2 chambres, s. bns et débarras. S'adresser à Mme DURIEUX, 8, rue Louis-Cavelier 61300 L'AIGLE - (33) 24-27-67.

---

BRY-SUR-MARNE
Près R.E.R., vends maison de 5 pièces (séjour + 4 chbres, cellier. Garage. Atelier. Jdin. Téléphone : 372-58-19

---

VIGNEUX-SUR-SEINE (91)
Part. vd gd pav. clair, calme, sur 400 m2, stud. 60 m2, atelier 50 m2 + 4 p., 2 s. bns, ch. c.
PRIX : 600.000 F à débattre
Tél. : (6) 903-45-31, jeudi, vendredi, sam. de préfér.

## villas

**PRÈS VERSAILLES**
VILLA MODERNE, séj. 48 m2, 4 chbres, 2 bains, 2 dches, bur., service. Beau terrain. 2 gar. 1.740.000 F. - Tél. 954-68-00.

---

**CONFLANS-STE-HONORINE**
Villa vue Seine impren., 7 P., cht. central, tél., 480 m2 terrain + 170 m2 habitables. 870.000 F. 44, quai des Martyrs-de-la-Résistance - Téléphone : 387-62-04.

---

92 Parc-de-Sceaux Antony, 2, av. Ile-de-France. Pptaire vd belle villa s/3 nivx. Jardin 750 m2. Beaux arbres, près RER. 11 p. 3 bns. Gar. Prof.-libér. Visite : sam. 30, 12 à 16 h. 504-02-52, le sr

---

**MANDELIEU (06)**
LE CLOS DES AMAZONES
7 km Cannes, ensemble résidentiel, cadre enchanteur, quelques minutes mer, golf, commerces, VILLAS 4 P., 3 salle de bains, 142 m2 habit., terrasse 85 m2, barbecue, piscine. A partir de 940 000 F. Pr ts renseignements sur vente villas, terrains, appts de *Menton* à Cannes : tél. François ESPAGNO, promotion *Mozart* - 16 (93) 87-08-20 ou, après 20 heures : 71-63-17.

---

**CHATOU** Limite LE VESINET
Charmante VILLA en bon état. Rez-chauss. + 1 ét., réception, 3 ch., bains, dches. Cuis. aménagée. Pav. amis. 2 garages. Beau jardin boisé 1.100 m2. Prix : 1.050.000 F. EXCLUSIV. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-85-90

## terrains

SUISSE, à vendre en Gruyère, région autorisée aux étrangers, terrains à bâtir de 800 m2 à 1.000 m2 équipés. Prix de vente dès 48 F le m2. Construction de chalets « clé en main » (3 chb., cuis., confort, dès 150.000 F). Délai de construct. : 9 mois. Pour tous renseignements : R. BUSSARD, agent immobil. diplômé, Grand-Rue 30 CH-1630 Bulle, tél. 4129/2 42 33 CH-1637 Charmey, tél. 4129/7 19 60.

## viagers

**L'ISLE-ADAM**
Résidentiel. Occupé par 1 tête 79 ans, dans très joli jardin, ravissante petite maison 5 pces 100 m2 + 50 m2 rez-de-jardin. Tél. : 603-75-09.

## maisons de campagne

**MAISON de CAMPAGNE**
à 90' de Marseille
**SUD VENTOUX**
Grande maison en pierre habitable en partie immédiatement, gros œuvre en bon état, comprenant : cuisine, séjour av. cheminée, 2 chbres, écurie, grenier à foin + grenier amén. cellier + nbreuses dépendances, jardins, potager et agrément + remise en pierre indépendante à restaurer. Eau, électricité, accès goudronné. Idéal retraite, vacances ou résidence second. Prix : 195.000 F. Ecrire : CATRY, 43, cours Estienne-d'Orves, sous référ. R. 070. 13001 MARSEILLE ou téléphoner au (90) 89-36-40.

---

DROME SUD
prox. VAISONS-LA-ROMAINE
Au cœur d'une vieille citadelle terrain de caract., vue sur 360° Prix 85.000 F avec 17.000 F à la réservation. CATRY - TEL. (75) 27-13-62 ou (90) 54-92-93.

---

HAUTES-ALPES
25 km sud de GAP
au calme, dans site agréable Fermette pierres av. belle bergerie voûtée et dépendances, 3 p. habitab., cheminée, four à pain, eau, élect., terrain attenant de 4.000 m2, exposition sud, vue imprenable. Prix 340.000 F. CATRY - TEL. (91) 65-15-87.

---

80' NICE (Var), TOURTOUR Maison provençale de village, sur 3 nivx, surf. totale 120 m², Dans le village de TOURTOUR. Sur une petite place. Exposition sud. Vue dégagée sur 20 km. Avec la possibilité d'aménager une terrasse au dernier niveau. Maison de caractère dans un village protégé. Prix 150.000 F avec 30.000 F comptant. CATRY - (94) 70-63-38 et jours suivants aux heures des repas.

---

**ARLES** VENDS CAUSE DEPART
petite maison de caract., plein centre ville, beau séjour, poutres, cheminée, cuis. équipée, 5 chbres, 2 s. d'eau, cave voût., cour, terrasse, chauff. central. Prix 480.000 F. Ph. DRIVET, 10, rue la Rotonde, 13200 Arles Tél. heures repas : (90) 96-44-02

---

**ARDECHE**
Propriété proximité Vallée de l'Eyrieux comprenant :
1) Ferme dans petit hameau + très belle bergerie + 21 ha de prairies et package. — Prix 300.000 F.
2) FERME TYPIQUE du plateau ardéchois, gros œuvre bon état, toiture en lauze assez isolée. Prox. station de ski. Vue panoram. Eau, élect. Sur 5.000 m2 de terrain. Prix 170 000 F.
CATRY - Tél. 16 (66) 46-10-04 (h. repas) ou écrire : 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 Marseille

---

**DROME SUD**
GRIGNAN
Magnifique maison de village en pierre habitable de suite. Prix 190.000 F avec 38.000 F à la réservat. CATRY : tél. 16 (75) 27-13-62 ou (91) 54-92-93.

## propriétés

GRIMAUD, sortie du village, 4 km de la mer, près St-Tropez Propriétaire vd grande maison provençale divisible en 2, jard. 1 250 m², vue sur les Maures et les vignes, 1 séjour, 1 cuis. et dép., 5 chbres, 1 salle d'eau, 1 atelier d'artiste av. kitchenet. Téléphone : 16 (94) 43-20-95.

---

Pr. **BERNAY** Charmante petite mais. colomb. 5 p. tt cft, s/joli jard. 2.273 m2 à perte de vue **360.000 F** 603-75-09

---

PARTICULIER VEND SUD-GIRONDE
Moulin en état de marche sur ruisseau catégorie 2. Bordure départementale. 5 km ville touristique 5.000 habitants. Lycées, collèges. Important gros œuvre. Nombreuses dépendances. Terrain de 14.000 m2. Ecr. n° 8829, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09.

---

Reuilly, 200 km Paris SNCF, part. vend propriété 6 p. tt cft, bon état, dépendances, s/jardin 1.800 m2 clos. Libre. 450.000 F. Ecr. Leroux, 22, r. Gambetta, 36260 Reuilly.

## châteaux

SUISSE
SOMPTUEUX CHATEAU
XVIIe siècle, 15 pièces, très raffiné, 30 hectares de parc. Achat possible pour étranger. Prix exceptionnel vu urgence. De préférence à particulier. Ecrire s/chiffre B. 18-1115341 PUBLICITAS Case Postale 645 CH-1211 GENEVE 3

## domaines

Suis acheteur vaste DOMAINE BOIS et PLAINES 250 km maxi sud de Paris Ecrire n° 200.633, ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

## hôtels-partic.

**NEUILLY** Bel hôtel particulier sur terrain de 500 m2, r.-de-ch. + 3 ét. + pav. gardien, garage, 400 m2 habit., poss. division. S/place le jeudi 28, de 11 h. à 17 h., au 126, bd Bineau.

## immeubles

Important Groupe Immobilier achète directement avec paiement comptant immbles libres même av. gros travaux, Paris ou très proche banlieue. EUROVIM - 555-92-72

---

Cause succession, réinvestit capitaux pour ACHAT IMM. PARIS uniquement. CALMUS. 020-30-06

## villégiatures

BRETAGNE SUD, site, face océan, villa, terr., parc, 1.100 F la semaine. Tél. (97) 53-45-15.

---

les annonces classées du
**Monde**
sont reçues par téléphone
**du lundi au vendredi**
**de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures**
**au 296-15-01**
**Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.**

Le Monde

# économie

## LE CONFLIT DES MARINS-PÊCHEURS

# • Très vives protestations après les interventions de la marine nationale
# • Ouverture de trois négociations à Paris

**Cassé, brisé par la rogue détermination des navires de la marine nationale envoyés sur les points chauds des blocus, le mouvement des marins-pêcheurs va entrer désormais, du moins peut-on l'espérer, dans une véritable phase de négociations.**

**Les plaies pourtant mettront du temps à se refermer. De presque tous les horizons, l'attitude des forces de l'ordre — et on mêle pour la première fois hommes de la Royale et gendarmes de la mobile — suscite indignation et colère. A Port-en-Bessin, les marins défaits lors des engagements dans les eaux d'Antifer ont publiquement brûlé leur pavillon — leur pavillon tricolore — en geste d'indignation.**

**Dans l'un des ports où l'autorité n'a pas ménagé ses efforts, à Fos, les patrons des chalutiers ont pris le large en se promettant de ne plus entreprendre d'actions de blocus « pour ne pas exposer la vie des pêcheurs ».**

**Coups de matraque à Dieppe, mercredi après-midi, sur des marins qui s'employaient à enlever les câbles tendus à l'entrée du port ; vive tension à Boulogne-sur-Mer, où les transporteurs routiers et mareyeurs bloquaient la ville ; occupation à Sète du quartier des affaires maritimes et renforcement du blocus du port commercial ; Trouville, Ouistreham, Courseulles, Grandcamp, Saint-Vast-la-Hougue, Cherbourg, Grandville et Dieppe raffermir dans leur mouvement de grève ; Lorient barré jeudi matin : voilà pour les plus récents événements.**

**Blocus levé à Dunkerque : trafic passagers trans-Manche redevenu normal, mais surtout amélioration très sensible de la situation entre l'île de Ré et le continent, où les rotations des bacs tendent à redevenir normales : voilà pour la détente.**

**Au loin, en Ecose, à Kyle-of-Lochalsa très exactement, d'autres marins en colère empêchaient, mercredi, le « La Pérouse », chalutier lorientais, de décharger les 35 tonnes de poissons que contenaient ses cales... Les Ecossais, qui forceront le navire à rebrousser chemin, traversent eux aussi une crise très grave qu'ils ne tiennent pas à voir s'accentuer encore par une concurrence qu'ils jugent déloyale. Le « La Pérouse » mettait le cap sur l'Allemagne, où il devrait décharger ses pêches.**

**A l'évidence, la crise de la pêche française est aussi une crise européenne.**

*Après les affrontements d'Antifer*

## Port-en-Bessin, ville sinistrée

De notre envoyé spécial

Port-en-Bessin. — Les marins-pêcheurs de Port-en-Bessin, qui comptaient vingt-quatre chalutiers engagés dans la « bataille d'Antifer », sont tous rentrés au port et ont fait, le mercredi 27 août, le bilan des affrontements dans les eaux du terminal pétrolier.

Réunis dans la salle des fêtes de la ville, autour de M. Lorellu, secrétaire de la chambre syndicale des pêcheurs artisans de Port-en-Bessin, et de M. François d'Harcourt, député (C.N.I.-U.D.F.) de Bayeux, les pêcheurs ont décrit, bateau par bateau, les dommages que leur a infligés la marine nationale : vingt-deux chalutiers ont été plus ou moins touchés, dont quatorze très sérieusement.

La liste des dégâts est longue et impressionnante. Tous les bateaux resteront à quai pour plusieurs jours et le montant des réparation est important : un minimum de 2 millions de francs, sans compter les jours de chômage des marins et leurs conséquences sur les deux cent trente familles portaises dépendantes de la pêche, qui sont considérées ici comme sinistrées.

Autant de raisons qui ne font, finalement, qu'attiser un peu plus la colère des pêcheurs. « *C'est odieux, abominable, on trouve cela abject* », affirme, sous un tonnerre d'applaudissements, un patron pêcheur. « *Nous, nous connaissons notre métier, ceux de la Royale, en face, auraient dû venir à notre école, ils n'auraient jamais fait ça...* »

Les marins-pêcheurs sont tellement amers qu'ils ont apporté, le matin même, les quarante-huit pavillons tricolores de leurs chalutiers sur le parvis de la mairie, où ils les ont brûlés. Pourquoi ? « *On n'est même plus Français*, répliquent-ils tristement. *On nous a assassinés.* »

La réaction de M. d'Harcourt, leur député, qui appartient pourtant à la majorité, est la même : « *Si on voulait assassiner la profession, on ne s'y prendrait pas autrement*, a-t-il déclaré. *Le gouvernement porte l'entière responsabilité d'une situation qu'il a lui-même créée. La démission de M. Le Theule devrait être demandée ; il aurait dû la donner lui-même. Ce conflit est la conséquence de l'incompétence totale de l'administration maritime. Les hommes qui la coiffent sont tous des incapables. Depuis des mois, nous faisons des propositions. Le gouvernement n'a pas tenu compte de nos avertissements. A chaque fois, nous avons eu la certitude qu'il refusait de comprendre. Aujourd'hui, nous devons prendre des mesures d'urgence. Nous demandons au préfet de région de déclencher le plan ORSEC, car Port-en-Bessin a été victime d'un typhon, pire, d'une calamité. Il faut d'autre part que le conseil général et le conseil régional se réunissent le plus rapidement possible afin d'envisager l'aide immédiate que le Calvados et la Basse-Normandie peuvent et doivent apporter aux marins-pêcheurs en détresse.* »

Ce jeudi, les marins-pêcheurs se sont réunis à nouveau avec leurs camarades de Cherbourg et des autres ports de la Manche. Deux priorités : appeler les « terriens » à la solidarité (1), et préparer la riposte des gens de mer au coup de force militaire d'Antifer.
ernxrs6

OLIVIER SCHMITT.

**[La présence de gendarmes à bord de bateaux de guerre est liée à l'ordre de réquisition lancé à la marine nationale par le préfet du département qui souhaite forcer le blocus des ports de commerce et de pêche sous sa compétence administrative.**

**Les gendarmes maritimes, qui ont compétence territoriale et qualité d'officier de police judiciaire, peuvent constater les délits éventuels et prévenir les contrevenants. Les gendarmes mobiles sont requis par le préfet du département comme le sont, traditionnellement, les forces de maintien de l'ordre pour toute opération à terre, et leur statut militaire les désigne, de préférence aux C.R.S. civils, pour être embarqués à bord de bâtiments de guerre qui appartiennent à l'Etat.**

**En France, les gendarmes mobiles sont dits « forces de deuxième catégorie » qui concourent au maintien de l'ordre sur réquisition préfectorale, après les forces de première catégorie (comme la gendarmerie départementale ou la garde républicaine) qui sont en permanence chargées de cette mission, et avant la troupe (troisième catégorie) qui ne peut être mobilisée, en dernier ressort, pour la sécurité publique, que sur une décision gouvernementale.]**

(1) Les dons, libellés à l'ordre du Comité de soutien aux marins-pêcheurs de Port-en-Bessin, peuvent être envoyés à Coopé-Port, quai des chantiers, 14520 Port-en-Bessin.

BOULOGNE-SUR-MER, CŒUR DU MOUVEMENT

## *Pagaille sur mer et dans les rues*

De notre correspondant

Lille. — La ville de Boulogne-sur-Mer étant totalement bloquée par les camions des transporteurs et aussi ceux des industries annexes du poisson, le défilé prévu par la C.F.D.T. et la C.G.T. le mercredi 27 août après-midi a été écourté. Deux mille à trois mille manifestants ont parcouru les quelques centaines de mètres qui séparent la place centrale de la ville de la sous-préfecture, où une délégation a été reçue. Les prises de parole au cours d'un bref meeting ont été une dénonciation à la fois des « *coups de force de la police* » et des « *menaces provocatrices de l'interprofession* ».

Une journée extrêmement agitée, donc, qui n'a vu aucun progrès vers l'issue d'un conflit local qui oppose les syndicats des marins aux responsables des syndicats des transporteurs, mareyeurs, saleurs, etc. Ceux-ci avaient d'ailleurs assigné, le matin, en référé les responsables C.F.D.T. et C.G.T. devant le tribunal de grande instance de Boulogne-sur-Mer, réclamant une forte astreinte pour opposition à la libre circulation.

Les requérants faisant eux-mêmes bloquer la ville avec leurs camions, le tribunal a estimé qu'il n'était pas dans de bonnes conditions pour juger. L'affaire a donc été renvoyée au 4 septembre. Un photographe du journal communiste *Liberté*, M. Emmanuel Dousy, a été molesté et blessé au bras alors qu'il tentait de franchir un barrage. Son appareil a été détérioré. Le syndicat C.G.T. des journalistes, qui attribue la responsabilité de cet incident à des « transporteurs excités », a élevé une vive protestation.

Le maire de Boulogne-sur-Mer, M. Guy Lengagne, poursuit son action inlassable pour tenter d'aboutir à une négociation. Il affirme que l'Etat a les moyens d'obliger les armateurs à appliquer la convention des marins, ce qui, « *en cinq minutes, réglerait le conflit* ». Il affirme aussi qu'une telle situation à Boulogne n'est plus tenable.

La négociation qui a commencé mercredi soir entre les dirigeants de l'interprofession et les syndicats des marins à la préfecture, sous la présidence de M. Albert Perrot, sous-préfet, s'est prolongée tard dans la soirée sans pourtant aboutir. Les pêcheurs avaient admis le principe de lever des barrages portuaires, jeudi de 6 à 18 heures, moyennant quoi l'interprofession retirait son assignation et levait ses propres barrages, ce qui semblait acquis, mais la base de l'interprofession, consultée, a refusé ces conditions.

Une nouvelle journée d'incertitude a donc commencé ce jeudi à Boulogne-sur-Mer, où le port et la ville restent bloqués. A Calais, le port est aussi bloqué, mais la base d'aéroglisseurs a fonctionné normalement dans la journée de mercredi.

GEORGES SUEUR.

## Les syndicats cherchent à renouer le dialogue avec le gouvernement

L'orage qui s'était levé fin juillet au-dessus de Boulogne revient et éclate fin août sur Boulogne. Tandis qu'à Paris syndicalistes, artisans, fonctionnaires et armateurs retrouvent le tapis vert des négociations, tandis que les affrontements navals s'apaisent, tandis qu'on se remet à parler chiffres, conventions collectives, reléguant aux archives un vocabulaire aux envolées lyriques, le grand port du Pas-de-Calais constitue le plus dur, sinon le dernier, îlot de résistance et s'agite dans une fièvre persistante. Dans la ville paralysée, à la grève des pêcheurs a répondu la contre-grève des mareyeurs et des transporteurs.

Pourtant, en dépit de ce point chaud, en dépit de l'amertume des marins-pêcheurs depuis que la marine de guerre a « cassé » de la marine de pêche — « *Dresser des marins contre des marins est une ignominie* » a dit un Lorientais, — en dépit aussi de la maladresse élyséenne qui, à l'issue du conseil des ministres, a cru devoir rappeler le plan du 2 avril (celui qui avait mis le feu aux poudres à Boulogne), jamais, semble-t-il, la solution — l'armistice ? — n'a été tant en vue qu'aujourd'hui.

Impression qui s'appuie d'abord sur des éléments de fait, et d'autres plus politiques.

— Lundi prochain sonnera l'heure de la vraie rentrée, et alors les problèmes de tous ordres ne manqueront ni au gouvernement ni aux Français. Penseront-ils toujours autant à la pêche ?

— Les touristes bloqués à l'île de Ré seront rentrés, les plaisanciers de Granville auront mis leur bateau à l'anneau, les Britanniques en vacances auront repassé le Channel.

— Dans plusieurs régions maritimes la période de certaines pêches rémunératrices va s'ouvrir, par exemple le dragage des praires dans la baie de Saint-Brieuc.

— Après un mois de conflit et de grève de solidarité, perce, ici ou là, la lassitude.

— Le gouvernement, lors du conseil des ministres, a fait preuve de fermeté, mais n'a pas voulu fermer la porte à de nouvelles rencontres avec les parties concernées. Et l'on peut penser que dans les prochains jours des « explications », des « compléments d'information », des « ajustements » aux mesures annoncées récemment seraient de nature à ouvrir des perspectives d'élaboration d'un plan à long terme de sauvegarde de la pêche, ce que réclament les syndicats et les armateurs.

Du côté des syndicats, au-delà de leur scepticisme affiché et de leur indignation proclamée après les interventions policières et militaires, on note un certain réalisme, voire chez la C.F.D.T. une franche envie d'aboutir par tous les moyens. Plusieurs des mesures annoncées par M. Le Theule rejoignent, d'ailleurs, les propositions faites par la C.F.D.T. M. Edmond Maire vient de faire savoir à M. Barre que la C.F.D.T. continuerait à se comporter avec le « *sens des réalités* », et qu'elle était prête à ouvrir des négociations sans délai. « *Elle refusera de se laisser enfermer dans le double piège de la surenchère et de l'escalade* », a précisé M. Michel Rolant, secrétaire confédéral.

Le ton est plus dur à la C.G.T. qui accuse M. Le Theule de mensonge quant aux comparaisons européennes sur le prix du carburant, mais qui « *pour démontrer qu'on ne fuit pas la négociation* » devait se rendre (comme la C.F.D.T.), à la commission nationale de conciliation, jeudi après-midi 28 août, à Paris, à l'issue de laquelle on devrait savoir si le conflit de Boulogne pourrait être réglé. Et M. François Lagain, secrétaire de la fédération des marins C.G.T. d'ajouter, cela doit être souligné : « *Si le gouvernement fait un geste sur l'aide au carburant, ou toute autre forme d'aide conjoncturelle, nous serons alors prêts à faire un effort pour tenter de résoudre les problèmes de la pêche industrielle* ».

La balle est dans le camp du gouvernement d'autant que deux autres réunions étaient prévues vendredi, celle du comité central des pêches, et celle du Fonds d'intervention et d'organisation des marchés (FIOM), deux organismes publics, désignés comme des théâtres privilégiés d'une politique contractuelle tripartite.

Restant ferme mais pas obstiné, le gouvernement saisira-t-il l'occasion de dénouer le conflit ? Ce ne serait pas la première fois que les pouvoirs publics accorderaient une aide conjoncturelle (fractionnée, temporaire, remboursable, supportée en partie par les conseils généraux et les conseils régionaux, pourquoi pas ?) à une profession et un secteur sinistrés.

Par comparaison, et pour rester dans le département ministériel de M. Le Theule, il faut se souvenir que, en février dernier, le gouvernement a accordé aux Chantiers navals de l'Atlantique (5 500 salariés), une aide de 280 millions de francs pour qu'un armateur français passe commande de quatre navires à Saint-Nazaire, et pas en Pologne ou au Japon. L'affaire s'était faite en catimini pour ne pas trop éveiller les soupçons des autorités de Bruxelles. Ces autorités, que M. Le Theule invoque aujourd'hui, en refusant d'accroître l'aide au carburant utilisé par les pêcheurs...

Aujourd'hui, le monde de la pêche — toute opinions confondues — réclame la moitié de cette monumentale subvention. Est-ce trop pour la collectivité nationale quand on sait que les pêcheurs sont vingt-cinq mille, soit quatre à cinq fois plus nombreux que les salariés de la vieille et illustre usine de Penhoet ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

PRISES DE POSITIONS

# • M. Michel Crépeau : pour un ministère de la mer
# • Le R.P.R. : pour un vrai plan-pêche
# • M. Georges Séguy : la bonne volonté est de notre côté

**L'intervention de la marine nationale à Antifer et à Fos, la publication des mesures de M. Le Theule, la discrétion du conseil des ministres sur la pêche, ont entraîné de multiples réactions syndicales et politiques. Déceptions et critiques dominent.**

Certes, tous les intervenants ne vont pas aussi loin que M. d'Harcourt, député de la majorité (C.N.I.U.D.F.), qui demande la démission de M. Le Theule. Mais de nombreux élus souhaitent la création d'un ministère de la mer. C'est le cas de M. Yves Lancien, député R.P.R. de Paris, et de M. Michel Crépeau, maire de La Rochelle, député et président des radicaux de gauche.

Ce dernier, qui est aussi président de la commission pêche du conseil de la mer, organisme consultatif auprès de la mission interministérielle de la mer, en fait même la première de ses trois propositions pour régler la crise de la pêche. La deuxième est la préparation d'un plan de cinq ans pour adapter l'outil de production, en finançant des navires moins gourmands en énergie, et pour moderniser des circuits de distribution qu'il qualifie d'« *archaïques* ». M. Crépeau propose la suppression de la criée et la création de prix de campagne stables, c'est-à-dire « *la mise en place pour la pêche d'un système voisin de celui de l'agriculture* ». En attendant, il juge indispensable « *une aide provisoire au carburant* » à laquelel, pense-t-il, la Commission de Bruxelles, « *qui ne dit rien aux Anglais* », ne devrait pas s'opposer.

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, député à l'Assemblée européenne, vice-président du M.R.G., a d'ailleurs posé une question en ce sens à la Commission européenne.

Le R.P.R. fait la même analyse. M. Jean Méo, son secrétaire général adjoint chargé des problèmes économiques et sociaux, écrit dans une déclaration publiée après le conseil des ministres : « *L'adaptation et la modernisation de la pêche française nécessitent un plan véritable établi au niveau gouvernemental en concertation avec toutes les parties intéressées et qui fera ultérieurement l'objet d'une conférence annuelle d'actualisation. Le R.P.R. demande que ce plan soit mis au point dans les plus brefs délais et que, en attendant, des aides provisoires adéquates soient prévues pour la profession.* »

### « Le mépris du gouvernement »

Même déception des quatre députés socialistes bretons. Mme Marie Jacq (Finistère), MM. Pierre Jagoret (Côtes-du-Nord), Jean-Yves Le Drian (Morbihan) et Louis Le Pensec (Finistère), dans un communiqué, estiment que « *les mesures proposées par le ministre des transports, si elles présentent quelques concessions limitées, ne dessinent en rien un véritable projet de politique des pêches qu'attendent du gouvernement non seulement toute une profession mais l'ensemble des régions côtières* ». Ils ajoutent : « *Le gouvernement confirme le mépris manifesté depuis toujours à l'égard de nos marins-pêcheurs.* »

Quant à M. Guy Lengagne, maire socialiste de Boulogne, il accuse le gouvernement de « *laisser pourrir une situation* » affirmant : « *J'essaie de peser de tout mon poids pour que les choses se calment, mais les esprits sont exacerbés.* »

Le parti communiste n'est pas plus tendre. Son bureau politique, dans un communiqué publié mercredi, écrit : « *Le pouvoir giscardien — qui ne manque pas une occasion de bavarder sur les droits de l'homme — répond par une attitude inhumaine, par la brutalité et le mépris à cette simple exigence : le droit de travailler et de vivre décemment de son travail.* » Il ajoute : « *Ni le recours à l'armée ou aux C.R.S., ni les mesures annoncées par le ministre des transports ne sont de nature à résoudre les problèmes posés* ». Mme Jeannine Porte, député communiste des Bouches-du-Rhône, parle, à propos de l'intervention de la marine à Fos d'« *actes de piraterie* » affirmant que cela a pour effet « *de montrer l'ignominie de ce pouvoir mais aussi d'élargir la solidarité agissante de tous les travailleurs envers les marins-pêcheurs* ».

L'Union départementale C.G.T. des Bouches-du-Rhône a d'ailleurs décidé de faire, à ce propos, de ce jeudi 28 août « *une journée de protestation et d'action* ».

« *C'est un conflit sérieux* », a déclaré M. Georges Séguy lors de l'émission de France-Inter « Face au public » du mercredi 27 août. Après avoir critiqué le plan de M. Le Theule, le soutien que lui a apporté le conseil des ministres et « *la volonté d'utiliser la police, la gendarmerie et marine nationale contre les marins-pêcheurs* », le secrétaire général de la C.G.T. a estimé, à propos des incidents de Dieppe : « *Si c'est ainsi que le gouvernement établit sa stratégie, son attitude dans ce conflit, cela risque de prendre une tournure grave et ce ne sont pas seulement les marins-pêcheurs qui feront face.* » Pour lui, « *le pouvoir cherche une épreuve de force qui se terminerait par la mort de notre production de pêche marine, et nous voudrions que l'opinion publique prenne conscience de ce grave danger* ».

« *Nous ne trouvons pas, du côté du pouvoir, la moindre velléité de recherche de négociation, mais uniquement, strictement, l'utilisation des forces de police, de gendarmerie et de la marine nationale* », a aussi déclaré M. Séguy qui a comparé cette attitude à celle de la C.G.T. qui, affirme-t-il, « *a préconisé le déblocage temporaire des ports pour permettre, pour des raisons humanitaires, aux touristes, notamment étrangers, de regagner leur pays et pour atténuer les conséquences économiques de cette action de blocage (...) Cela, c'est une manifestation de bonne volonté ! Quelques heures après, le gouvernement, à Dieppe, attaque nos camarades qui venaient de rentrer au port. Alors, où est la bonne volonté ? Où est l'intransigeance ? Où est la recherche de l'épreuve de force ? Pas de notre côté.* »

● RECTIFICATIF. — Dans notre compte rendu de la journée du 26 août sur la « bataille » d'Antifer, relatée par l'article intitulé « A bord de *la Pernelle*, sous les canons à eau » (*le Monde* du 28 août), nous avons nommé par erreur un navire militaire, le *Pimodon*. Il s'agissait du *Commandant-de-Pimodan*.

## L'axe Pologne-Boulogne

*Et si la solution de la crise polonaise empruntait la route de Boulogne-sur-Mer via Lorient ? Et, vice-versa, ce qui se passe à Gdansk ne peut-il contribuer à faire revenir le calme dans les ports et chez les pêcheurs français ?*

*Bien sûr, on ne peut demander à M. Le Theule de troquer son poste avec celui de M. Jagielski, le vice-premier ministre qui dirige la commission gouvernementale chargée de négocier avec le comité inter-entreprise de Gdansk. Mais en analysant de plus près la situation des armateurs français à la pêche, que ne découvre-t-on pas ? Sur cent quatre-vingt-seize chalutiers de la flottille industrielle, actuellement immobilisés le long des quais, trente-six, pas moins, ont été fabriqués à Gdansk et à Gdynia en 1972 et 1973.*

*Rêvons : une « table ronde » MM. Georges Séguy et Edmond Maire ; le l'autre, MM. Le Theule qui réunirait, d'une part et Jagielski. Les trois premiers expliqueraient au quatrième comment mettre en place des syndicats puissants, responsables, constructifs et, si possible, indépendants. Le ministre français demanderait à son collègue polonais comment les chantiers navals polonais peuvent construire des chalutiers et des cargos deux fois moins cher que dans les pays d'Europe occidentale.*

*La scène se passerait du côté des îles Kerguelen ou sur un atoll du Pacifique — des zones de pêche et d'aquaculture prometteuses pour l'avenir — au-delà des limites nationales des 200 milles, loin de Matignon, de Varsovie et de Moscou, là où la mer est à tout le monde.* — F. GR.

CHEURS

de la marine nationale

## AGRICULTURE

# Les éleveurs de porcs obtiennent pratiquement satisfaction

**Un accord global est intervenu, le mercredi 27 août, entre l'interprofession porcine (CINEP) et le ministre de l'agriculture, M. Méhaignerie, sur la base des propositions adoptées le même jour en conseil des ministres pour tenter de dénouer la crise du porc. L'accord porte sur une série de mesures immédiates :**

**● LES CAISSES DE COMPENSATION vont être remises en route. Elles avancent aux éleveurs en période de chute des cours des sommes visant à combler l'écart entre ceux-ci et le cours de référence. Les modalités de remboursement des sommes dues par les éleveurs au titre de la crise de 1978-1979, et qui doivent être remboursées avant le versement de nouvelles avances, feront l'objet de négociations ultérieures. On s'achemine vers une prise en charge par des organismes spécialisés (Unigrain), ce qui permettrait la mise en route immédiate de ces caisses.**

**● MESURES D'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ par le maintien du stockage privé. Le gouvernement s'engage, d'autre part, à demander la semaine prochaine au comité de gestion de la C.E.E. une protection accrue face aux importations des pays tiers (par une augmentation des montants supplémentaires prélevés aux frontières ainsi qu'une augmentation des restitutions).**

**● L'AIDE AUX NOUVEAUX ELEVEURS, les premiers touchés par la crise, se traduit par une prise en charge des remboursements des annuités d'emprunts à taux bonifiés à concurrence de 8 000 F. En outre, une aide spécifique aux jeunes agriculteurs pour le remboursement des charges d'emprunts (4 000 F), sera accordée.**

**D'autres mesures ont été arrêtées qui portent sur des engagements à plus long terme.**

**● Le gouvernement va demander au conseil des ministres de la C.E.E. la MISE EN PLACE DE CERTIFICATS D'IMPORTATION pour mieux connaître les importations des pays tiers.**

**● M. Méhaignerie est enfin prêt à FACILITER LA VENTE DIRECTE des céréales des producteurs aux éleveurs de porcs sans passer par les organismes de stockage spécialisés afin d'abaisser les coûts de production.**

De notre envoyée spéciale

Brest. — *« Jusqu'en 1966, j'ai élevé des bovins. Les quelques porcs que j'avais me servaient d'appoint. Cette année-là, j'ai décidé de me convertir dans le naissage et l'engraissement des porcelets et de m'équiper afin de travailler le plus rationnellement possible. J'ai construit moi-même mes premières porcheries, puis j'ai voulu m'adapter aux techniques les plus récentes. Aujourd'hui j'ai cent truies, sept bâtiments et 500 000 francs de dettes. La baisse des cours du porc me touche de plein fouet : si je peux faire face à mon prélè-prélèvement familial de 40.000 F par an, je serai content... »*

L'histoire de tous les éleveurs de porc du Finistère se ressemble. C'est en 1965 qu'a réellement commencé dans les départements bretons l'élevage du porc. Considéré jusqu'alors comme un sous-produit de la production laitière, il a fait depuis lors l'objet d'un élevage exclusif et intensif ; la nourriture des animaux a été importée, les équipements les plus modernes sont apparus, les porcheries les plus sophistiquées, vendues « clé en main », se sont multipliées.

Pendant quelques années, l'activité fut rentable. Bon an, mal an, les paysans remboursaient les emprunts. La profession se restructurait : les élevages de plus de deux cents porcs représentent aujourd'hui les trois quarts des effectifs.

Puis, à partir de 1974, les mauvaises années se sont succédé ; et, depuis, la situation n'a cessé de se dégrader. C'est depuis avril 1980 que la chute, puis l'effondrement des cours ont montré que le porc avait lui aussi sa part de la crise. *« Alors que les prix de vente de 1 kilo de porc devrait être de 8,50 F si nous voulons équilibrer nos comptes, le cours est tombé à 7,20 F, puis à 6,60 F durant l'été,* affirme un éleveur. *Cela s'est traduit immédiatement dans nos bilans financiers ; je vendais mes porcelets 250 F il y a quelques mois, je traite aujourd'hui à 190 F. »*.

Les producteurs qui ont depuis longtemps amorti leurs emprunts voient l'avenir avec moins d'inquiétude que les « jeunes », touchés durement par la chute des cours au moment où les annuités sont les plus lourdes. Les dettes à court terme s'accumulent ; ils jonglent avec de nouveaux prêts et des découverts bancaires pour essayer de gagner du temps.

Tandis que les barrages routiers succédaient à l'occupation de l'aéroport de Brest, les producteurs du Finistère multipliaient les explications de la crise. La F.D.S.E.A. (fédération départementale des syndicats des exploitants agricoles) met principalement en cause *« l'ouverture du marché européen et français aux pays tiers »*. *« Les importations ont augmenté de 12 % entre 1979 et 1980*, affirme M. Louis Le Guen, vice-président de la fédération du Finistère, *or les mécanismes de production communautaires ne jouent plus et les cours se sont effondrés... »*

*« On n'a pas prévu les effets à long terme des montants compensatoires »*, affirme pour sa part M. Hervé Keguiner, président du groupement des producteurs du département. *Les Belges, les Allemands, les Hollandais ont bénéficié de primes durant des années. Ils ont aujourd'hui réinvesti et ont les reins plus solides pour supporter la crise. »*

Chez les éleveurs bretons, le réalisme a succédé à l'euphorie de la période des grands investissements. Ils savent désormais que la crise du porc est plus que passagère dans les départements de l'Ouest. *« En s'engageant dans une production hors sol, c'est-à-dire en important la nourriture des animaux, la Bretagne s'est mise dans une situation très vulnérable,* explique un économiste : *elle dépend d'un marché mondial, ce qui, dans une situation d'inflation à deux chiffres, est catastrophique. Par exemple, si le prix de revient du kilo de porc est de 8,50 francs, la nourriture entre pour 6,15 francs dans cette somme. D'autre part, l'agriculture, actuellement, joue le rôle d'amortisseur de l'inflation : le gouvernement ne l'autorise pas à répercuter les hausses qu'elle subit afin de maîtriser l'augmentation des prix. Comment voulez-vous que, pris en tenaille entre les coûts d'exploitation galopants et les limitations draconiennes des prix de vente, les éleveurs puissent vivre ? »*

Dans le Finistère, on pense désormais à l'avenir : les éleveurs commencent à bouder les équipements sophistiqués pour des porcheries plus simples et moins coûteuses, mais ils n'entendent pas faire les frais de la situation. *« Nous avons une activité économique rentable,* affirme Alexis Gourvenec, membre du groupement des producteurs du Finistère, *nous demandons simplement au gouvernement de faire en sorte que nous soyons aussi bien armés que les autres pays dans cette concurrence, et que le meilleur gagne. Ce ne sont pas les mesures prises par le gouvernement que nous jugerons avant d'engager des actions plus dures, mais le résultat ; si les cours ne remontent pas, nous repartirons nous battre. »*

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

## ÉTRANGER

# Le président Carter cherche à hâter la reprise américaine

*(Suite de la première page.)*

Le proche avenir dépend, en grande partie, souligne l'O.C.D.E., de l'évolution de la demande privée qui, financée par une nouvelle augmentation de la dette des consommateurs et accompagnée d'une nouvelle diminution du taux d'épargne, avait été, ces derniers temps, le principal moteur de la croissance. Ainsi, entre le milieu de 1976 et celui de 1979, ce taux a été en moyenne de l'ordre de 5 % l'an contre environ 7,25 % au cours des six premières années de la décennie et 6 % dans les années 60. Selon les experts, ce taux pourrait, du fait des changements démographiques et institutionnels, rester aux alentours du niveau de 5 %, la défense du niveau de vie primant la crainte du chômage qui conduit à l'accroissement des encaisses de précaution.

Toutefois, compte tenu de l'orientation de la politique budgétaire, de la prudence des autorités monétaires, de la poursuite de l'absorption des hausses de prix pétroliers, *« l'activité économique demeurera peu soutenue »* tout au long de 1980 et de 1981, souligne l'O.C.D.E. Le produit national brut diminuerait ainsi de 1,3 % cette année et augmenterait de 0,6 % l'an prochain, le freinage exercé sur l'activité par la situation pétrolière et les finances publiques étant estimé au total à 5 % du P.N.B.

Pendant un certain temps, les experts ont pensé que la récession américaine serait de longue durée, mais relativement peu accusée. En fait, le déclenchement de la récession a, en 1979, été retardé du fait d'une sorte de fuite en avant des consommateurs ; mais la *« réaction qui s'est finalement produite a été d'une ampleur spectaculaire »*. Le produit national brut a ainsi diminué de 9,1 % en taux annuel durant le deuxième trimestre 1980. En revanche, à la suite d'ajustements comme la baisse rapide des taux d'intérêt, la durée de la récession devrait être raccourcie.

### L'arme de la fiscalité

*« La faiblesse de l'économie est concentrée sur l'année 1980,* souligne l'étude. *Une certaine reprise de la dimande est probable en 1981, à laquelle contribueront les stabilisateurs budgétaires automatiques, l'accroissement des dépenses de défense, le faible niveau des taux d'intérêt et la stabilisation du taux d'épargne »*, ainsi que l'accélération des hausses des rémunérations. En outre, du fait d'un fléchissement des importations et d'une amélioration des termes de l'échange, le déficit extérieur courant serait éliminé dès cette année ; un excédent de l'ordre de 10 milliards de dollars en chiffres annuels pourrait même apparaître lors du premier semestre de 1981.

Réserve d'usage : ces prévisions sont entachées d'incertitudes *« considérables »*, écrivent les experts, dans la mesure où un comportement plus prudent des entreprises et des ménages pourrait donner un caractère cumulatif au ralentissement de l'activité. Mais *« la balance des risques penche plutôt du côté de l'inflation »*, que le relèvement des prix alimentaires et énergétiques a eu pour effet de *« faire monter d'un cran »*.

Aussi la politique économique doit-elle donner la *« priorité absolue »* à la réduction de cette inflation, profonde et tenace, qui sévit aux Etats-Unis depuis le financement de la guerre du Vietnam. *« Lorsque des progrès notables auront été faits dans cette voie, on pourrait envisager, tout en menant une politique budgétaire restrictive, un certain assouplissement »* [de la fiscalité] tendant à réduire l'imposition des sociétés plutôt que celles des ménages, de façon à limiter le déclin des investissements productifs et à favoriser un retour à un accroissement plus satisfaisant de la productivité. De façon générale, la mise en œuvre d'une politique des revenus fondée sur la fiscalité semble aux experts de l'O.C.D.E. particulièrement adaptée à la situation des Etats-Unis.

De son côté, le service d'études de la banque française, la Société générale, souligne, dans un document récent, que, comme l'économie américaine est *« devenue structurellement inflationniste »*. La récession, dont l'ampleur et la durée *« dépendent largement »* de l'attitude de l'administration à l'approche des élections présidentielles, et qui a été amplifiée par le plan mis en place à la mi-mars — un ou deux ans trop tard, — contribuera à réduire les risques, *« mais son influence pourrait être limitée et surtout temporaire »*.

Pour les experts, la récession actuelle est en tout cas très différente des autres. Traditionnellement, il s'agissait de crises de stocks ; cette fois l'*« amorce »* a été une contraction des achats des consommateurs, ce qui pourrait entraîner un fléchissement plus sévère que prévu et une reprise — *« qui devrait intervenir durant le premier semestre 1981 »* — moins accentuée.

Face à cette menace, l'augmentation des crédits militaires n'aurait qu'un *« impact direct limité »*. Selon les calculs de la firme Date Ressources Inc., un accroissement de 10 milliards de dollars des dépenses du Pentagone entraînerait une augmentation du P.N.B. de seulement 0,3 % la première année, de 0,9 % la deuxième et de 0,8 la troisième. A plus long terme, toutefois, l'effort militaire, *« s'il était soutenu, comme cela est probable »*, pourrait contribuer à la sortie d'une récession.

M. B.

● ERRATUM. — Une coquille typographique nous a fait écrire dans nos premières éditions datées du 28 août, page 22 (Les entreprises étrangères s'implantant en Chine paieront un impôt de 15 %). *« D'autres zones franches offrant de pareils avantages aux investissements étrangers vont être créées dans la province de Fujian, puis à Taiwan. »* Il fallait évidemment lire *« face à Taiwan »*.

## LOGEMENT

### LES SUITES DES « ACCORDS DELMON »

# Des règles du jeu entre propriétaires et locataires sont fixées par un projet de loi

**Le projet de loi approuvé par le conseil des ministres le mercredi 27 août et présenté à la presse par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, concerne les quatre millions deux cent mille appartements locatifs dits « à loyer libre ». Ce texte est directement inspiré des « accords Delmon » signés entre représentants des principales organisations de propriétaires, de gestionnaires et de locataires après les travaux menés depuis mai 1974 par la Commission permanente pour l'étude des charges locatives et des rapports entre propriétaires, gestionnaires et usagers que préside M. Delmon.**

Les dispositions s'articulent essentiellement autour de quatre grands axes.

● *La durée du bail initial* ne pourra être inférieure à trois ans alors qu'on voyait ces temps derniers se multiplier les baux d'un an. Durant ces trois premières années, le locataire pourra à sa convenance quitter le logement loué à la fin d'une période d'un an ou de deux ans. Il pourra même résilier son bail à tout moment *« pour un motif légitime tiré de raisons familiales ou professionnelles »*. En revanche, le propriétaire ne pourra résilier le bail au cours de ces trois années que pour se loger lui-même, ou ses ascendants ou ses descendants et à conditon que cette éventualité ait été prévue dans le contrat. Au-delà, le bail est reconduit tacitement d'année en année, à moins bien sûr qu'un article du contrat ne prévoie une durée de reconduction plus longue : il n'est donc pas mis fin à l'ancien système des baux « 3, 6, 9 » si tel est le souhait des parties.

Le bail, qui devra être écrit et non oral, précisera obligatoirement la périodicité de révision du loyer, la dénomination de l'indice choisi (qui est souvent l'indice trimestriel du coût de la construction, mais peut être aussi, par exemple, l'indice de l'académie d'architecture) et le montant de l'indice à la date de référence.

● *Le dépôt de garantie* que verse le locataire à son entrée dans les lieux ne pourra être supérieur à deux mois de loyer proprement dit. Certes, bien que cette somme appartienne au locataire, elle ne produira aucun intérêt (comme certaines organisations de défense des locataires le réclamaient) car la gestion en serait lourde et compliquée, mais en revanche le montant de ce dépôt de garantie ne pourra faire *« l'objet d'aucune révision durant l'exécution du contrat de location »*. La revalorisation du dépôt de garantie en même temps que la révision du montant du loyer était en effet devenue une pratique courante.

● *Les charges locatives* dites *« récupérables »* (chauffage, eau chaude, entretien courant des parties communes, etc.) pourront donner lieu au versement de provisions mensuelles (justifiées par la communication des résultats antérieurs ou d'un budget prévisionnel) et faire l'objet de régularisations annuelles. Quinze jours avant l'échéance de la régularisation annuelle, le propriétaire communiquera le décompte des charges par nature et le mode de leur répartition entre les locataires à tous les intéressés. Les pièces justificatives de ce décompte seront tenues un mois durant à la disposition des locataires. Un décret fixera la liste de ces charges.

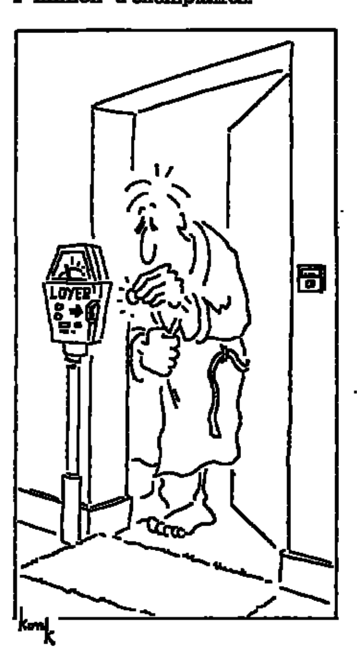
Cependant la fixation d'un montant forfaitaire de charges est admise si le propriétaire, personne physique, loue moins de trois appartements dans un même immeuble. Dans ce cas, le montant doit être précisé dans le bail ainsi que l'indice qui en règle l'évolution.

● *« Les réparation locatives »* (entretien courant du logement, menues réparations) qui sont à la charge du locataire feront l'objet d'une liste fixée par un décret. Il s'agit là de préciser la frontière toujours trop floue entre les grosses réparations, qui sont à la charge du propriétaire, et l'entretien courant, qui est à la charge du locataire.

### Application volontaire immédiate ?

Applicable six mois après son adoption par le Parlement, ce projet de loi sera déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale avant même le début de la session d'automne, mais M. d'Ornano ne se fait guère d'illusion quant à la date de son inscription à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée : ce texte viendra vraisemblablement en discussion après le débat budgétaire. Cependant, le ministre, qui s'engage à ce que les deux décrets d'application prévus soient prêts dans un délai très court, demandera aux adhérents des organisations signataires des « accords Delmon » de devancer l'obligation légale et d'en commencer dès à présent l'application.

Simultanément le *livret du locataire*, qui contient les « accords Delmon », sera réédité à 1 million d'exemplaires.




*(Dessin de KONK.)*

## Trois petites lignes... deux articles du code civil

**Les textes de loi sont généralement émaillés de références sybillines à des alinéas obscurs d'articles de précédents décrets ou lois qui en rendent la lecture difficile et la compréhension hasardeuse. Le texte de l'actuel projet échappe en grande partie à ce défaut et M. d'Ornano a souligné devant la presse à quel point il avait veillé à sa nécessaire clarté.**

**Il comporte cependant en trois lignes deux références au code civil lourdes de signification.**

**On peut lire à la fin de l'article 3 : « L'alinéa 2 de l'article 1743 du code civil ne s'applique pas aux locations régies par la présente loi. » Cet alinéa 2 de l'article 1743 du code civil stipule que si le bailleur vend la chose louée, l'acquéreur « peut (...) expulser le locataire de biens non ruraux s'il s'est réservé ce droit par le contrat de bail ». En clair, cela signifie que si le projet de loi est adopté, en cas de vente de l'appartement, le nouveau propriétaire restera lié par le bail signé par l'ancien propriétaire. Il ne pourra donc résilier ce contrat avant l'expiration des trois ans que... pour habiter lui-même l'appartement ou y loger enfants ou parents.**

**L'article 4, lui, prévoit l'établissement d'un « état des lieux » dressé en présence des deux parties ou par l'huissier et se termine par cette phrase : « En cas d'omission de cette formalité, la présomption établie à l'article 1731 du code civil ne peut être invoquée. » Que dit cet article ? « S'il n'a pas été fait d'état des lieux, le preneur est présumé les avoir reçus en bon état de réparation locative et doit les rendre tels, sauf la preuve contraire. » Rares sont les locataires de bonne foi, sauf s'ils ont été échaudés, qui songent à exiger la rédaction d'un état des lieux. Cela permet à certains propriétaires indélicats de retenir, au moment du départ du locataire, tout ou partie du dépôt de garantie pour remettre en état ce qui avait été fort dégradé bien avant l'entrée du locataire dans l'appartement. Le locataire n'a aucun moyen de résister à de telles exigences puisque le code civil l'oblige à fournir la preuve de dégradations antérieures.**

**Si, dans l'avenir, la présomption de bon état « ne peut être invoquée », le propriétaire aura toujours intérêt à faire établir un état des lieux, à moins de courir le risque d'avoir à restituer de toute façon l'intégralité du dépôt de garantie... même si un locataire indigne a saccagé les murs ou fait des trous dans la moquette.**

## MONNAIES

### NOUVEAU TASSEMENT DU DOLLAR

**Malgré la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, le dollar a poursuivi son tassement jeudi matin sur toutes les places financières internationales.**

**Son cours est revenu à 4,1750 F (contre 4,1320 F mercredi en clôture), à Paris, à 1,7950 DM (contre 1,8011 DM) à Francfort et à 1,6550 F.S. (contre 1,6610 F.S.) à Zurich. Dans la City, il fallait 2,3925 dollars au lieu de 2,39 dollars pour obtenir une livre, qui, d'autre part a valu 10 F pour la première fois depuis avril 1975. Les dénouements de positions en dollars en fin de mois expliquaient, selon les cambistes, la nouvelle baisse du billet vert.**

● PRECISION. — A la suite de notre article sur le projet de budget pour 1981 (*le Monde* daté 24-25 août) annonçant notamment que la réforme de la fiscalité pétrolière consisterait à faire payer aux sociétés exerçant en France *« un timide impôt sur les bénéfices »*, Esso-SAF nous demande de préciser qu'en ce qui la concerne, elle a versé à l'Etat — ainsi que sa filiale Esso-REP — 501 millions de francs d'impôts sur les bénéfices en 1979 (80 en 1978, 105 en 1977, 136 en 1976, 87 en 1975). Nous avions signalé cette exception concernant Esso dans *le Monde* du 3 avril.

● *Les constructeurs japonais d'automobiles ont augmenté leur part du marché ouest-allemand.* En juillet, celle-ci est passée à 13,3 % des ventes totales, contre 10,4 % en juin. Ils précèdent ainsi les constructeurs français, dont la part de marché est tombée à 8,6 %. Au cours des sept premiers mois de l'année, les constructeurs nippons ont porté leur part des ventes en R.F.A. à 9,5 %, contre 5,1 % au cours de la même période de 1979. La percée des firmes japonaises a gonflé la part des firmes étrangères sur le marché ouest-allemand, qui est passée de 24 % au cours des sept premiers mois de 1979 à 27 % depuis le début de 1980. — *(A.F.P.)*

● *M. Jean Donnedieu de Vabres*, conseiller d'Etat, est placé en position de détachement pour exercer les fonctions de président de la commission de la concurrence (*le Monde* du 19 juin 1980).

● *M. Bernard Tricot*; conseiller d'Etat, est placé en position de détachement pour exercer les fonctions de président de la Commission des opérations de Bourse (*le Monde* du 31 juillet 1980).

● *M. Barre souligne la nécessité d'une coopération internationale dans le domaine énergétique.* — Ouvrant la Conférence internationale des grands réseaux électriques (C.I.G.R.E.), qui se tient du 26 août au 3 septembre à Paris, M. Barre s'est félicité de la coopération qui s'est instaurée dans ce secteur

# AFFAIRES

## LE SORT DE MANUFRANCE

## Faute de recevoir l'aide publique de 150 millions de francs avant le 8 septembre, la société déposera son bilan

**C'est un ultimatum qu'a lancé le 27 août, aux pouvoirs publics, le conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance (S.N.M.) à l'issue de sa réunion à Paris. Il menace en effet de déposer le bilan de la société si l'aide de 150 millions de francs que l'Etat a envisagé de lui accorder — sous certaines conditions — n'est pas mise à sa disposition avant le 8 septembre.**

**Ce faisant, le conseil d'administration, qui n'entend pas revenir sur le plan de redressement présenté au Comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (C.I.A.S.I.) le 22 août dernier, engage avec les pouvoirs publics une épreuve de force dont nul ne peut prévoir l'issue.**

**A Saint-Etienne, les travailleurs, ayant appris l décision du conseil d'administration, ont décidé de lever l'occupation des locaux vers 1 h. 30. Mardi, M. Joseph Sanguedolce avait annoncé qu'il avait demandé une audience au président de la République.**

C'est devenu une tradition : les réunions du conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance (S.N.M.) sont longues. Celle du 27 août n'a pas échappé à la règle, puisque, commencée à 16 heures, elle s'est terminée à 1 heure et demie du matin.

L'ordre du jour, il est vrai, était assez chargé. Le conseil devait en premier lieu régler un problème juridique d'importance. La décision de la MACIF de ne plus y être représentée avait entraîné le retrait de trois administrateurs avec voix délibératrice sur six. De surcroît, M. Garbolino, qui représentait à titre personnel la société Equitas, qui détient, comme la MACIF, 30 % du capital de la S.N.M., devait également se retirer. Il était donc nécessaire, pour respecter la loi qui fixe à trois le nombre minimum d'administrateurs, d'en coopter un avant d'accepter la démission de M. Garbolino. Comme il était prévu, M. Coltey, gérant de la société Fabis — qui détient 10 % du capital de la S.N.M. — a accepté de remplacer M. Garbolino, tout en précisant bien, dans un communiqué, qu'il n'agissait ainsi que pour éviter un vide juridique, et qu'il n'hésiterait pas à démissionner avant la date du 8 septembre s'il apparaissait que les conditions de survie de la société n'étaient pas réunies.

### Une fuite en avant

Ce problème réglé, il restait au conseil d'administration à entendre le compte rendu de la mission d'information confiée à M. Lucien Pfeiffer, puis à arrêter sa position concernant l'avenir de la S.N.M. Bien des rumeurs avaient circulé avant la réunion, faisant état d'une possible nomination d'un administrateur provisoire et même d'un éventuel dépôt de bilan. En fait, le conseil d'administration a finalement choisi ce qui ressemble fort à une fuite en avant, en menaçant les pouvoirs publics de déposer le bilan de la société si l'aide de 150 millions de francs que l'Etat a envisagé de lui accorder ne lui était pas apportée avant le 8 septembre.

La démarche est habile, qui consiste à mettre au pied du mur les pouvoirs publics qui, pour des raisons éminemment politiques, avaient pris le risque de lancer ce chiffre considérable. Reste à savoir si elle a quelque chance d'aboutir.

L'Etat, on s'en souvient, avait mis trois conditions à l'octroi de son aide : la mise en place d'une nouvelle équipe de direction ; un engagement financier des actionnaires ; la présentation d'un plan de redressement réaliste. Il est clair qu'aux yeux des fonctionnaires, ces trois conditions ne sont pas remplies. On ne cache pas, au ministère de l'économie, que le conseil d'administration, depuis le retrait de la MACIF, apparaît quelque peu léger ; que le plan de M. de Saint-Just, même revu et corrigé, ne donne pas entière satisfaction — sans doute — mais on refuse de le dire publiquement, parce qu'il ne compte pas assez de licenciements ; enfin, que l'engagement financier des actionnaires — sous la forme d'une garantie accordée par la MACIF à un prêt de la société ancienne à la société nouvelle — reste hypothétique.

Les choses sont-elles susceptibles de changer dans les quinze jours à venir ? Il ne le semble pas. Répondant aux questions des journalistes, M. de Saint-Just, arguant du fait que son nouveau plan avait été bien accueilli par le CIASI — qui l'aurait considéré comme « *techniquement valable* » — a clairement indiqué qu'il n'entendait pas y apporter de retouche et qu'en aucun cas il n'accepterait des licenciements supplémentaires.

Il est resté en revanche quelque peu mystérieuse sur les conditions qui permettraient à la MACIF de donner sa garantie au prêt.

Quant à la cohésion de l'équipe en place, on a pu s'en faire une idée à la lecture d'un communiqué de l'un des trois administrateurs, M. Mestries. Dans ce communiqué, en effet, l'ancien P.-D.G. de la S.N.M. constate que, depuis sa démission forcée du 12 mai 1980, « *le redressement* [de la société] *non seulement a été stoppé, mais que la situation de la société s'est considérablement dégradée* », avant d'ajouter : « *N'ayant pu influer depuis trois mois sur la marche de la société, j'avais envisagé de démissionner. Mais comme M. Coltey, pour les mêmes raisons et dans les mêmes conditions, j'ai décidé de rester au conseil d'administration de la S.N.M.* » On ne pouvait être plus aimable pour M. de Saint-Just qui, lui, a activement participé à la marche de la société depuis trois mois et demi...

C'est un euphémisme dans ces conditions de dire que l'aide de l'Etat n'est pas acquise. À la vérité, le conseil d'administration fait un pari : il estime, dans le meilleur des cas, que les pouvoirs publics n'oseront pas revenir sur leur engagement, même si les conditions qu'il a posées ne sont pas réunies. Au pire, il tente de faire porter à l'Etat la responsabilité d'un éventuel dépôt de bilan. Ce pari, c'est aussi celui de la C.G.T. et du P.C. Il pourrait s'avérer dangereux pour l'entreprise, donc l'avenir de ses salariés.

Ph. L.

### LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL

**Le conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance a pris acte de la décision de la MACIF et de la société Equitas de leur fonction d'administrateur. Il a procédé à l'examen complet de la situation de la société et pris la décision de la MACIF de cautionner le prêt de 40 millions de francs de l'ancienne société à des conditions qui paraissent réalisables. Afin de permettre le maintien du nombre des administrateurs au minimum requis par la loi, M. Claude Coltey, gérant de la société Fabis, l'un des actionnaires, a accepté d'être coopté en remplacement de l'un des administrateurs démissionnaire.**

**Devant la gravité de la situation, le conseil d'administration interviendra à nouveau dès le 28 août auprès des pouvoirs publics pour que l'aide promise soit mise à la disposition de la société avant le 8 septembre. A défaut de quoi la société se verrait contrainte de déposer le bilan.**

## Les difficultés de Verger-Delporte (installations électriques)

### « L'ÉTAT DOIT PAYER SES DETTES », déclare la C.G.T.

Au fond d'une impasse à Clichy (Hauts-de-Seine), l'entreprise Verger-Delporte cache ses bureaux et ses ateliers derrière un vaste massif de roses blanches. Depuis le 20 août, cette entreprise spécialisée dans l'installation électrique et téléphonique, employant deux mille quatre cents salariés (dont mille huit cents à Clichy), est en règlement judiciaire avec poursuite de l'activité pendant trois mois.

Tout a débuté le 21 avril : la direction de l'entreprise, incapable de faire face à ses échéances financières — par manque de fonds propres lié au caractère familial de l'affaire — et de trouver auprès des banques des crédits nécessaires, avait alors demandé, « *pour un simple problème de trésorerie* », et obtenu du tribunal de commerce la suspension provisoire des poursuites. Le 20 août, le plan de redressement, présenté conjointement par le curateur et la direction, prévoyant le licenciement de six cent dix-sept employés et une réorganisation de l'entreprise, était rejeté par le tribunal, faute d'avoir trouvé un nouveau partenaire industriel prêt à cautionner les engagements auprès des banques.

Pourtant, le carnet de commandes est largement fourni : près de neuf mois de travail. Mais la lourdeur des frais financiers (4 % du chiffre d'affaires) et le niveau élevé des crédits nécessaires à la continuation de l'activité (95 millions de francs environ pour un chiffre d'affaires de 380 millions) ont rebuté, pour l'instant, d'éventuels partenaires.

« *Nous nous opposerons à tout licenciement et à la liquidation du potentiel technique et humain* », a déclaré, au cours d'une conférence de presse réunie le 26 août, le délégué C.G.T. (syndicat majoritaire) du comité central d'entreprise. « *Nous exigeons que l'Etat paie ses dettes* », a-t-il ajouté. Il est vrai que 40 % environ de l'activité de Verger-Delporte se font avec l'Etat : Beaubourg, le Forum des Halles ou encore l'aménagement du château de Versailles, par exemple. Et beaucoup de factures n'ont pas encore été payées. — J. D.

# PRESSE

## En Grande-Bretagne

## Accord en vue au « Times »

De notre correspondant

Londres. — A moins d'un revirement d'attitude inattendu de la direction, la grève des journalistes du *Times* devrait prendre fin ce jeudi 28 août. Le *Times* pourrait ainsi reparaître dès le vendredi 29 août, après une interruption de cinq jours. La reprise du travail dépend essentiellement de la direction, qui a consulté le consortium Thomson, propriétaire du groupe *Times*, sur la formule d'un règlement accepté par le syndicat des journalistes.

Cette formule laborieusement négociée réconcilie la demande d'augmentation de 21 % des journalistes, recommandée par un arbitre indépendant et l'offre de 18 % de la direction. La formule repose essentiellement sur l'étalement de l'augmentation sur dix-huit mois. Elle prévoit un accroissement de 1 000 livres par an payables à partir du 1er juillet ; une hausse de 12,5 % payable à partir d'octobre et le paiement de 675 livres par an payable à partir du 1er juillet 1981. Elle aboutit également à augmenter plus substantiellement les journalistes se trouvant au bas de l'échelle des salaires. La direction du groupe *Times* espère maintenant que le consortium Thomson, en dépit de ses bénéfices relativement faibles, donnera son approbation.

Le règlement intervenu est un succès pour le syndicat des journalistes, et notamment pour ses dirigeants, qui avaient à tenir compte de multiples pressions, y compris de celles exercées par un grand nombre de ses adhérents. En fait, le tiers des membres du syndicat avait approuvé l'ordre de grève, contre lequel s'était prononcée une substantielle minorité (*le Monde* du 20 août) ; d'autre part, de nombreux correspondants à l'étranger s'étaient plaints de n'avoir pas été consultés et de n'avoir pu prendre part au vote sur la motion de grève.

H. P.

### La journée d'action du Livre parisien C.G.T.

### UNE DOUZAINE DE RASSEMBLEMENTS

Plusieurs milliers de travailleurs du Livre C.G.T. ont participé, mercredi 27 août, à la journée d'action organisée par le le comité intersyndical du Livre parisien. A l'issue d'une douzaine de rassemblements à l'imprimerie de Montsouris, chez Acker, chez Draeger, à l'Imprimerie nationale, chez Chaix, à Aulnay-sous-Bois, chez Georges Lang, à Bagnolet, à Epinay, à l'imprimerie Paul Dupont, autant d'entreprises touchées par la crise de l'emploi ou les dépôts de bilan — les manifestants se sont rassemblés pour un meeting-pique-nique devant la Sirlo, imprimerie du *Figaro*.

Les dirigeants syndicaux ont souligné les menaces pesant sur mille emplois dans six imprimeries en région parisienne, dont celle de Montsouris (qui licencierait quatre cents ouvriers sur huit cents). Ils ont réclamé le rapatriement des travaux confectionnés à l'étranger, en particulier dans le secteur de la carte postale et des livres scolaires.

Une nouvelle journée d'action, cette fois à l'échelle nationale, sera organisée le 9 septembre à l'initiative de la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T.

# MONNAIES

## Nouvel internationalisme et monnaie

*(Suite de la première page.)*

Fini le temps béni des colonies et de l'administration directe, ou même tout simplement — avec la montée en puissance militaire de l'U.R.S.S. — de la vieille politique de la canonnière (dans certaines régions du monde tout au moins) il faut, pour ne pas contraindre les pays du tiers-monde au désespoir et les garder dans la mouvance occidentale, leur ouvrir une voie raisonnable de développement. Et il y a urgence pour beaucoup de ces pays, littéralement en état de cessation de paiements !

3) Enfin, l'inquiétude s'accroît sur les perspectives du système monétaire international : un gigantesque marché des eurodevises s'est constitué à la mesure des déficits renouvelés de la balance des paiements des Etats-Unis. Un véritable système monétaire privé s'est ainsi créé, hors de tout contrôle des banques centrales, qui supplante les maigres restes d'un système public dépassé (notamment l'actuel F.M.I.).

Le recyclage des surplus pétroliers s'effectue au bénéfice des plus riches (et d'abord des Etats-Unis), tandis que l'endettement des pays dont les besoins sont les plus criants a atteint un seuil dramatique. La spéculation se donne libre cours. L'or flambe.

Les fluctuations de changes, l'instabilité des marchés monétaires, financiers ou de matières premières font planer la menace d'un krach général qui, pour avoir été longtemps retardé, n'en revêtirait qu'une plus grande ampleur.

Dans ces conditions, une réforme de système monétaire international comportant le retour à des disciplines plus strictes peut apparaître comme moins utopique que par le passé.

### Le blocage politique

La vérité est cependant que cette réforme ne s'imposera pas sans une lutte politique de grande ampleur menée à l'échelle mondiale par l'ensemble des forces progressistes du tiers-monde et des pays développés.

La question monétaire internationale est, en effet, au cœur de ce fameux « nouvel ordre économique mondial » dont on parle tant : le privilège de battre monnaie ne fut-il pas de tout temps l'apanage du prince, le signe distinctif du véritable pouvoir ?

Il est évidemment plus commode de faire dériver les débats sur des problèmes certes importants, mais dont la solution requiert de très longs délais (alimentation, commerce, transferts de technologie, énergie). L'ésotérisme enveloppe tout ce qui touche aux problèmes monétaires internationaux : la « science » des experts s'en donne à cœur joie. L'abstraction est soignée comme une plante délicate : les décisions peuvent ainsi se prendre en dehors de tout contrôle démocratique et, naturellement, en toute impunité. Et pourtant, le système monétaire international est une réalité bien concrète pour les Portugais — sous les fourches Caudines du F.M.I. — ou pour les pays du tiers-monde dans la main des grandes banques internationales ! Aussi bien le désordre actuel — on s'en doute, — s'il ne fait pas l'affaire de tout le monde, fait bien l'affaire de quelques-uns : au premier rang des Etats-Unis, qui ont renoncé à toute discipline, mais à aucun de leurs privilèges, et qui gèrent, en toute indépendance, une monnaie qui représente 80 % des réserves en devises des banques centrales et avec laquelle continuent à s'effectuer 70 % du commerce mondial. Le cours du dollar — tantôt fort pour freiner l'inflation, tantôt faible pour payer moins cher le pétrole ou favoriser l'exportation, est une variable de la politique intérieure américaine. Les euromarchés assurent sans heurt le financement des entreprises américaines à l'étranger

Le recyclage des surplus pétroliers s'effectue dans les banques américaines au détriment des pays en développement frappés de plein fouet par l'inflation, privés de ressources, exclus du pouvoir de décision (le F.M.I. leur accorde moins de 25 % des droits de vote) et chaque jour plus lourdement endettés : mais n'est-il pas vrai que la tutelle des grandes banques sur le tiers-monde, à travers des euromarchés, est bien commode et n'a pas les relents colonialistes d'une intervention étatique trop voyante ?

Le désordre du système monétaire international est en fait un désordre organisé qui fait l'affaire des puissants et sert avant tout les intérêts de « l'empire américain ». On ne soulignera jamais assez le rôle de Valéry Giscard d'Estaing dans l'acceptation de ce désordre léonin quand, encore ministre des finances, il acceptait, en rupture avec les positions antérieures de la France, à Nairobi (1973), Pompidou malade, les taux de change flottants, puis, à la Jamaïque (1976), la démonétisation de l'or, entérinant ainsi toutes les positions américaines. La responsabilité grave prise ainsi par l'actuel président de la République doit être soulignée devant l'opinion publique, car elle ne le qualifie pas pour rejeter sur des « facteurs extérieurs » la responsabilité de la crise qui sévit en France, et moins encore pour faire, comme il en a émis l'intention, des nouvelles propositions de réformes du système monétaire international.

En vérité cette réforme est difficile parce qu'elle heurte directement les intérêts des Etats-Unis. L'échec récent des négociations sur le « compte de substitution » montre qu'aucune réforme n'est possible, dans l'état actuel du rapport des forces, dès lors qu'elle remet en cause les privilèges du dollar : pour que les banques centrales détentrices de dollars puissent convertir leurs réserves en D.T.S. auprès du F.M.I., il eût fallu que les Etats-Unis garantissent la valeur de ces avoirs : ils s'y sont refusés.

Il n'est pas jusqu'au système monétaire européen qui ne soit ressenti par Washington comme une menace pour la souveraineté du dollar et, par conséquent, pour la politique américaine.

La réforme du système monétaire est en fait indissociable d'un nouveau rapport de forces et d'une nouvelle organisation de la société internationale. L'hégémonie sans partage des Etats-Unis, même s'ils restent, et de loin, la principale puissance mondiale, a fait son temps.

Il ne suffit pas davantage de rénover la direction politique de l'Occident — ce qui a déjà été la tentative de la Commission trilatérale. Il s'agit à la fois d'organiser une véritable multipolarité et de faire de l'objectif du développement la résultante des nouveaux rapports de forces mondiaux. Les grands pays du tiers-monde doivent pouvoir peser dans la définition des nouvelles règles du jeu.

Ainsi le combat pour une réforme du système monétaire international ne peut être qu'une partie d'un combat plus vaste pour un monde plus juste et plus solidaire.

Une France socialiste a, dans la réforme du système monétaire international, une grande tâche à accomplir, un grand rôle à tenir.

Non seulement c'est son intérêt mais c'est sa vocation. C'est son intérêt : la France ne maîtrise en effet aucune des variables « extérieures » de ce qu'on appelle « la crise » : ni le cours du dollar, ni la création de la monnaie internationale, ni les mouvements de capitaux, ni le prix du pétrole, ni les décisions d'investissement des sociétés multinationales. Pour réformer ses structures, sortir de la crise et fonder sur des bases saines l'avenir de son peuple, notre pays ne peut rester à la merci d'un système monétaire international aussi profondément biaisé. Encore faut-il rappeler que c'est seulement en développant une industrie puissante et diversifiée, en contenant la pression des importations, en s'attaquant aux causes profondes de l'inflation et en bâtissant son indépendance énergétique, que la France échappera aux protecteurs trop encombrants et aux conseillers trop pressants. Le projet socialiste souligne à juste titre qu'une économie forte est la condition de la santé monétaire et de l'indépendance nationale.

Mais ce n'est pas seulement l'intérêt de la France, c'est sa vocation que de confondre son ambition avec celle de la grande cause humaine. Sa voix ne retentit jamais que de celle des sans-voix. Jeter les bases d'une nouvelle organisation de la société internationale, réellement multipolaire, est, à coup sûr, une tâche tant que la France et, au-delà, l'Europe en raison de liens his-l'Europe, en raison des liens historiques plus anciens, de complémentarités plus accentuées avec le tiers-monde et l'U.R.S.S., et surtout d'une politique étrangère indépendante mieux affirmée, pourraient y jouer un rôle de premier plan ? Par les temps qui courent, une double illusion guette notre pays : attendre des autres qu'ils parlent à notre place ou ne parler que pour nous-mêmes. Pour être entendue à nouveau, la France doit rompre avec l'atlantisme financier en dénonçant avec vigueur les iniquités du système actuel et en définissant les grandes lignes d'un projet ambitieux et réaliste qui finira par s'imposer comme la seule issue à un désordre devenu insupportable.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT.

Prochain article :

**ROMPRE AVEC L'ATLANTISME FINANCIER**

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou Dép. − | | Rep. + ou Dép. − | | Rep. + ou Dép. − | |
| $ E.-U. | 4,1850 | 4,1880 | + 5 | + 35 | — 15 | + 25 | — 120 | — 20 |
| $ can. | 3,6120 | 3,6190 | + 5 | + 60 | + 15 | + 85 | + 40 | + 160 |
| Yen (100) | 1,9050 | 1,9120 | — 25 | + 10 | — 35 | + 10 | + 5 | + 85 |
| DM | 2,3220 | 2,3270 | + 30 | + 65 | + 80 | + 125 | + 340 | + 425 |
| Florin | 2,1310 | 2,1360 | — 5 | + 35 | + 5 | + 55 | + 80 | + 155 |
| F.B. (100) | 14,4920 | 14,5120 | — 195 | — 10 | — 365 | — 120 | — 930 | — 440 |
| F.S. | 2,5150 | 2,5200 | + 80 | + 125 | + 190 | + 250 | + 700 | + 800 |
| L. (1 000) | 4,3840 | 4,3940 | — 900 | — 680 | —1780 | —1550 | —4130 | —3750 |
| £ | 10,0100 | 10,0220 | — 500 | — 380 | — 960 | — 800 | —2100 | —1830 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM | 8 7/8 | 9 3/8 | 8 3/4 | 9 1/8 | 8 1/2 | 8 7/8 | 8 1/4 | 8 5/8 |
| $ E.-U. | 3 | 3 1/2 | 10 5/8 | 11 | 11 1/8 | 11 1/2 | 12 1/8 | 12 1/2 |
| Florin | 10 1/8 | 10 5/8 | 10 1/4 | 10 3/4 | 10 1/4 | 10 3/4 | 10 1/4 | 10 3/4 |
| F.B. (100) | 12 | 13 | 12 1/4 | 12 3/4 | 12 1/4 | 12 3/4 | 12 5/8 | 13 1/8 |
| F.S. | 22 | 25 | 6 1/2 | 7 | 6 3/8 | 6 7/8 | 6 1/8 | 6 1/2 |
| L. (1 000) | 25 | 32 | 28 | 32 | 31 | 35 | 28 1/2 | 32 1/2 |
| £ | 16 3/4 | 17 1/2 | 16 3/4 | 17 1/2 | 16 3/4 | 17 1/2 | 16 1/4 | 16 3/4 |
| Fr. franc. | 11 3/4 | 12 1/4 | 11 7/8 | 12 3/8 | 11 7/8 | 12 3/8 | 12 3/8 | 13 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

27 AOUT

### Nouvelle avance

*Pour la quatrième séance consécutive, les cours ont monté mercredi à la Bourse de Paris. Même si le mouvement s'est fait de façon un peu désordonnée, le résultat final n'en est pas moins éloquent, l'indicateur instantané enregistrant, à la clôture, une hausse de 0,7 % environ, après un gain de 0,81 %, ramené à 0,63 %.*

*Des points de fermeté sont apparus dans tous les compartiments ou presque. A la construction électrique, Legrand (+ 4,6 %) s'est distingué, tandis qu'au bâtiment, la vedette était tenue par Bouygues (+ 4,4 %), suivi de Poliet (+ 3,7 %). Ailleurs, Peugeot-Citroën (+ 3,2 %) s'est détaché aux automobiles, et Club Méditerranée à l'hôtellerie.*

*Seuls perdants de la journée, les valeurs pétrolières, toutes en repli dans la perspective d'un alourdissement de la charge fiscale à supporter par les compagnies dans le projet de budget pour 1981.*

*Autour de la corbeille régnait un joyeux brouhaha, tandis que dans les travées circulait une rumeur selon laquelle l'ayatollah Khomeiny serait décédé. Cette rumeur serait-elle à l'origine de cette nouvelle brise de hausses ? Difficile de répondre à la question.*

*En fait, il semble bien que, comme les jours précédents, les achats effectués par les grands investisseurs, dans un marché toujours assez peu vendeur, aient poussé la Bourse à monter. Comment expliquer le mouvement autrement ? Wall Street se traîne, et les nouvelles propres à encourager les opérateurs brillent par leur absence.*

*Sur le marché de l'or, les indications parvenues de l'étranger ont provoqué une reprise. Le lingot a regagné 500 F à 85 800 F et le napoléon 2,50 F à 778 F.*

*Ce redressement ne s'est pas accompagné d'un gonflement du volume de transactions toujours très maigre : 6,98 millions de francs contre 6,32 millions.*

## LONDRES

Déprimé par la baisse de Wall Street, le marché poursuit son repli. Les industrielles perdent de 1 à 4 points. Lourdeur d'I.C.I. Effritement des pétroles. Tassement des fonds d'Etat mais stabilité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 633 75 contre 633 25

| VALEURS | CLOTURE 27/8 | COURS 28/8 |
|---|---|---|
| Beecham | 155 | 154 |
| British Petroleum | 348 | 344 |
| Courtaulds | 64 | 64 |
| *De Beers | 9 7/16 | 9 9/16 |
| Imperial Chemical | 368 | 358 |
| Rio Tinto Zinc Cor. | 478 | 468 |
| Shell | 414 | 412 |
| Vickers | 130 | 139 |
| War Loan 3 1/2 % | 31 1/4 | 31 1/8 |
| *West Driefontein | 91 | 91 1/4 |
| *Western Holdings | 30 | 30 3/4 |

(*) En dollars U.S.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BAYER. — Bénéfice avant impôts du groupe pour les six premiers mois : 920 millions de deutschemarks (+ 13,6 %) pour un chiffre d'affaires accru de 13,4 % à 15,05 milliards de deutschemarks, en partie à cause des hausses de prix. Un ralentissement de l'activité a été enregistrée au cours du deuxième trimestre. Les résultats de la maison mère sont assez décevants, le bénéfice avant impôts de Bayer A.G. progressant seulement de 6,7 % à 507 millions de deutschemarks pour un chiffre d'affaires (6,51 milliards) en hausse de 10,3 %.

LA CELLULOSE DU PIN. — Une assemblée extraordinaire se tiendra le 15 septembre en vue d'autoriser le conseil à augmenter le capital par émission à leur valeur nominale de 481 167 actions de 75 F et d'émettre des obligations convertibles pour un montant maximum de 200 millions de francs.

Le Crédit agricole contribuerait pour 100 millions de francs au rachat par la firme de Lafarge-Emballage et prendrait à l'occasion de cette opération une participation minoritaire dans le capital de la Cellulose du Pin. Au Crédit agricole, on estime que l'élargissement du capital de cette société permettrait à celle-ci de contribuer à la restructuration de la forêt française.

**Taux du marché monétaire**

Effets privés, du 28/8 .. 11 1/4 %

**COURS DU DOLLAR A TOKYO**

| | 27/8 | 28/8 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 220 30 | 219 30 |

## NEW-YORK

### Nouveau repli

La hausse des taux d'intérêt n'est décidément pas du goût de Wall Street et, déprimé par la généralisation du « prime rate » à 11 1/2 %, le marché a fléchi mercredi pour la troisième journée consécutive sur de nouvelles ventes bénéficiaires. Le bilan de la séance n'a pas été brillant. L'indice des industrielles a reculé de 10,33 points à 943,08, tandis que sur 1 911 valeurs traitées l'on dénombrait 1 105 baisses pour 430 hausses seulement.

Une assez forte activité a continué de régner et 44,2 millions de titres ont changé de mains contre 41,7 millions la veille.

Les appréhensions causées par le renchérissement du loyer de l'argent l'ont finalement emporté sur toute autre forme de considération. Il est vrai que, en dehors de la contraction du déficit commercial en juillet, les nouvelles traduisent une dégradation continue de la situation économique, comme la baisse de productivité. Ajoutons, enfin, que les opérateurs n'attendent pas grand-chose de bon du programme de relance du président, dont ce dernier doit donner les détails ce jeudi après-midi.

| VALEURS | COURS 26/8 | COURS 27/8 |
|---|---|---|
| Alcoa | 69 1/2 | 68 1/2 |
| A.T.T. | 53 1/8 | 52 5/8 |
| Boeing | 39 5/8 | 38 7/8 |
| Chase Manhattan Bank | 44 3/4 | 43 3/4 |
| Du Pont de Nemours | 46 1/2 | 45 |
| Eastman Kodak | 66 1/8 | 65 5/8 |
| Exxon | 71 7/8 | 71 3/8 |
| Ford | 27 3/4 | 27 5/8 |
| General Electric | 56 | 54 7/8 |
| General Foods | 32 1/8 | 31 3/8 |
| General Motors | 54 3/4 | 54 |
| Goodyear | 16 1/8 | 16 1/8 |
| I.B.M. | 66 3/4 | 66 |
| I.T.T. | 30 7/8 | 30 7/8 |
| Kennecott | 28 1/2 | 28 3/4 |
| Mobil Oil | 70 1/4 | 69 7/8 |
| Pfizer | 42 1/8 | 41 1/2 |
| Schlumberger | 136 5/8 | 134 3/4 |
| Texaco | 38 1/8 | 37 7/8 |
| U.A.L. Inc. | 21 1/8 | 20 5/8 |
| Union Carbide | 47 3/8 | 46 7/8 |
| U.S. Steel | 22 3/4 | 22 3/4 |
| Westinghouse | 26 | 26 |
| Xerox | 60 5/8 | 59 3/4 |

**INDICES QUOTIDIENS**

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

| | 26 août | 27 août |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 110,5 | 110,6 |
| Valeurs étrangères | 114,9 | 114,9 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 110,5 | 110,6 |

# BOURSE DE PARIS - 27 AOUT - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| 3 % | 38 30 | 2 721 |
| 5 % | 41 50 | 2 855 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|
| S.P.E.G. | 234 | 225 |
| U.A.P. | 575 | 574 |
| Alsacien. Banque | 347 | 348 |
| Locabail Immob. | 340 | 338 |
| Loca-Expansion | 138 | 140 |
| Locafinancière | 178 | 185 |
| Immuvest | | 161 |
| Cie Lyon. Imm. | 135 20 | 135 20 |
| UFIMEG | 113 | 112 20 |

HORS COTE

SICAV

| | | |
|---|---|---|
| 1re catégorie | 9728 84 | 9287 68 |

* Cours précédent

# MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 27/8 | COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 194 | 4 182 | 4 080 | 4 280 |
| Allemagne (100 DM) | 232 450 | 232 180 | 226 | 238 |
| Belgique (100 F) | 14 512 | 14 491 | 13 800 | 14 500 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 213 380 | 212 980 | 206 | 217 |
| Danemark (100 krd) | 75 260 | 75 180 | 72 | 77 |
| Norvège (100 k) | 86 230 | 86 100 | 82 | 87 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 958 | 9 979 | 9 700 | 10 200 |
| Italie (1 000 lires) | 4 893 | 4 887 | 4 650 | 5 |
| Suisse (100 F) | 252 050 | 251 520 | 244 | 256 |
| Suède (100 krs) | 100 080 | 100 070 | 96 | 101 500 |
| Autriche (100 sch.) | 32 358 | 32 815 | 31 800 | 33 400 |
| Espagne (100 pes.) | 5 768 | 5 756 | 5 500 | 5 800 |
| Portugal (100 esc.) | 8 410 | 8 385 | 7 900 | 8 800 |
| Canada ($ can. 1) | 3 520 | 3 508 | 3 510 | 3 740 |
| Japon (100 yens) | 1 910 | 1 900 | 1 780 | 1 900 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 27/8 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 85200 | 85500 |
| Or fin (en lingot) | 85300 | 85800 |
| Pièce française (20 fr.) | 775 50 | 778 |
| Pièce française (10 fr.) | 410 10 | 409 90 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 620 10 | 628 |
| Pièce latine (20 fr.) | 631 | 631 |
| Souverain | 800 | 811 |
| Pièce de 20 dollars | 3150 | 3146 |
| Pièce de 10 dollars | 1565 | 1600 |
| Pièce de 5 dollars | 890 | |
| Pièce de 50 pesos | 3595 | 3596 |
| Pièce de 10 florins | 610 | 610 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



## LAURENT ROUSSEY EST APPELÉ EN ÉQUIPE DE FRANCE DE FOOTBALL

Le sélectionneur de l'équipe de France M. Michel Hidalgo a retenu les joueurs suivants pour rencontrer, le 3 septembre, au Parc des Princes de Paris le club italien de la Juventus de Turin :

*Gardiens :* Jean-Luc Ettori (Monaco), Dominique Dropsy (Strasbourg).

*Défenseurs :* Patrick Battiston (Saint-Étienne), Maxime Bossis (Nantes), Gérard Janvion (Saint-Étienne), Christian Lopez (Saint-Étienne), Léonard Specht (Strasbourg), Marius Trésor (Bordeaux).

*Milieu de terrain :* Didier Christophe (Monaco), Jean-François Larios (Saint-Étienne), Jean Petit (Monaco), Michel Platini (Saint-Étienne).

*Attaquants :* Loïc Amisse (Nantes), Bruno Baronchelli (Nantes), Bernard Lacombe (Bordeaux), Laurent Roussey (Saint-Étienne), Jacques Zimako (Saint-Étienne).

Sept joueurs stéphanois figurent dans cette sélection, dont Laurent Roussey, 19 ans, qui effectuera contre la Juventus ses débuts internationaux.

A B C D E F G

## La hausse des prix a été de 13,6 % en un an

L'Institut national de la statistique a confirmé jeudi matin 28 août la hausse de 1,5 % de l'indice des prix à la consommation en juillet. Cet indice calculé sur la base 100 en 1970 s'est inscrit pour le mois dernier à 252,4 contre 248,7 en juin. Par rapport à juillet 1979, la hausse est de 13,6 %.

● *Les prix alimentaires* ont augmenté de 1,1 % par rapport à juin et de 9,5 % en un an. Les principales hausses ont été enregistrées sur le pain et les produits à base de céréales (+ 2,9 % en un mois, + 13,1 % en un an), le lait et les fromages (+ 1,8 % et + 10,7 %), les œufs (+ 1,3 % et + 12,6 %). Le poste « autres produits alimentaires » augmente de 1,7 % à cause principalement du sucre (+ 4 % en un mois, + 12,6 % en un an).

● *Les prix des produits manufacturés* subissent une hausse de 1,2 % par rapport à juin et de 16,5 % par rapport à juillet 1979. Principaux postes en forte hausse : meubles et tapis (+ 1,1 % en un mois, + 12,7 % en un an). Savons, produits détersifs, produits d'entretien (+ 2 % et + 17,5 %), véhicules (+ 3,7 % et + 13,8 %), papeterie, librairie, journaux (+ 1,4 % et + 13,6 %).

● *Les prix des services* ont très fortement augmentés : + 2,4 % en un mois ; + 13,2 % en un an.

Le ministère de l'économie a publié jeudi en fin de matinée un bref commentaire indiquant que *« l'évolution des prix à la consommation a été affectée en juillet par des relèvements de tarifs publics (tabacs, transports parisiens). Ces mesures traduisent la volonté du gouvernement d'améliorer les situations financières des entreprises publiques intéressées tout en réduisant les concours budgétaires qui leur sont accordés. La progression de l'indice des prix à la consommation en juillet ne remet pas en cause la décélération attendue : le rythme annuel de hausse devrait descendre régulièrement d'ici la fin de l'année. »*

La C.F.D.T., elle, a publié un commentaire de M. Michel Rolant indiquant qu'*« à un tel niveau d'inflation, les raisons invoquées* [par le gouvernement] *à propos de l'environnement international, les comparaisons avancées avec les autres pays, l'exaltation des vertus de la liberté des prix et de la concurrence, tout comme les promesses de modération pour demain, ne sont plus crédibles »*.

*A Saverne (Bas-Rhin)*

## Les « cibistes » sauvent Christine

*L'hôpital de Saverne (Bas-Rhin) ne pouvait pas assurer toutes les transfusions de sang nécessaires à l'état de santé de Christine, neuf ans, atteinte de leucémie. Un des employés de l'hôpital, adepte de la Citizen Band — postes émetteurs-récepteurs utilisés par des véhicules — et possédant l'indicatif « Tim 67 » a alors lancé un appel pour inciter des « cibistes » à donner leur sang. Il leur a fixé rendez-vous mardi soir 26 août à Otterswiller, village où habite la petite Christine, et où devait se trouver le véhicule de collecte du centre de transfusion sanguine de Strasbourg.*

*Aussitôt « Bendix », « Licorne », quelque quarante autres cibistes de la région, même un routier belge qui s'est détourné de sa route pour répondre à l'appel de « Tim 67 », se sont rendus à Otterswiller. Les transfusions indispensables à la survie de Christine ont pu être effectuées.*

*Rappelant que, à plusieurs reprises déjà la C.B. a permis de sauver des vies humaines, les cibistes d'Alsace ont décidé d'organiser une manifestation vendredi 29 août à Strasbourg pour demander la légalisation de la C.B.*

*Cette affaire intervient alors que l'administration des P.T.T. participe au sein de la conférence européenne des postes et télécommunications (C.E.P.T.) à une étude pour la mise en place d'une nouvelle réglementation de la citizen band, comme l'a indiqué mardi 26 août M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T.*

*Cette réglementation, a précisé le ministre, serait entièrement harmonisée* « tant pour les conditions de délivrance des licences que pour les conditions techniques au niveau européen et si possible au niveau mondial. (...) On recherche notamment la possibilité de permettre les radiocommunications de loisirs dans une gamme de fréquences offrant de meilleures possibilités techniques que la bande de 27 Mhz actuellement utilisée pour ce type de communication entre véhicules. »

*En France, la citizen band, illégale en raison du monopole des postes et télécommunications a été tolérée par les pouvoirs publics tant que le nombre de ses adeptes a été infime. Mais la vente légale d'un matériel moins cher a entraîné l'accroissement du nombre des « cibistes » qui sont désormais plus de cent mille. La prochaine réunion de la conférence européenne des postes et télécommunications doit avoir lieu au mois de septembre. Les participants doivent étudier la possibilité de réserver aux utilisateurs de la citizen band une partie de la fréquence de 900 Mhz.*

## PROXÉNÈTES DÉNONCÉS ET CONDAMNÉS

Lille. — Deux proxénètes ont été condamnés à Lille, le mercredi 27 août, à cinq ans de prison, dont deux avec sursis, pour violence et tentative de proxénétisme. M. José Ben Mohamed, vingt-neuf ans, et son frère, M. Guy Ben Mohamed, trente ans, avaient contraint, d'après l'accusation, une jeune Lilloise, âgée de vingt ans, qui a porté plainte, à se protituer à plusieurs reprises sous la menace d'une arme. Les inculpés ont nié les faits. — *(Corresp.)*

● *Trois hommes armés* ont ouvert le feu, jeudi, à Irun, sur un homme d'affaires espagnol, M. José Maria Echeveste, qui a été grièvement blessé. La police pense qu'il s'agit d'un attentat de l'ETA. — *(A.P.)*

● *Cinq squelettes*, enfouis dans le sable d'une plage de l'île de Batz, ont été découverts mardi par les gendarmes de Saint-Pol-de-Léon (Finistère). Des vacanciers avaient trouvé la veille un crâne humain près du débarcadère et les recherches se poursuivent pour tenter de trouver d'autres ossements. L'origine de ces squelettes, qui appartiendraient à des individus ayant entre quinze et vingt ans, et dont l'un serait de sexe féminin, demeure mystérieuse. Les habitants de l'île n'ont jamais enregistré de disparition lors de la dernière guerre mondiale. Pourtant, d'après le procureur de Morlaix qui a ouvert l'enquête, ce charnier serait probablement un *« fait de guerre »*.

● *Dix-sept personnes ont été interpellées* du 24 au 27 août, par la gendarmerie de Paimbœuf (Loire-Atlantique) pour trafic ou usage de drogue. Trois d'entre elles ont été écrouées : Thierry Guichard, dix-neuf ans, serveur, Jean-Pierre Granier, trente ans, ouvrier plombier sans emploi, et Laurent Guitteny, vingt-cinq ans, employé de mairie.
R.F.A.

## LA FILIÈRE SICILIENNE DE LA DROGUE : QUATORZE INTERPELLATIONS A PARIS ET A MARSEILLE

Quatorze interpellations ont été effectuées à Paris et à Marseille mardi 26 août parmi des trafiquants de drogue après les arrestations dans la nuit de lundi à mardi, dans la région de Palerme (Sicile), de neuf membres d'un réseau de trafic de drogue, dont trois Français. Jean-Marc Bozzi, trente-quatre ans (et non Bousjet, passeport au nom de Jean-François Champion, Jean-Claude Ranem et André Bousquet, trente-deux ans (et non Bousjet, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 28 août).

Parmi les individus interpellés en France, huit d'entre eux sont actuellement interrogés à la section des stupéfiants du S.R.P.J. de Marseille, dirigé par M. Alain Boidé. Il s'agit notamment d'un patron de bar âgé de trente ans, Spéphane Guiragossian, qui aurait joué un rôle important dans la « French Connection », de Pietro Doré, quarante ans, de nationalité italienne, et de Jean-Marc Pache, trente-huit ans, un carrossier qui, selon les policiers, aménageait des caches dans les voitures. Six autres personnes sont actuellement entendues à Paris dans les bureaux de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (O.C.R.T.I.S.), dont M. Gérard Gurbaille, trente-trois ans,

Pour l'instant, les policiers se refusent à fournir de plus amples explications. Il leur aura fallu deux ans pour remonter la filière et démanteler ce réseau à la tête duquel se trouvait Gerlando Alberti, travaillant avec un ancien médecin pédiatre, André Bousquet, soupçonné d'être devenu chimiste. Les enquêteurs ont la conviction que le laboratoire découvert à San-Onofrio-di-Trabia, à 30 kilomètres de Palerme (Sicile) était une des pièces maîtresses du gigantesque trafic entre le Moyen-Orient et l'Amérique du Nord.

*En Suisse*

## LES DERNIÈRES RESTRICTIONS A L'ENTRÉE DES CAPITAUX ÉTRANGERS SONT ABOLIES

*(De notre correspondant.)*

Berne. — Souhaitant raffermir quelque peu le franc suisse et freiner ainsi la hausse des prix, les autorités helvétiques ont décidé le 27 août d'abolir les dernières restrictions à l'entrée des capitaux étrangers. Ainsi, à partir du 31 août, les avoirs étrangers en banque libellés en francs suisses pourront de nouveau être rémunérés sans limitation de montant. De son côté, la direction générale de la banque nationale a abrogé l'ordonnance réglementant les avoirs étrangers en banque et les opérations de change à terme conclues avec des étrangers.

Avec la stabilisation de la monnaie helvétique, le dispositif mis en place au début des années 70 pour lutter contre l'afflux de fonds étrangers a été progressivement démantelé. Dès janvier 1979, les autorités levaient l'interdiction faite aux étrangers de placer des capitaux en papier-valeur suisse et supprimaient la limitation des importations de billets de banque étrangers. Ensuite, en décembre, l'intérêt négatif prélevé sur les capitaux étrangers était à son tour aboli.

Après une période de flambée, la tendance au fléchissement du franc suisse a permis de stimuler les exportations en rendant les produits helvétiques un peu plus compétitifs ; mais le renchérissement des importations a relancé les poussées inflationnistes. Ainsi, la hausse des prix, qui avait été inférieure à 2 % de 1976 à 1978, avait atteint 3,6 % en 1979 et dépassera sans doute 4 % cette année. En favorisant une légère remontée du franc suisse, les autorités espèrent en même temps contribuer à ralentir l'inflation.

J.-C. B.

*Pour l'hebdomadaire soviétique « Temps nouveaux »*

## M. Mitterrand se situe « à l'extrême droite de l'éventail politique français »

Moscou *(Tass)*. — L'hebdomadaire soviétique *Temps nouveaux* a publié, mercredi 27 août, un article intitulé « Dans le même attelage que les ennemis de la détente », et dans lequel M. François Mitterrand est pris à partie, à la suite de l'interview qu'il avait accordée au *Monde* à propos de la situation internationale (1). La revue écrit notamment : *« Qu'est-ce qui préoccupe F. Mitterrand et que propose-t-il de constructif pour réduire les tensions internationales ? Malheureusement, il n'a rien à proposer. Cette fois-ci, le dirigeant du parti socialiste français a assumé le rôle peu reluisant d'avocat de l'accroissement de la tension internationale et adopté un ton qui présente une ressemblance frappante avec celui des hommes politiques de Washington (...) Interrogé sur la décision de l'OTAN d'installer de nouvelles armes nucléaires américaines en Europe, M. Mitterrand a approuvé cette mesure. Tout en reconnaissant au passage que le problème de l'équilibre des forces en Europe était le problème numéro un de la paix et de la sécurité,* « n'a pas remarqué » *que la décision de l'OTAN visait justement à rompre cet équilibre, à assurer aux Etats-Unis et à l'OTAN une supériorité militaire et, partant, à mettre en danger la paix en Europe. »*

L'hebdomadaire soviétique ajoute : *« Les « recommandations » de François Mitterrand sur les relations avec l'U.R.S.S. produisent, elles aussi, une impression étrange. Après avoir déclaré en termes généraux qu'il était partisan de la promotion des rapports franco-soviétiques, il déconseille ensuite toute « complaisance » à l'égard de l'U.R.S.S. Aussi considère-t-il comme une « faute » de la partie française la rencontre entre dirigeants de l'U.R.S.S. et de la France, en mai, à Varsovie. Là, il manque clairement de réalisme politique (...). Pires encore sont les raisonnements de M. Mitterrand sur l'« efficacité » des sanctions économiques et autres contre l'Union soviétique. Là, il dérive clairement dans le sillage de l'administration américaine. (...) Il faut avoir complètement perdu le sens des réalités pour espérer pouvoir tenir à notre pays le langage du chantage et des sanctions. Force est de reconnaître que, ici aussi, François Mitterrand se retrouve à l'extrême droite de l'éventail politique français. »*

Après avoir dénoncé « *l'alignement antisoviétique* » de M. Mitterrand, s'agissant en particulier de l'affaire afghane, *Temps nouveaux* conclut : *« Ce n'est pas à nous de faire des conjectures sur les causes de cette évolution du leader du P.S., qui, récemment encore, préconisait la paix et la détente en Europe, le développement des relations franco-soviétiques. Mais il est indéniable que ses positions actuelles ne répondent ni aux intérêts des forces démocratiques de France, ni aux intérêts nationaux, ni même au simple bon sens. A plus forte raison, elles ne répondent pas aux intérêts de la paix et de la sécurité des peuples. »*

(1) *Le Monde* du 31 juillet.

## TROIS ITALIENS SE PLAIGNENT DE LEURS CONDITIONS DE DÉTENTION

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. André Chevalier, a notifié, mercredi 27 août, aux sept Italiens accusés par leur pays d'appartenir à l'organisation terroriste Prima Linea les mandats d'arrêt sur lesquels se fonde la demande d'extradition des autorités italiennes. Tous, après avoir pris connaissance des pièces, ont réaffirmé qu'ils tenaient à bénéficier des dispositions de la loi française du 10 mars 1927 déterminant les conditions d'extradition.

Tous, sauf Mlle Rosalba Bosco, vingt-trois ans, sont l'objet de plusieurs mandats d'arrêt. Mlle Bosco, par un mandat du 3 juillet 1980, est accusée de participation à bande armée, détention d'armes, de munitions et d'explosifs. Les autres, MM. Vito Bianco-Rosso, vingt et un ans, Pietro Crescente, Graziano Esposito, Peter Freeman, âgés tous trois de vingt-deux ans, et Stefano Moschetti, vingt-six ans, sont aussi accusés de participation à bande armée, ainsi que de divers vols, détentions d'armes, séquestrations volontaires. L'accusation la plus grave, incendie volontaire ayant entraîné la mort d'une personne, est portée contre M. Freeman. Elle fait allusion à l'incendie du bar Angelo Azzurro, à Turin, en 1977, après une manifestation qui avait fait un mort.

Les défenseurs des sept jeunes gens, M[es] Michel Tubiana, Jean-Pierre Mignard et Francis Teitgen ont, comme ils l'avaient fait à l'audience précédente *(le Monde* du 22 août), protesté contre les conditions de détention de MM. Freeman et Esposito, et de Mlle Bosco, détenus à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. *« Le directeur de la maison d'arrêt m'a fait savoir*, a indiqué le président, *que les règlements étaient respectés. » « C'est faux, nul ne peut ignorer que nous sommes à l'isolement*, a expliqué M. Freeman, *on a inscrit sur la porte de ma cellule : isolé total. »*

M. Freeman a précisé que si cette situation ne cessait pas immédiatement, ses camarades et lui entameraient une grève de la faim. L'examen au fond de l'affaire a été fixé au 17 septembre.

*Le conflit sur l'implantation à Paris de l'Institut du monde arabe*

## Le Quai d'Orsay justifie son refus du terrain proposé par la Ville

La polémique déclenchée autour du lieu d'implantation du futur Institut du monde arabe a connu une nouvelle phase mercredi 27 août : alors que des élus R.P.R. du quinzième arrondissement et des parents d'élèves manifestaient contre le projet de construire le bâtiment 12-16, rue de la Fédération *(nos dernières éditions du 28 août)*, le ministère des affaires étrangères, à la disposition duquel a été mis ce terrain appartenant à l'Etat, passait à la contre-offensive.

Coresponsable de l'IMA, M. Philippe Ardent a expliqué les raisons pour lesquelles le ministre, M. Jean François-Poncet, et lui-même, refusaient le terrain que M. Jacques Chirac leur a proposé sur la ZAC Citroën, quai de Javel *(le Monde* du 12 août). Bien que d'une plus grande superficie (10 500 m2 contre 8 500 m2 pour celui de la rue de la Fédération), ce terrain, a précisé M. Ardent, présente de multiples inconvénients : il est excentré par rapport aux centres de la vie culturelle parisienne ; trois immeubles du front de Seine y font de profondes enclaves et un autre impose une zone *non-aedificandi*, qui obligerait l'architecte à concevoir un nouveau plan en se livrant à des acrobaties.

M. Ardent rappelle, à ce propos, que dès l'automne 1978 avait eu lieu un concours d'architectes et que M. Henry Bernard l'avait emporté *(le Monde* du 24 juillet). Il a prévu une réalisation de prestige : un bâtiment de un à deux étages ordonné autour d'un patio de près de 2 000 m2 et comportant un musée de 6 000 m2, sans équivalant en France (1), un centre de documentation regroupant les documents écrits et audio-visuels sur le monde arabe, une bibliothèque de 4 000 m2 et une salle d'exposition.

L'Etat a fait don du terrain estimé à environ 30 millions de francs, et le coût de la construction atteindrait environ 75 millions, sur lesquels les dix-neuf Etats arabes membres de la Fondation qui créera l'IMA ont déjà versé 55 millions. M. Ardent se propose de donner plus de précisions sur les objectifs et le fonctionnement de l'Institut après que le conseil d'administration (six personnalités françaises et six arabes) se sera réuni dans quelques semaines.

En attendant, M. Ardent a répondu aux parents d'élèves que leur *« point de vue est respectable »*, mais que l'Etat et l'IMA n'en sont pas moins dans leur droit. Il souligne qu'on a laissé s'établir une confusion entre le terrain de sport de la rue de la Fédération, qui doit être exproprié, et le stade Jean Rey, situé à proximité. Il suggère une meilleure utilisation de ce dernier et la création de terrains de sport sur d'autres espaces disponibles rue Emerian et rue Caillavet, dans le secteur de Beaugrenelle, ou encore, comme l'a proposé M. François-Poncet au maire de Paris, sur la ZAC Citroën, qui appartient à la Ville et que celle-ci propose à l'IMA. Il insiste aussi sur le fait qu'une majorité d'écoles sont plus proches de cet espace que de celui de la rue de la Fédération.

Mme Nicole de Hauteclocque ayant assuré que *« M. Jacques Chirac ne signerait pas le permis de construire »*, M. Ardent s'étonne d'une telle affirmation, car, dit-il, le permis est délivré par une commission et non par le maire... M. Ardent a bien plaidé son dossier, mais la bataille de l'IMA risque fort de ne pas être terminée.

PAUL BALTA.

(1) Illustrant la civilisation arabe (urbanisme, habitat, vêtement, histoire, etc.), il regroupera des pièces prestigieuses que les musées de France n'ont pas la place d'exposer et des objets déposés par les pays arabes. Il pourrait également recevoir des œuvres d'art ou des vestiges archéologiques dont certains pays réclament la restitution.

Le numéro du « Monde » daté 28 août 1980 a été tiré à 510 607 exemplaires.